

# Rapport annuel 2009

Banque interaméricaine de développement



États financiers et Annexes générales







# Rapport annuel **2009**

États financiers et Annexes générales

---

## LETTRE D'ENVOI

Conformément au Règlement de la Banque interaméricaine de développement, le Conseil d'administration a l'honneur de soumettre le Rapport annuel de la Banque pour 2009. Ce rapport en deux volumes comporte un examen des activités de la Banque en 2009 (prêts, garanties et dons) et, dans un volume à part,

une discussion et analyse de la Direction : Capital ordinaire, états financiers de la Banque et les annexes générales.

24 février 2010

---

**Couverture : L'Initiative *Oportunidades* au Mexique entreprend de briser la transmission de la pauvreté de génération en génération en augmentant le capital humain, grâce à des investissements dans les domaines de la santé, de la nutrition et de l'enseignement.**

*Photo dont la reproduction a été autorisée par Coordinación Nacional del Programa de Desarrollo Humano Oportunidades*

## TABLE DES MATIÈRES

---

|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| Discussion et analyse de la Direction : Capital ordinaire . . . . . | 1  |
| États financiers . . . . .                                          | 29 |
| Capital ordinaire. . . . .                                          | 31 |
| Fonds des opérations spéciales . . . . .                            | 69 |
| Compte du Mécanisme de financement intermédiaire . . . . .          | 83 |
| Mécanisme de dons de la BID. . . . .                                | 89 |
| Annexes générales . . . . .                                         | 93 |
| Gouverneurs et suppléants . . . . .                                 | 95 |
| Administrateurs et suppléants. . . . .                              | 96 |
| Intermédiaires et dépositaires . . . . .                            | 97 |
| Direction de la Banque . . . . .                                    | 98 |
| Bureaux et représentants de la Banque . . . . .                     | 99 |



**Discussion et analyse de la Direction :**  
**Capital ordinaire**



## APERÇU FINANCIER

*Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées dans cette Discussion et Analyse de la Direction se rapportent au Capital ordinaire de la Banque.*

L'objet de la Banque est de poursuivre le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes en promouvant une croissance durable pour l'environnement, ainsi que la réduction de la pauvreté et l'équité sociale. La Banque est une institution internationale établie en 1959, sur la base de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord) et qui est détenue par ses pays membres. Ces membres incluent 26 pays emprunteurs et 22 pays non-emprunteurs. Les cinq pays membres les plus importants par participation au capital sont les États-Unis, l'Argentine, le Brésil, le Mexique et le Venezuela.

Les ressources de la Banque sont constituées du Capital ordinaire, du Fonds des opérations spéciales, du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire et du Mécanisme de dons de la BID.

La solidité financière de la Banque repose sur l'appui qu'elle reçoit de ses membres et sur ses politiques et pratiques financières. L'appui de ses membres se reflète dans le capital reçu et dans la diligence avec laquelle les membres emprunteurs honorent leurs obligations au titre du service de la dette. Ses politiques et pratiques financières prudentes ont permis à la Banque d'accroître ses bénéfices non distribués, de diversifier ses sources de financement, de détenir un vaste portefeuille de placements liquides et de limiter une variété de risques, notamment les risques de crédit, de marché et de liquidité. L'objectif de la Banque est d'acquiescer un niveau de revenu suffisant pour préserver sa solidité financière et maintenir ses activités de développement. **L'Encadré 1** présente certaines données financières des cinq dernières années.

Les principaux actifs sont les prêts aux pays membres. Au 31 décembre 2009, 95 % de l'encours des prêts bénéficiaient d'une garantie souveraine. Jusqu'à 10 % de l'encours des prêts et des garanties, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence et des prêts consentis au titre du Programme de liquidité, peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé et à des entités semi-souveraines (« entités admissibles ») sans garantie souveraine (« opérations sans garantie souveraine »), sous réserve de certaines limites.

La Banque émet des obligations dans diverses monnaies, assorties de diverses échéances et présentant différentes structures et formes à des investisseurs du monde entier. Avec les fonds propres de la Banque, ces emprunts sont utilisés pour financer les activités de prêt et de placement, ainsi que d'autres opérations de caractère général.

L'actif et le passif, après swaps, sont détenus principalement en dollars des États-Unis, mais aussi en euros, en yen japonais et en francs suisses. La Banque limite le plus possible le risque de change en alignant les devises de son passif sur celles de son actif. Toutefois, les niveaux indiqués de l'actif, du passif, du revenu et des dépenses sont soumis aux variations des taux de change entre ces devises et la devise dans laquelle sont pré-

sentés les résultats, le dollar des États-Unis. En outre, la Banque aligne les devises de ses prêts sur celles de ses fonds propres, de sorte que les fluctuations des taux de change n'influent pas sensiblement sur sa capacité d'assumer des risques.

### Principaux résultats financiers

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés. La préparation de ces états financiers exige que la Direction établisse des estimations et des hypothèses qui influent sur les résultats indiqués. Pour certaines des politiques comptables les plus importantes utilisées pour présenter les états financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés, qui impliquent un degré relativement élevé de jugement et de complexité et traitent de questions qui, par définition, sont incertaines, voir la Section additionnelle intitulée Notification et Divulgaration.

La Banque a choisi de mesurer à leur valeur vénale certains éléments de sa dette à moyen et à long terme (principalement des emprunts à taux variable servant à financer les actifs) afin de réduire la volatilité du revenu provenant du fait qu'elle comptabilisait auparavant ses emprunts à leur coût amorti et ses instruments dérivés, y compris les swaps d'emprunts, à leur valeur vénale dans son revenu. Le reste de volatilité du revenu indiqué des opérations d'emprunt n'est pas pleinement représentatif de l'économie sous-jacente aux transactions car la Banque détient généralement ses emprunts et ses swaps jusqu'à leur échéance. Un surcroît de volatilité du revenu est dû à l'asymétrie de la comptabilité de la Banque qui comptabilise ses prêts à leur coût amorti et les swaps de prêts à leur valeur vénale. De ce fait, la Banque définit le Revenu avant gains nets non-réalisés et pertes sur instruments dérivés et emprunts non-échangeables mesurés à leur valeur vénale<sup>1</sup> comme « Revenu d'exploitation », ce qui exclut l'impact des ajustements de valeur vénale liés aux instruments financiers (autres que les placements échangeables) des résultats des opérations de la Banque.

Les gains et pertes nets non réalisés sur instruments dérivés et emprunts non échangeables mesurés à leur valeur vénale sont indiqués séparément dans le Compte de résultat et Bénéfices non distribués et sont exclus de la détermination des ratios et autres paramètres financiers.

**Informations comptables :** Conformément à la description donnée dans la Note B aux états financiers, durant le premier trimestre de 2009, la Banque a adopté un amendement aux normes de comptabilité financière concernant la hiérarchie des Principes comptables généralement acceptés (FASB ASC 105-10-65-1). Cet amendement modifie la hiérarchie des Principes comptables généralement acceptés utilisée dans la préparation des états financiers d'entités non gouvernementales. Il établit la Codification des normes comptables du Financial Accounting Standards Board (FASB) (FASB ASC) comme source autorisée de principes comptables reconnues par le FASB à appliquer par les entités non gouvernementales pour la préparation de

<sup>1</sup>Les références aux légendes des états financiers et des notes s'y rapportant sont indiquées par l'utilisation d'une majuscule dans le titre de la légende chaque fois qu'elle apparaît dans la Discussion et Analyse de la Direction.

leurs états financiers conformément aux Principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. L'adoption de cet amendement n'a pas eu d'impact sur les états financiers de la Banque.

Durant le premier trimestre de 2009, la Banque a adopté un amendement à la norme de comptabilité pour les instruments dérivés et les instruments de couverture (FASB ASC 815-10-65-1). En outre, durant le deuxième trimestre, le FASB a publié les amendements suivants destinés à offrir de nouveaux conseils pratiques et une meilleure divulgation concernant les mesures de la valeur vénale et les dépréciations des titres : (i) la norme FASB ASC 820-10-65-4 offre des directives pour des mesures de la valeur vénale plus conformes aux principes présentés dans la norme de comptabilité applicable aux Mesures de la valeur vénale et aux divulgations ; en outre, cet amendement exige de meilleures divulgations concernant les actifs et passifs financiers comptabilisés à leur valeur vénale ; (ii) la norme FASB ASC 825-10-65-1 renforce l'homogénéité des rapports financiers en ajoutant des divulgations intérimaires à la fréquence des divulgations annuelles de la valeur vénale ; et (iii) la norme FASB ASC 320-10-65-1 amende les normes comptables applicables aux titres de placement de dette et de fonds propres pour offrir des conseils supplémentaires destinés à donner plus de clarté et d'homogénéité à la comptabilité et à la divulgation des pertes liées à la dépréciation de certains titres. Tout au long de l'année, la Banque a également adopté d'autres décisions comptables en tant que de besoin. L'impact sur la Banque de l'adoption de ces règles porte principalement sur de nouvelles divulgations concernant les instruments dérivés, la valeur vénale des instruments financiers et l'extension des divulgations annuelles aux périodes intérimaires de notification.

### Le contexte économique

Sous l'effet de la situation économique et financière mondiale et de son impact sur notre région, la demande de prêts de la Banque a augmenté sensiblement, dépassant la capacité de réponse de la Banque dans le court terme. De ce fait, à sa Session annuelle tenue en mars 2009 à Medellin (Colombie), l'Assemblée des gouverneurs a chargé la Direction de présenter des options en vue d'accroître la capacité de prêt de la Banque dans le court terme. Par la suite, la Banque a approuvé trois options pour répondre aux difficultés de prêt à court terme : (i) éliminer un obstacle aux prêts à l'appui de réformes, plutôt que de recourir aux limites actuelles d'emprunt de la Banque ; (ii) accepter temporairement une offre du Canada d'accroître le montant du capital exigible de \$4 milliards ; et (iii) approuver la poursuite de l'utilisation par la Banque de possibilités de cofinancement avec des tiers afin de mettre des ressources additionnelles à la disposition de la région.

L'adéquation du capital de la Banque reste solide face aux difficultés financières actuelles, comme en témoigne le Ratio total des fonds propres sur prêts [Total Equity to Loans Ratio ou TELR<sup>2</sup>] (Voir calculs dans Tableau 7). En outre, les niveaux de

liquidité sont fermes et conformes à la politique de la Banque, ce qui a permis à celle-ci de répondre à l'accroissement de la demande de ses prêts.

Pour renforcer encore la capitalisation de la Banque et maintenir la solidité financière de l'institution, le Conseil d'administration a relevé la marge de prêt de 0,30 % à 0,95 % pour le second semestre de 2009 et le premier semestre de 2010.

Le portefeuille de titres de placements de la Banque a amorcé un redressement durant le deuxième trimestre de 2009, à mesure que les marchés financiers montraient des signes d'amélioration. En 2009, le portefeuille des titres de placements à négocier a affiché des gains nets par référence au marché de \$528 millions, contre des pertes nettes par référence au marché de \$1 605 millions en 2008.

En 2008, devant la détérioration mondiale des marchés de titres de placement, les placements des actifs des régimes des pensions et autres prestations de retraite de la Banque ont accusé de lourdes pertes. De ce fait, on prévoit que les coûts des régimes des pensions et autres prestations de retraite seront plus élevés en 2010 et au delà. En 2009, la valeur vénale des actifs de ces régimes, qui représentent une part importante de l'état de leur financement, a recouvré une partie de ses pertes, ce qui s'est traduit par un accroissement pour l'année de \$558 millions à \$3,635 millions au 31 décembre 2009.

### Principaux résultats financiers

**Opérations de prêt : L'Encadré 1** un état récapitulatif des prêts de la Banque et certaines autres données financières. Pour-suivant la tendance amorcée à la fin de l'an dernier, la Banque a affiché en 2009 un accroissement sensible de ses opérations de prêt, dont témoigne l'accroissement des montants des approbations de prêt et des décaissements nets de \$4,2 milliards et \$4,5 milliards respectivement par rapport à 2008. Le total des approbations de prêts a été de \$15,3 milliards<sup>3</sup> (148 opérations) y compris \$1,6 milliard<sup>3</sup> (4 opérations) approuvées au titre des programmes de prêts pour secours d'urgence et de liquidité, contre \$11,1 milliards (131 opérations) et \$900 millions (deux opérations) respectivement en 2008. L'accroissement substantiel du volume des approbations de prêts s'explique en grande partie par l'accroissement de la demande de prêts de la Banque dû à l'actuelle crise financière. La fraction non décaissée des prêts approuvés est montée à \$21,6 milliards à la fin de 2009 contre \$19,8 milliards à la fin de 2008.

Au cours de l'année, la Banque a approuvé une garantie non liée au commerce sans contre-garantie souveraine pour un montant de \$10 millions, soit pour le même montant qu'en 2008. En outre, 105 garanties de financement commercial pour un montant de \$187 millions, ont été émises contre 136 garanties pour un montant global de \$203 millions en 2008.

Le portefeuille de prêts sans garantie souveraine a augmenté de 0,5 milliard et a été porté de \$2,9 milliards au 31 décembre 2009 contre \$2,4 milliards au 31 décembre 2008.

<sup>2</sup>Le TELR est le ratio de la somme des « fonds propres » (définis comme la fraction libérée du Capital, les Bénéfices non distribués et les provisions pour pertes sur prêts et garanties, moins les soldes en monnaie nationale des pays emprunteurs, les montants nets à recevoir des membres, mais pas les montants nets à payer aux membres), les actifs (mais pas les passifs) liés aux prestations de retraite et l'effet

cumulé des gains nets (pertes nettes) non réalisés (és) sur les instruments dérivés et emprunts non échangeables (mesurés à leur valeur vénale) à l'encours des prêts et au montant net des garanties.

<sup>3</sup>Y compris \$800 millions (deux opérations) d'approbations de prêts au titre du Programme de liquidité annulées au cours de l'année.

En outre, le volume des engagements sans garantie souveraine a diminué de \$36 millions, tombant à \$834 millions contre \$870 millions l'année précédente. Au 31 décembre 2009, 6,4 % de l'encours des prêts et des garanties, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence et des prêts au titre du Programme de liquidité, étaient sans garantie souveraine, contre 6,3 % au 31 décembre 2008.

En 2008, la Banque a approuvé un prêt sans garantie souveraine à un pays membre emprunteur, dont \$288 millions ont été décaissés ; plus tard dans la même année, la cour constitutionnelle du pays en question a statué que les décrets gouvernementaux portant approbation du financement de la Banque étaient anticonstitutionnels. En 2009, le Congrès de ce pays membre a approuvé une loi subsidiaire qui, entre autres, autorisait le gouvernement à assumer ce prêt et à le rembourser intégralement par anticipation. Aux termes de cette loi subsidiaire, le 15 décembre 2009, le gouvernement en question a remboursé ce prêt intégralement et par anticipation.

Les provisions totales pour pertes sur prêts et garanties s'élevaient à \$148 millions au 31 décembre 2009, contre \$169 millions en 2008. Cette diminution est due en grande partie à la diminution du volume des opérations sans garantie souveraine et des prêts déclarés compromis. L'encours des prêts de la Banque sans garantie souveraine classés comme compromis au 31 décembre 2009 était de \$110 millions, contre \$288 millions au 31 décembre 2008. Tous les prêts compromis sont assortis de provisions spécifiques pour pertes sur prêt qui s'élèvent à \$29 millions.

**Conversion de Prêts à taux variable au titre du Mécanisme de prêt en devise unique et du Système de pool de devises en prêts à taux fixé sur la base du LIBOR :**

Conformément à la volonté de la Banque de continuer à se doter de produits souples fondés sur le marché, propres à permettre aux emprunteurs de mieux gérer leur dette envers elle, en janvier 2009, le Conseil d'administration a approuvé : (i) une offre aux emprunteurs de convertir à des dates précises, en 2009 et 2010, l'encours et les soldes non décaissés de leurs prêts à taux variable au titre du Mécanisme de prêt en devise unique et du Système de pool de devises en prêts en US\$ à taux fixé sur la base du LIBOR ou à taux fixé sur la base du coût ou sur toute combinaison de ces deux taux ; et (ii) la cessation de l'octroi de prêts en devise unique à taux variable à compter du 30 juin 2009. Il avait été mis fin en 2003 à l'octroi de prêts au titre du Système de pool de devises. Par suite de la première tranche, un encours de \$26,3 milliards de prêts a été converti aux taux du marché avec effet au 1<sup>er</sup> août 2009. En outre, la Banque a effectué des swaps de taux d'intérêt et de monnaies pour un montant total théorique d'environ \$9,7 milliards par appel d'offres auprès de plusieurs contreparties, ce qui lui a permis de diversifier ses risques liés aux swaps.

**Opérations d'emprunt :** Pour financer l'accroissement de la demande de ses prêts, en 2009, la Banque a émis des titres d'emprunt à moyen et à long terme d'un montant nominal total équivalant à \$17,9 milliards (contre \$11,1 milliards en 2008) qui ont dégagé un produit net équivalant à \$16,2 milliards (contre \$10,7 milliards en 2008) et avaient une échéance moyenne de

4,6 ans (contre 4,8 ans en 2008). Ces titres d'emprunt ont été émis selon une stratégie consistant à combiner un grand nombre d'obligations planétaires types à des transactions plus modestes visant certains segments particuliers de la demande.

**Résultats financiers :** En 2009, le revenu d'exploitation a été de \$1 294 millions contre une perte d'exploitation de \$972 millions en 2008. Cet accroissement du revenu de \$2 266 millions est dû en grande partie à un revenu net des intérêts plus élevé de \$2 250 millions résultant principalement d'un accroissement du revenu net des placements d'environ \$2 142 millions par rapport à 2008, et d'un crédit pour pertes sur prêts et garanties de \$21 millions, contre une provision de \$93 millions en 2008, qui ont été réduits en partie par un volume de dépenses autres que les intérêts de \$112 millions. En 2009, la Banque a réalisé des pertes de \$32 millions (par rapport au prix d'achat) contre \$71 millions en 2008. Hormis un montant minimum de pertes sur principal enregistré dans le courant de l'année et un effet de commerce adossé à un actif d'une valeur vénale de \$14 millions en défaut de paiement depuis 2007, le portefeuille de placements reste productif.

Les charges sur prêts sont fixées périodiquement par le Conseil d'administration dans le cadre de son examen des charges sur les prêts de la Banque, conformément aux dispositions applicables de la politique de la Banque relative à la méthodologie de détermination du taux prêteur applicable aux prêts financés sur le Capital ordinaire. Au cours du premier semestre de 2009, le Conseil d'administration a maintenu le même niveau de charges sur les prêts qu'au second semestre de 2008, soit une marge de prêt de 0,3 %, une commission de crédit de 0,25 % et pas de frais de supervision et d'inspection. La marge de prêt a été relevée à 0,95 % pour le second semestre de 2009 et le premier trimestre de 2010.

Alors que les variations des taux d'intérêt entraînent, à long terme, des variations correspondantes du revenu d'exploitation, l'effet observé sur une seule année est relativement faible car les fonds propres sont composés principalement d'actifs à taux fixe, et pour les actifs financés par endettement, le taux d'intérêt est le plus souvent répercuté sur les emprunteurs ou couvert par l'emploi d'instruments dérivés.

Avec le choix de l'option de la valeur vénale pour un nombre substantiel des emprunts, les variations de la valeur vénale des instruments dérivés non échangeables sont sensiblement compensées par les variations de la valeur vénale des emprunts correspondants. Toutefois, la volatilité des revenus reste liée aux variations des marges sur swaps et des marges de crédit de la Banque, qui influent respectivement sur la valeur des swaps et des emprunts, et aux variations de la valeur vénale des swaps de prêts, qui ne sont pas compensées par les variations correspondantes de la valeur vénale des prêts car tous les prêts de la Banque sont comptabilisés à leur coût amorti. Les pertes nettes non réalisées sur les instruments dérivés non échangeables et les emprunts mesurés à leur valeur vénale ont été de \$500 millions, contre des gains nets non réalisés de \$950 millions en 2008. Le resserrement des marges de crédit de la Banque sur le portefeuille d'emprunts, par rapport aux niveaux de la fin de 2008, s'est traduit par des pertes d'environ \$460 millions en

2009, contre des gains de \$939 millions en 2008. En outre, les variations des marges se sont traduites par une perte d'environ \$210 millions, qui a été compensée en partie par des gains non réalisés sur swaps de prêts de \$216 millions. (Voir Note P des états financiers pour une analyse plus approfondie des variations de la valeur vénale des portefeuilles de titres non échangeables).

**Adéquation du capital :** La Banque gère sa situation financière en suivant certains ratios financiers, en particulier le TELR. Au 31 décembre 2009, le TELR était de 34,2 % contre 35,3 % au 31 décembre 2008, la baisse étant due principalement à un accroissement de l'encours des prêts et à un volume de garanties nettes de \$6,8 milliards, compensés en partie par un accroissement des fonds propres utilisés dans le TELR de \$1,8 milliard. Cet accroissement des fonds propres, reflète principalement un Revenu d'exploitation de \$1 294 millions et l'effet d'un accroissement de l'état de provisionnement des régimes de prestations de retraite de \$506 millions.

La Banque a accepté une offre du Canada d'accroître temporairement sa fraction exigible du capital de \$4 milliards. En août 2009, le Canada a souscrit 334 887 actions du capital exigible, sans acquérir de voix supplémentaires, ce qui porte ainsi sa souscription totale au capital ordinaire de la Banque à

669 774 actions. De ce fait, le Capital ordinaire autorisé de la Banque a été augmenté d'un montant de \$4 039,9 millions et porté à \$104 980,0 millions représentés par 8 702 335 actions autorisées et souscrites. Le capital libéré de la Banque est resté inchangé. En outre, les conditions et modalités de la souscription du Canada stipulent que cette souscription est temporaire et que le Canada est tenu de transférer 25 % de ces actions à la Banque à chacune des dates distantes de cinq, six, sept et huit ans de la date de leur souscription.

**Prestations de retraite :** Au 31 décembre 2009, le Bilan indique un actif de prestations de retraite de \$105 millions contre un passif de \$410 millions au 31 décembre 2008. L'augmentation de l'état de provisionnement des Plans de \$515 millions reflète une augmentation des actifs des Plans de \$558 millions, résultant essentiellement d'un recouvrement des pertes par référence au marché. Au 31 décembre 2009, les actifs des Plans de pensions et autres prestations de retraite représentaient respectivement 107 % et 94 % des obligations de versement de prestations contre 91 % et 82 % respectivement à la fin de l'exercice précédent (Pour plus de renseignements, se reporter à la Note Q des états financiers).

Les informations ci-dessus sont à considérer en regard des informations détaillées figurant ailleurs dans la présente Discussion et Analyse de la Direction et dans les états financiers du Capital ordinaire inclus dans le présent Rapport. En outre, cette Discussion et Analyse de la Direction contient des déclarations prévisionnelles, qui sont précédées des mots « estime », « prévoit », « a l'intention de » ou d'autres mots ou expressions ayant le même sens. Ces projections se fondent sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations et sont fondées sur les attentes actuelles, qui sont elles-mêmes exposées à des risques et incertitudes indépendantes de la volonté de la Banque. Autrement dit, les résultats futurs pourraient s'écarter sensiblement de ceux actuellement prévus. La Banque n'est pas tenue d'actualiser ces prévisions.

**Encadré 1 : Quelques données financières**

Les données ci-dessous sont fondées sur les informations détaillées figurant dans la présente Discussion et Analyse de la Direction et les États financiers du Capital ordinaire inclus dans le présent Rapport.

(Montants exprimés en dollars des États-Unis)

|                                                                                                                                                                  | Années terminées au 31 décembre |          |          |          |          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|----------|----------|----------|----------|
|                                                                                                                                                                  | 2009                            | 2008     | 2007     | 2006     | 2005     |
| <b>Principaux éléments opérationnels</b>                                                                                                                         |                                 |          |          |          |          |
| Prêts et garanties approuvés <sup>(1)</sup> . . . . .                                                                                                            | \$15 278                        | \$11 085 | \$ 8 577 | \$ 5 632 | \$ 6 448 |
| Décassements bruts de prêts . . . . .                                                                                                                            | 11 424                          | 7 149    | 6 725    | 6 088    | 4 899    |
| Décassements nets de prêts <sup>(2)</sup> . . . . .                                                                                                              | 6 882                           | 2 409    | 1 460    | (2 527)  | (325)    |
| <b>Données du Bilan</b>                                                                                                                                          |                                 |          |          |          |          |
| Espèces et titres de placement nets <sup>(3)</sup> , après swaps . . . . .                                                                                       | \$20 204                        | \$16 371 | \$16 301 | \$16 051 | \$13 717 |
| Encours des prêts . . . . .                                                                                                                                      | 58 049                          | 51 173   | 47 954   | 45 932   | 48 135   |
| Fraction non décaissée des prêts approuvés . . . . .                                                                                                             | 21 555                          | 19 820   | 16 428   | 16 080   | 17 000   |
| Total des actifs . . . . .                                                                                                                                       | 84 006                          | 72 510   | 69 907   | 66 475   | 65 382   |
| Encours des emprunts, après swaps . . . . .                                                                                                                      | 57 697                          | 47 779   | 45 036   | 43 550   | 43 988   |
| Fonds propres                                                                                                                                                    |                                 |          |          |          |          |
| Capital exigible <sup>(4)</sup> . . . . .                                                                                                                        | 100 641                         | 96 599   | 96 613   | 96 613   | 96 613   |
| (dont souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux) . . . . .                                                          | 52 329                          | 48 287   | 48 302   | 48 302   | 48 302   |
| Capital libéré . . . . .                                                                                                                                         | 4 339                           | 4 339    | 4 340    | 4 340    | 4 340    |
| Bénéfices non distribués <sup>(5)</sup> . . . . .                                                                                                                | 16 335                          | 15 105   | 16 013   | 15 468   | 14 387   |
| Total des fonds propres . . . . .                                                                                                                                | 20 674                          | 19 444   | 20 353   | 19 808   | 18 727   |
| <b>Données du Compte de résultat</b>                                                                                                                             |                                 |          |          |          |          |
| Revenu des prêts après swaps . . . . .                                                                                                                           | \$ 2 002                        | \$ 2 355 | \$ 2 436 | \$ 2 466 | \$ 2 413 |
| Revenu des placements (Pertes sur les placements) . . . . .                                                                                                      | 831                             | (973)    | 487      | 619      | 403      |
| Frais liés aux emprunts, après swaps . . . . .                                                                                                                   | 951                             | 1 764    | 2 135    | 2 070    | 1 733    |
| Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties . . . . .                                                                                                  | (21)                            | 93       | (13)     | (48)     | (14)     |
| Dépenses nettes autres qu'intérêts . . . . .                                                                                                                     | 609                             | 497      | 518      | 436      | 385      |
| Revenu d'exploitation (Perte) . . . . .                                                                                                                          | 1 294                           | (972)    | 283      | 627      | 712      |
| Gains (pertes) nets non réalisés sur les produits dérivés non échangés et les emprunts mesurés à leur valeur vénale . . . . .                                    | (500)                           | 950      | (149)    | (384)    | 50       |
| Revenus nets (Pertes nettes) . . . . .                                                                                                                           | 794                             | (22)     | 134      | 243      | 762      |
| <b>Ratios</b>                                                                                                                                                    |                                 |          |          |          |          |
| Emprunts nets <sup>(6)</sup> en pourcentage du capital exigible souscrit par les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux . . . . . | 74,1%                           | 69,3%    | 61,2%    | 57,9%    | 63,5%    |
| Ratio de couverture des intérêts <sup>(7)</sup> . . . . .                                                                                                        | 2,36                            | 0,45     | 1,13     | 1,30     | 1,41     |
| Ratio du total des fonds propres <sup>(8)</sup> aux prêts <sup>(9)</sup> (TELR) . . . . .                                                                        | 34,2%                           | 35,3%    | 40,2%    | 40,8%    | 37,3%    |
| Espèces et titres de placement en pourcentage de l'encours des emprunts, après swaps . . . . .                                                                   | 35,0%                           | 34,3%    | 36,2%    | 36,9%    | 31,2%    |
| <b>Rendements et coûts, après swaps</b>                                                                                                                          |                                 |          |          |          |          |
| Rendement :                                                                                                                                                      |                                 |          |          |          |          |
| de l'encours moyen des prêts . . . . .                                                                                                                           | 3,75%                           | 4,85%    | 5,35%    | 5,22%    | 5,04%    |
| des placements moyens de liquidités <sup>(10)</sup> . . . . .                                                                                                    | 4,29%                           | (5,27%)  | 2,93%    | 4,39%    | 3,29%    |
| des avoirs productifs moyens . . . . .                                                                                                                           |                                 |          |          |          |          |
| Coût moyen :                                                                                                                                                     |                                 |          |          |          |          |
| de l'encours des emprunts durant l'année . . . . .                                                                                                               |                                 |          |          |          |          |
| du total des fonds disponibles . . . . .                                                                                                                         | 3,89%                           | 2,14%    | 4,69%    | 5,02%    | 4,68%    |
| <b>Échéance (en années)</b>                                                                                                                                      |                                 |          |          |          |          |
| Titres de placement et prêts . . . . .                                                                                                                           | 1,78%                           | 3,84%    | 4,92%    | 4,78%    | 4,07%    |
| Emprunts . . . . .                                                                                                                                               | 1,32%                           | 2,66%    | 3,36%    | 3,40%    | 2,92%    |

(1) En 2009, comprend \$800 millions d'approbations de prêts annulées durant l'année.

(2) Y compris les décaissements bruts de prêts moins les remboursements du principal.

(3) Net des montants à payer ou à recevoir pour les achats ou ventes de titres de placement.

(4) En 2009, comprend une souscription au capital de \$4 039,9 millions du Canada, pour 334 887 actions de capital ne donnant pas droit de vote, à racheter entre 2014 et 2017.

(5) Y compris d'autres éléments accumulés du résultat global.

(6) Emprunts (après swaps) et garanties brutes, moins avoirs liquides conditionnels (après swaps) et avoirs de la réserve spéciale.

(7) Le ratio de couverture des intérêts se calcule en utilisant le Revenu (la perte) d'exploitation.

(8) Capital libéré, Bénéfices non distribués et provisions pour pertes sur prêts et garanties, moins liquidités en monnaie nationale des pays emprunteurs, net des montants à recevoir des membres (mais non payables aux membres), des actifs (mais pas des passifs) correspondant aux prestations de retraite et des effets cumulés des gains (pertes) non réalisés(ées) sur les instruments dérivés non échangeables et les emprunts mesurés à leur valeur vénale.

(9) Comprend l'encours des prêts et les garanties nettes.

(10) Rendements liés géométriquement et pondérés dans le temps.

## OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT

### Généralités

La Banque offre des prêts et des garanties aux gouvernements, ainsi qu'à des entités gouvernementales, des entreprises et des organismes de développement de ses pays membres emprunteurs pour les aider à pourvoir à leurs besoins de développement. Elle peut également consentir des prêts et garanties directement à des entités du secteur privé exécutant des projets sur le territoire de pays membres emprunteurs ou à des entités semi-souveraines sans garantie souveraine et dans tous les secteurs, à condition que ces entités répondent à ses critères de prêt. La Banque fournit aussi des contributions financières à ses pays membres emprunteurs au titre d'une aide au redressement non-remboursable et conditionnelle conforme à sa stratégie d'ensemble à l'égard de la région.

### Objectifs de développement

Les deux principaux objectifs de la Banque sont de promouvoir une croissance durable, en même temps que le recul de la pauvreté et l'équité sociale. Pour atteindre ces objectifs, la Banque concentre son action sur quatre domaines prioritaires :

- Favoriser la compétitivité par un appui à des politiques et des programmes qui permettent d'accroître le potentiel de développement du pays dans une économie mondiale ouverte.
- Moderniser l'État en renforçant l'efficacité et la transparence des institutions publiques.
- Investir dans des programmes sociaux qui permettent d'accroître les possibilités offertes aux pauvres.
- Promouvoir l'intégration économique régionale en forgeant des liens entre les pays afin de créer des marchés plus vastes pour leurs biens et services.

### Le cycle des prêts

Le processus d'identification et d'évaluation d'un projet et d'approbation et de décaissement d'un prêt s'étend souvent sur plusieurs années, selon la nature, l'objectif et le but du projet en question. Toutefois, souvent, la Banque abrège le cycle de préparation et d'approbation pour répondre à des situations d'urgence, telles que les catastrophes naturelles et les crises économiques. En général, l'évaluation des projets est faite par le personnel opérationnel de la Banque (économistes, ingénieurs, analystes financiers et autres spécialistes « secteur » ou « pays »). À certaines exceptions près, les Administrateurs de la Banque doivent approuver chaque prêt.

Les décaissements des prêts sont subordonnés à l'obligation de remplir les conditions fixées dans l'accord de prêt. Pendant l'exécution des opérations appuyées par la Banque, des agents expérimentés de la Banque suivent les progrès et le respect des politiques de la Banque et aident à résoudre les problèmes qui peuvent se poser. Une unité indépendante de la Banque, le Bureau de l'évaluation et de la supervision, conformément à un plan annuel de travail approuvé par le Conseil d'administration, évalue certaines opérations afin de déterminer dans quelle

mesure elles ont atteint leurs principaux objectifs, et rend directement compte de ces évaluations aux Administrateurs.

Les opérations de prêt de la Banque obéissent à certains principes qui, conjointement, visent à assurer que les prêts consentis à des pays membres sont destinés à des fins financièrement et économiquement saines auxquelles ces pays ont attribué un rang hautement prioritaire, et que les fonds prêtés sont utilisés comme prévu. Ces principes sont décrits de façon détaillée dans l'**Encadré 2** ci-dessous.

### Prêts

Les prêts à garantie souveraine de la Banque entrent généralement dans l'une des deux catégories suivantes : les prêts d'investissement dans des projets donnés, y compris les prêts à des intermédiaires aux fins de rétrocession, ou les prêts à l'appui de réformes. Les prêts d'investissement sont généralement utilisés pour financer des biens, des travaux et des services à l'appui de projets de développement économique et social dans une grande variété de secteurs. Les prêts à l'appui de réformes sont généralement destinés à appuyer des réformes sociales, structurelles et institutionnelles afin d'améliorer certains secteurs donnés de l'économie de l'emprunteur et de promouvoir une croissance durable. Ces prêts vont aux secteurs économiques suivants : énergie, industrie et mines, agriculture et pêche, transports et communications, financement du commerce, éducation, science et technologie, eau, assainissement et santé, tourisme, urbanisme, planification et réforme, modernisation de l'État et environnement, ainsi qu'à la préparation des projets. La Banque a également institué des programmes de prêts pour secours d'urgence afin d'aider les pays à faire face à des crises financières ou économiques.

En novembre 2008, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé la création du Programme de liquidité, pour l'octroi de prêts qui devront être approuvés d'ici au 31 décembre 2009 dans la catégorie des prêts de la Banque pour secours d'urgence, à hauteur de \$6 milliards, afin d'aider les pays membres emprunteurs à faire face aux effets de la crise financière internationale actuelle sur le progrès économique et social de la région en protégeant le flux de crédit vers l'économie à travers les institutions financières.

En août 2009, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé une réduction du montant global renouvelable des prêts pour secours d'urgence de \$6 milliards à \$3 milliards.

Par ailleurs, la Banque prête directement à des entités jugées aptes à bénéficier de son aide sans garantie souveraine pour le financement d'investissements dans des transactions dans tous les secteurs, sous réserve d'une liste d'exceptions. Ces prêts et garanties sont consentis sur la base des prix du marché ; ils sont assujettis à certains critères d'admissibilité et leur encours global ne peut dépasser 10 % de l'encours des prêts et garanties de la Banque, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence et des prêts accordés au titre du Programme de liquidité. Ces prêts et garanties sans garantie souveraine sont aussi soumis à certaines limites prudentielles, y compris un plafond de financement de \$200 millions ou de 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les

## Encadré 2 : Principes régissant les opérations de prêt

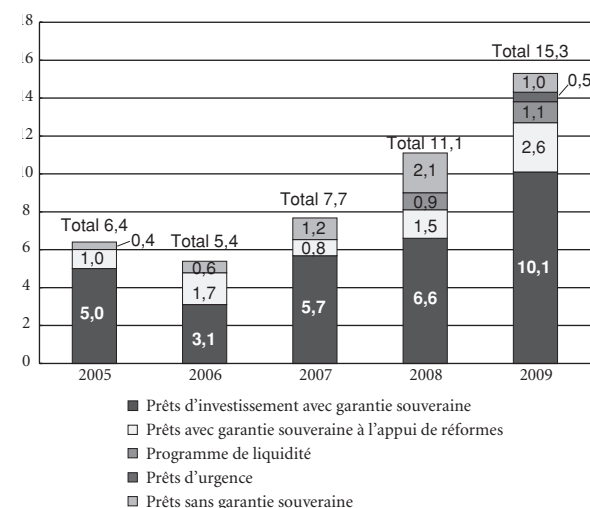
- (i) La Banque accorde des prêts assortis de garanties souveraines et des garanties essentiellement au secteur public : gouvernements, entités, entreprises publiques et organismes de développement de ses pays membres emprunteurs. Par ailleurs, elle accorde des prêts et des garanties à des entités du secteur privé sélectionnées.
- (ii) Les demandeurs de prêt doivent soumettre une proposition détaillée à la Banque, spécifiant les justifications techniques, économiques et financières du projet et comprenant une évaluation des risques ou de l'impact qu'il peut comporter pour l'environnement et des mesures proposées pour les atténuer, ainsi, éventuellement, que de son impact sur les femmes et les groupes autochtones.
- (iii) La Banque ne renégocie ni prend part à des accords de rééchelonnement de la dette à l'égard de ses prêts avec garantie souveraine.
- (iv) Les accords de prêt comprennent le plus souvent une clause de nantissement négative qui interdit généralement à l'emprunteur de créer des charges sur ses actifs ou recettes liés à une dette en devises, à moins que la Banque ne soit couverte à égalité et proportionnellement. Le Conseil d'administration a consenti dans le passé des dérogations limitées à ce principe.
- (v) Lorsqu'elle accorde des prêts, la Banque évalue la capacité de l'emprunteur d'honorer les obligations financières prévues par l'accord de prêt ou autorisées par la conjoncture macroéconomique existante et l'endettement du pays, ainsi que les questions de politique et d'institution pouvant avoir des effets sur le prêt.
- (vi) La Banque tient compte de l'aptitude de l'emprunteur à obtenir un financement de source privée à des conditions et modalités raisonnables. Elle fait fonction de catalyseur pour promouvoir l'investissement privé, pas pour lui faire concurrence.
- (vii) L'utilisation du montant du prêt est supervisée. À travers les Bureaux extérieurs de la Banque dans chacun de ses 26 pays membres emprunteurs, les agents de la Banque suivent et supervisent les progrès réalisés vis-à-vis des objectifs de développement de chaque opération, et des dispositions fiduciaires sont en place pour assurer la bonne utilisation des ressources de la Banque pour la réalisation des objectifs de l'opération.

projets d'expansion et les garanties de risque de crédit, sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25 % (40 % pour certains pays) de la capitalisation totale de la dette et des fonds propres de la société, et 25 % du coût total du projet (pour certains pays, de 40 %) pour les nouveaux projets. La Banque peut aussi accorder des garanties contre le risque politique à hauteur de \$200 millions ou de 50 % du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le Conseil d'administration peut approuver l'octroi de prêts et de garanties de crédit ou de garanties contre le risque politique à hauteur de \$400 millions. En outre, son engagement maximum envers un emprunteur donné du secteur privé pour des opérations sans garantie souveraine ne peut dépasser 2,5 % des fonds propres de la Banque au moment de l'approbation.

La **Figure 1** illustre la ventilation des approbations des cinq dernières années par type de prêt. Durant cette période, le volume annuel des prêts d'investissement à garantie souveraine a fluctué entre \$3,1 milliards et \$10,1 milliards ; celui des prêts à l'appui de réformes, entre \$0,8 milliard et 2,6 milliards ; et celui des prêts sans garantie souveraine, entre \$0,4 milliard et \$2,1 milliards. Les approbations au titre du Programme de liquidité se sont élevées respectivement à \$0,9 milliard<sup>2</sup> en 2008 et à 1,1 milliard<sup>4</sup> en 2008 et 2009. En outre, la Banque a approuvé un prêt pour secours d'urgence de \$500 millions en 2009.

**Figure 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR TYPE**  
Pour les années qui se sont achevées les 31 décembre 2005 à 2009

(Exprimées en milliards de dollars des États-Unis)



Soucieuse de poursuivre l'application du nouveau cadre de prêt de 2005–2008, en 2009, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé des plafonds de prêts de \$33,4 milliards pour les quatre années 2009 à 2012, y compris \$9,8 milliards et \$7,6 milliards respectivement d'approbations et de décaissements de prêts à l'appui de réformes.

En 2009, les approbations de prêts ont atteint le total de \$15,3 milliards<sup>4</sup> (contre \$11,1 milliards en 2008). Un état

<sup>4</sup>Y compris \$800 millions d'approbations de prêts annulées au cours de l'année.

récapitulatif des approbations de prêt par pays en 2009 et 2008 est présenté au **Tableau 1**. L'accroissement substantiel du volume des approbations de prêts est dû en grande partie à l'accroissement de la demande de prêts de la Banque du fait de la crise financière actuelle. Par type de prêt, les approbations de prêts d'investissement, de prêts à l'appui de réformes, de prêts pour secours d'urgence et de prêts au titre du Programme de liquidité ont atteint respectivement \$3,5 milliards, \$1,1 milliard, \$0,5 milliard et \$0,2 milliard, et les approbations de prêts sans garantie souveraine ont diminué de \$1,1 milliard.

**Tableau 1 : APPROBATIONS DE PRÊT PAR PAYS<sup>(1)</sup>**  
**Pour les années qui se sont achevées les 31 décembre 2009**  
**et 2008**

(Exprimées en milliards de dollars des États-Unis)

| PAYS                        | 2009            | 2008            |
|-----------------------------|-----------------|-----------------|
| Argentine.....              | \$ 1 601        | \$ 1 186        |
| Bahamas.....                | —               | 100             |
| Barbade.....                | 80              | 41              |
| Belize.....                 | 28              | 24              |
| Bolivie.....                | 134             | 56              |
| Brésil.....                 | 2 959           | 3 303           |
| Chili.....                  | 57              | 581             |
| Colombie.....               | 1 347           | 1 074           |
| Costa Rica.....             | 45              | 860             |
| El Salvador.....            | 327             | 544             |
| Équateur.....               | 505             | 50              |
| Guatemala.....              | 645             | 279             |
| Guyana.....                 | 17              | 16              |
| Honduras.....               | 50              | 79              |
| Jamaïque.....               | 401             | 205             |
| Mexique.....                | 3 127           | 1 095           |
| Nicaragua.....              | 92              | 40              |
| Panama.....                 | 705             | 600             |
| Paraguay.....               | 224             | 82              |
| Pérou.....                  | 447             | 215             |
| République dominicaine..... | 992             | 40              |
| Surinam.....                | 15              | 72              |
| Trinité-et-Tobago.....      | 49              | 25              |
| Uruguay.....                | 326             | 383             |
| Venezuela.....              | 1 000           | —               |
| Région.....                 | 95              | 125             |
| Total.....                  | <u>\$15 268</u> | <u>\$11 075</u> |

<sup>(1)</sup>Y compris les prêts sans garantie souveraine.

Au 31 décembre 2009, le volume total de l'encours des prêts était de \$58,0 milliards, soit de \$6,8 milliards supérieur aux \$51,2 milliards au 31 décembre 2008. Cet accroissement est dû principalement à un volume de décaissements de prêts (\$11,4 milliards) supérieur à celui des recouvrements (\$4,5 milliards, dont \$0,5 milliard de remboursements anticipés). Les soldes non décaissés au 31 décembre 2009 représentaient un total de \$21,6 milliards, soit un accroissement de \$1,7 milliard par rapport au 31 décembre 2008. Ce changement est dû principalement au fait que le volume des approbations de prêts a été supérieur à celui des décaissements et annulations.

En 2009, le portefeuille de prêts sans garantie souveraine a augmenté de \$0,5 milliard, atteignant un niveau de \$2,9 milliards contre \$2,4 milliards au 31 décembre 2008. Par ailleurs, les engagements au titre des prêts sans garantie souveraine ont diminué de \$36 millions, tombant à \$834 millions comparé aux \$870 millions de l'année précédente. Au 31 décembre 2009,

6,4 % de l'encours des prêts et garanties, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence et des prêts au titre du Programme de liquidité, étaient sans garantie souveraine, contre 6,3 % au 31 décembre 2008.

Aux termes de l'Accord, le montant total de l'encours des prêts et garanties ne peut dépasser à aucun moment le montant total du capital souscrit plus les réserves et excédents, à l'exclusion du revenu affecté à certaines réserves, y compris une réserve spéciale pour couvrir les obligations liées aux emprunts et aux garanties. Au 31 décembre 2009, le montant total de l'encours des prêts et des engagements bruts de garantie en pourcentage de la limite statutaire de prêts de \$118,2 milliards, après exclusion des effets cumulés des gains (pertes) nets non réalisés sur produits dérivés non négociables et des emprunts mesurés à leur valeur vénale était de 49,9 %.

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 est présenté à l'Annexe I-3 aux états financiers.

### Conditions financières des prêts

**Conditions financières offertes actuellement :** La Banque offre actuellement des produits fondés sur le marché qui offrent aux emprunteurs la possibilité de choisir des conditions qui soient compatibles avec leur stratégie de gestion de leur dette. Le **Tableau 2** présente les conditions financières actuellement offertes pour les prêts à garantie souveraine. Au 31 décembre 2009, la Banque offre deux types essentiels de prêt, chacun libellé dans la devise ou les devises choisie(s) par l'emprunteur, au titre des programmes suivants : prêts au titre du Mécanisme de prêt en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR et prêts au titre du Mécanisme de financement en devise locale. La Banque offre également des prêts pour secours d'urgence ainsi que des prêts au titre du Programme de liquidité avec garantie souveraine.

Les prêts en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR sont assortis d'un taux d'intérêt qui est ajusté trimestriellement sur la base du LIBOR à trois mois appliqué à la devise en question, plus une marge fixée sur la base d'un pool reflétant le coût de financement pour la Banque, ainsi que la marge de prêt de la Banque. La Banque offre à ses emprunteurs la possibilité de convertir les soldes de leurs prêts en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR en prêts à taux fixe fondé sur le coût.

Au titre du Mécanisme de financement en devise locale, les emprunteurs des secteurs public et privé peuvent recevoir un financement en devise locale selon trois modalités différentes : i) financement direct en devise locale ou conversion des décaissements futurs et/ou de l'encours de leurs prêts ; ii) swaps directs en devise locale de leur dette actuelle envers la Banque ; et iii) décaissement en devise locale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est fonction de la disponibilité de la devise locale en question et des instruments appropriés d'atténuation du risque sur les marchés financiers. Les soldes en cours des prêts accordés au titre du Mécanisme de financement en devise locale peuvent être assortis d'un taux d'intérêt fixe fondé sur le coût, variable ou lié à l'inflation. Au 31 décembre 2009, l'encours des prêts de la Banque au titre de ce mécanisme était de \$1,5 milliard, qui ont fait l'objet de swaps en dollars des États-Unis.

Tableau 2 : CONDITIONS ACTUELLES DES PRÊTS À GARANTIE SOUVERAINE

|                                                                   | Mécanisme de prêt en devise locale                                                                                                    | Mécanisme de prêt en monnaie nationale                                                                    | Prêts pour secours d'urgence et prêts au titre du Programme de liquidité |
|-------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>Option de taux d'intérêt</b>                                   | Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR <sup>(3)</sup>                                                                                 | Prêts à taux fixe, à taux variable, à taux lié à l'inflation, sous réserve de disponibilité sur le marché | Prêts à taux fixé sur la base du LIBOR                                   |
| <b>Devises offertes</b>                                           | US Dollar, Euro, Yen japonais, franc suisse ou une combinaison de ces devises                                                         | La monnaie de n'importe quel pays membre emprunteur, sous réserve de disponibilité sur le marché          | Prêts en dollars des États-Unis                                          |
| <b>Coût de base</b>                                               | LIBOR à trois mois                                                                                                                    | Équivalent en monnaie nationale du coût de financement prévu en US dollar, ou coût réel de financement    | LIBOR à six mois                                                         |
| <b>Marge sur le coût de financement</b>                           | Marge sur le coût moyen pondéré de la dette allouée à ce produit                                                                      | Sans objet                                                                                                | Sans objet                                                               |
| <b>Marge sur prêt<sup>(1)(2)</sup></b>                            | 95                                                                                                                                    | 95                                                                                                        | 400                                                                      |
| <b>Commission de crédit<sup>(1)(2)</sup></b>                      | 25                                                                                                                                    | 25                                                                                                        | 75                                                                       |
| <b>Commission de supervision et d'inspection<sup>(1)(2)</sup></b> | 0                                                                                                                                     | 0                                                                                                         | Sans objet                                                               |
| <b>Commission initiale<sup>(1)</sup></b>                          | Sans objet                                                                                                                            | Sans objet                                                                                                | 100                                                                      |
| <b>Échéance<sup>(4)</sup></b>                                     | 15 à 25 ans                                                                                                                           | 15–25 ans, sous réserve de disponibilité sur le marché <sup>(5)</sup>                                     | Cinq ans                                                                 |
| <b>Différé d'amortissement<sup>(4)</sup></b>                      | Pour les prêts d'investissement : six mois après la période de décaissement initiale. Pour les prêts à l'appui de réformes : cinq ans |                                                                                                           | Trois ans                                                                |

<sup>(1)</sup> Les commissions sur prêt indiquées en points de base.

<sup>(2)</sup> Les commissions sur prêt à garantie souveraine autres que les prêts pour secours d'urgence et les prêts au titre du Programme de liquidité sont établies périodiquement par le Conseil d'administration. En aucun cas, la commission de crédit ne peut dépasser 0,75% ou la commission de supervision et d'inspection ne peut dépasser, au cours d'une période de six mois donnée, le montant qui résulterait de l'application d'une commission de 1% au montant du prêt divisé par le nombre de périodes de six mois prévues dans la période de décaissement initiale.

<sup>(3)</sup> Les soldes des prêts en devise unique à taux basé sur le LIBOR peuvent être convertis en prêts à taux fixe (commission de conversion de 0,05%) ou en prêts en devise locale, sous réserve de certaines conditions.

<sup>(4)</sup> Pour les prêts « parallèles » en devise unique (combinaison de prêts du Capital ordinaire et du FOS), l'échéance est de 30 ans et le différé d'amortissement, de 6 ans.

<sup>(5)</sup> L'échéance des décaissements/conversions est limitée par celles offertes sur le marché. Lorsque l'échéance du financement par la Banque en monnaie nationale est plus courte que l'échéance initiale du prêt, des décaissements/conversions partielles sont offertes aux échéances, afin que les emprunteurs puissent reconduire le solde à l'échéance du financement initial, sous réserve de disponibilité sur le marché et d'un accord sur le prix. La Banque peut également offrir de modifier le calendrier d'amortissement initial au moment du décaissement ou de la conversion, de telle manière (i) que la durée de vie moyenne pondérée du calendrier révisé ne dépasse pas celle du prêt et (ii) que l'échéance finale prévue à l'origine des montants décaissés/convertis ne dépasse pas l'échéance finale du prêt.

La Banque offre des prêts à des entités jugées admissibles sans garanties souveraines, assortis de conditions diverses. Les prêts sans garantie souveraine peuvent être libellés en dollars des États-Unis, en yen japonais, en francs suisses ou en monnaie nationale, et les emprunteurs ont le choix entre les prêts à taux d'intérêt fixe et les prêts à taux variable. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est déterminé tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois sur la base du LIBOR majoré de la marge de prêt. Les marges de prêt et commissions sont fixées au cas par cas.

**Conversion de prêts à taux variable au titre du Mécanisme de prêt en devise unique et du Système de pool de devises en prêts à taux fixé sur la base du LIBOR :** Conformément à la volonté de la Banque de continuer à se doter de produits souples fondés sur le marché, propres à permettre aux emprunteurs de mieux gérer leur dette envers elle, en janvier 2009, le Conseil d'administration a approuvé : (i) une offre aux emprunteurs de convertir à des dates précises, en 2009 et 2010, l'encours et les soldes non décaissés de leurs prêts à taux variable

au titre du Mécanisme de prêt en devise unique et du Système de pool de devises en prêts en US\$ à taux fixé sur la base du LIBOR ou à taux fixé sur la base du coût ou sur toute combinaison de ces deux taux ; et (ii) la cessation de l'octroi de prêts en devise unique à taux variable à compter du 30 juin 2009. Il avait été mis fin en 2003 à l'octroi de prêts au titre du Système de pool de devises.

Du fait de la première tranche, les conversions de \$26,3 milliards de l'encours des prêts ont été effectuées aux taux du marché avec effet au 1<sup>er</sup> août 2009, comme suit : \$1,6 milliard de prêts au titre du Système de pool de devises ont été convertis en prêts en US\$ à taux fixé sur la base du LIBOR, \$5,4 milliards de prêts au titre du Système de pool de devises ont été convertis en prêts en US\$ à taux fixé sur la base du coût. US\$1,2 milliard de prêts au titre du Mécanisme de prêt en devise unique en prêts en US\$ à taux fixé sur la base du LIBOR, et US\$18,1 milliards de prêts au titre du Mécanisme de prêt en devise unique en prêts à taux fixé sur la base du coût. Les décaissements futurs de ces prêts seront assortis du même taux fixé sur la base du coût, ce

qui exclut la marge de prêt de la Banque, par rapport au LIBOR déterminé lors de l'exécution de la conversion.

En outre, la Banque a effectué des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises pour un montant total indicatif d'environ \$9,7 milliards. Ces transactions se sont effectuées sur une base compétitive par rapport à diverses contreparties de swap, ce qui a permis à la Banque de diversifier ses engagements de swap.

**Conditions financières offertes auparavant :** Jusqu'au 30 juin 2009, la Banque offrait des prêts à taux variable au titre du Mécanisme de prêt en devise unique à des taux d'intérêt ajustés tous les six mois en fonction du coût effectif pendant les six mois précédents des devises du pool d'emprunts allouées au financement de ces prêts, majoré de la marge de prêt de la Banque. Au 31 décembre 2009, ces prêts représentaient 7 % (contre 45 % en 2008) de l'encours des prêts.

Par le passé, la Banque offrait aussi des prêts au titre d'un Système de pool de devises. Pour ces prêts, la Banque maintient une composition monétaire cible de 50 % de dollars des États-Unis, 25 % de yen japonais et 25 % de devises européennes. Les prêts approuvés avant 1989 étaient assortis d'un taux d'intérêt fixe, tandis que les prêts approuvés entre 1990 et 2003 sont à taux variable. Ce taux variable, qui est ajusté deux fois par an, représente le coût effectif pendant les six mois précédents d'un pool d'emprunts affectés au financement de ces prêts, majoré de la marge de prêt de la Banque. Au 31 décembre 2009, ces prêts représentaient 8 % (contre 26 % en 2008) de l'encours des prêts.

Jusqu'en juin 2007, la Banque offrait des prêts à taux fixe et des prêts au titre du Programme du Guichet en dollars des États-Unis à un taux fixé sur la base du LIBOR et assortis d'une garantie souveraine, à rétrocéder à des emprunteurs du secteur privé. Le **Tableau 3** présente une ventilation du portefeuille de prêts par type de prêt. Pour plus de renseignements, voir Annexe I-4 aux états financiers.

**Tableau 3 : ENCOURS DES PRÊTS PAR TYPE DE PRÊT**  
31 décembre 2009 et 31 décembre 2008  
(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

|                                                                          | 2009            |              | 2008            |              |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------|--------------|-----------------|--------------|
|                                                                          | Montant         | %            | Montant         | %            |
| Mécanisme de prêt en devise unique-à taux variable . . . .               | \$ 4 158        | 7,2          | \$23 132        | 45,2         |
| Mécanisme de prêt en devise unique-à taux fondé sur le LIBOR . . . . .   | 18 057          | 31,1         | 11 069          | 21,6         |
| Mécanisme de prêt en devise unique à taux fixe . . . . .                 | 25 629          | 44,2         | 232             | 0,5          |
| Mécanisme de prêt en devise unique en devise locale à taux fixe. . . . . | 1 470           | 2,5          | 245             | 0,5          |
| Prêts pour secours d'urgence . .                                         | 300             | 0,5          | 40              | 0,1          |
| Programme de liquidité . . . . .                                         | 116             | 0,2          | 37              | 0,1          |
| Prêts sans garantie souveraine. .                                        | 514             | 0,9          | 319             | 0,7          |
| Prêts sans garantie souveraine. .                                        | 2 369           | 4,1          | 2 114           | 4,1          |
| Système de pool de devises . . . .                                       | 4 665           | 8,0          | 13 117          | 25,6         |
| Guichet en dollars des États-Unis . . . . .                              | 549             | 0,9          | 632             | 1,2          |
| Autres . . . . .                                                         | 222             | 0,4          | 236             | 0,4          |
| Total . . . . .                                                          | <u>\$58 049</u> | <u>100,0</u> | <u>\$51 173</u> | <u>100,0</u> |

Sur les \$21,6 milliards de l'encours des prêts non décaissé au 31 décembre 2009, 74 % ont trait aux prêts en devise unique à taux fixé sur la base du LIBOR, 12 % aux prêts en devise unique à taux variable et 9 % aux prêts à taux variable sans garantie souveraine.

La Banque utilise des swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour couvrir les engagements liés à ses prêts lorsqu'elle ne peut répercuter le coût de financement de ces prêts ou lorsque la devise du prêt n'est pas la même que celle de son financement.

**Charges liées aux prêts avec garantie souveraine**  
(à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence et des prêts au titre du Programme de liquidité)

Les charges liées aux prêts sont établies périodiquement par le Conseil d'administration, dans le cadre de son examen des charges liées aux prêts de la Banque, conformément aux dispositions applicables de la politique de la Banque concernant la méthodologie d'établissement du taux applicable aux prêts financés sur le Capital ordinaire. Les charges habituelles appliquées par la Banque aux prêts à garantie souveraine, à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence et des prêts consentis au titre du Programme de liquidité comprennent une marge de prêt de 0,30 % par an de l'encours et une commission de crédit de 0,25 % par an sur la fraction non décaissée du prêt, et ne comprennent pas de commission de supervision et d'inspection. Au cours du premier semestre de 2009, le Conseil d'administration a approuvé des commissions types sur prêts au même niveau qu'au second semestre de 2008. Pour renforcer encore la capitalisation de la Banque et maintenir sa solidité financière, la marge de prêt a été relevée à 0,95 % pour le second semestre de 2009 et le premier semestre de 2010.

Le **Tableau 4** indique les charges liées aux prêts pendant la période considérée.

**Tableau 4 : CHARGES LIÉES AUX PRÊTS**

|                        | Marge de prêt % | Commission de crédit % | Commission forfaitaire de supervision et d'inspection % |
|------------------------|-----------------|------------------------|---------------------------------------------------------|
| <b>2007 :</b>          |                 |                        |                                                         |
| Premier semestre . . . | 0,15            | 0,10                   | —                                                       |
| Second semestre . . .  | 0,15            | 0,10                   | —                                                       |
| <b>2008 :</b>          |                 |                        |                                                         |
| Premier semestre . . . | 0,15            | 0,10                   | —                                                       |
| Second semestre . . .  | 0,30            | 0,25                   | —                                                       |
| <b>2009 :</b>          |                 |                        |                                                         |
| Premier semestre . . . | 0,30            | 0,25                   | —                                                       |
| Second semestre . . .  | 0,95            | 0,25                   | —                                                       |

## Garanties

La Banque peut accorder des garanties contre le risque politique et des garanties partielles de crédit soit sans contre-garantie souveraine dans la limite de 10 % établie pour les opérations sans garantie souveraine, soit avec contre-garantie souveraine du pays membre. Ces garanties sont libellées en dollars des États-Unis ou en monnaie nationale.

Dans le cadre de ses activités de prêt sans garantie souveraine, la Banque a émis des garanties contre le risque politique et des garanties partielles de crédit conçues pour favoriser les investissements du secteur privé dans l'infrastructure, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties contre le risque politique et les garanties partielles de crédit peuvent être offertes à titre autonome ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties contre le risque politique couvrent des risques précis liés à des facteurs non commerciaux (tels que la convertibilité des monnaies, la possibilité de transfert de monnaies hors du pays hôte et la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques liés au remboursement de certaines dettes ou à des transactions de financement commercial. Les conditions applicables à toutes les garanties sont fixées spécifiquement dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet ou aux conditions des émissions d'obligations ou des transactions de financement commercial. Au cas par cas, selon les risques couverts et la nature du projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire son exposition. Cette exposition se mesure sur la base des flux de trésorerie futurs garantis, nets de toute réassurance, le cas échéant, actualisés à la période en cours.

En 2009, une garantie non liée à une transaction commerciale sans contre-garantie souveraine ont été approuvées pour un montant total de \$10 millions, soit pour le même montant qu'en 2008. La Banque a un Programme de facilitation des transactions de financement commercial [Trade Finance Facilitation Program (TFFP)] qui offre des pleines garanties de crédit sans contre-garantie souveraine sur ce type de transactions. Ce programme autorise l'ouverture de lignes de crédit d'appui aux banques qui accordent ces financements à hauteur d'un encours ne dépassant à aucun moment \$1 milliard. En 2009, 105 garanties de financement commercial d'un montant global de \$187 millions ont été émises. Par comparaison, 136 garanties d'un montant global de \$203 millions avaient été émises en 2008.

Au 31 décembre 2009, des garanties d'un montant de \$988 millions (contre \$1 035 millions en 2008), dont un montant de \$97 millions au titre du Programme TFFP (contre \$141 millions en 2008) étaient en cours et sujettes à appel. Aucune garantie n'a jamais été appelée. La valeur actuelle nette des garanties non souveraines nettes de toute réassurance, qui est le montant utilisé en regard du plafond de 10 % établi pour les opérations sans garantie souveraine, était de \$834 millions au 31 décembre 2009 (contre \$870 millions en 2008).

## GESTION DES LIQUIDITÉS

La Banque investit ses liquidités dans des titres d'emprunt et des dépôts bancaires d'une excellente qualité. Ces instruments sont notamment des obligations de gouvernements, d'organismes publics, d'organisations multilatérales, d'institutions financières et de sociétés jouissant d'une excellente cote de crédit, y compris des titres adossés à des actifs. En outre, la Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, pour gérer ses portefeuilles de placements.

Les liquidités jouent un rôle clé dans la gestion des risques de financement de la Banque en répondant au risque que la Banque n'ait pas à l'avenir suffisamment de fonds pour financer ses décaissements de prêts et les obligations du service de sa dette. La gestion des liquidités a pour but d'assurer à la Banque qu'elle dispose de ressources adéquates pour faire face à ses obligations contractuelles prévues et pour garantir la non-interruption de ses opérations financières, au cas où la Banque s'arrêterait d'emprunter en raison de conditions inintéressantes offertes par le marché ou d'autres contraintes. Les principes qui régissent la gestion des liquidités de la Banque sont énoncés dans l'Encadré 3.

### Encadré 3 : Principes régissant la gestion des liquidités de la Banque

L'objectif principal de la gestion des liquidités de la Banque est de limiter son exposition aux risques de crédit, du marché et de liquidité. Dans les limites des contraintes imposées par ce principal objectif, la Banque s'efforce de maximiser les rendements de son portefeuille de placements tout en limitant la volatilité du revenu net de ses placements, qui est l'écart entre les revenus de ses placements et leurs coûts de financement.

La Banque gère ses liquidités au moyen de politiques financières, d'instruments et de directives, qui sont les règles, les procédures et les outils qui définissent la gestion de ses liquidités. La Résolution relative aux placements approuvée par le Conseil d'administration définit les limites dans lesquelles les liquidités sont investies. Les Directives en matière de placement approuvées par la Direction établissent les conditions d'application, de mise en œuvre et de suivi applicables à la gestion des liquidités. Les unes et les autres sont conçues pour faire en sorte que la Banque évalue les risques du marché et les risques de crédit et établisse des limites de placement conformes à son niveau de tolérance au risque. Pour plus d'informations sur la gestion des risques concernant la liquidité, voir « Gestion du risque financier » ci-dessous.

En vertu de sa politique de liquidité en vigueur jusqu'au 31 décembre 2009, la Banque fixe annuellement des niveaux plancher et plafond de liquidité, respectivement à 20 % et 40 % de l'encours prévu de ses prêts à la fin de l'année, et un niveau souhaité de 30 %. Pour 2009, le niveau de liquidité a été fixé dans une fourchette de \$12 milliards à \$24 milliards, avec un point milieu de \$18 milliards comme niveau désiré. Au 31 décembre 2009, les liquidités de la Banque (composées en grande partie de sa trésorerie nette et de ses placements, après swaps, moins les emprunts à court terme et les soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs) étaient de \$18,1 milliards. Durant l'année, la liquidité a été en moyenne de \$17,3 milliards, contre \$14,7 milliards en 2008.

En décembre 2009, le Conseil d'administration a approuvé une nouvelle politique de liquidité qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Cette nouvelle politique de liquidité visera un portefeuille de placements suffisant pour couvrir entre six et douze mois de remboursement de dettes et de décaissements de prêts. Cette politique permettra à la Direction de gérer la liquidité de façon plus dynamique sur la base des besoins futurs attendus de la Banque. En outre, aux fins de mesurer le niveau des liquidités, il ne sera tenu compte ni des actifs du portefeuille d'actifs détenus jusqu'à l'échéance ni de tout autre actif financé par la dette sur le programme de bons à prime.

La Banque dispose de mécanismes d'emprunt à court terme, qui consistent en un programme de bons à prime et en lignes d'emprunts non engagées auprès de diverses banques commerciales. Les bons à prime sont émis pour des montants minimums de \$100 000 et sont assortis d'échéances d'un maximum de 360 jours. Ces mécanismes de financement sont utilisés pour gérer les besoins de trésorerie à court terme.

Les placements liquides sont détenus dans trois sous-portefeuilles distincts : transactions et opérations (portefeuille de placements échangeables) et détenus jusqu'à l'échéance, dont chacun présente son propre profil de risque et ses propres critères de performance. Le portefeuille de transactions sert à couvrir les besoins de trésorerie au jour le jour. Le portefeuille d'opérations détient la majorité des placements liquides de la Banque. Le portefeuille de placements détenus jusqu'à leur échéance est constitué principalement des avoirs de la réserve spéciale.

Des placements pouvant atteindre 10 % du portefeuille peuvent être contractés auprès de sources extérieures. Au 31 décembre 2009, la Banque avait pour \$566 millions de placements gérés de sources extérieures (contre \$554 millions en 2008).

La rentabilité des portefeuilles de liquidités pour 2009 et 2008 est présentée au **Tableau 5**. Les rendements positifs du portefeuille de placements enregistrés en 2009, comparés aux rendements négatifs de 2008, sont dus principalement à une amélioration des marchés financiers qui s'est traduite par des gains sur les placements par référence au marché comparés aux pertes par référence au marché enregistrées en 2008, comme il est indiqué ci-dessous. Les rendements des placements liquides détenus jusqu'à l'échéance ont diminué au cours de l'année, par suite des taux d'intérêts plus faibles.

**Tableau 5 : PORTEFEUILLES DE PLACEMENTS LIQUIDES<sup>(1)</sup>**

**31 décembre 2009 et 31 décembre 2008**

*(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)*

| Portefeuille                   | Solde<br>final  | Rentabilité<br>financière | Solde<br>final  | Rentabilité<br>financière |
|--------------------------------|-----------------|---------------------------|-----------------|---------------------------|
|                                |                 | (%) <sup>(2)(3)</sup>     |                 | (%) <sup>(2)(3)</sup>     |
| Transactions . . . . .         | \$ 5 066        | 0,40                      | \$ 3 419        | 2,23                      |
| Opérations . . . . .           | 11 140          | 6,08                      | 9 083           | (10,34)                   |
| <b>Détenus jusqu'à</b>         |                 |                           |                 |                           |
| l'échéance . . . . .           | 3 756           | 2,75                      | 3 568           | 3,47                      |
| <b>Ensemble des</b>            |                 |                           |                 |                           |
| <b>portefeuilles . . . . .</b> | <b>\$19 962</b> | <b>4,29</b>               | <b>\$16 070</b> | <b>(5,27)</b>             |

<sup>(1)</sup> Après swaps et net des montants à payer et à recevoir pour les titres de placement achetés ou vendus.

<sup>(2)</sup> Rentabilité combinée pour toutes les devises de chaque portefeuille.

<sup>(3)</sup> Rentabilités pondérées dans le temps liées géométriquement.

### Résultats et Engagements du Portefeuille de liquidités

En 2009, de nombreux indices du marché et indicateurs économiques ont commencé à donner des signes de ralentissement de leur détérioration et, dans certains cas, d'amélioration. Toutefois, du fait de la faiblesse persistante des facteurs économiques mondiaux fondamentaux et du ralentissement de l'activité des institutions financières, les prix fixés par le marché pour les titres structurés sont restés déprimés.

La faible liquidité et la forte volatilité observées sur les marchés ont continué de nuire à l'aptitude de la Banque à atténuer le risque de crédit en vendant ou en couvrant ses engagements. Les évaluations ont continué de souffrir de l'influence des facteurs liés au marché, tels que les actions des agences de notation et les prix auxquels se font les transactions. La Banque continue autant que possible de maximiser le recours à ces facteurs dans l'évaluation de ses placements, y compris à des services de tarification externe, aux prix fixés par des opérateurs indépendants et aux courbes de rendement observées sur les marchés.

La Banque continue de suivre de près la qualité des actifs de son portefeuille de placements, analysant et évaluant la valeur fondamentale de ses titres, en accordant une attention particulière à ses titres adossés à des actifs ou à des hypothèques. Par ailleurs, la Banque a pris des mesures importantes pour améliorer son cadre de gestion des risques, notamment en révisant ses directives en matière de placements, afin d'éviter une concentration des risques du type de celle qui a abouti à des pertes par référence au marché sur certaines catégories d'actifs qui ont été particulièrement touchés par la crise financière.

En 2009, la Banque a comptabilisé \$528 millions de gains par référence au marché sur son portefeuille de placements à négociier (contre \$1 605 millions de pertes en 2008), dont \$146 millions (contre \$9 millions de pertes en 2008) dus principalement à la récupération sur les pertes comptabilisées du fait du remboursement au pair de \$753 millions (contre \$753 millions en 2008) de titres auparavant dépréciés. Ces gains sur placements étaient liés en grande partie à la fraction de \$3,9 milliards de titres adossés à des actifs et de titres adossés à des hypothèques de son portefeuille. Bien que la liquidité de cette fraction de son portefeuille reste limitée et que les évaluations restent fortement actualisées, au 31 décembre 2009,

56,1 % restent notées AAA, 85,4 % restent de qualité bancaire (contre 85,4 % et 97,5 % respectivement en 2008) et hormis un montant minimum de pertes de principal en 2009 et un effet de commerce adossé à un actif d'une valeur vénale de \$14 millions en défaut depuis 2007, le portefeuille reste productif.

Bien que certaines notations aient baissé, il importe de noter que les variations apportées par les agences de notation accusent un retard par rapport aux mouvements du marché et aux événements. Après la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008, les marchés financiers et l'économie réelle ont accusé le coup, ce qui s'est traduit par le déclassement d'un volume important de titres détenus dans les portefeuilles de placements, en particulier pendant le premier semestre de 2009. Ces tendances se sont poursuivies, quoique à un rythme plus lent, même après que les cours du marché eurent commencé à se redresser dans la seconde moitié de l'année. En outre, le pourcentage plus faible d'actifs notés AAA à la fin de 2009 (par rapport à la fin de 2008) porte sur ce qui reste après remboursements sur ces titres. En 2009, la Banque a accusé des pertes de \$32 millions par rapport au prix d'achat, contre \$71 millions en 2008.

Au 31 décembre 2009, le portefeuille de placements s'élevait à \$20,0 milliards contre \$16,2 milliards au 31 décembre 2008. La qualité de l'ensemble du portefeuille reste élevée : 75,3 % des engagements de crédit sont notés AAA et AA, 13,3 % ont la plus haute notation d'engagements à court terme (A1+), 7,2 % sont notés A et 4,2 % sont notés en dessous de A/A1+. Le **Tableau 6** présente la composition du portefeuille de titres de placement à négocier au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 par catégorie d'actifs, ainsi que les gains et pertes non

réalisés figurant dans le Revenu (les Pertes) sur titres de placement détenus à la fin de chacune de ces deux années.

### Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses opérations, la Banque assume diverses obligations contractuelles qui nécessitent pour l'avenir des paiements en espèces. Les principales de ces obligations contractuelles ont trait au remboursement des emprunts. La structure des échéances des emprunts à moyen et long terme en cours au 31 décembre 2009 est présentée à l'Annexe I-5 aux états financiers. De plus, la Banque a un certain nombre d'autres obligations à régler en espèces, qui figurent dans ses états financiers, y compris les prêts non décaissés, les emprunts à court terme, les montants à payer pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt et pour les titres de placement achetés.

## ORIGINE DES FONDS

### Fonds propres

Au 31 décembre 2009, le total des fonds propres était de \$20,7 milliards, contre \$19,4 milliards au 31 décembre 2008. Cette augmentation de \$1,3 milliard reflète essentiellement les Revenus d'exploitation de l'année de \$1 294 millions et d'autres éléments du résultat global de \$436 millions (résultant essentiellement de l'effet de l'accroissement de l'état de provisionnement des régimes de pensions et autres prestations de retraite de la Banque de \$506 millions, compensés en partie par des ajustements de conversion négatifs de \$72 millions) qui ont été compensés en partie par des pertes nettes non réalisées sur produits dérivés non négociables et emprunts mesurés à leur valeur vénale de \$500 millions.

La base de fonds propres joue un rôle critique dans la réalisation des objectifs financiers de la Banque, lui permettant d'absorber le risque à l'aide de ses propres ressources et protégeant les pays membres d'un éventuel appel de capital. Pour la gestion de ces risques, la Banque suit ses fonds propres tels qu'ils sont définis dans le Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), qui mesure l'adéquation de sa capacité à prendre des risques. Le **Tableau 7** présente la composition de cette mesure au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008. Pour plus de renseignements sur le TELR, voir « Gestion du risque financier — Risque de crédit — Cadre d'équation du capital » ci-dessous.

**Tableau 6 : PORTEFEUILLE DE TITRES À NÉGOCIER PAR GRANDE CATÉGORIE D'ACTIFS**

**Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008**

*(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)*

| Catégorie d'actifs                                                                         | 2009                            |                                            | 2008                            |                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------------------|
|                                                                                            | Valeur comptable <sup>(1)</sup> | Gains (pertes) non réalisés <sup>(2)</sup> | Valeur comptable <sup>(1)</sup> | Gains (pertes) non réalisés <sup>(2)</sup> |
| Obligations du Gouvernement des États-Unis et de ses entreprises et institutions . . . . . | \$ 819                          | \$ —                                       | \$ 1 157                        | \$ 5                                       |
| Entreprises appuyées par le Gouvernement des États-Unis . . . . .                          | 540                             | 3                                          | 1 539                           | 4                                          |
| Obligations d'autres gouvernements et institutions . . . . .                               | 6 574                           | 17                                         | 771                             | 2                                          |
| Obligations bancaires . . . . .                                                            | 4 458                           | 57                                         | 4 796                           | (99)                                       |
| Titres de sociétés . . . . .                                                               | 49                              | 7                                          | 199                             | (2)                                        |
| Titres adossés à des hypothèques . . . . .                                                 | 2 337                           | 195                                        | 2 492                           | (1 079)                                    |
| Titres adossés à des actifs . . . . .                                                      | 1 558                           | 103                                        | 1 715                           | (427)                                      |
| Total des titres à négocier . . . . .                                                      | <u>\$16 335</u>                 | <u>\$382</u>                               | <u>\$12 669</u>                 | <u>\$(1 596)</u>                           |

<sup>(1)</sup>Y compris les intérêts courus de \$31 millions et \$56 millions en 2009 et 2008 respectivement présentés au Bilan sous la rubrique Intérêts courus et autres charges.

<sup>(2)</sup>Représente Gains et pertes inclus dans les Revenus des placements pour l'année correspondante.

**Tableau 7 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS**

**Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008**

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

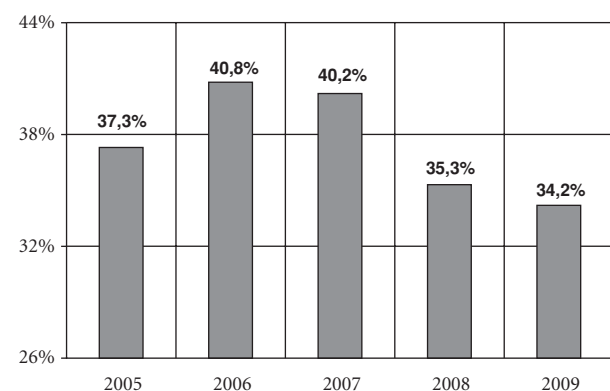
|                                                                                                                                | 2009            | 2008            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Fonds propres</b>                                                                                                           |                 |                 |
| Fraction libérée du Capital . . . . .                                                                                          | \$ 4 339        | \$ 4 339        |
| Bénéfices non distribués :                                                                                                     |                 |                 |
| Réserve générale <sup>(1)</sup> . . . . .                                                                                      | 13 766          | 12 542          |
| Réserve spéciale <sup>(1)</sup> . . . . .                                                                                      | 2 569           | 2 563           |
| <b>Plus :</b>                                                                                                                  |                 |                 |
| Provisions pour pertes sur prêts et sur garanties . . . . .                                                                    | 148             | 169             |
| <b>Moins :</b>                                                                                                                 |                 |                 |
| Soldes liquides en monnaie nationale des pays emprunteurs . . . . .                                                            | 131             | 131             |
| Montants nets à recevoir des membres <sup>(2)</sup> . . . . .                                                                  | —               | 52              |
| Gains (pertes) cumulatifs non réalisés sur produits dérivés non négociables et emprunts mesurés à leur valeur vénale . . . . . | 528             | 1 026           |
| <b>Fonds propres utilisés dans le ratio du total des fonds propres aux prêts . . . . .</b>                                     | <b>\$20 163</b> | <b>\$18 404</b> |
| <b>Encours des prêts et des garanties . . . . .</b>                                                                            | <b>\$58 935</b> | <b>\$52 095</b> |
| <b>Ratio du total des fonds propres aux prêts . . . . .</b>                                                                    | <b>34,2%</b>    | <b>35,3%</b>    |

<sup>(1)</sup> Y compris le revenu cumulé et autres éléments du résultat global.

<sup>(2)</sup> Non compris les montants nets payables aux membres le cas échéant.

Tel qu'il est présenté au **Tableau 7**, le TELR est tombé de 35,3 % au 31 décembre 2008 à 34,2 % au 31 décembre 2009. Cette diminution est due à un accroissement de \$6,8 milliards de l'encours des prêts et des garanties nettes, compensé en partie par une augmentation des fonds propres utilisés dans le TELR de \$1,8 milliard, résultant essentiellement de Revenus d'exploitation de \$1 294 millions et de l'effet de l'accroissement de l'état de provisionnement des régimes de pensions et autres prestations de retraite de la Banque de \$506 millions. Malgré cette diminution, le TELR est resté compris dans la fourchette de 32 à 38 %. Avant 2007, le TELR avait augmenté régulièrement du fait de la croissance des fonds propres et de la diminution de l'encours des prêts (voir **Figure 2**).

**Figure 2 : RATIO DU TOTAL DES FONDS PROPRES AUX PRÊTS**



### Capitalisation

L'appui que ses actionnaires apportent à la Banque se reflète dans l'appui qu'ils apportent à son capital. Au 31 décembre 2009, le capital souscrit était de \$105,0 milliards (contre \$100,9 milliards en 2008), dont \$4,3 de capital libéré et \$100,6 milliards sujets à appel.

Les souscriptions au capital libéré et au capital exigible sont payables de la façon suivante :

**Actions du Capital libéré :** Chaque souscription à la fraction libérée du capital a été payée, en totalité ou en partie, en or, en dollars des États-Unis ou dans la monnaie du pays membre. Au cas où la plupart des paiements sont faits dans la monnaie du pays membre, celui-ci a pris des dispositions jugées satisfaisantes par la Banque pour s'assurer que, conformément aux dispositions de l'Accord, sa monnaie est librement convertible (ou a consenti à convertir sa monnaie pour le compte de la Banque) dans les devises d'autres pays dont la Banque a besoin pour ses opérations. La Banque a accepté des obligations à vue non négociables, ne portant pas intérêt en paiement immédiat de la totalité ou d'une partie de la souscription du membre à la fraction libérée du capital. Aux termes de l'Accord, ces obligations sont acceptées lorsque les monnaies ne sont pas nécessaires à la Banque pour ses opérations.

**Capital exigible :** La fraction exigible du capital souscrit ne peut être appelée qu'en cas de besoin et dans la mesure nécessaire pour permettre à la Banque de faire face à ses obligations liées à ses emprunts de fonds ou à ses garanties. En cas d'appel, le paiement peut être fait, au choix du membre, en or, en dollars des États-Unis, dans la monnaie librement convertible du pays membre et dans une monnaie nécessaire à la Banque pour honorer les obligations pour lesquelles l'appel a été lancé. Les appels doivent être uniformes, mais les obligations de paiement des membres de la Banque en réponse à de tels appels sont indépendantes les unes des autres. Le fait qu'un ou plusieurs membres n'effectue pas de paiement en cas d'appel ne dispense aucun autre membre de son obligation de paiement, et plusieurs appels pourraient être lancés aux membres non défaillants si cela était nécessaire à la Banque pour faire face à ses obligations. Toutefois, aucun membre ne serait tenu, en pareil cas, de payer plus que le solde de la fraction non libérée de sa souscription au capital. Aucun appel n'a jamais été lancé sur la fraction exigible du capital de la Banque.

Au 31 décembre 2009, la souscription totale des États-Unis, le plus gros actionnaire de la Banque, était de \$30,3 milliards, sur lesquels les États-Unis avaient versé \$1,3 milliard à titre de souscription à la fraction libérée du capital de la Banque. Sur la fraction exigible de la souscription des États-Unis de \$29,0 milliards, \$3,8 milliards avaient été pleinement autorisés et inscrits au budget, sans limitation quant à l'année budgétaire, par décision législative, et aucune autre allocation n'est nécessaire pour permettre au Secrétaire au Trésor de payer toute fraction de ce montant qui pourrait être appelée pour permettre à la Banque d'honorer ses obligations. Le solde de la souscription des États-Unis à la fraction exigible du capital, soit \$25,2 mil-

liards, a été autorisé par le Congrès des États-Unis mais n'a pas encore fait l'objet d'une allocation budgétaire. En 1979, à l'occasion de la souscription des États-Unis à une augmentation de la fraction exigible du capital, la Banque a reçu un avis du Conseiller juridique du Trésor indiquant que des allocations budgétaires n'étaient pas exigées par la loi pour autoriser les souscriptions à cette fraction, à moins et avant qu'un paiement ne soit nécessaire de la part des États-Unis en cas d'appel de la Banque. Cet avis indique en outre qu'une allocation budgétaire n'est pas nécessaire pour que les États-Unis effectuent une souscription à la fraction exigible du capital autorisée par décision législative des États-Unis, ou pour honorer des obligations contraignantes appuyées par la bonne foi et le crédit des États-Unis, et qu'une obligation contractée par les États-Unis en application d'une autorisation du Congrès est constitutionnellement exécutoire par les États-Unis, indépendamment du fait qu'une allocation budgétaire pourrait être nécessaire à l'avenir pour honorer cette obligation.

**Augmentation temporaire de la fraction du Capital exigible du Canada :** Pour accroître le volume des prêts à court terme financés sur le capital ordinaire, en 2009, la Banque a accepté l'offre du Canada d'augmenter de \$4 milliards sa fraction du capital exigible, à titre temporaire, afin de permettre à la Banque d'accroître sa capacité d'emprunt (et par conséquent, sa capacité de prêt) du même montant.

Le 17 août 2009, la Banque a reçu du Canada une lettre de souscription de 334 887 actions du capital exigible ne donnant pas droit de vote, portant ainsi la souscription totale du Canada au Capital ordinaire de la Banque à 669 774 actions. En conséquence, à compter de cette date, le capital ordinaire autorisé de la Banque a été augmenté d'un montant de \$4 039,9 millions et porté à un total de \$104 980,0 millions représenté par 8 702 335 actions autorisées et souscrites. La fraction libérée du capital de la Banque est restée inchangée. De plus, les conditions et modalités de la souscription du 17 août 2009 du Canada stipulent que cette souscription est temporaire, et que le Canada est tenu de retourner 25 % de ces actions à la Banque à chacune des dates tombant à cinq, six, sept et huit ans de leur date de souscription.

**Adhésion de la République populaire de Chine :** Le 12 janvier 2009, la République populaire de Chine est devenue le 48<sup>e</sup> membre de la Banque et a souscrit huit actions de la fraction libérée et 176 actions de la fraction exigible du capital de la Banque.

**Augmentation du capital :** En 2009, l'Assemblée des gouverneurs a chargé la Direction d'examiner la nécessité d'une augmentation générale du capital ordinaire et une reconstitution des ressources du FOS. La Direction a présenté les informations demandées au Comité de l'Assemblée des gouverneurs en octobre 2009 et les Gouverneurs sont convenus de former un groupe de travail de Gouverneurs pour poursuivre l'examen des besoins de la Banque et examiner une proposition d'augmenta-

tion du Capital ordinaire et de reconstitution des ressources du FOS.

### Emprunts

La Banque mobilise des fonds sur les marchés financiers internationaux principalement en lançant des émissions de titres d'emprunt. Pour diversifier ses sources de financement, la Banque émet ses titres d'emprunt dans diverses devises et selon des échéances, des formes et des structures diverses pour répondre aux besoins des investisseurs mondiaux, institutions et particuliers. Aux termes de l'Accord, la Banque ne peut emprunter qu'avec l'approbation du pays membre sur les marchés duquel les titres d'emprunt sont vendus et du pays membre dans la monnaie duquel ces emprunts sont libellés. En outre, la Banque est tenue d'obtenir l'accord de chacun desdits pays membres pour pouvoir échanger sans restriction le produit de ces emprunts dans la monnaie de tout autre pays membre. La politique d'emprunt de la Banque est résumée dans l'**Encadré 4** ci-dessous.

#### Encadré 4 : Politique d'emprunt

La Banque a pour politique de limiter le montant de ses Emprunts nets à la fraction du capital souscrit exigible de ses pays membres non-emprunteurs (les États-Unis, le Japon, le Canada et les autres membres extra-régionaux). Les Emprunts nets représentent le montant des emprunts plus le volume brut des garanties moins les actifs liquides de référence et les actifs de la réserve spéciale. Les actifs de la réserve spéciale ne peuvent être utilisés que pour couvrir les obligations de la Banque liées aux emprunts et aux garanties. Au 31 décembre 2009, les Emprunts nets représentaient 74,1 % de la fraction du capital souscrit exigible des pays membres non-emprunteurs, contre 69,3 % en 2008. Autrement dit, la capacité d'emprunt non utilisée à la fin de l'année s'élevait à \$13,5 milliards, contre \$14,8 milliards en 2008.

La stratégie d'emprunt de la Banque a pour objectifs d'assurer l'accès aux marchés financiers à long terme pour un certain volume et moyennant un bon rapport coût-efficacité. La Banque utilise des produits dérivés, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, aux fins de couverture dans le cadre de la gestion de son passif afin d'obtenir la composition monétaire et la structure de taux d'intérêt désirées ainsi que pour diminuer ses coûts de financement. Elle suit de près et règle ses activités avec les opérateurs et homologues (voir « Gestion du risque financier — risque de crédit — risque de crédit commercial » ci-dessous). Le montant et l'échelonnement des emprunts de la Banque sont déterminés en partie par les décaissements des prêts, les échéances de la dette et les niveaux de liquidité (voir « Gestion de la liquidité » ci-dessous).

En 2009, le produit net de la dette à moyen et long terme contractée directement sur les marchés financiers s'est élevée à \$16,2 milliards contre \$10,7 milliards en 2008. L'augmentation des emprunts est due principalement à l'accroissement de la demande de prêts. Les opérations d'emprunt de 2009 et 2008 sont récapitulées au **Tableau 8**.

**Tableau 8 : RÉCAPITULATION DES OPÉRATIONS ANNUELLES D'EMPRUNT**  
(Pour les années qui se sont achevées au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008)

(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)

|                                                               | 2009     | 2008     |
|---------------------------------------------------------------|----------|----------|
| Total des emprunts à moyen et long terme <sup>(1)</sup> ..... | \$16 240 | \$10 698 |
| Échéance moyenne (années) <sup>(2)</sup> .....                | 4,6      | 4,8      |
| Nombre de transactions .....                                  | 81       | 76       |
| Nombre de devises .....                                       | 10       | 13       |

<sup>(1)</sup> Représente le produit à la date de règlement.

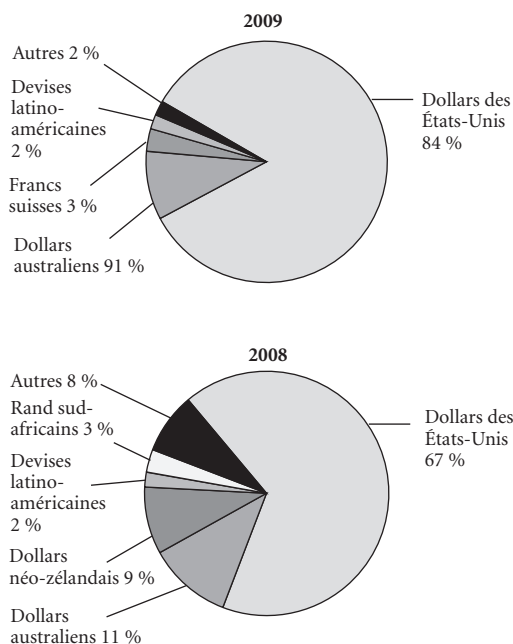
<sup>(2)</sup> Échéance moyenne calculée compte tenu de la probabilité moyenne pondérée d'exercice des options d'appel, le cas échéant.

Les emprunts contractés au cours d'une année donnée sont utilisés pour les opérations générales, y compris les décaissements de prêts et le refinancement de dettes arrivant à échéance. En 2009, la Banque a lancé cinq émissions stratégiques d'obligations planétaires de référence (y compris sa toute première émission d'obligations de référence à taux variable) libellées en dollars des États-Unis assorties d'échéances à deux, trois, cinq et dix ans d'un montant global de \$9,5 milliards. Des obligations libellées dans les monnaies des pays membres emprunteurs d'un montant global de \$303 millions ont été émises en 2009 (2008 — \$175 millions), dans les monnaies suivantes : reais brésiliens (\$246 millions), colones costa-riciens (\$15 millions) et pesos mexicains (\$42 millions) (2008 — reais brésiliens (127 millions) et pesos chiliens (\$48 millions). En outre, la Banque a effectué des transactions sur divers bons libellés en dollars australiens, en roupiahs indonésiennes, en dollars néo-zélandais, en francs suisses, en rand sud-africains, en livres turques et en dollars des États-Unis.

Les nouveaux emprunts à moyen et long terme sont présentés par monnaie pour 2009 et 2008 à la **Figure 3**. En 2009 et en 2008, tous les emprunts en devises autres que le dollar des États-Unis ont fait initialement l'objet de swaps en dollars des États-Unis.

**Figure 3 : EMPRUNTS ANNUELS PAR DEVISE<sup>(1)</sup>**

(Pour les années qui se sont achevées au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008)



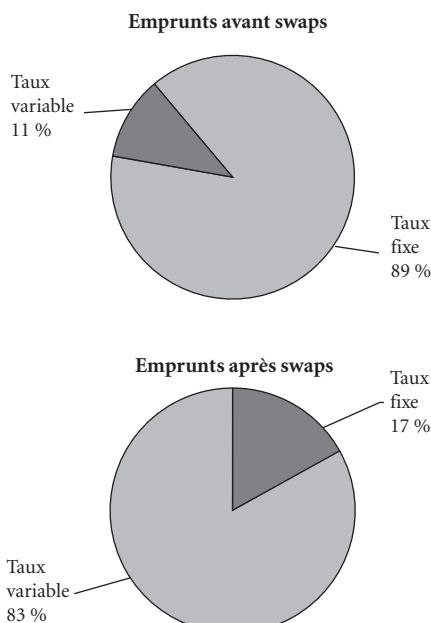
<sup>(1)</sup> Comprend les emprunts à moyen et long terme, à l'exclusion des swaps, et représente le produit sur la base de la date de transaction.

La Banque a pour stratégie de racheter, d'appeler ou de rembourser d'avance sa dette pour réduire le coût de ses emprunts et le risque lié aux besoins de refinancement d'une année donnée ou pour répondre à d'autres besoins opérationnels. En 2009, la Banque a appelé ou racheté \$176 millions de ses emprunts (contre \$358 millions en 2008).

**Utilisation de produits dérivés :** En même temps qu'elle contracte des emprunts, la Banque peut effectuer des swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour convertir ses emprunts en euros, en yen japonais, en francs suisses ou en dollars des États-Unis et ses financements à taux fixe ou à taux variable pour faire face à ses obligations de décaissement. En 2009, à l'exception de \$698 millions, tous les nouveaux emprunts à taux fixe ont été d'abord convertis en emprunts en dollars des États-Unis à taux variable, puis convertis en emprunts à taux fixe, ainsi qu'en emprunts en euros et en yen japonais, selon les besoins de financement.

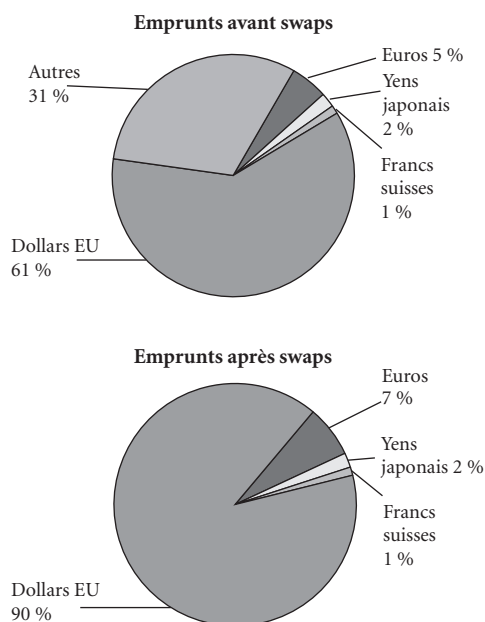
Les **Figures 4 et 5** illustrent les effets des swaps aussi bien sur la structure des taux d'intérêt que sur la composition monétaire du portefeuille d'emprunts à moyen et long terme au 31 décembre 2009. Des informations plus détaillées sur les emprunts et produits dérivés de la Banque sont données dans les Notes H, I, J et K et à l'Annexe I-5 aux états financiers.

**Figure 4 : EFFETS DES SWAPS SUR LA STRUCTURE DES TAUX D'INTÉRÊT DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS<sup>(1)</sup>**  
31 décembre 2009



<sup>(1)</sup>Emprunts à moyen et long-terme seulement.

**Figure 5 : EFFETS DES SWAPS SUR LA COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS<sup>(1)</sup>**  
31 décembre 2009



<sup>(1)</sup>Emprunts à moyen et long-terme seulement.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### Revenu (Perte) d'exploitation

Le revenu (la perte) d'exploitation comprend le revenu net (perte) des taux d'intérêt sur les avoirs productifs et la contribution du capital de la Banque au revenu, les autres revenus des prêts, la provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties et les dépenses nettes sans intérêt. Le **Tableau 9** présente la ventilation du Revenu (perte) d'exploitation des trois dernières années.

**Tableau 9 : REVENU (PERTE) D'EXPLOITATION**  
(Exprimé en millions de dollars des États-Unis)

|                                                                 | 2009    | 2008     | 2007    |
|-----------------------------------------------------------------|---------|----------|---------|
| Revenu des intérêts sur les prêts . . .                         | \$1 934 | \$2 301  | \$2 404 |
| Revenu des placements (perte) <sup>(1)</sup> . . .              | 831     | (973)    | 487     |
|                                                                 | 2 765   | 1 328    | 2 891   |
| Moins :                                                         |         |          |         |
| Dépenses sur emprunts . . . . .                                 | 951     | 1 764    | 2 135   |
| Revenu net des intérêts (perte) . . . . .                       | 1 814   | (436)    | 756     |
| Autres revenus sur les prêts . . . . .                          | 68      | 54       | 32      |
| Autres dépenses (crédits) :                                     |         |          |         |
| Provision (Crédit) pour pertes sur prêts et garanties . . . . . | (21)    | 93       | (13)    |
| Dépenses nettes sans intérêt . . . . .                          | 609     | 497      | 518     |
| Total . . . . .                                                 | 588     | 590      | 505     |
| Revenu d'exploitation (perte) . . . . .                         | \$1 294 | \$ (972) | \$ 283  |

<sup>(1)</sup> Comprend les gains et pertes réalisés et non réalisés.

**Année 2009 par rapport à 2008 :** En 2009, le Revenu d'exploitation a été de \$1 294 millions contre une Perte d'exploitation de \$972 millions en 2008, soit une augmentation de revenu de \$2 266 millions. Cette augmentation du revenu est due sensiblement à une augmentation du revenu net des intérêts de \$2 250 millions et à un crédit pour pertes sur prêts et garanties de \$21 millions, contre une provision de \$93 millions en 2008, compensé en partie par une augmentation de \$112 millions des dépenses nettes autres que les paiements d'intérêts.

**Année 2008 par rapport à 2007 :** En 2008, la Perte d'exploitation a été de \$972 millions contre un Revenu d'exploitation de \$283 millions en 2007, soit une baisse de revenu de \$1 255 millions. Cette diminution du revenu est due sensiblement à une diminution du revenu net des intérêts de \$1 192 millions et à une provision pour pertes sur prêts et garanties de \$93 millions, contre un crédit de \$13 millions en 2007.

### Revenu net des intérêts (Perte)

Les portefeuilles moyens des actifs portant intérêt et des passifs portant intérêt, après swaps, et les revenus et coûts respectifs pour 2009, 2008 et 2007 sont présentés au **Tableau 10**.

**Tableau 10 : PORTEFEUILLES D'ACTIFS/PASSIFS ET REVENUS/COÛTS***(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)*

|                                                       | 2009        |                        | 2008        |                        | 2007        |                        |
|-------------------------------------------------------|-------------|------------------------|-------------|------------------------|-------------|------------------------|
|                                                       | Solde moyen | Revenus/<br>Coûts<br>% | Solde moyen | Revenus/<br>Coûts<br>% | Solde moyen | Revenus/<br>Coûts<br>% |
| Prêts <sup>(1)</sup> .....                            | \$53 434    | 3,62                   | \$48 589    | 4,74                   | \$45 569    | 5,28                   |
| Titres de placement liquides <sup>(2)</sup> .....     | 19 061      | 4,29                   | 16 550      | (5,27)                 | 16 791      | 2,93                   |
| Total des avoirs productifs .....                     | 72 495      | 3,80                   | 65 139      | 2,20                   | 62 360      | 4,65                   |
| Emprunts .....                                        | 53 372      | 1,78                   | 46 007      | 3,84                   | 43 349      | 4,92                   |
| Marge du taux d'intérêt <sup>(3)</sup> .....          |             | 2,02                   |             | (1,64)                 |             | (0,27)                 |
| Marge nette du taux d'intérêt <sup>(3)(4)</sup> ..... |             | 2,50                   |             | (0,67)                 |             | 1,21                   |

<sup>(1)</sup> À l'exclusion des commissions sur prêts.<sup>(2)</sup> Rendements pondérés dans le temps liés géométriquement.<sup>(3)</sup> Marge d'intérêt négative et marge d'intérêt nette due principalement aux pertes non réalisées sur placements résultant de la crise actuelle des marchés financiers.<sup>(4)</sup> Représente le revenu net (perte) sur taux d'intérêt en pourcentage de la moyenne des avoirs productifs.

**Année 2009 par rapport à 2008 :** La Banque a enregistré un revenu net au titre des intérêts de \$1 814 millions en 2009, contre une perte nette au titre des intérêts de \$436 millions en 2008, soit une augmentation de revenu de \$2 250 millions. Ce changement est dû sensiblement à un accroissement de \$2 142 millions de revenu net réalisé par la Banque sur son portefeuille de transactions sur titres de placements résultant de gains nets de \$528 millions sur titres de placement par référence au marché contre des pertes par référence au marché de \$1 605 millions en 2008, et à un accroissement du montant des prêts ordinaires de la Banque et de la marge d'intérêt dégagée par ces prêts (résultant de l'accroissement de la marge de prêt sur les prêts souverains pendant le second semestre de 2009, qui a été compensé en partie par la diminution du taux d'intérêt du marché).

**Année 2008 par rapport à 2007 :** En 2008, la Banque a subi une perte nette au titre des intérêts de \$436 millions contre un revenu net de ces intérêts de \$756 millions en 2007, soit une réduction de son revenu de \$1 192 millions. Cette réduction est due essentiellement à un accroissement de \$1 316 millions (2008 — \$1 596 millions ; 2007 — \$280 millions) des pertes non réalisées sur le portefeuille de transactions sur titres de placements de la Banque, qui a été compensé en partie par des marges de prêt plus élevées perçues au cours du second semestre sur les prêts à garantie souveraine (à l'exclusion des prêts pour secours d'urgence et des prêts au titre du Programme de liquidité) et par un accroissement du montant des prêts ordinaires de la Banque et du produit de leurs intérêts.

**Dépenses nettes ne portant pas intérêt**

Les principaux éléments de dépense autres que les intérêts sont présentés au **Tableau 11**.

**Tableau 11 : DÉPENSES NETTES AUTRES QUE LES INTÉRÊTS***(Montants exprimés en millions de dollars des États-Unis)*

|                                                      | 2009         | 2008         | 2007         |
|------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| <b>Dépenses administratives</b>                      |              |              |              |
| Coûts du personnel .....                             | \$361        | \$332        | \$355        |
| Honoraires des consultants .....                     | 70           | 69           | 61           |
| Frais de déplacement .....                           | 24           | 22           | 20           |
| Dépenses liées au réaligement .....                  | 11           | 5            | 55           |
| Autres dépenses .....                                | 76           | 73           | 73           |
| <b>Total dépenses administratives brutes</b> .....   | 542          | 501          | 564          |
| Moins : Part du Fonds des opérations spéciales ..... | (12)         | (62)         | (64)         |
| <b>Dépenses administratives nettes</b> ....          | 530          | 439          | 500          |
| Revenu des commissions de service ..                 | (5)          | (5)          | (6)          |
| Programmes spéciaux .....                            | 94           | 69           | 37           |
| Autres revenus .....                                 | (10)         | (6)          | (13)         |
| <b>Dépenses nettes autres que les intérêts</b> ..... | <u>\$609</u> | <u>\$497</u> | <u>\$518</u> |

**Année 2009 par rapport à 2008 :** Les dépenses nettes autres que les intérêts ont augmenté de \$112 millions en 2009, principalement en raison d'une diminution du pourcentage des dépenses administratives affectées au FOS, telles qu'approuvées par le Conseil d'administration (\$50 millions), d'un accroissement des Programmes spéciaux de \$25 millions et d'un accroissement des coûts de personnel de \$29 millions.

**Année 2008 par rapport à 2007 :** En 2008, les dépenses nettes autres que les intérêts ont diminué de \$21 millions, principalement en raison des dépenses liées au réaligement (\$50 millions), qui ont été compensées en partie par un accroissement des dépenses au titre des programmes spéciaux (\$32 millions).

## GESTION DU RISQUE FINANCIER

Dans le cadre de ses services de banque de développement, la Banque est exposée à un risque-crédit (risque lié au portefeuille de prêts ou risque crédit-pays et risque crédit commercial) ; au risque du marché (taux d'intérêt, marge et taux de change) ; au risque de liquidité (financement et liquidation) ; et risque d'exploitation.

### Gouvernance

La Banque conduit ses opérations dans le cadre d'un ensemble de politiques financières et de politiques de gestion des risques ; elle n'utilise que des instruments financiers spécifiquement autorisés, et suit un processus de décision en matière de gestion des risques soigneusement défini.

La Banque gère ses risques conformément à l'Accord et à toutes autres politiques approuvées par l'Assemblée des gouverneurs, le Conseil d'administration et le Comité des finances composé de membres de la Direction. Trois unités de gestion des risques de la Banque — adéquation du capital/gestion de l'actif et du passif, risque de trésorerie et risque de crédit — sont combinées pour former le Bureau de la gestion des risques, qui relève à présent directement du Vice-Président exécutif. Le Comité de gestion de l'actif et du passif [Asset Liability Management Committee (ALCO)] est chargé d'examiner les questions de gestion des risques et de gestion financière, conformément aux meilleures pratiques de gestion des risques. Cela comprend la gestion de l'actif et du passif, l'adéquation du capital, les produits financiers (prêts, placements, financement, etc.) et la planification, la gestion des risques de trésorerie, la gestion du risque-crédit, les marchés des capitaux (financement et placements), la gestion des liquidités, la gestion des prêts et la comptabilité.

### Risque-crédit

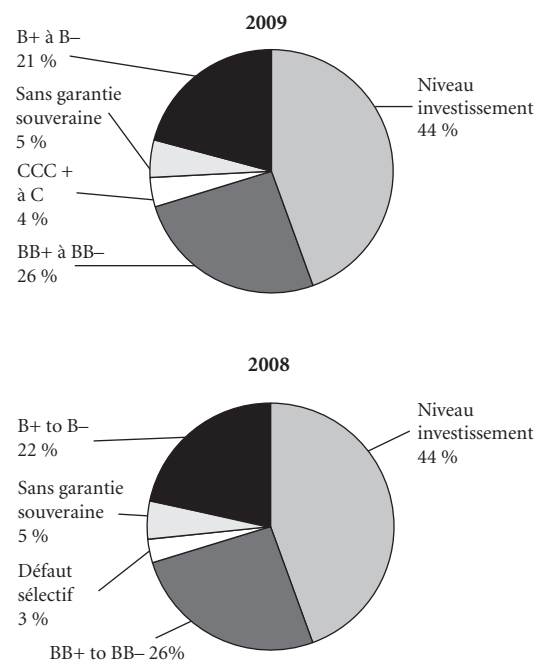
Le risque-crédit est le risque de perte qui pourrait résulter de la défaillance d'un emprunteur, c'est-à-dire le risque-crédit lié au portefeuille de prêts ou au pays, ou de la défaillance/du déclassement de contreparties à un placement, une transaction ou un swap, c'est-à-dire le risque-crédit commercial. La quasi-totalité des prêts de la Banque sont assortis d'une garantie souveraine.

**Risque-crédit lié au portefeuille de prêts :** Le risque-crédit lié au portefeuille de prêts est le risque que la Banque ne reçoive pas le remboursement du principal et/ou le paiement des intérêts sur un ou plusieurs de ses prêts selon les conditions convenues. Il est directement lié à l'activité principale de la Banque et représente le plus gros risque financier auquel elle est exposée. La Banque a de multiples sources de protection contre le risque-crédit lié à son portefeuille de prêts, y compris un plafond général de prêt, un cadre détaillé d'adéquation de son capital (conçu pour faire en sorte que la Banque détienne à tout moment suffisamment de fonds propres, compte tenu de la qualité et de la concentration de son portefeuille), une politique pour le traitement des prêts improductifs et une politique pour le maintien d'une provision pour pertes sur prêts. Le risque-crédit lié au portefeuille de prêts de la Banque est déterminé par la cote de

crédit de chaque emprunteur et le volume des engagements de la Banque vis-à-vis de celui-ci.

La qualité du crédit du portefeuille de prêts au 31 décembre 2009, représentée par la cote de crédit en devises à long terme attribuée à chaque pays emprunteur par les agences de notation (en général, Standard and Poor's) est illustrée à la **Figure 6**.

**Figure 6 : QUALITÉ DU CRÉDIT DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS A GARANTIE SOUVERAINE DONT TÉMOIGNENT LES COTES DE CRÉDIT DES PAYS MEMBRES EMPRUNTEURS**  
Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008



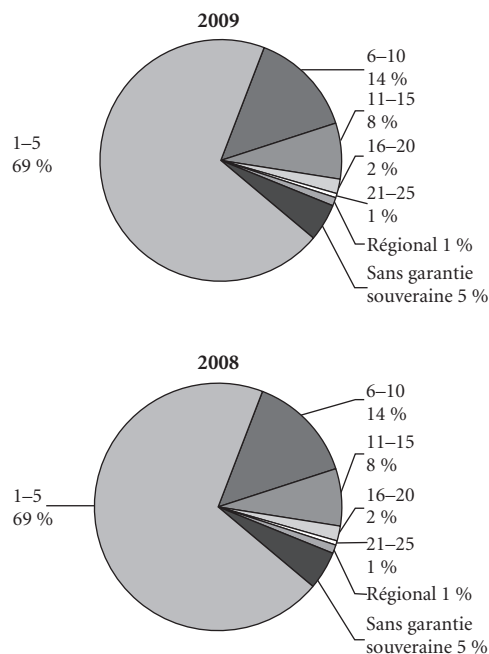
Par rapport au 31 décembre 2008, la **Figure 6** montre que l'encours des prêts à des emprunteurs souverains classés comme bons investissements et aux niveaux BB+ à BB- est resté inchangé, à 44 % et 26 % respectivement. Le montant relatif de l'encours des prêts à des emprunteurs souverains notés CCC+ à C est passé de 0,2 % à 4 %. L'encours des prêts de la catégorie des prêts sans garantie souveraine s'est maintenu à 5 % du total. Le montant relatif de l'encours des prêts à des emprunteurs souverains de la catégorie B+ à B- a diminué, passant de 22 % à 21 % du total. Aucun emprunteur n'a été classé dans la catégorie de « défaut sélectif », contre 3 % du portefeuille à la fin de 2008. Il convient de noter que la qualité moyenne pondérée du crédit du portefeuille de prêts souverains de la Banque reste au niveau BB.

L'exposition de la Banque est le produit de la taille et de la concentration du portefeuille. Elle est limitée par le pouvoir de prêt de la Banque ; il n'y a pas de limite de prêt par pays. Compte tenu du caractère régional des opérations de la Banque et de l'ampleur relative des économies de ses pays membres emprunteurs, la Banque doit s'attendre à ce que son portefeuille

soit constamment concentré. Comme le montre la **Figure 7**, de 2008 à 2009, la concentration du portefeuille est restée pratiquement inchangée. Environ 69 % du portefeuille sont toujours détenus par les cinq plus gros emprunteurs.

**Figure 7 : CONCENTRATION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS**

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008



**Plafond imposé à l'encours des prêts :** L'Accord constitutif de la Banque limite le montant total de l'encours de ses prêts et garanties à la somme de son capital souscrit et des réserves et excédents, à l'exclusion du revenu affecté à certaines réserves. Toutefois, la capacité de prêt de la Banque est également limitée par sa politique d'emprunt.

**Cadre d'adéquation du capital :** Le cadre d'adéquation du capital de la Banque comprend un modèle de risque-crédit, une politique concernant l'adéquation du capital et une méthodologie d'établissement du taux prêteur. Ce cadre permet à la Banque de gérer le risque inhérent à son portefeuille de prêts du fait de la cote de crédit de ses emprunteurs et de la concentration de ses prêts, tout en n'imposant à ses emprunteurs que des charges financières faibles et stables.

Le capital économique de la Banque se mesure au Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR), dont le niveau désiré de 32 % à 38 % a été déterminé sur la base d'une analyse des besoins économiques de capital de la Banque selon diverses hypothèses de contraintes financières.

**Prêts improductifs :** À l'exception des prêts sans garantie souveraine, les retards d'un emprunteur d'un pays membre bloquant l'approbation de nouveaux prêts aux emprunteurs de ce pays membre, peuvent entraîner la suspension des décaissements du prêt, résulter dans la classification du prêt comme improductif et peuvent donner lieu à son exigibilité immédiate. La Banque applique cette politique selon une approche progressive résumée au **Tableau 12**.

**TABEAU 12 : TRAITEMENT DES PRÊTS À GARANTIE SOUVERAINE IMPRODUCTIFS**

|                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 30 jours après la date d'exigibilité du prêt  | La Banque suspend les décaissements du prêt en situation d'arriéré et de tous les autres prêts à l'emprunteur. Elle informe le garant des arriérés de l'emprunteur et demande le prompt règlement du montant en retard. Aucun contrat de prêt avec un emprunteur du pays en question n'est signé par la Banque et aucune proposition de prêt n'est approuvée.                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| 120 jours après la date d'exigibilité du prêt | La Banque suspend les décaissements de tous les prêts au garant et garantis par le garant si le garant ne règle pas les montants exigibles.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| 180 jours après la date d'exigibilité du prêt | La Banque déclare improductifs tous les prêts au pays en question, dont le gouvernement, la banque centrale ou toute entité gouvernementale est emprunteur ou garant, à moins qu'il ne soit établi que tous les paiements en situation d'arriéré sont en cours et seront perçus dans un avenir immédiat. Le fait de déclarer des prêts improductifs implique un renversement de tous les revenus échus à la date en question et aucune accumulation de revenu jusqu'à ce que tous les montants en attente soient perçus. Toutes les missions de la Banque dans le pays prévues pour la programmation, la préparation ou l'instruction de prêts sont suspendues. |

Si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis au gouvernement de ce membre ou garantis par lui sont déclarés improductifs. La Banque entretient un dialogue constant avec ses emprunteurs afin d'assurer le prompt paiement des sommes dues sur tous ses prêts.

Dans le cas des prêts sans garantie souveraine, un sous-comité du Comité de gestion de l'actif et du passif (ALCO) détermine à quel moment le prêt est déclaré improductif, ce qui peut se produire entre 30 et 90 jours à compter de la date à laquelle le prêt est en retard de paiement ou, si des circonstances spéciales le justifient, à n'importe quelle date avant l'expiration des 30 jours.

**Provisions pour pertes sur prêts et garanties :** En raison de la nature de ses emprunteurs et de leurs garants, la Banque s'attend à ce que chacun de ses prêts à garantie souveraine financés sur son Capital ordinaire soit remboursé. De plus, depuis sa création, son portefeuille de prêts à garantie souveraine a été pour l'essentiel pleinement productif. Au cours des 50 ans de son histoire, seuls les prêts de cinq pays emprunteurs ont été déclarés improductifs pour des périodes diverses entre 1988 et 1992. Le solde maximum impayé n'a jamais dépassé 8 % de l'encours total de ses prêts, et la Banque a reçu le paiement intégral, principal et intérêts, de ces prêts. La Banque maintient une provision pour pertes sur prêts et garanties pour faire face au risque de pertes inhérent à ses portefeuilles de prêts et de garanties, risque lié principalement à ses prêts sans garantie souveraine. Au 31 décembre 2009, la Banque avait des prêts sans garantie souveraine classés comme dépréciés, pour un montant de \$110 millions (contre \$288 millions en 2008). Conformément à la politique de la Banque, une provision pour pertes sur prêts et garanties de \$21 millions a été comptabilisée en 2009 (contre \$93 millions en 2008). Une provision totale de \$148 millions était maintenue au 31 décembre 2009 (contre \$169 millions en 2008). La provision pour pertes sur prêts et garanties sans garantie souveraine était de 3,7 % de l'encours correspondant de ses portefeuilles (contre 4,7 % en 2008).

**Risque de crédit commercial :** Le risque de crédit commercial est le risque de pertes qui pourraient résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de notation d'une contrepartie à un placement, une transaction ou un swap de la Banque. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit sa liquidité. Conformément à ses politiques prudentes en matière de risque, la Banque n'investit que dans des instruments de dette de grande qualité émis par des gouvernements, des institutions gouvernementales, des organisations multilatérales, des institutions financières et des sociétés, y compris dans des titres adossés à des actifs. Le processus suivi par la Banque pour contrôler son risque de crédit commercial implique : a) qu'elle spécifie les placements autorisés ; b) qu'elle établisse des listes agréées de contreparties, d'émetteurs et d'opérateurs acceptables ; c) qu'elle définisse des limites acceptables en ce qui concerne les cotes de crédit ; et d) qu'elle précise les limites d'engagement et de durée

pour les contreparties, émetteurs et opérateurs acceptables, sur la base de leur taille et de leur solvabilité.

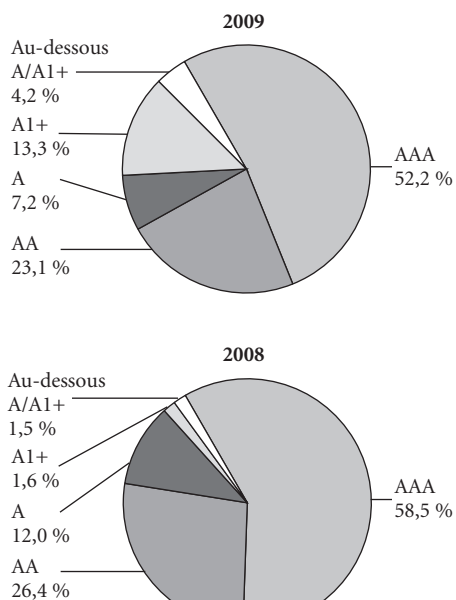
Dans le cadre de ses activités ordinaires de placement, de financement et de gestion d'actifs et de passifs, la Banque utilise des instruments dérivés, principalement des swaps, aux fins de couverture. Elle limite l'emploi d'instruments dérivés à des contreparties et opérateurs agréés choisis sur la base de politiques de gestion de risque prudentes. La Banque a établi des limites d'engagement pour chaque contrepartie à des instruments dérivés et a conclu des accords cadres relatifs à ces instruments comportant des dispositions exécutoires en matière de compensation en cas de fermeture. Ces accords prévoient également la constitution d'une garantie au cas où le risque au prix du marché dépasse certains seuils contractuels. Les limites d'engagement des contreparties sont calculées et suivies sur la base de modèles d'engagements potentiels de crédit maintenus pendant toute la durée de vie du portefeuille de chaque contrepartie. Une simulation est utilisée pour simuler les interactions complexes des facteurs de risque du marché, la dynamique du portefeuille et l'impact des mécanismes d'atténuation des risques tels que seuils de garantie et mécanismes de résiliation, de manière à estimer le risque potentiel. Le suivi des engagements de la Banque et la gestion de ces risques sont des processus continus. La Banque ne prévoit de défaillance de la part d'aucune des contreparties à ses swaps.

La Banque traite son risque de crédit sur produits dérivés comme le coût de remplacement de l'instrument dérivé pertinent. Ce risque est également appelé le risque de remplacement ou le montant au prix du marché. L'engagement au prix du marché est une mesure, à un moment donné, de la valeur d'un contrat relatif à un produit dérivé sur le marché libre. Lorsque le prix du marché est positif, cela signifie que la contrepartie est redevable à la Banque et, par conséquent, cela crée un risque pour la Banque. Lorsque le prix du marché est négatif, la Banque est redevable envers la contrepartie et n'est pas exposée à un risque de remplacement. Lorsque la Banque a plus d'une transaction sur produit dérivé en cours avec une contrepartie à un produit dérivé, l'engagement « net » au prix du marché représente la somme nette des engagements positifs et négatifs avec la même contrepartie. Si la valeur nette au prix du marché est négative, l'engagement de la Banque envers la contrepartie est considéré comme nul.

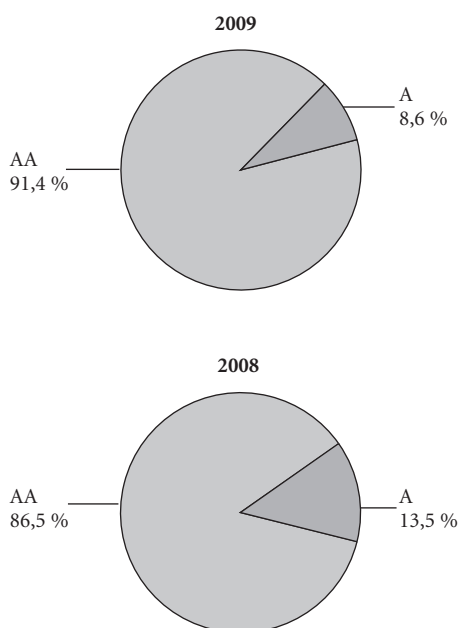
La **Figure 8** présente des détails du risque de crédit estimatif sur les placements par catégorie de cote de l'émetteur. Au 31 décembre 2009, le risque crédit sur l'ensemble du portefeuille de placements s'élevait à \$20,0 milliards, contre \$16,1 milliards au 31 décembre 2008. La qualité du crédit du portefeuille de placements reste élevée, avec 75,3 % des émetteurs cotés AAA ou AA, 13,3 % ayant la plus haute cote de crédit à court terme (A1+), 7,2 % cotés A, et 4,2 % seulement cotés en dessous de A/A1+, contre 84,9 %, 1,6 %, 12 % et 1,5 % respectivement en 2008. La **Figure 9** illustre le risque crédit actuel (net pour chaque contrepartie, compte tenu des garanties détenues) sur le portefeuille de swaps, par catégorie de notation des contreparties. Abstraction faite des garanties, le risque crédit sur swaps est passé

de \$2 milliards au 31 décembre 2008 à \$3 milliards au 31 décembre 2009. Ce risque crédit sur swaps est compensé par des garanties (sous forme de bons du Trésor des États-Unis ou en espèces) de \$2,8 milliards. Le risque total non garanti sur swaps au 31 décembre 2009 était de \$0,3 milliard, soit le même qu'en 2008.

**Figure 8 : RISQUE CRÉDIT SUR LES PLACEMENTS SELON LA COTE DE L'ÉMETTEUR**  
Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008



**Figure 9 : RISQUE CRÉDIT SUR SWAP SELON LA COTE DE LA CONTREPARTIE**  
Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008



### Risque du marché

La Banque est exposée à des risques résultant des mouvements des marchés, principalement des variations des taux d'intérêt et des taux de change, dont elle atténue les effets grâce au cadre de gestion intégrée de son actif et de son passif.

**Gestion de l'actif et du passif :** La gestion de l'actif et du passif a pour but de gérer la composition monétaire, le profil d'échéances et les caractéristiques de sensibilité aux taux d'intérêt du portefeuille de passif à l'appui de la liquidité et de chaque prêt, conformément aux conditions propres à ce prêt et dans les limites des paramètres prescrits. La Banque utilise des produits dérivés pour gérer les risques liés à son actif et son passif en harmonisant les caractéristiques de l'un et de l'autre.

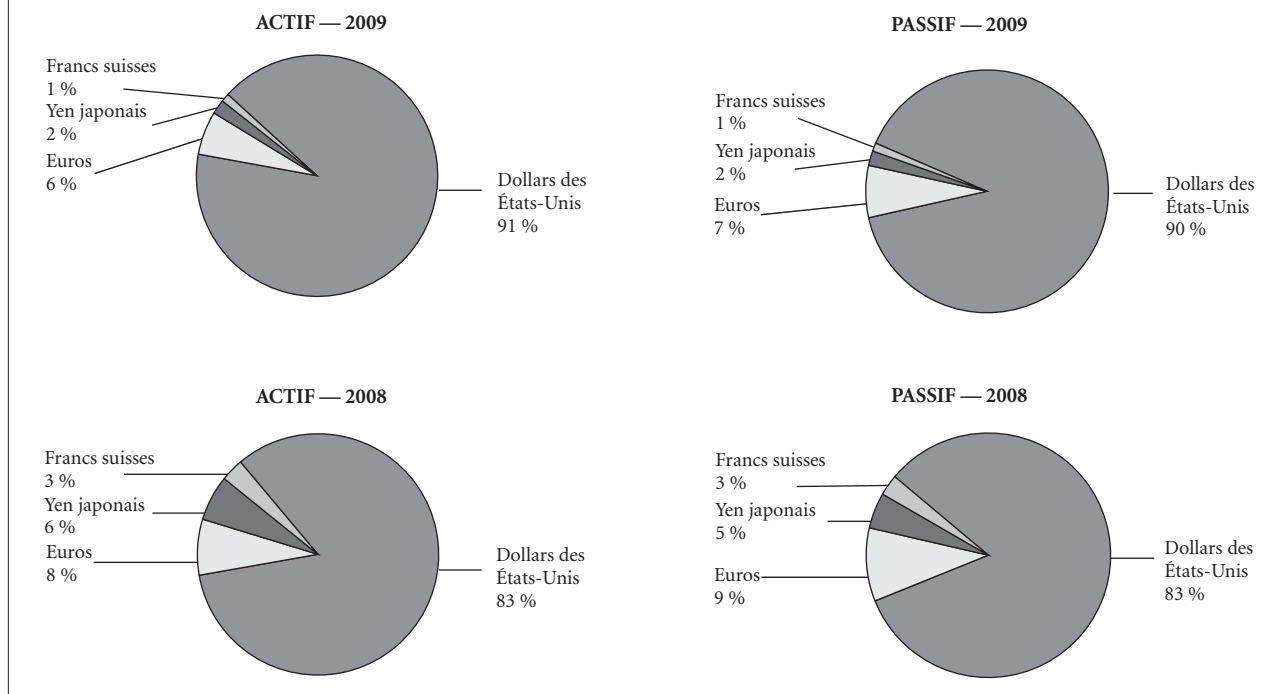
**Risque lié au taux d'intérêt :** La Banque est exposée à deux sources potentielles de risque lié au taux d'intérêt. La première est l'exposition aux variations de la marge nette entre le taux perçu sur les actifs et le coût des emprunts qui servent à financer ces actifs. La seconde est l'exposition aux variations du revenu tiré de la fraction des actifs financée sur les fonds propres.

La Banque compense son exposition aux variations de la marge nette en incorporant soit une formule de répercussion des coûts calculée sur une base réelle ou estimative aux taux perçus sur les prêts, soit une couverture des obligations liées aux taux d'intérêt. Les prêts auxquels était appliquée la formule de répercussion des coûts représentaient 93 % de l'encours du portefeuille de prêts au 31 décembre 2009 ; les 7 % restants correspondent aux prêts pour secours d'urgence et aux prêts consentis au titre du Programme de liquidité, aux prêts sans garantie souveraine et aux prêts à taux fixe. Certains des prêts à répercussion des coûts, à savoir les prêts à taux variable, comportent un risque résiduel lié au taux d'intérêt, compte tenu du décalage de six mois inhérent au calcul des taux d'intérêt (voir « Opérations de développement — Conditions financières des prêts » ci-dessus). La Banque finance et investit sa liquidité à des structures de taux correspondantes en tenant compte de ce décalage, évitant ainsi une exposition excessive au risque lié au taux d'intérêt.

La Banque limite son exposition aux variations de revenu liées à ses fonds propres en investissant ces fonds dans des actifs aux rendements stables. Il est vrai qu'à long terme, les variations des taux d'intérêt entraînent des variations correspondantes du rendement des fonds propres, mais l'effet sur une seule année est relativement faible car les fonds propres servent essentiellement à financer des actifs à taux fixe, et pour les actifs financés par la dette, le risque lié au taux d'intérêt est essentiellement répercuté sur les emprunteurs ou couvert par l'utilisation d'instruments dérivés.

**Risque lié au taux de change :** Pour limiter le risque lié au taux de change dans un contexte caractérisé par l'utilisation de devises multiples, la Banque aligne ses emprunts après swap en une devise quelconque sur des actifs dans la même devise, conformément aux prescriptions de l'Accord. En outre, la Banque a pour politique de limiter la sensibilité aux taux de

**Figure 10 : COMPOSITION MONÉTAIRE DE L'ACTIF ET DU PASSIF**  
**Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008**



change de son Ratio du total des fonds propres aux prêts (TELR) en procédant périodiquement à des conversions monétaires pour maintenir la composition monétaire de ses Fonds propres et de ses Provisions pour pertes sur prêts et garanties alignée sur celle de l'encours de ses prêts et de ses garanties. Pour limiter le plus possible les divergences monétaires, la Banque aligne aussi la composition monétaire des actifs de sa réserve spéciale sur celle de l'encours de ses emprunts.

La **Figure 10** présente la composition monétaire de l'actif et du passif de la Banque (après swaps) à la fin de 2009 et de 2008.

#### Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité découle du besoin général de financement des activités de la Banque et de la gestion de son actif et de son passif. Il comprend le risque de ne pouvoir financer le portefeuille d'actifs par des emprunts assortis d'échéances et de taux appropriés, (le risque financier) ; le risque de ne pouvoir liquider une position en temps opportun et à un prix raisonnable, (le risque lié à la liquidation) ; et l'aggravation de ces deux risques pouvant provenir de la possibilité que des fractions importantes du portefeuille d'actifs ou de passifs soient affectées à un type donné d'instrument, (le risque de concentration).

La Banque gère le risque-liquidité par sa politique de liquidité, sa politique de gestion de son actif et de son passif et son programme d'emprunts à court terme. La politique de liquidité de la Banque détermine le montant minimum de liquidité, qui est conçu pour permettre à la Banque d'éviter d'emprunter pendant un certain temps tout en continuant d'honorer ses obligations. La gestion de l'actif et du passif de la Banque

permet non seulement d'optimiser l'affectation des fonds propres et des emprunts au financement des divers actifs de la Banque, mais aussi de déterminer le décalage approprié dans le temps entre les prêts et les emprunts afin de réduire à la fois les coûts de financement et le risque de refinancement. Enfin, dans le cadre du programme d'emprunts à court terme, des bons à prime assortis d'échéances à moins d'un an sont émis pour gérer les besoins de trésorerie à court terme.

#### Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation a trait à la possibilité de perte découlant d'activités internes ou d'événements externes, causés par des défaillances au niveau de l'information, de la communication, des protections physiques, de la continuité de certaines activités, de la supervision, de l'exécution de transactions, des prix, des fluctuations des liquidités et des titres et des systèmes de règlement. En outre, le risque d'exploitation comprend la fraude et les défauts d'exécution des responsabilités légales, fiduciaires et d'agence.

La Banque dispose de politiques et de procédures couvrant tous les aspects importants du risque d'exploitation. En tête de celles-ci figurent le haut niveau d'éthique de l'institution et son système établi de contrôles internes. À ces moyens s'ajoutent les procédures d'aide au redressement en cas de catastrophe, le dispositif d'intervention, la politique de divulgation de l'information, les procédures assurant l'intégrité du client et du projet et les politiques de passation de marchés et d'achats. En outre, la Banque est en train d'établir un cadre pour servir de complément à ses pratiques actuelles et renforcer la coordination, l'évaluation et la notification des risques d'exploitation à travers toutes ses unités opérationnelles.

**Contrôle interne exercé sur la présentation de rapports financiers :** La Banque suit le Cadre intégré de contrôle interne du Comité des organisations parrainantes de la Commission Treadway [Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission Internal Control-Integrated Framework] pour la présentation de ses rapports financiers et a établi un processus annuel pour permettre à la Direction de rendre compte de l'efficacité du contrôle interne de ces rapports, et aux auditeurs externes d'effectuer l'audit et d'émettre un avis sur l'efficacité du contrôle interne de ces rapports. Le rapport de la Direction et l'avis des auditeurs externes sur le contrôle interne des rapports financiers pour 2009 figurent dans les états financiers.

## AUTRES DISPOSITIONS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS ET LA DIVULGATION D'INFORMATIONS

### Base de l'établissement de rapports

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis, ce qui exige de la Direction qu'elle établisse des estimations et émette des hypothèses concernant les résultats (voir Note B des états financiers).

### Politiques comptables critiques

La Banque estime que certaines des politiques comptables les plus importantes qu'elle applique pour présenter ses résultats financiers conformément à des principes comptables généralement acceptés comportent un degré relativement élevé de jugement et de complexité et sont liées à des questions qui sont intrinsèquement incertaines.

**Valeur vénale des instruments financiers :** La Banque utilise des estimations de la valeur vénale pour rendre compte de son portefeuille de placements, de ses emprunts contractés au titre de l'option de la valeur vénale et de tous les produits dérivés (principalement les swaps de taux d'intérêt et les swaps de monnaies), et pour présenter ses instruments financiers. Les valeurs vénales sont fondées sur les prix du marché lorsque ceux-ci sont connus. Sinon, les valeurs vénales sont fondées sur des prix émanant de services de tarification externes, le cas échéant, ou sur les prix offerts par les courtiers/opérateurs, ou les prix découlant d'autres modèles de tarification sur la base de flux de trésorerie actualisés. Ces modèles utilisent des informations émanant du marché, telles que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Ces données peuvent avoir un profond impact sur les valeurs vénales notifiées des actifs et des passifs et les revenus et dépenses qui en découlent. La Direction juge que ses estimations de la valeur vénale sont raisonnables, étant donné les méthodes employées pour obtenir des données mesurables (à savoir paramètres et prix externes) et les classer par ordre de priorité et pour permettre l'application constante de cette méthode d'une période à une autre.

Les variations de la valeur vénale des titres à négocier et des produits dérivés correspondants sont présentées dans le Revenu des placements dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués. La composante intérêts des variations de la valeur vénale des emprunts, des prêts et des produits dérivés d'emprunts est comptabilisée respectivement dans les Dépenses liées aux emprunts et dans le Revenu des prêts. Les autres variations de la valeur vénale de ces instruments sont présentées sous le titre « Gains nets non réalisés (pertes) sur produits dérivés non négociables et emprunts mesurés à leur valeur vénale » (voir Note P des états financiers).

**Provision pour pertes sur prêts et sur garanties :** La Banque maintient une provision pour pertes sur son portefeuille de prêts et de garanties à des niveaux que la Direction juge adéquats pour absorber les pertes éventuelles inhérentes au total de son portefeuille à la date du bilan. La détermination du niveau de cette provision est affaire de jugement. L'utilisation de différentes estimations ou hypothèses et les variations de facteurs externes pourraient aboutir à des niveaux de provisions sensiblement différents. En raison de la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque compte que chacun de ses prêts assortis d'une garantie souveraine seront finalement remboursés. C'est pourquoi le niveau de sa provision pour pertes sur prêts et garanties est relativement modeste et lié principalement aux portefeuilles de prêts et de garanties sans garantie souveraine.

**Pensions et autres prestations de retraite :** La Banque participe avec la Société interaméricaine d'investissement (SII) à des régimes de pension et autres prestations de retraite qui couvrent sensiblement la totalité de leur personnel. Tous les coûts, actifs et passifs de ces régimes sont répartis entre la Banque et la Société sur la base de la participation respective de leurs employés à ceux-ci. Les coûts alloués à la Banque sont ensuite partagés entre le Capital ordinaire et le Fonds des opérations spéciales sur la base d'une formule d'allocation des coûts approuvée par le Conseil d'administration. Les hypothèses actuarielles sous-jacentes utilisées pour déterminer les prévisions de prestations et l'état de capitalisation de ces régimes sont fonction des taux d'intérêt sur les marchés financiers, de l'expérience passée et de la meilleure estimation établie par la Direction des variations futures des prestations et des conditions économiques. Pour tous renseignements complémentaires, voir Note Q sur les États financiers.

### Auditeurs externes

**Généralités :** Les auditeurs externes sont nommés par l'Assemblée des gouverneurs à l'issue d'un processus d'appel d'offres. En 2002, la société Ernst & Young LLP (E&Y) a été nommée en qualité d'auditeur externe. Conformément à un accord entre la Banque et E&Y, les parties ont prolongé annuellement jusqu'en 2006 les fonctions d'E&Y. En 2007, la société E&Y a remporté un nouvel appel d'offres et a été nommée comme auditeurs externes de la Banque pour une deuxième période quinquennale qui doit prendre fin en 2011.

Les honoraires contractuels au titre des services fournis à la Banque par E&Y concernant les états financiers de 2009 et les audits du contrôle interne s'élèvent à \$1 195 000. E&Y a en outre reçu \$204 000 en 2009 pour des services liés à des émissions d'obligations. E&Y assure également les services d'audit des fonds fiduciaires administrés par la Banque et des régimes de retraite de la Banque, services pour lesquels ses honoraires pour 2009 sont de \$614 000.

**Indépendance des Auditeurs externes :** Le Comité de l'audit est chargé, entre autres, d'aider le Conseil d'administration à superviser la fonction d'audit externe, et notamment d'assurer l'indépendance des auditeurs externes. À cet égard, le Comité se conforme aux principes essentiels suivants :

- Le plan de travail des auditeurs externes, y compris les services d'audit et connexes, doit être approuvé par le

Conseil d'administration, sur la base de la recommandation du Comité de l'audit.

- Tous autres services confiés à titre exceptionnel aux auditeurs externes peuvent être demandés par la Direction conformément à des critères établis par le Comité de l'audit.
- Les auditeurs externes et leurs partenaires à l'audit ne doivent pas exercer leurs fonctions pendant plus de cinq ans.
- La performance des auditeurs externes est évaluée chaque année
- L'indépendance des auditeurs externes doit être confirmée annuellement par le Comité de l'audit.
- Les auditeurs externes doivent avoir plein accès au Comité de l'audit et au Conseil d'administration.



## **ÉTATS FINANCIERS**



## **CAPITAL ORDINAIRE**

### **NOTE**

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Capital ordinaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**BILAN**

*Exprimé en millions de dollars des États-Unis*

|                                                                                     | Au 31 décembre |                 |               |                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|---------------|-----------------|
|                                                                                     | 2009           |                 | 2008          |                 |
| <b>ACTIFS</b>                                                                       |                |                 |               |                 |
| <b>Espèces et titres de placement</b>                                               |                |                 |               |                 |
| Espèces — Notes C et T . . . . .                                                    | \$ 242         |                 | \$ 301        |                 |
| Titres de placement — Notes D, K et T                                               |                |                 |               |                 |
| Transactions — Annexe I-1 . . . . .                                                 | 16 304         |                 | 12 613        |                 |
| Détenus jusqu'à l'échéance — Annexe I-2 . . . . .                                   | 3 810          | \$20 356        | 3 621         | \$16 535        |
| <b>Encours des prêts — Notes E et T, Annexes I-3 et I-4. . . . .</b>                | <b>58 049</b>  |                 | <b>51 173</b> |                 |
| Provision pour pertes sur prêts . . . . .                                           | (116)          | 57 933          | (136)         | 51 037          |
| <b>Intérêts courus et autres commissions</b>                                        |                |                 |               |                 |
| Sur titres de placement . . . . .                                                   | 64             |                 | 92            |                 |
| Sur prêts . . . . .                                                                 | 496            |                 | 564           |                 |
| Sur swaps, net . . . . .                                                            | 335            | 895             | 43            | 699             |
| <b>À recevoir des membres — Note F</b>                                              |                |                 |               |                 |
| Obligations non négociables et ne portant pas intérêt                               |                |                 |               |                 |
| Billets à vue . . . . .                                                             | 95             |                 | 356           |                 |
| Billets à terme . . . . .                                                           | 252            |                 | —             |                 |
| Montants requis pour maintenir la valeur<br>des avoirs en monnaie . . . . .         | 54             | 401             | 79            | 435             |
| <b>Swaps de monnaies et de taux d'intérêt — Notes J, K et T</b>                     |                |                 |               |                 |
| Titres de placement — transactions — Annexe I-1 . . . . .                           | —              |                 | 2             |                 |
| Prêts. . . . .                                                                      | 248            |                 | 43            |                 |
| Emprunts — Annexe I-5 . . . . .                                                     | 3 647          | 3 895           | 3 415         | 3 460           |
| <b>Actifs divers</b>                                                                |                |                 |               |                 |
| Actifs liés aux prestations de retraite — Note Q. . . . .                           | 173            |                 | —             |                 |
| Biens, net — Note G. . . . .                                                        | 306            |                 | 303           |                 |
| Coûts des emprunts non amortis . . . . .                                            | 9              |                 | 11            |                 |
| Autres. . . . .                                                                     | 38             | 526             | 30            | 344             |
| <b>Total des actifs. . . . .</b>                                                    |                | <b>\$84 006</b> |               | <b>\$72 510</b> |
| <b>PASSIF ET FONDS PROPRES</b>                                                      |                |                 |               |                 |
| <b>Passif</b>                                                                       |                |                 |               |                 |
| Emprunts — Notes H, I, K et T, Annexe I-5                                           |                |                 |               |                 |
| Court terme . . . . .                                                               | \$ 1 908       |                 | \$ 3 067      |                 |
| Moyen et long terme                                                                 |                |                 |               |                 |
| Évalués à la valeur vénale. . . . .                                                 | 45 493         |                 | 34 350        |                 |
| Évalués au coût amorti. . . . .                                                     | 12 906         | \$60 307        | 11 977        | \$49 394        |
| Swaps de monnaies et de taux d'intérêt — Notes J, K et T                            |                |                 |               |                 |
| Titres de placement — transactions — Annexe I-1 . . . . .                           | 11             |                 | 10            |                 |
| Prêts . . . . .                                                                     | 171            |                 | 107           |                 |
| Emprunts — Annexe I-5 . . . . .                                                     | 1 037          | 1 219           | 1 800         | 1 917           |
| Montants à payer pour les achats de titres de placement . . . . .                   |                | 140             |               | 156             |
| Montants à payer pour les garanties en espèces reçues. . . . .                      |                | 1               |               | —               |
| Passif lié aux prestations de retraite — Note Q. . . . .                            |                | 68              |               | 410             |
| Montants requis pour maintenir la valeur<br>des avoirs en monnaie — Note F. . . . . |                | 556             |               | 383             |
| Intérêts échus sur emprunts. . . . .                                                |                | 622             |               | 559             |
| Compte fournisseurs et charges à payer . . . . .                                    |                | 419             |               | 247             |
| <b>Total du passif . . . . .</b>                                                    |                | <b>63 332</b>   |               | <b>53 066</b>   |
| <b>Fonds propres</b>                                                                |                |                 |               |                 |
| Capital social — Note M, Annexes I-6 et I-7                                         |                |                 |               |                 |
| Capital souscrit : 8 702 335 actions (2008 — 8 367 264 actions) . .                 | 104 980        |                 | 100 938       |                 |
| Moins fraction non appelée des souscriptions . . . . .                              | (100 641)      |                 | (96 599)      |                 |
| Fraction libérée du capital . . . . .                                               | 4 339          |                 | 4 339         |                 |
| Bénéfices non distribués — Note N . . . . .                                         | 15 441         |                 | 14 647        |                 |
| Montant cumulé et autres éléments du résultat global — Note O . .                   | 894            | 20 674          | 458           | 19 444          |
| <b>Total du passif et des fonds propres . . . . .</b>                               |                | <b>\$84 006</b> |               | <b>\$72 510</b> |

Les notes d'accompagnement et les annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## COMPTE DE RÉSULTAT ET BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                                                                                                                      | Exercices clos le 31 décembre |                 |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                                                                                                      | 2009                          | 2008            | 2007            |
| <b>Revenus (perte)</b>                                                                                                                                                               |                               |                 |                 |
| Prêts                                                                                                                                                                                |                               |                 |                 |
| Intérêts, après swaps — Notes E et J . . . . .                                                                                                                                       | \$ 1 934                      | \$ 2 301        | \$ 2 404        |
| Autres revenus de prêts . . . . .                                                                                                                                                    | 68                            | 54              | 32              |
|                                                                                                                                                                                      | <u>2 002</u>                  | <u>2 355</u>    | <u>2 436</u>    |
| Placements — Note J                                                                                                                                                                  |                               |                 |                 |
| Intérêts . . . . .                                                                                                                                                                   | 303                           | 632             | 778             |
| Gains nets (pertes nettes) . . . . .                                                                                                                                                 | 528                           | (1 605)         | (291)           |
| Autres revenus . . . . .                                                                                                                                                             | 15                            | 11              | 19              |
| Total des revenus . . . . .                                                                                                                                                          | <u>2 848</u>                  | <u>1 393</u>    | <u>2 942</u>    |
| <b>Charges</b>                                                                                                                                                                       |                               |                 |                 |
| Frais liés aux emprunts                                                                                                                                                              |                               |                 |                 |
| Intérêts, après swaps — Notes H, I, J et K . . . . .                                                                                                                                 | 929                           | 1 740           | 2 074           |
| Coûts d'émission des emprunts . . . . .                                                                                                                                              | 24                            | 28              | 49              |
| Coûts liés au rachat de la dette (revenus) . . . . .                                                                                                                                 | (2)                           | (4)             | 12              |
|                                                                                                                                                                                      | <u>951</u>                    | <u>1 764</u>    | <u>2 135</u>    |
| Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties — Note E . . . . .                                                                                                             | (21)                          | 93              | (13)            |
| Frais administratifs — Note B . . . . .                                                                                                                                              | 530                           | 439             | 500             |
| Programmes spéciaux . . . . .                                                                                                                                                        | 94                            | 69              | 37              |
| Total des charges . . . . .                                                                                                                                                          | <u>1 554</u>                  | <u>2 365</u>    | <u>2 659</u>    |
| <b>Revenu (perte) avant gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur des instruments dérivés non négociables et des emprunts évalués à leur valeur vénale . . . . .</b> | <b>1 294</b>                  | <b>(972)</b>    | <b>283</b>      |
| <b>Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur des instruments dérivés non négociables et des emprunts évalués à leur valeur vénale — Notes I, J, K et P . . . . .</b> | <b>(500)</b>                  | <b>950</b>      | <b>(149)</b>    |
| <b>Revenus nets (perte nette) . . . . .</b>                                                                                                                                          | <b>794</b>                    | <b>(22)</b>     | <b>134</b>      |
| <b>Bénéfices non distribués en début d'année . . . . .</b>                                                                                                                           | <b>14 647</b>                 | <b>14 576</b>   | <b>14 442</b>   |
| <b>Effet cumulé de l'option de la valeur vénale . . . . .</b>                                                                                                                        | <b>—</b>                      | <b>93</b>       | <b>—</b>        |
| <b>Bénéfices non distribués en fin d'année . . . . .</b>                                                                                                                             | <b>\$15 441</b>               | <b>\$14 647</b> | <b>\$14 576</b> |

## COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                                        | Exercices clos le 31 décembre |                  |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|--------------|
|                                                                                                        | 2009                          | 2008             | 2007         |
| <b>Revenus nets (perte nette) . . . . .</b>                                                            | <b>\$ 794</b>                 | <b>\$ (22)</b>   | <b>\$134</b> |
| <b>Autres éléments du résultat global (perte) — Note O</b>                                             |                               |                  |              |
| Ajustements de conversion . . . . .                                                                    | (72)                          | 396              | 280          |
| Comptabilisation des variations des actifs/passifs liés aux prestations de retraite — Note Q . . . . . | 506                           | (1 371)          | 130          |
| Reclassement des activités de couverture dans les revenus . . . . .                                    | 2                             | (4)              | 1            |
| Total des autres éléments du résultat global (perte) . . . . .                                         | <u>436</u>                    | <u>(979)</u>     | <u>411</u>   |
| <b>Revenus globaux (perte globale) . . . . .</b>                                                       | <b>\$ 1 230</b>               | <b>\$(1 001)</b> | <b>\$545</b> |

Les notes d'accompagnement et les annexes font partie intégrante de ces états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                      | Exercices clos le 31 décembre |               |               |
|--------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------|---------------|
|                                                                                      | 2009                          | 2008          | 2007          |
| <b>Trésorerie issue des activités de prêt et de placement</b>                        |                               |               |               |
| Prêts :                                                                              |                               |               |               |
| Décassements (nets des participations) . . . . .                                     | <b>\$(11 424)</b>             | \$(7 149)     | \$(6 725)     |
| Recouvrements de prêts (nets des participations) . . . . .                           | <b>4 542</b>                  | 4 740         | 5 265         |
| Trésorerie nette utilisée pour les opérations de prêt . . . . .                      | <b>(6 882)</b>                | (2 409)       | (1 460)       |
| Achats bruts de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance . . . . .             | <b>(4 232)</b>                | (3 287)       | (2 378)       |
| Produit brut de la vente de titres de placement détenus jusqu'à l'échéance . . . . . | <b>4 253</b>                  | 3 299         | 2 459         |
| Achat de biens . . . . .                                                             | <b>(21)</b>                   | (22)          | (14)          |
| Actifs et passifs divers . . . . .                                                   | <b>(8)</b>                    | (4)           | (7)           |
| Trésorerie nette utilisée pour les activités de prêt et de placement . . . . .       | <b>(6 890)</b>                | (2 423)       | (1 400)       |
| <b>Trésorerie issue des activités de financement</b>                                 |                               |               |               |
| Emprunts à moyen et à long terme :                                                   |                               |               |               |
| Produit de l'émission . . . . .                                                      | <b>16 181</b>                 | 10 793        | 5 440         |
| Remboursements . . . . .                                                             | <b>(6 086)</b>                | (8 321)       | (6 595)       |
| Emprunts à court terme :                                                             |                               |               |               |
| Produit de l'émission . . . . .                                                      | <b>2 571</b>                  | 11 588        | 5 941         |
| Remboursements . . . . .                                                             | <b>(3 752)</b>                | (10 707)      | (4 390)       |
| Garanties en espèces reçues . . . . .                                                | <b>1</b>                      | —             | —             |
| Recouvrement de montants à recevoir des membres . . . . .                            | <b>3</b>                      | 5             | 5             |
| Trésorerie nette procurée par les activités de financement . . . . .                 | <b>8 918</b>                  | 3 358         | 401           |
| <b>Trésorerie issue des activités d'exploitation</b>                                 |                               |               |               |
| Achats bruts de titres de placement . . . . .                                        | <b>(33 542)</b>               | (14 210)      | (10 639)      |
| Produit brut de la vente ou de l'échéance de placements de portefeuille . . . . .    | <b>30 475</b>                 | 12 259        | 10 761        |
| Recouvrements du revenu des prêts, après swaps . . . . .                             | <b>2 152</b>                  | 2 412         | 2 434         |
| Intérêts et autres charges liés aux emprunts, après swaps . . . . .                  | <b>(1 009)</b>                | (1 415)       | (1 953)       |
| Revenus de placements . . . . .                                                      | <b>305</b>                    | 568           | 741           |
| Autres revenus . . . . .                                                             | <b>15</b>                     | 11            | 19            |
| Frais administratifs . . . . .                                                       | <b>(446)</b>                  | (431)         | (433)         |
| Programmes spéciaux . . . . .                                                        | <b>(38)</b>                   | (20)          | (13)          |
| Trésorerie nette procurée par (utilisée pour) les activités d'exploitation . . . . . | <b>(2 088)</b>                | (826)         | 917           |
| <b>Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie . . . . .</b>         | <b>1</b>                      | (8)           | 6             |
| <b>Accroissement (diminution) net de la trésorerie . . . . .</b>                     | <b>(59)</b>                   | 101           | (76)          |
| <b>Encaisse en début d'année . . . . .</b>                                           | <b>301</b>                    | 200           | 276           |
| <b>Encaisse en fin d'année . . . . .</b>                                             | <b>\$ 242</b>                 | <b>\$ 301</b> | <b>\$ 200</b> |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

### Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. La Banque finance ses principales activités sur son Capital ordinaire, et à ses opérations s'ajoutent celles du Fonds des opérations spéciales (FOS), du Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) et du Mécanisme de dons de la BID [IDB Grant Facility (GRF)]. Le FOS a été créé pour consentir des prêts assortis de conditions fortement concessionnelles aux pays membres moins avancés de la Banque. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des paiements d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts approuvés au titre du Capital ordinaire jusqu'au 31 décembre 2006 (Note E). Le Mécanisme de don a été créé en 2007 aux fins d'octroi de dons pour faire face à des circonstances particulières pouvant se présenter dans certains pays (actuellement, Haïti en est le seul bénéficiaire) ou pour certains projets donnés.

### Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis (GAAP). La préparation de tels états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants déclarés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. Des décisions importantes ont dû être prises lors de l'évaluation de certains instruments financiers, de la détermination de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts et garanties et de la détermination des prestations prévues au titre des régimes et autres prestations de retraite, de la valeur vénale des actifs des régimes et de l'état de capitalisation et du coût des prestations périodiques liées à ces régimes.

### Nouvelles dispositions comptables

En juin 2009, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié un amendement à une norme comptable relative à la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés (FASB ASC 105-10-65-1). Cet amendement modifie la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés utilisée dans la préparation des états financiers d'entités non gouvernementales. Il établit la Codification des Normes comptables du FASB (FASB ASC) comme seule source autorisée de principes comptables recon-

nus par le FASB à appliquer aux entités non gouvernementales dans la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. L'adoption de cet amendement, qui est entré en vigueur pour la Banque le 30 septembre 2009, n'a pas eu d'impact sur les états financiers de la Banque.

Au premier trimestre de 2009, la Banque a adopté un amendement aux normes comptables applicables aux instruments dérivés et opérations de couverture (FASB ASC 815-10-65-1). Cet amendement modifiait et développait les exigences de divulgation applicables aux instruments dérivés et aux opérations de couverture, exigeant des divulgations qualitatives quant aux objectifs et aux stratégies d'utilisation d'instruments dérivés, des divulgations quantitatives sur la valeur vénale des instruments dérivés et des divulgations concernant le risque crédit lié aux aspects conditionnels des accords sur ces instruments. Les dispositions de cette norme n'ont pas eu d'impact sur la position financière ou les résultats des opérations de la Banque. Les exigences de divulgation de l'amendement FASB ASC 815-10-65-1 figurent dans la Note J – Instruments dérivés.

La Banque a également adopté un amendement aux standards comptables pour des bénéfices spécifiques des Régimes des pensions et autres prestations de retraite (FASB ASC 715-20). L'amendement a élargi les exigences de divulgation d'informations concernant les actifs des plans de retraite et autres prestations de retraite de la Banque et réclamé des informations sur les décisions d'allocation d'investissement, les principales catégories d'actifs, des divulgations d'informations supplémentaires concernant la mesure de la valeur vénale et des concentrations significatives de risque dans les actifs du plan. Les exigences de divulgation FASB ASC 715-20 sont incorporées dans la note Q — Régimes des pensions et autres prestations de retraite.

Le 9 avril 2009, le FASB a émis les amendements suivants, destinées à fournir des conseils pratiques supplémentaires et de meilleures informations concernant les mesures de la valeur vénale et les dépréciations de titres : (i) l'amendement FASB ASC 820-10-65-4 offre des directives pour la mesure de la valeur vénale qui sont plus conformes aux principes présentés dans la norme comptable relative aux mesures et divulgations de la valeur vénale ; en outre, cet amendement exige de meilleures divulgations concernant les actifs et passifs financiers comptabilisés à leur valeur vénale. Ces meilleures divulgations sont décrites dans la Note K – Mesures de la valeur vénale ; (ii) l'amendement FASB ASC 825-10-65-1 améliore la cohérence des rapports financiers en ajoutant des divulgations intérimaires aux divulgations annuelles de la valeur vénale ; (iii) l'amendement FASB ASC 320-10-65-1 a modifié les normes comptables applicables aux titres de placement de dette et de fonds propres en apportant des précisions destinées à donner plus de

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

clarté et de cohérence à la comptabilité et à la présentation et la divulgation des pertes dues à la dépréciation de titres. Ces décisions comptables ont été adoptées durant le deuxième trimestre de 2009 et n'ont pas eu d'effet sur la position financière de la Banque ou ses résultats d'exploitation.

En mai 2009, le FASB a publié la norme comptable relative aux « Événements ultérieurs » (FASB-ASC 855-10). Cette norme a pour objectif d'établir des règles générales de comptabilité et de divulgation d'événements qui se produisent après la date du bilan mais avant que les états financiers ne soient publiés ou prêts à être publiés. La Banque a adopté la Norme FASB-ASC 855-10 durant le deuxième trimestre de 2009, et la divulgation correspondante figure dans la Note U – Événements ultérieurs.

En août 2009, l'ASC du FASB a été actualisée par l'Actualisation des normes comptables (ASU) No. 2009-05 intitulée « Mesure des passifs à leur valeur vénale ». L'ASU No. 2009-05 précise que lorsqu'il n'y a pas de prix coté sur un marché actif pour un passif identique, la valeur vénale du passif doit se mesurer selon des techniques d'évaluation qui utilisent notamment le prix indiqué pour un passif identique ou similaire négocié comme actif, ou le montant qui serait perçu pour un passif identique. Cette actualisation a été adoptée lors du quatrième trimestre de 2009 et n'a pas eu d'effet sur la position financière de la Banque ou ses résultats d'exploitation.

En septembre 2009, le FASB a publié l'ASU No. 2009-12 « Placements dans certaines entités qui calculent la valeur nette d'un actif par action (ou son équivalent) ». L'ASU 2009-12 fournit des conseils supplémentaires pour la mesure de la valeur vénale de certains placements de substitution. Selon ces conseils, les entités sont autorisées, par mesure pratique sous certaines conditions, à estimer la valeur vénale de titres de placement en utilisant la valeur nette de l'actif par action du titre en question déterminée à la date de mesure par l'entité présentant le rapport. Ces conseils amendés exigent également des divulgations supplémentaires afin de permettre aux utilisateurs des états financiers de mieux comprendre la nature et les risques des titres de placement de substitution pour l'entité présentant le rapport. Cette actualisation a été adoptée lors du quatrième trimestre de 2009 et n'a pas eu d'effet sur la position financière de la Banque ou ses résultats d'exploitation.

En 2009, le FASB a publié l'ASU No. 2009-16, « Transferts et Service (Thème 860) — Comptabilisation des transferts d'actifs financiers » L'ASU No. 2009-16 amende la norme Transferts et Service (FASB ASC 860) afin d'améliorer la pertinence et la comparabilité des informations qu'une entité présentant un rapport fournit dans ses états financiers sur le transfert d'actifs financiers ; les effets d'un transfert sur sa position financière, ses résultats financiers et sa trésorerie ; et l'engagement continu de l'organisme effectuant le transfert, éventuellement, à l'égard des actifs financiers

transférés. L'ASU No. 2009-16 entre en vigueur pour la Banque pour une période intérimaire et les périodes correspondant aux rapports annuels après le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et ne devrait pas avoir d'impact sensible sur la position financière de la Banque ou ses résultats d'exploitation.

Toujours en 2009, le FASB a publié l'ASU No. 2009-17, « Consolidations (Thème 810) — Améliorations apportées à l'établissement de rapports financiers par les entreprises engagées avec des entités à intérêt variable ». L'ASU No. 2009-17 modifie sensiblement les critères qui servent à déterminer si la consolidation d'une entité à intérêt variable est nécessaire. Elle traite également de l'effet des changements qu'elle exige sur la norme de Consolidation (FASB ASC 810-10-15-12) et des craintes liées au fait que la comptabilité et la divulgation au titre de la norme de Consolidation ne fournissent pas toujours des informations utiles sur l'engagement d'une entité dans une entité à intérêt variable. L'ASU No. 2009-17 entre en vigueur pour la Banque pour une période intérimaire et les périodes correspondant aux rapports annuels après le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et ne devrait pas avoir d'impact sensible sur la position financière de la Banque ou ses résultats d'exploitation.

**Comptabilité monétaire**

Les états financiers sont exprimés en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque effectue ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles, dans la mesure où ces opérations sont effectuées dans ces monnaies. Les Ressources du Capital ordinaire sont dérivées du capital, des emprunts et revenus accumulés dans diverses devises. Les positions d'actifs et de passifs dans des devises autres sont converties en dollars des États-Unis, aux taux de change de marché à la date des bilans. Sauf pour les avoirs en monnaies provenant de la fraction libérée du capital qui bénéficient des dispositions de maintien de la valeur décrites ci-dessous, les ajustements nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis des monnaies fonctionnelles sont débités ou crédités aux ajustements de conversion<sup>1</sup> et indiqués comme éléments distincts des autres revenus globaux dans le Compte de résultat global. Les emprunts dans des monnaies non fonctionnelles sont convertis, et le gain ou la perte se retrouvent dans les Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) de dérivés non commerciaux et emprunts à la valeur vénale et sont comptabilisés dans le Compte de résultat et les Bénéfices non-distribués. Les revenus et dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux de change approximatifs en vigueur chaque mois.

<sup>1</sup>Les références aux légendes dans les états financiers sont identifiées par le nom de la légende commençant par une lettre majuscule chaque fois qu'elles apparaissent dans les annexes des états financiers.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

**Évaluation du capital**

L'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord) stipule que le Capital ordinaire doit être exprimé en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1978. Le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) remplacent le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur du capital social de la Banque et aux fins du maintien de la valeur de ses avoirs en monnaie. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision des organes directeurs de la Banque et comme l'a suggéré le Conseiller juridique, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, soit l'équivalent d'environ 1,2063 dollar courant, conformément à l'évaluation du dollar des États-Unis du 1<sup>er</sup> juillet 1974.

**Maintien de la valeur**

Conformément à l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord), chaque membre est tenu de maintenir la valeur de la monnaie de sa souscription au Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. De même, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue dans le Capital ordinaire, à l'exception de la monnaie résultant d'emprunts. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1959.

Le montant lié au maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est présenté comme un actif ou un passif sur le Bilan, inclus dans les montants nécessaires au maintien de la valeur de ces avoirs.

**Bénéfices non distribués**

Les Bénéfices non distribués constituent la réserve générale et la réserve spéciale. La réserve générale est constituée du revenu des années précédentes qui a été retenu pour les opérations de la Banque. Conformément aux résolutions de l'Assemblée des gouverneurs, le revenu net est généralement ajouté à la réserve générale pour couvrir d'éventuels excédents annuels des dépenses par rapport aux revenus.

La réserve spéciale comprend les commissions sur prêt mises de côté conformément à l'Accord constitutif, qui sont maintenues sous forme de titres de placement. Ces titres de placement ne peuvent être utilisés que pour faire face aux engagements de la Banque résultant d'emprunts ou de garanties en

cas de défaut de paiement sur des prêts consentis ou garantis à l'aide des ressources du Capital ordinaire. L'affectation de ces commissions à la réserve spéciale a été abandonnée en 1998 et aucun nouvel ajout ne lui a été apporté.

**Placements**

Les titres de placement sont classés selon l'intention de la Direction à la date de l'achat, et sont enregistrés selon une comptabilité établie à la date de la transaction. Les titres de placement que la Direction a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à leur échéance sont inclus dans le portefeuille de titres de placement à détenir jusqu'à leur échéance et présentés à leur coût d'amortissement. Tous les autres titres de placement sont détenus dans un portefeuille de titres à négocier. Les titres de placement et instruments dérivés connexes (pour la plupart, des swaps de monnaies et de taux d'intérêt) détenus dans le portefeuille de titres à négocier sont présentés à leur valeur vénale, et les variations de cette valeur sont indiquées dans le revenu des placements dans l'état du Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

**Prêts**

La Banque accorde des prêts à ses pays membres en développement, à des institutions et entités politiques de ces membres et à des entreprises privées exécutant des projets sur leurs territoires. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des membres, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque applique la règle générale qui est d'exiger une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Jusqu'à 10 % des prêts et garanties en cours, à l'exception des prêts pour secours d'urgence, ainsi que les prêts au titre du Liquidity Program for Growth Sustainability (Programme de liquidité pour une croissance durable) (ci-après désigné sous le nom de Prêts d'urgence) peuvent être consentis directement à des entités du secteur privé ou à des entités semi-souveraines (des entités admissibles) sans garantie souveraine (« opérations sans garantie souveraine »), sur la base des prix du marché. Ces financements sont assortis d'un certain nombre de limites prudentielles, y compris un plafond de financement de projets à \$200 millions ou 50% du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu, pour les projets d'expansion et les garanties de crédit, sous réserve que ce financement ne dépasse pas 25% (40% dans certains pays) de la capitalisation totale de la dette et des fonds propres de l'entité, et 25% du coût total du projet (40% dans certains pays) pour les nouveaux projets. La Banque peut également offrir des garanties contre le risque politique à concurrence de \$200 millions ou 50% du coût total du projet, le plus faible de ces deux montants étant retenu. Dans certaines circonstances exceptionnelles, le

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Conseil d'administration peut approuver le financement du projet à concurrence d'un montant de \$400 millions. De plus, le niveau maximum d'engagement de la Banque envers un débiteur donné pour des opérations sans garantie souveraine ne peut pas dépasser 2,5% de ses fonds propres au moment de l'approbation.

Une part représentant environ 8% de l'encours des prêts est remboursable dans diverses monnaies dont le choix est déterminé en fonction du système de pool de devises. Le principal des prêts financés au titre du pool de devises est remboursable, globalement, dans les monnaies dans lesquelles ils ont été consentis.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers. En ce qui concerne les « prêts pour des opérations de secours d'urgence », les commissions d'ouverture sont différées et amorties de façon linéaire sur les quatre premières années du prêt, ce qui est à rapprocher de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les revenus provenant des prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La Banque a pour principe de classer comme non productifs tous les prêts consentis à un membre de la Banque ou garantis par celui-ci si le remboursement du principal, des intérêts et autres frais relatifs à ce prêt est en retard de plus de 180 jours. En outre, si des prêts consentis à un pays membre sur les ressources du FOS ou de tout autre fonds détenu ou administré par la Banque sont déclarés improductifs, tous les prêts consentis à ce membre sur le Capital ordinaire ou garantis par ce membre sont également déclarés improductifs. Lorsque les prêts consentis à un membre sont déclarés improductifs, les intérêts et autres frais impayés sur l'encours des prêts consentis à ce membre sont déduits du revenu de la période en cours. Les intérêts et autres frais sur prêts improductifs ne sont inclus dans les revenus que dans la mesure où la Banque a effectivement reçu des paiements. Le jour où le membre paie la totalité des montants en retard, les prêts qui lui ont été consentis sont retirés de la liste des prêts improductifs ; il recouvre le droit d'obtenir de nouveaux prêts, et tous les frais en situation d'arriéré (y compris ceux des exercices précédents) sont comptabilisés comme revenu des prêts de la période en cours.

Pour les prêts sans garantie souveraine, la Banque a pour principe de déclarer non productifs les prêts consentis à un emprunteur lorsque le remboursement des intérêts ou autre frais accuse un retard de plus de 90 jours, ou moins, lorsque la Direction a des doutes quant aux possibilités de recouvrer les intérêts liés à ces prêts. Par la suite, le revenu est enregistré selon la méthode de la trésorerie, jusqu'à ce que l'emprunteur soit à jour dans le service du prêt et que les doutes de la Direction

quant aux possibilités futures de recouvrement se soient dissipés. Si le risque de non-recouvrement est jugé particulièrement élevé lors du remboursement des arriérés, les prêts consentis à l'emprunteur peuvent ne pas être retirés de la liste des prêts improductifs.

La Banque considère qu'un prêt sans garantie souveraine est compromis lorsqu'il est probable, d'après les informations reçues ou la situation actuelle, qu'elle ne sera pas en mesure de recouvrer les sommes dues selon les modalités initiales du contrat. Des sommes sont allouées spécifiquement pour pertes sur prêts douteux sur la base de la valeur actuelle des prévisions de trésorerie actualisées au taux d'intérêt effectif du prêt ou de la valeur vénale de la garantie.

La Banque ne rééchelonne pas ses prêts à garantie souveraine et n'a jamais eu à passer par pertes et profits de prêts financés sur son Capital ordinaire. Elle suit l'état des remboursements de ses prêts et garanties périodiquement et s'il y a lieu, inscrit comme dépenses des provisions pour pertes sur prêts et garanties conformément à son évaluation du risque de non-recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts et de garanties. Ces évaluations tiennent compte des risques de défaut de paiement liés aux évaluations financières externes de chaque emprunteur, ajustés de manière à tenir compte du risque de défaut de paiement à la Banque, ainsi que du risque de perte découlant d'un retard par rapport au calendrier de remboursement des prêts. Vu la nature de ses emprunteurs et de ses garants, la Banque prévoit qu'en fin de compte, chacun de ses prêts à garantie souveraine sera remboursé.

### Garanties

La Banque peut accorder des garanties de risque politique et des garanties partielles de crédit sans contre-garantie souveraine, à concurrence du plafond de 10 % établi pour les opérations sans garantie souveraine, ou pour des opérations du secteur public avec contre-garantie souveraine d'un pays membre. Dans le cadre de ses activités de crédit sans garantie souveraine, la Banque a accordé des garanties contre le risque politique et des garanties partielles contre le risque-crédit afin d'encourager les investissements du secteur privé dans l'infrastructure, le développement des marchés financiers locaux et le financement du commerce. Les garanties contre les risques politiques et les garanties partielles de crédit peuvent être accordées à titre indépendant ou conjointement avec un prêt de la Banque. Les garanties contre les risques politiques servent à couvrir certains risques spécifiques liés à des facteurs non commerciaux (tels que les risques liés à la convertibilité des monnaies, à la possibilité de transfert de devises hors du pays hôte et à la défaillance du gouvernement). Les garanties partielles de crédit couvrent les risques de non-remboursement de dettes ou des transactions

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

de financement du commerce. Les conditions imposées à toutes les garanties sont expressément énoncées dans chaque accord de garantie et sont essentiellement liées à un projet, aux conditions d'octroi d'un prêt ou à des transactions commerciales. Pour chaque cas, selon les risques couverts et la nature de chaque projet, la Banque peut réassurer certaines garanties afin de réduire le risque qu'elle encourt. Les commissions de garantie, nettes des primes de réassurance, sont imputées et comptabilisées comme revenu des prêts pendant la durée de la garantie.

Les garanties sont considérées comme en cours à compter de la date à laquelle l'emprunteur contracte l'obligation financière couverte, et sont invoquées lorsque la partie couverte demande un paiement au titre de ces garanties. Le montant restant représente le risque potentiel maximum si les paiements garantis ne sont pas effectués. La responsabilité éventuelle des pertes probables liées aux garanties en cours est incluse dans les montants et charges à payer.

La Banque gère le risque de crédit sur les garanties sans contre-garantie souveraine au moyen d'un système de classification interne du risque de crédit comprenant les catégories de probabilité de recouvrement suivantes : excellente, très bonne, bonne, satisfaisante, passable, faible, suivies des catégories possibilité de perte. Ces catégories reflètent la qualité du crédit de la partie couverte par la garantie et l'impact de la garantie externe offerte (telle que garantie du promoteur) pour atténuer le risque de non-remboursement à la Banque.

**Effets à recevoir des membres**

Les effets à recevoir des membres comprennent les billets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptés en guise de paiement immédiat de la totalité ou d'une partie quelconque de la fraction libérée de la souscription d'un membre au capital, les effets à terme non négociables, ne portant pas intérêt, reçus en guise de paiement des obligations au titre du maintien de la valeur et d'autres obligations au titre du maintien de la valeur.

**Biens**

Les biens de la Banque sont comptabilisés au prix coûtant. Les grandes améliorations sont capitalisées alors que les remplacements de routine, les travaux d'entretien et les réparations sont imputés aux frais. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimée (30 à 40 ans pour les bâtiments, 10 ans pour les améliorations et cinq à 15 ans pour les équipements).

**Emprunts**

Pour s'assurer qu'elle dispose des ressources nécessaires pour ses opérations de prêt et de liquidité, la Banque emprunte sur les

marchés financiers internationaux en offrant ses titres d'emprunt à des investisseurs privés ou publics. La Banque émet des titres libellés dans diverses monnaies et assortis d'échéances, de formes et de structures diverses. Elle émet également des effets vendus au dessous du pair pour des raisons de gestion de liquidités à court terme.

Certains emprunts, servant le plus souvent à financer des actifs à taux variable, sont comptabilisés au bilan à leur valeur vénale. La portion des intérêts de la variation de la valeur vénale de ces emprunts est indiquée dans les Coûts d'emprunts sur la durée d'encours du contrat d'emprunt. Les variations résiduelles de valeur vénale sont comptabilisées sous les Gains nets (pertes nettes) de dérivés non commerciaux et les emprunts mesurés à la valeur vénale sur le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués.

Le reste des emprunts est comptabilisé à leur valeur vénale (valeur nominale), ajustée de tous ajustements non amortis de la valeur vénale des primes ou décotes. Les amortissements de ces éléments se calculent selon une méthode qui est proche de la méthode de l'intérêt effectif, et sont inclus respectivement dans les Gains nets (pertes nettes) non réalisés(ées) sur instruments dérivés non commerciaux et les emprunts mesurés à la valeur vénale et comme intérêt dans les frais d'emprunt sur le Compte de résultat et des Bénéfices non distribués.

Les coûts des emprunts liés à une émission d'obligations calculés à la valeur vénale deviennent un coût dès leur émission, tandis que les coûts d'emprunts portés au coût amorti sont différés et amortis selon la méthode linéaire (ce qui donne un résultat voisin de celui obtenu avec la méthode de l'intérêt effectif) sur la durée d'encours du titre d'emprunt correspondant. Le solde non amorti des coûts d'émission est présenté séparément sous le titre Actifs divers au bilan, et les montants changés en coûts ou amortis sont inclus dans les Coûts d'emprunts liés à une émission d'obligations comme élément des frais d'emprunt sur le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués.

Le coût des intérêts sur emprunts est reconnu comme charge, net de la partie intérêt des emprunts de dérivés. Il est calculé d'une manière qui se rapproche de la méthode du rendement réel et se présente comme élément de frais d'emprunt sur le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués.

**Produits dérivés**

Dans le cadre de la gestion de son actif et de son passif, la Banque utilise des produits dérivés, constitués pour la plupart de swaps de monnaies et de swaps de taux d'intérêt, dans ses opérations de placement, de prêt et d'emprunt. Ces produits dérivés permettent de modifier les caractéristiques liées aux taux d'intérêt et/ou aux monnaies de l'opération en question de manière à produire le type d'intérêt et/ou de monnaie voulu.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

Tous les produits dérivés sont comptabilisés au Bilan à leur valeur vénale et classés comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) du montant net de cette valeur.

Les variations de la valeur vénale des produits dérivés liés à des placements de portefeuille et les intérêts correspondants sont comptabilisés comme revenu des placements. La composante intérêt des produits dérivés de prêts et d'emprunts est comptabilisée, sur la durée de validité du contrat d'acquisition du produit dérivé, comme revenu d'un prêt ou coût d'un emprunt, suivant le cas. La variation de la valeur vénale qui demeure est comptabilisée comme Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées de dérivés non commerciaux et d'emprunts mesurés à la valeur vénale sur le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués.

À l'occasion, la Banque émet des titres de dette auxquels est incorporé un produit dérivé. Ces titres financent les actifs à taux variable et sont comptabilisés à leur valeur vénale.

**Frais administratifs**

Dans le cadre du réalignement de ses opérations, la Banque a encouru des dépenses de \$11 millions en 2009 (2008 — \$5 millions ; 2007 — \$55 millions) qui figurent dans les Frais administratifs sur le Compte de résultat et Bénéfices non distribués.

La totalité des frais administratifs de la Banque, à l'exclusion des dépenses liées au réalignement (qui sont pleinement absorbées par le Capital ordinaire), est répartie entre le Capital ordinaire et le FOS selon une formule d'allocation approuvée par le Conseil d'administration. En 2009, le ratio effectif des frais administratifs imputés au Capital ordinaire a été de 97,7 % et celui des frais imputés au FOS, de 2,3 % (contre 87,3 % et 12,7 % en 2008 et 88,5 % et 11,5 % en 2007).

**Programmes spéciaux**

Des programmes spéciaux offrent du financement aux pays membres emprunteurs pour une aide non remboursable ou à remboursement conditionnel. Les projets individuels inscrits dans ces programmes sont enregistrés comme dépense au titre de Programmes spéciaux au moment de leur approbation. Les annulations de soldes non-décaissés et les recouvrements sur financements à remboursement conditionnel sont comptabilisés comme compensation aux dépenses des Programmes spéciaux de l'exercice où ils se produisent.

**Taxes**

La Banque, ses biens et autres actifs, ses revenus et les opérations et transactions qu'elle effectue conformément à l'Accord sont exempts de toute imposition et de tous droits de douane dans ses pays membres.

**Régimes de pension et autres prestations de retraite**

Le fait que les régimes de prestations de la Banque soient entièrement provisionnés apparaît au Bilan. Cet état de provisionnement se mesure à la différence entre la valeur vénale de l'actif de ces régimes et l'obligation de paiement de prestations au 31 décembre, date où s'effectue la mesure. Les régimes de prestations sur-provisionnés, dont la valeur vénale de l'actif dépasse l'obligation de paiement de prestations, sont totalisés et comptabilisés comme actifs des régimes de prestations de retraite tandis que les régimes de prestations sous-provisionnés et l'obligation de paiement de prestations dépassant la valeur vénale de l'actif de ces régimes sont totalisés et comptabilisés comme passifs des régimes de prestations de retraite.

Le gain actuariel net et le coût de service préalable non comptabilisé comme élément du coût périodique net des prestations à payer sont comptabilisés parmi les autres éléments du résultat global du Compte de résultat global. Le gain actuariel net et le coût de service préalable sont ensuite comptabilisés comme éléments du coût périodique net des prestations conformément aux dispositions des normes comptables applicables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement.

Le coût périodique net des prestations est comptabilisé comme Frais administratifs sur le Compte de résultat et Bénéfices non distribués et comprend le coût de service, le coût des intérêts, le revenu attendu des actifs des régimes, et l'amortissement du coût de service préalable et les gains/pertes sont comptabilisés comme l'un des autres éléments du résultat global restant comme Perte cumulée et autres éléments du résultat global.

**Note C – Monnaies soumises à restrictions**

Au 31 décembre 2009, le poste « espèces » comprend un montant de \$131 millions (\$131 millions en 2008) dans les monnaies de pays membres régionaux. Ces montants peuvent être utilisés par la Banque pour les opérations de prêts sur son Capital ordinaire et pour couvrir ses frais administratifs. Un montant de \$20 millions (\$21 millions en 2008) a été soumis à restrictions par un des pays membres, et doit, conformément aux dispositions de l'Accord, être utilisé pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

**Note D – Titres de placement**

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque effectue des placements dans des obligations d'État, d'institutions publiques, d'entreprises et de banques, des titres adossés à des actifs et à des hypothèques, et des instruments financiers dérivés connexes, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

Pour les obligations d'État et d'institutions publiques, y compris les titres émis par une institution d'État ou tout autre organisme public, la Banque a pour règle d'investir dans des obligations émises ou garanties de façon inconditionnelle par les gouvernements de certains pays ayant une cote de crédit équivalant à AA– ou mieux (les titres adossés à des actifs d'agences ou à des hypothèques nécessitent une cote AAA). Les obligations émises par des organisations multilatérales nécessitent une cote de crédit équivalant à AAA. Par ailleurs, la Banque investit dans des obligations bancaires émises ou garanties par une entité dont les titres sont cotés A+ ou mieux, et dans des titres de sociétés et des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques ayant une cote de crédit équivalant à AA (les titres adossés à des actifs ou à des hypothèques nécessitent une cote de crédit équivalant à AAA). La Banque investit également dans des titres à court terme des classes d'actifs de placements admissibles mentionnées ci-dessus, à condition seulement qu'ils jouissent de la cote de crédit à court terme la plus élevée.

Des gains nets (pertes nettes) non réalisés(ées) sur les instruments de portefeuille à négocier détenus au 31 décembre 2009 de \$382 millions (2008 — (\$1 596) millions ; 2007 — (\$280) millions) ont été inclus(es) dans le Revenu (les pertes) sur titres de placement. Les gains et pertes non réalisés comptabilisés sont liés sensiblement à la fraction de titres adossés à des actifs et à des hypothèques du portefeuille de titres de placement à négocier, qui s'élevait à \$3,9 milliards au 31 décembre 2009 (contre \$4,2 milliards au 31 décembre 2008 et \$6,6 milliards au 31 décembre 2007, respectivement).

Le portefeuille de titres de placement a commencé à se relever de la crise des marchés financiers dans le deuxième trimestre de 2009, à mesure que les conditions des marchés financiers affichaient des signes de reprise. Toutefois, les effets de la crise, caractérisée par le manque de liquidité et la forte volatilité des marchés, continue de se ressentir, quoique moins fortement, sur l'aptitude de la Banque à atténuer son risque-crédit en vendant ou en couvrant ses engagements. En outre, les évaluations continuent de souffrir de certains facteurs liés au marché, tels que les actions des agences de notation et les prix auxquels se font les transactions, mais affichent des signes d'amélioration en ce sens que la Banque a comptabilisé des gains nets par référence au marché sur son portefeuille de transactions en 2009. La Banque continue de maximiser dans la mesure du possible l'utilisation d'éléments du marché dans l'évaluation de ses titres de placement à négocier, y compris des services de tarification externe, les prix d'opérateurs indépendants et les courbes de rendement observées sur le marché.

Un résumé des titres de placement détenus au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 dans le portefeuille de titres à négocier figure dans l'État récapitulatif des titres de placement

et des swaps à l'Annexe I-1. En outre, un résumé des titres détenus dans le portefeuille des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance et la structure des échéances du portefeuille au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 figurent dans l'État récapitulatif des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance à l'Annexe I-2.

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, la Banque ne détenait aucun titre de placement autre que des titres temporairement dépréciés sur son portefeuille de titres détenus jusqu'à leur échéance. Le portefeuille de titres de placement détenus jusqu'à leur échéance avec des pertes continues non-réalisées, qui ne sont considérés que comme temporairement dépréciés au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 se résume comme suit (en millions) :

| Catégorie d'investissement                                         | 31 décembre 2009 |                      |                 |                      |               |                      |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|-----------------|----------------------|---------------|----------------------|
|                                                                    | Moins de 12 mois |                      | 12 mois ou plus |                      | Total         |                      |
|                                                                    | Valeur vénale    | Pertes non réalisées | Valeur vénale   | Pertes non réalisées | Valeur vénale | Pertes non réalisées |
| Obligations de gouvernements hors États-Unis et institutions ..... | \$552            | \$(3)                | \$51            | \$(4)                | \$603         | \$(7)                |
| Total .....                                                        | \$552            | \$(3)                | \$51            | \$(4)                | \$603         | \$(7)                |

| Catégorie d'investissement                                         | 31 décembre 2008 |                      |                 |                      |               |                      |
|--------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|-----------------|----------------------|---------------|----------------------|
|                                                                    | Moins de 12 mois |                      | 12 mois ou plus |                      | Total         |                      |
|                                                                    | Valeur vénale    | Pertes non réalisées | Valeur vénale   | Pertes non réalisées | Valeur vénale | Pertes non réalisées |
| Obligations de gouvernements hors États-Unis et institutions ..... | \$191            | \$(1)                | \$116           | \$(17)               | \$307         | \$(18)               |
| Titres adossés à des actifs .....                                  | 34               | (1)                  | —               | —                    | 34            | (1)                  |
| Total .....                                                        | \$225            | \$(2)                | \$116           | \$(17)               | \$341         | \$(19)               |

La Banque n'investit que dans des instruments présentant une cote de crédit élevée. Au 31 décembre 2009, 68,2 % des titres de placement détenus jusqu'à échéance ont une cote AAA, 24 % sont cotés AA, 6,5 % sont cotés A et 1,3 % sont cotés BBB. Les pertes non réalisées sur le portefeuille de placements détenus jusqu'à échéance sont liées essentiellement à la baisse de la cote de crédit d'un émetteur souverain à BBB. La Banque compte percevoir toutes les sommes dues conformément aux conditions contractuelles fixées lors de l'acquisition de ces titres de placement. Par conséquent, la Banque ne considère ces titres de placement que provisoirement dépréciés au 31 décembre 2009.

**Note E – Encours des prêts et des garanties**

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé par ces prêts ; toutefois, les décaissements ne

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

commencent que lorsque l'emprunteur et le garant éventuel ont rempli certaines conditions préalables exigées par le contrat.

Le portefeuille de prêts comprend les prêts à garantie souveraine i) du pool des prêts en devise unique (prêts en devise unique à taux établi sur la base du LIBOR, prêts en devise unique à taux variable, et prêts du Programme du Guichet en dollars, ainsi que des pools des prêts en devises multiples et ii) hors-pool (Prêts en devise unique et prêts du pool de prêt en devises multiples à taux variable convertis en prêts en US\$ à taux établi sur la base du LIBOR et taux fixe basé sur le coût, prêts en devise unique à taux fixe, prêts pour secours d'urgence et prêts au titre du Programme des liquidités), et prêts en devise locale. Au 31 décembre 2009, seuls des prêts en devise unique à taux établi sur la base du LIBOR et des prêts en devise locale étaient offerts pour les nouveaux prêts. En outre, le portefeuille de prêts comprend également les prêts sans garantie souveraine.

Les prêts du pool de prêts en devise unique sont libellés dans l'une des quatre devises suivantes : dollar des États-Unis, euro, yen ou franc suisse, ou dans une combinaison de ces devises, et sont assortis d'un taux d'intérêt ajusté trimestriellement sur la base du LIBOR à trois mois applicable trimestriellement à cette devise, majoré d'une marge fondée sur le pool et tenant compte des coûts de financement de la Banque et de la marge de la Banque. Les soldes des prêts en devise unique dont le taux d'intérêt est fondé sur le LIBOR peuvent être convertis en prêts à taux fixe sous réserve de certaines conditions.

Les prêts en devise unique à taux variable sont assortis d'un taux d'intérêt ajusté tous les six mois en fonction du coût effectif propre à cette devise aux cours des six mois précédents du pool d'emprunts alloué au financement de ces prêts, majoré de la marge de prêt de la Banque.

Pour les prêts financés sur le pool de devises, la Banque maintient une certaine composition de son Pool de devises, de 50 % pour le dollar des États-Unis, de 25 % pour le yen et de 25 % pour les devises européennes. Le taux d'intérêt appliqué aux prêts approuvés avant 1989 est fixe tandis que le taux d'intérêt appliqué aux prêts approuvés entre 1990 et 2003 est ajusté semestriellement sur la base du coût effectif, pendant les six mois précédents, d'un pool d'emprunts affecté au financement de ces prêts, majoré de la marge de la Banque.

En janvier 2009, le Conseil d'administration a approuvé (i) une offre aux emprunteurs de convertir à certaines dates données, en 2009 et 2010, l'encours et les soldes non décaissés de leurs prêts en devise unique et des prêts financés sur un pool de devises à taux variable en prêts en US\$ à taux basé sur le LIBOR ou en prêts à taux fixe basé sur le coût ou dans une combinaison des deux. Dans le cadre de la première tranche, la Banque a procédé pour ses emprunteurs à des conversions de l'encours de leurs prêts aux taux du marché de \$26,3 milliards

avec effet au 1<sup>er</sup> août 2009, comme suit : \$1,6 milliards de prêts financés sur un pool de devises en prêts en US\$ à taux basé sur le LIBOR ; \$5,4 milliards de prêts financés sur un pool de devises en prêts à taux fixe basé sur le coût ; \$1,2 milliards de prêts en devise unique en prêts en US\$ à taux basé sur le LIBOR, et \$18,1 milliards de prêts en devise unique en prêts à taux fixe basé sur le coût. Les décaissements futurs des prêts convertis seront assortis du même taux fixe basé sur le coût, ce qui exclut la marge de prêt de la Banque, au dessus du LIBOR déterminé au moment de la conversion composée de prêts en devise unique à taux fixe assortis d'une échéance de 30 ans et d'un différé d'amortissement de six ans.

Par suite de l'allègement de la dette multilatérale et de la réforme du financement concessionnel approuvée par l'Assemblée des gouverneurs en 2007, la Banque offre des prêts concessionnels par le biais d'une combinaison de prêts du Capital ordinaire et du FOS (« prêts parallèles »). La portion du Capital ordinaire dans les prêts parallèles est constituée de prêts en devise unique à taux fixe assortis d'une échéance de 30 ans et d'un différé d'amortissement de six ans.

Au titre du Mécanisme de Prêts pour secours d'urgence et du Programme de liquidité pour une croissance durable, la Banque accorde également un financement pour répondre aux situations financières d'urgence dans la région à concurrence d'un montant global renouvelable d'un maximum de \$3 milliards. Les prêts sont libellés en dollars ; ils ont une échéance maximum de cinq ans, et les remboursements du principal commencent après un délai de trois ans. Ces prêts portent intérêt à un taux calculé sur le LIBOR à six mois majoré d'une marge de 400 points de base.

Le Mécanisme de prêt en devise locale offre aux emprunteurs la possibilité de recevoir un financement en devise locale selon trois modalités différentes : (i) financement direct en devise locale ou conversion des décaissements de leurs prêts futurs et/ou de l'encours de leurs prêts ; (ii) swaps direct en devise locale de leur dette envers la Banque ; (iii) décaissement en devise locale des garanties appelées. L'utilisation de ces modalités est fonction de la disponibilité de la devise locale en question et des instruments appropriés d'atténuation des risques sur les marchés financiers. L'encours des prêts en devise locale est assorti d'un taux d'intérêt fixe, variable ou lié à l'inflation. Au 31 décembre 2009, la Banque a effectué un volume cumulé de conversions en devise locale de décaissements et d'encours de \$1 438 millions (2008 — \$288 millions).

Jusqu'en juin 2007, la Banque offrait des prêts à taux fixe et à taux basé sur le LIBOR avec garantie souveraine au titre du Programme du Guichet en dollars, destinés à être rétrocédés à des emprunteurs du secteur privé.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

La Banque offre également des prêts sans garantie souveraine à des entités admissibles, à des conditions diverses. Les prêts sans garantie souveraine peuvent être libellés en dollars, en yen, en euros, en francs suisse ou en devise locale, et les emprunteurs ont le choix entre des prêts à taux d'intérêt fixe, variable ou lié à l'inflation. Pour les prêts à taux variable, le taux d'intérêt est recalculé tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois sur la base du LIBOR majoré d'une marge de crédit. Les marges de crédit et commissions sur ces prêts sont fixées au cas par cas.

Les charges habituelles sur les prêts de la Banque comprennent une marge de prêt de 0,30% l'an sur l'encours et une commission de crédit de 0,25% l'an sur la fraction non décaissée en monnaie convertible du prêt, et aucune commission de supervision ou d'inspection. Pour renforcer encore davantage la capitalisation de la Banque et maintenir sa solidité financière, le Conseil d'administration a relevé la marge de prêt de 0,30% à 0,95% pour le second semestre de 2009 et le premier semestre de 2010. Ces charges s'appliquent actuellement aux prêts en devise unique et à la plupart des prêts consentis au titre du Système de pool de devises et du Guichet en dollars, qui représentent environ 93% du portefeuille de prêts et sont sujets à examen périodique et approbation par le Conseil d'administration.

Un état récapitulatif de l'encours des prêts par pays est présenté à l'Annexe I-3 et un état récapitulatif de l'encours des prêts par monnaie, par type d'instrument et selon les échéances au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 figure à l'Annexe I-4.

Le revenu des prêt a diminué de \$221 millions (2008 — \$16 millions ; 2007 — \$5 millions), représentant la composante nette d'intérêts des transactions de swap correspondantes.

**Société interaméricaine d'investissement (SII)**

La Banque a approuvé un prêt à la SII (organisation internationale distincte dont les 44 pays membres sont aussi membres de la Banque) d'un montant de \$300 millions. Les décaissements au titre de ce prêt sont effectués en dollars des États-Unis, et le taux d'intérêt est établi sur la base du LIBOR. Au 31 décembre 2009, l'encours de ce prêt était de \$100 millions. (2008 — \$100 millions).

**Participations aux prêts et garanties**

Aux termes des contrats de prêt avec ses emprunteurs, la Banque peut vendre des participations à ses prêts à des banques commerciales ou à d'autres institutions financières, tout en se réservant la gestion de ces prêts. Au 31 décembre 2009, l'encours de ces participations à des prêts sans garantie souveraine non inscrit au Bilan s'élevait à \$3 130 millions (contre \$2 437 millions en 2008).

Au 31 décembre 2009, la Banque avait approuvé un volume de garanties de financement non commercial sans contre-garanties souveraines, net d'annulations et d'expirations, de \$1 409 millions (contre \$1 399 millions en 2008). De plus, la Banque a approuvé une garantie avec contre-garantie souveraine de \$60 millions. Elle a également un Programme de facilitation du financement de transactions commerciales [Trade Finance Facilitation Program (TFFP)] qui offre des garanties de crédit sans contre-garanties souveraines sur les transactions de financement commercial. Ce programme autorise l'ouverture de lignes de crédit à l'appui de banques agréées dans le cadre d'un programme dont l'encours ne doit dépasser à aucun moment \$1 milliard. Au 31 décembre 2009, des garanties de financement commercial avaient été émises à hauteur de \$612 millions (contre \$425 millions en 2008), dans le cadre de ce Programme.

Au 31 décembre 2009, des garanties de \$988 millions (contre \$1 035 millions en 2008), y compris \$97 millions (contre \$141 millions en 2008) avaient été émises dans le cadre du programme TFFP et étaient en cours et sujettes à appel. Un montant de \$50 millions (contre \$54 millions en 2008) a été réassuré afin de réduire le risque pour la Banque. Les garanties en cours ont encore des échéances de 1 à 16 années, à l'exception de garanties liées au commerce qui ont des échéances d'un maximum de 3 ans. Aucune garantie consentie par la Banque n'a jamais été appelée. Au 31 décembre 2009, les engagements de la Banque au titre de garanties sans contre-garantie souveraine, nets de réassurance, s'élevaient à \$834 millions, classés comme suit :

| Classification interne de risque au crédit | Montant      |
|--------------------------------------------|--------------|
| Excellent . . . . .                        | \$107        |
| Très solide . . . . .                      | 154          |
| Solide . . . . .                           | 26           |
| Satisfaisant . . . . .                     | 182          |
| Passable . . . . .                         | 239          |
| Faible . . . . .                           | 112          |
| Risque de perte . . . . .                  | 14           |
| <b>Total</b> . . . . .                     | <u>\$834</u> |

**Subvention du Mécanisme de financement intermédiaire**

Le Mécanisme de financement intermédiaire a été établi en 1983 par l'Assemblée des gouverneurs aux fins de subventionner une partie des paiements d'intérêt dus par certains emprunteurs sur des prêts financés au moyen des ressources du Capital ordinaire. En 2009, ce mécanisme a payé \$39 millions (contre \$50 millions en 2008 et \$48 millions en 2007) sur les intérêts dus par ces emprunteurs. Au 31 décembre 2006, le MIF était financé principalement par la réserve générale du FOS. Dans le cadre de l'allègement de la dette multilatérale et de la Réforme du financement concessionnel de la Banque, le financement du MIF a pris fin, et la subvention des paiements d'intérêts par le MIF n'est

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

plus offerte pour les prêts approuvés après le 31 décembre 2006.

**Prêts dépréciés et provision pour pertes sur prêts et sur garanties**

Au 31 décembre 2009, certains prêts sans garantie souveraine étaient classés comme dépréciés. Le volume des prêts dépréciés au 31 décembre 2009 était de \$110 millions (2008 — \$288 millions), et le volume moyen comptabilisé en 2009 était de \$300 millions (2008 — \$2 million) En 2009, le revenu comptabilisé sur les prêts dépréciés a été de \$14 millions (2008 — \$0 million ; 2007 — \$4 millions). Si ces prêts n'avaient pas été dépréciés, le revenu comptabilisé aurait été de \$14 millions (2008 — \$0 millions ; 2007 — \$3 millions). Tous les prêts dépréciés avaient des provisions spécifiques pour pertes sur prêt de \$29 millions au 31 décembre 2009 (2008 — \$55 millions).

Les variations de la provision pour pertes sur prêts et garanties au 31 décembre 2009, 2008 et 2007 se présentaient comme suit (en millions de dollars) :

|                                                                 | 2009         | 2008         | 2007         |
|-----------------------------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier . . . . .                      | \$169        | \$ 70        | \$104        |
| Provision (crédit) pour pertes sur prêts et garanties . . . . . | (21)         | 93           | (13)         |
| Passation par pertes et profits . . . . .                       | —            | —            | (21)         |
| Recouvrements . . . . .                                         | —            | 6            | —            |
| Solde au 31 décembre . . . . .                                  | <u>\$148</u> | <u>\$169</u> | <u>\$ 70</u> |
| Composé de                                                      |              |              |              |
| Provision pour pertes sur prêts . . . . .                       | \$116        | \$136        | \$ 51        |
| Provision pour pertes sur garanties <sup>(1)</sup> . . . . .    | 32           | 33           | 19           |
| Total . . . . .                                                 | <u>\$148</u> | <u>\$169</u> | <u>\$ 70</u> |

<sup>(1)</sup> La provision pour pertes sur garanties figure au Bilan, dans le Compte fournisseurs et charges à payer.

**Note F – À recevoir des membres**

La composition des montants nets à recevoir des membres aux 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 était la suivante :

|                                              | 2009           | 2008         |
|----------------------------------------------|----------------|--------------|
| Membres régionaux en développement . . . . . | \$ 393         | \$ 397       |
| Canada . . . . .                             | (199)          | (48)         |
| Membres extra-régionaux . . . . .            | (349)          | (297)        |
| Total . . . . .                              | <u>\$(155)</u> | <u>\$ 52</u> |

Ces montants sont inscrits comme suit au Bilan (en millions) :

|                                                                          | 2009           | 2008         |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------|--------------|
| À recevoir des membres . . . . .                                         | \$ 401         | \$ 435       |
| Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie . . . . . | (556)          | (383)        |
| Total . . . . .                                                          | <u>\$(155)</u> | <u>\$ 52</u> |

Le 16 octobre 2009, la Banque a conclu un accord avec l'un de ses pays membres emprunteurs pour la consolidation de l'encours des obligations de celui-ci au titre du Maintien de la valeur du Capital ordinaire moyennant un montant de \$252 millions et a accepté un effet ne portant pas intérêt payable en 16 versements annuels égaux à compter de 2010.

**Note G – Biens**

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, les biens nets de la Banque se composent de ce qui suit (en millions de dollars) :

|                                                   | 2009          | 2008          |
|---------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Terrains, bâtiments, améliorations, capitalisés   |               |               |
| Logiciel et équipement, au prix coûtant . . . . . | \$ 555        | \$ 534        |
| Moins amortissement cumulé . . . . .              | (249)         | (231)         |
|                                                   | <u>\$ 306</u> | <u>\$ 303</u> |

**Note H – Emprunts**

Au 31 décembre 2009, les emprunts à moyen et long terme comprennent des prêts, des obligations et des bons émis dans diverses devises à des taux d'intérêt allant de 0,0% à 16,38 % avant swaps, et de (1,19)% (équivalant au LIBOR à trois mois pour le dollar moins 148 points de base) à 8,69 % après swaps, assortis de diverses échéances allant jusqu'à 2039. Un état récapitulatif au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 du portefeuille d'emprunts à moyen et à long terme et de leurs échéances est présenté à l'Annexe I-5.

La Banque a des mécanismes d'emprunt à court terme qui comprennent un programme de bons à prime et des lignes d'emprunt non engagées auprès de diverses banques commerciales. Les bons à prime sont émis pour des montants non inférieurs à \$100 000, avec des échéances allant jusqu'à 360 jours. Au 31 décembre 2009, le taux moyen pondéré des emprunts à court terme était de 0,31 % (2008 — 1,88%).

Les charges liées aux emprunts ont été réduites de la composante d'intérêt net des transactions de swaps d'emprunts correspondantes qui se sont élevées à \$1 492 millions en 2009 (2008 — \$750 millions ; 2007 — \$340 millions).

**Note I – Option de la valeur vénale**

La pratique comptable précédente de la Banque, qui consistait à comptabiliser tous ses emprunts à leur coût amorti et les swaps d'emprunts correspondants par référence au marché, et à comptabiliser les variations de la valeur vénale dans le revenu, entraînait une volatilité du revenu qui n'était pas représentative de l'économie sous-jacente des transactions car la Banque détient généralement ses emprunts et ses swaps jusqu'à leur échéance. Avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Direction a approuvé le choix de l'option de la valeur vénale selon les principes comptables généralement acceptés pour certaines dettes à moyen et à

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

long terme (principalement les emprunts servant à financer les actifs à taux variable) afin de réduire la volatilité du revenu qui résultait de l'asymétrie comptable précédente, car les variations de la valeur vénale de certains emprunts sont à présent comptabilisées dans le revenu. La Banque n'a pas retenu l'option de la valeur vénale pour les autres emprunts qui figurent à présent dans la même catégorie au bilan parce qu'ils ne contribuent pas à atténuer la volatilité du revenu ou à ajouter à celle-ci.

Les variations de la valeur vénale des emprunts retenus au titre de l'option de la valeur vénale ont été comptabilisées comme suit dans le Compte de résultat et Bénéfices non distribués pour les années 2009 et 2008 (en millions de dollars) :

|                                                                                                                          | 2009             | 2008          |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|---------------|
| Frais liés aux emprunts, intérêts après swaps . . .                                                                      | \$(1 773)        | \$(1 644)     |
| Gains nets (pertes nettes) non réalisés(ées) sur produits dérivés non négociables mesurés à leur valeur vénale . . . . . | (1 825)          | 1 766         |
| Total des charges à leur valeur vénale inclus dans les revenus nets (les pertes nettes) . . . . .                        | <u>\$(3 598)</u> | <u>\$ 122</u> |

La différence entre le montant de la valeur nette et l'encours non payé du principal des emprunts mesuré à sa valeur vénale au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 était le suivant (en millions de dollars) :

|                                                            | 2009            | 2008                    |
|------------------------------------------------------------|-----------------|-------------------------|
| Valeur vénale . . . . .                                    | \$45 898        | \$34 675 <sup>(1)</sup> |
| Encours non payé du principal . . . . .                    | 44 813          | 32 745                  |
| Valeur vénale de l'encours non payé du principal . . . . . | <u>\$ 1 085</u> | <u>\$1 930</u>          |

<sup>(1)</sup> Y compris les intérêts accrus de \$405 millions et \$325 millions en 2009 et 2008, respectivement.

**Note J – Instruments dérivés**

**Stratégie de gestion des risques et utilisation d'instruments dérivés :** La stratégie de gestion des risques financiers est conçue pour renforcer l'aptitude de la Banque à accomplir son mandat. Cette stratégie consiste principalement à concevoir, mettre en œuvre, actualiser et suivre l'ensemble de politiques financières et de directives interdépendantes de la Banque et à utiliser les instruments financiers et les structures administratives appropriés. La Banque est exposée au risque résultant des mouvements du marché, principalement des variations des taux d'intérêt et des taux de change, qu'elle atténue par le biais de son cadre intégré de gestion de son actif et de son passif. Ce cadre a pour but d'aligner la composition monétaire, le profil d'échéances et la sensibilité aux taux d'intérêt de l'actif et du passif de chaque portefeuille de liquidités et de prêts selon les besoins

particuliers du produit en question et dans les limites des paramètres de risque prescrits. Le cas échéant, la Banque emploie des instruments dérivés pour gérer cet alignement. Ces instruments, principalement des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, sont utilisés essentiellement à des fins de couverture économique.

Un nombre important des actuelles opérations d'emprunt comprennent des swaps destinés à procurer un avantage économique à un passif particulier et à assurer le financement nécessaire (à savoir, la devise et le taux d'intérêt appropriés). La Banque utilise également des swaps de prêts pour améliorer l'attrait économique de prêts à taux fixe, à taux fixé sur le coût de base, et en monnaie nationale, et des swaps de titres de placement pour améliorer l'attrait économique d'un titre de placement particulier et produire le véhicule approprié dans lequel investir une liquidité donnée.

**Présentation des états financiers :** Les instruments dérivés de la Banque et les gains et pertes à leur attribuer sont présentés comme suit dans le Bilan, le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués et dans le Compte de résultat global (en millions de dollars) :

**Bilan**

| Instruments dérivés non désignés Comme instruments de couverture |                                       | 31 décembre 2009 <sup>(1)</sup> |                |
|------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------|----------------|
|                                                                  | Place dans le Bilan                   | Actif                           | Passif         |
| Swaps de monnaies                                                | Swaps de devises et de taux d'intérêt |                                 |                |
|                                                                  | Titres de placement — à négociier     | \$ —                            | \$ 3           |
|                                                                  | Prêts                                 | 51                              | 106            |
|                                                                  | Emprunts                              | 2 810                           | 848            |
|                                                                  | Intérêts échus et autres charges      | 142                             | (65)           |
| Swaps de taux d'intérêt                                          | Swaps de devises et de taux d'intérêt |                                 |                |
|                                                                  | Titres de placement — à négociier     | —                               | 8              |
|                                                                  | Prêts                                 | 197                             | 65             |
|                                                                  | Emprunts                              | 837                             | 189            |
|                                                                  | Intérêts échus et autres charges      | 117                             | (11)           |
|                                                                  |                                       | <u>\$4 154</u>                  | <u>\$1 143</u> |

<sup>(1)</sup> Les soldes sont indiqués bruts, avant d'être ramenés à une base nette conformément aux accords en vigueur concernant les instruments dérivés.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

**Compte de résultat et Bénéfices non distribués et Compte de résultat global**

| Instruments dérivés non désignés comme instruments de couverture | Localisation des gains (ou pertes) sur instruments dérivés                                                        | Au 31 décembre 2009 |
|------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Swaps de monnaies</b>                                         |                                                                                                                   |                     |
| Titres de placement — à négocier                                 | Revenu (perte) de placements                                                                                      |                     |
|                                                                  | Intérêt                                                                                                           | \$ (2)              |
| Prêts                                                            | Revenu de prêts — Intérêt après swaps                                                                             | (32)                |
|                                                                  | Gains (pertes) non réalisés sur des produits dérivés et des emprunts non négociables mesurés à leur valeur vénale | (76)                |
| Emprunts                                                         | Dépenses d'emprunts — Intérêt après swaps                                                                         | 915                 |
|                                                                  | Gains (pertes) non réalisés sur des produits dérivés et emprunts non négociables mesurés à leur valeur vénale     | 2 009               |
|                                                                  | Autre revenu global (pertes) — Ajustements de conversion                                                          | 25                  |
| <b>Swaps de taux d'intérêt</b>                                   |                                                                                                                   |                     |
| Titres de placement — à négocier                                 | Revenu (perte) de placements                                                                                      |                     |
|                                                                  | Intérêt                                                                                                           | (6)                 |
|                                                                  | Gains nets (pertes)                                                                                               | (2)                 |
| Prêts                                                            | Revenu de prêts — Intérêt après swaps                                                                             | (189)               |
|                                                                  | Gains (pertes) non réalisés des sur produits dérivés et des emprunts non négociables mesurés à leur valeur vénale | 239                 |
| Emprunts                                                         | Dépenses d'emprunts — Intérêt après swaps                                                                         | 578                 |
|                                                                  | Gains (pertes) non réalisés des sur produits dérivés et emprunts non négociables mesurés à leur valeur vénale     | sur (782)           |
|                                                                  | Autre revenu global (perte) Ajustements de conversion                                                             | 3                   |
| Contrats à terme                                                 | Revenu (perte) de placements — gains (pertes) nettes                                                              | 2                   |
|                                                                  |                                                                                                                   | <u>\$2 682</u>      |

La Banque n'est pas tenue d'afficher des garanties pour ses accords sur instruments dérivés dans la mesure où elle conserve une cote de crédit AAA. Si sa cote de crédit descend de son niveau actuel AAA, les accords de swap détaillent, par contrepartie au swap, les garanties que la Banque serait tenue de fournir. La valeur vénale globale de tous les instruments dérivés présentant un risque de crédit qui figuraient au passif au 31 décembre 2009 était de \$97 millions (après avoir pris en compte les accords de compensation sur instruments dérivés). Si la cote de crédit de la Banque passait de son niveau actuel de AAA à AA+, elle ne serait pas tenue de fournir une garantie pour son passif net par contrepartie au 31 décembre 2009.

Le tableau ci-dessous indique la valeur par contrat/les montants théoriques d'instruments dérivés au 31 décembre 2009 (en millions de dollars) :

| Catégorie de produit dérivés<br>Catégorie de taux | 31 décembre 2009 <sup>(1) (2)</sup> |         |                         |         |
|---------------------------------------------------|-------------------------------------|---------|-------------------------|---------|
|                                                   | Swaps de monnaies                   |         | Swaps de taux d'intérêt |         |
|                                                   | À recevoir                          | À payer | À recevoir              | À payer |
| <b>Titres de placement</b>                        |                                     |         |                         |         |
| Fixes. ....                                       | \$ —                                | \$ 36   | \$ —                    | \$ 986  |
| Variables. ....                                   | 35                                  | —       | 986                     | —       |
| <b>Prêts</b>                                      |                                     |         |                         |         |
| Fixes. ....                                       | —                                   | 783     | —                       | 12 206  |
| Variables. ....                                   | 1 438                               | 679     | 12 206                  | —       |
| <b>Emprunts</b>                                   |                                     |         |                         |         |
| Fixes. ....                                       | 20 427                              | 645     | 24 561                  | 415     |
| Variables. ....                                   | 6 958                               | 23 971  | 5 198                   | 28 880  |

<sup>(1)</sup> Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur vénale et les swaps de taux d'intérêt au montant théorique de chaque effet à payer ou à recevoir.

<sup>(2)</sup> Les swaps de prêts servent à convertir les prêts à en devises en dollars des États-Unis, les prêts à taux fixes et ceux de taux dont le coût est fixe en taux variable. Voir les Annexes I-1 et I-5 pour avoir des détails sur les swaps d'investissements et d'emprunts.

**Note K – Mesure de la valeur vénale**

Le cadre servant à mesurer la valeur vénale établit une hiérarchie des valeurs vénales qui donne la priorité aux éléments des techniques d'évaluation utilisés pour mesurer la valeur vénale. Cette hiérarchie donne la plus haute priorité aux prix offerts non ajustés sur les marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques (Niveau 1) et la plus faible priorité aux éléments ne pouvant être observés (Niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des valeurs vénales se présente comme suit :

Niveau 1—Prix offerts non ajustés sur les marchés actifs qui sont accessibles à la date de mesure d'actifs ou de passifs identiques non affectés ;

Niveau 2—Prix offerts non ajustés sur les marchés inactifs, ou éléments observables directement ou indirectement, sensiblement pour toute la durée de l'actif ou du passif ;

Niveau 3—Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des éléments à la fois significatifs pour la mesure de la valeur vénale et non observables (c'est-à-dire étayés par un faible niveau ou l'absence d'activité).

Les titres de placement de la Banque évalués sur la base de prix offerts sur les marchés actifs, technique d'évaluation conforme à l'approche du marché, comprennent les obligations du Trésor des États-Unis ou du Japon. Ces titres sont classés au Niveau 1 de la hiérarchie des valeurs vénales. Comme l'exige le cadre de mesure de la valeur vénale, la Banque n'ajuste pas les prix offerts pour ces instruments.

## CAPITAL ORDINAIRE

## BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS (suite)

Pratiquement tous les autres titres de placement de la Banque sont évalués sur la base de prix offerts sur des marchés inactifs, par des services de tarification externe, le cas échéant, par des courtiers/opérateurs ou découlant d'autres modèles de tarification utilisant la méthode d'actualisation des flux financiers. Ces méthodes s'appliquent aux titres de placement d'organismes publics, aux obligations d'entreprises, aux titres adossés à des actifs ou à des hypothèques, aux obligations bancaires et instruments financiers dérivés connexes (principalement swaps de monnaies et de taux d'intérêt). Ces instruments sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénale et sont mesurés à leur valeur vénale selon des techniques d'évaluation conformes aux approches du marché et des revenus.

La principale méthodologie employée par les prestataires de services de tarification externes implique une « approche du marché » qui nécessite un volume d'activité prédéterminé aux prix du marché pour former un prix composite. Les prix du marché utilisés sont fournis par des transactions effectuées en bon ordre sur le marché pertinent et par des transactions qui ne sont pas effectuées en bon ordre, et les prix de marchés extérieurs sont filtrés pour la détermination d'un prix composite. D'autres sources de détermination des prix du marché utilisent des modèles de tarification éprouvés qui varient par catégorie d'actif et englobent les informations disponibles sur les marchés au moyen de courbes de référence, de comparaisons avec des titres comparables, des groupements par secteur et d'une matrice de tarification pour établir des évaluations.

Les titres de placement sont également évalués sur la base de prix obtenus auprès de courtiers/opérateurs. Les prix des courtiers/opérateurs peuvent être fondés sur divers éléments allant de prix observés à des modèles d'évaluation exclusifs. La Banque s'assure que les prix auprès de courtiers/opérateurs sont raisonnables en procédant à des estimations de la valeur vénale au moyen de techniques d'évaluation internes.

Pratiquement tous les emprunts à moyen et long terme de la Banque choisis selon l'option de la valeur vénale et les swaps de monnaies et de taux d'intérêt pour prêts et emprunts sont évalués selon les modèles quantitatifs, y compris les modèles d'actualisation des flux financiers ainsi que les techniques plus perfectionnées de modélisation d'options, s'il y a lieu, selon les structures particulières, qui nécessitent l'utilisation d'éléments multiples du marché, y compris les courbes de rendement du marché et/ou les taux de change et les taux d'intérêt et les marges pour produire des courbes continues de rendement ou de prix et le cours au comptant de la volatilité et de la corrélation sous-jacentes. Des éléments significatifs du marché peuvent être observés pendant toute la durée de validité de ces instruments. La corrélation et les éléments à plus longue échéance sont généralement moins faciles à observer. Conformément aux exigences du cadre de mesure de la valeur vé-

nale, la Banque tient compte de l'impact de sa propre solvabilité lors de l'évaluation de son passif. Ces instruments sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénale, du fait de la possibilité d'observation des éléments significatifs des modèles, et sont mesurés à leur valeur vénale selon des techniques d'évaluation conformes aux approches du marché et des revenus.

Les titres de placement de Niveau 3 comprennent des dettes garanties à liquidité très limitée et sont évalués par des services de tarification externe, le cas échéant, ou sur la base de prix de courtiers/opérateurs. Les emprunts de Niveau 3 et les instruments de swap correspondants sont évalués sur la base de prix fournis par des garants ou des contreparties à des swaps. Ces techniques d'évaluation sont conformes aux approches du marché et des revenus.

Les tableaux ci-dessous indiquent les actifs et passifs financiers de la Banque qui étaient comptabilisés à leur valeur vénale au 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009 par niveau dans la hiérarchie des valeurs vénale (en millions de dollars). Comme l'exige le cadre de mesure de la valeur vénale, les actifs et passifs financiers sont entièrement classés sur la base du niveau le plus faible d'information significative pour la mesure de la valeur vénale.

## Actifs financiers :

| Actifs                                                                                                 | Mesures de la<br>valeur vénale<br>31 décembre 2009 <sup>(1)</sup> | Niveau<br>1     | Niveau<br>2      | Niveau<br>3   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|---------------|
| Titres de placement —<br>à négocier                                                                    |                                                                   |                 |                  |               |
| Obligations du<br>Gouvernement des<br>États-Unis et de ses<br>entreprises et<br>institutions . . . . . | \$ 819                                                            | \$ 819          | \$ —             | \$ —          |
| Entreprises parrainées<br>par le gouvernement<br>des États-Unis . . . . .                              | 540                                                               | —               | 540              | —             |
| Obligations de<br>gouvernements et<br>institutions hors<br>États-Unis . . . . .                        | 6 574                                                             | 330             | 6 244            | —             |
| Obligations bancaires . . . .                                                                          | 4 458                                                             | —               | 4 458            | —             |
| Titres de sociétés . . . . .                                                                           | 49                                                                | —               | 49               | —             |
| Titres adossés à des<br>hypothèques . . . . .                                                          | 2 337                                                             | —               | 2 328            | 9             |
| Titres adossés à des actifs . .                                                                        | 1 558                                                             | —               | 1 463            | 95            |
| Total des titres de<br>placement — à<br>négocier . . . . .                                             | 16 335                                                            | 1 149           | 15 082           | 104           |
| Swaps de monnaies et<br>de taux d'intérêt . . . . .                                                    | 4 154                                                             | —               | 4 134            | 20            |
| <b>Total . . . . .</b>                                                                                 | <b>\$ 20 489</b>                                                  | <b>\$ 1 149</b> | <b>\$ 19 216</b> | <b>\$ 124</b> |

<sup>(1)</sup> Représente la valeur vénale des actifs en question, y compris les intérêts échus présentés au Bilan sous le titre Intérêts échus et autres charges de \$31 millions pour les titres de placement à négocier et de \$259 millions pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

| Actif                                                                                                  | Mesures de la<br>valeur vénale<br>31 décembre 2009 <sup>(1)</sup> | Niveau<br>1    | Niveau<br>2     | Niveau<br>3  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|--------------|
| Titres de placement —<br>à négocier                                                                    |                                                                   |                |                 |              |
| Obligations du<br>gouvernement des<br>États-Unis et de ses<br>entreprises et<br>institutions . . . . . | \$ 1 138                                                          | \$ 1 015       | \$ 123          | \$ —         |
| Entreprises parrainées<br>par le gouvernement<br>des États-Unis . . . . .                              | 1 539                                                             | 214            | 1 325           | —            |
| Obligations de<br>gouvernements et<br>institutions hors<br>États-Unis . . . . .                        | 836                                                               | 33             | 803             | —            |
| Obligations bancaires . . . .                                                                          | 4 748                                                             | —              | 4 748           | —            |
| Titres de sociétés . . . . .                                                                           | 200                                                               | —              | 200             | —            |
| Titres adossés à des actifs . .                                                                        | 2 139                                                             | —              | 2 130           | 9            |
| Asset-backed securities . . .                                                                          | 2 069                                                             | —              | 1 968           | 101          |
| Total Titres de<br>placement — à<br>négocier . . . . .                                                 | 12 669                                                            | 1 262          | 11 297          | 110          |
| Swaps de monnaies et<br>de taux d'intérêt . . . . .                                                    | 3 499                                                             | —              | 3 428           | 71           |
| <b>Total . . . . .</b>                                                                                 | <b>\$16 168</b>                                                   | <b>\$1 262</b> | <b>\$14 725</b> | <b>\$181</b> |

<sup>(1)</sup> Représente la valeur vénale des actifs en question, y compris les intérêts échus présentés au Bilan sous le titre Intérêts échus et autres charges de \$56 millions pour les titres de placement à négocier et de \$39 millions pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

**Passifs financiers**

| Passif                                              | Mesures de la<br>valeur vénale<br>31 décembre 2009 <sup>(1)</sup> | Niveau<br>1 | Niveau<br>2     | Niveau<br>3  |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------|--------------|
| Emprunts mesurés à leur<br>valeur vénale . . . . .  | \$45 898                                                          | \$ —        | \$45 616        | \$282        |
| Swaps de monnaies et<br>de taux d'intérêt . . . . . | 1 143                                                             | —           | 1 116           | 27           |
| <b>Total . . . . .</b>                              | <b>\$47 041</b>                                                   | <b>\$ —</b> | <b>\$46 732</b> | <b>\$309</b> |

<sup>(1)</sup> Représente la valeur vénale des passifs en question, y compris les intérêts échus présentés au Bilan sous le titre Intérêts échus pour emprunts pour \$405 millions et sous le titre Intérêts échus et autres charges sur swaps, nets pour \$(76) millions pour swaps de devises et de taux d'intérêt.

| Passif                                              | Mesures de la<br>valeur vénale<br>31 décembre 2008 <sup>(1)</sup> | Niveau<br>1 | Niveau<br>2     | Niveau<br>3  |
|-----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|-------------|-----------------|--------------|
| Emprunts mesurés à leur<br>valeur vénale . . . . .  | \$34 675                                                          | \$ —        | \$34 135        | \$540        |
| Swaps de monnaies et<br>de taux d'intérêt . . . . . | 1 913                                                             | —           | 1 871           | 42           |
| <b>Total . . . . .</b>                              | <b>\$36 588</b>                                                   | <b>\$ —</b> | <b>\$36 006</b> | <b>\$582</b> |

<sup>(1)</sup> Représente la valeur vénale des passifs en question, y compris les intérêts échus présentés au Bilan sous le titre Intérêts échus sur emprunts de \$325 millions pour les emprunts et sous le titre Intérêts échus et autres charges de \$(4) millions pour les swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

Les tableaux ci-dessous illustrent le rapprochement des soldes initiaux et finals de tous les actifs et passifs financiers mesurés à leur valeur vénale au moyen d'éléments significatifs non observables (Niveau 3) pour les années closes le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008 (en millions de dollars). Ils indiquent également les gains totaux (et les pertes totales) inclus(es) dans le Revenu net (la perte nette) ainsi que le montant de ces gains et pertes imputables à la variation des gains et pertes non réalisés(ées) se rapportant aux actifs et passifs encore détenus au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 et où ces gains ou pertes figurent dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués.

**Actifs financiers**

|                                                                                                                                                                                                                                     | Mesures de la valeur vénale au moyen<br>d'éléments significatifs non observables<br>(Niveau 3) |                                                 |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------|
|                                                                                                                                                                                                                                     | Année close le 31 décembre 2009                                                                |                                                 |               |
|                                                                                                                                                                                                                                     | Titres de<br>placement                                                                         | Swaps de<br>monnaies<br>et de taux<br>d'intérêt | Total         |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 . . . . .                                                                                                                                                                                     | \$ 110                                                                                         | \$ 71                                           | \$181         |
| Total des gains (pertes) figurant dans                                                                                                                                                                                              |                                                                                                |                                                 |               |
| Revenu net (perte nette) . . . . .                                                                                                                                                                                                  | (3)                                                                                            | (32)                                            | (35)          |
| Autres éléments du résultat global<br>(perte) . . . . .                                                                                                                                                                             | 2                                                                                              | 1                                               | 3             |
| Règlements . . . . .                                                                                                                                                                                                                | (25)                                                                                           | (6)                                             | (31)          |
| Transfert au/du Niveau 3 . . . . .                                                                                                                                                                                                  | 20                                                                                             | (14)                                            | 6             |
| Solde au 31 décembre 2009 . . . . .                                                                                                                                                                                                 | <u>\$ 104</u>                                                                                  | <u>\$ 20</u>                                    | <u>\$124</u>  |
| Gains totaux (pertes totales) pour<br>l'année inscrits(tes) dans le Revenu<br>net (la perte nette) imputables à la<br>variation des gains ou pertes non<br>réalisés liés aux Actifs encore<br>détenus au 31 décembre 2009 . . . . . | <u>\$ (9)</u>                                                                                  | <u>\$(39)</u>                                   | <u>\$(48)</u> |

|                                                                                                                                                                                                                                     | Mesures de la valeur vénale au moyen<br>d'éléments significatifs non observables<br>(Niveau 3) |                                                 |               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------|
|                                                                                                                                                                                                                                     | Année close le 31 décembre 2008                                                                |                                                 |               |
|                                                                                                                                                                                                                                     | Titres de<br>placement                                                                         | Swaps de<br>monnaies<br>et de taux<br>d'intérêt | Total         |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 . . . . .                                                                                                                                                                                     | \$ 68                                                                                          | \$ 89                                           | \$157         |
| Total des gains (pertes) figurant dans                                                                                                                                                                                              |                                                                                                |                                                 |               |
| Revenu net (perte nette) . . . . .                                                                                                                                                                                                  | (106)                                                                                          | 32                                              | (74)          |
| Autres éléments du résultat global<br>(perte) . . . . .                                                                                                                                                                             | (5)                                                                                            | (4)                                             | (9)           |
| Règlements . . . . .                                                                                                                                                                                                                | (30)                                                                                           | (15)                                            | (45)          |
| Transfert de/aux passifs financiers . . . .                                                                                                                                                                                         | —                                                                                              | (31)                                            | (31)          |
| Transfert au/du Niveau 3 . . . . .                                                                                                                                                                                                  | 183                                                                                            | —                                               | 183           |
| Solde au 31 décembre 2009 . . . . .                                                                                                                                                                                                 | <u>\$ 110</u>                                                                                  | <u>\$ 71</u>                                    | <u>\$181</u>  |
| Gains totaux (pertes totales) pour<br>l'année inscrits(tes) dans le Revenu<br>net (la perte nette) imputables à la<br>variation des gains ou pertes non<br>réalisés liés aux Actifs encore<br>détenus au 31 décembre 2009 . . . . . | <u>\$ (84)</u>                                                                                 | <u>\$ 6</u>                                     | <u>\$(78)</u> |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

Les gains (pertes) figurent comme suit dans le Compte de résultat et les Bénéfices non distribués :

|                                                                                                                      | Année close le 31 décembre 2009                                                  |                                                                           |                                                                                    |                                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                      | Total des gains (pertes) inclus dans le revenu net (la perte nette) pour l'année | Variation du montant des gains (pertes) non réalisés (ées) liés au passif | Total des (gains) Pertes incluses dans le revenu net (la perte nette) pour l'année | Variation des Pertes non réalisées liées (ées) au Passif encore détenu à la fin de l'année |
| Revenu (perte) de placements . . .                                                                                   | \$ (3)                                                                           | \$ (9)                                                                    | \$(106)                                                                            | \$(84)                                                                                     |
| Dépenses d'emprunts —                                                                                                |                                                                                  |                                                                           |                                                                                    |                                                                                            |
| Intérêt — après swaps . . . . .                                                                                      | 8                                                                                | —                                                                         | 26                                                                                 | —                                                                                          |
| Gains (pertes) non réalisés sur produits dérivés et emprunts non négociables, mesurés à leur valeur vénale . . . . . | (39)                                                                             | (39)                                                                      | 6                                                                                  | 6                                                                                          |
| Total . . . . .                                                                                                      | <u>\$(34)</u>                                                                    | <u>\$(48)</u>                                                             | <u>\$(74)</u>                                                                      | <u>\$(78)</u>                                                                              |

**Passifs financiers :**

|                                                                                                                                                                                   | Valeur vénale mesurée au moyen d'éléments significatifs non observables (Niveau 3) |                                       |               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|---------------|
|                                                                                                                                                                                   | Exercice clos le 31 décembre 2009                                                  |                                       |               |
|                                                                                                                                                                                   | Emprunts mesurés à valeur vénale                                                   | Swaps de devises et de taux d'intérêt | Total         |
| Solde en début d'année . . . . .                                                                                                                                                  | \$ 540                                                                             | \$ 42                                 | \$ 582        |
| Total des (gains) pertes inclus dans :                                                                                                                                            |                                                                                    |                                       |               |
| Le Revenu net (perte) . . . . .                                                                                                                                                   | 78                                                                                 | (14)                                  | 64            |
| Autres revenus globaux (pertes) . . . .                                                                                                                                           | 5                                                                                  | —                                     | 5             |
| Émissions et règlements, nets . . . . .                                                                                                                                           | (151)                                                                              | (1)                                   | (152)         |
| Transfert du niveau 3 . . . . .                                                                                                                                                   | (190)                                                                              | —                                     | (190)         |
| Solde en fin d'année . . . . .                                                                                                                                                    | <u>\$ 282</u>                                                                      | <u>\$ 27</u>                          | <u>\$ 309</u> |
| Total des (gains) pertes inclus dans le Revenu net de l'année imputables à une variation des gains ou pertes non réalisés sur les passifs encore détenus en fin d'année . . . . . | <u>\$ 70</u>                                                                       | <u>\$ (14)</u>                        | <u>\$ 56</u>  |

|                                                                                                                                                                                   | Valeur vénale mesurée au moyen d'éléments significatifs non observables (Niveau 3) |                                       |                |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|----------------|
|                                                                                                                                                                                   | Exercice clos le 31 décembre 2009                                                  |                                       |                |
|                                                                                                                                                                                   | Emprunts mesurés à valeur vénale                                                   | Swaps de devises et de taux d'intérêt | Total          |
| Solde en début d'année . . . . .                                                                                                                                                  | \$ 533                                                                             | \$ 39                                 | \$ 572         |
| Total des (gains) pertes inclus dans :                                                                                                                                            |                                                                                    |                                       |                |
| Le Revenu net (perte) . . . . .                                                                                                                                                   | (16)                                                                               | 44                                    | 28             |
| Autres revenus globaux (pertes) . . . .                                                                                                                                           | (9)                                                                                | —                                     | (9)            |
| Émissions et règlements, net . . . . .                                                                                                                                            | 32                                                                                 | (10)                                  | 22             |
| Transfert des/aux actifs financiers . . . .                                                                                                                                       | —                                                                                  | (31)                                  | (31)           |
| Solde, fin d'année . . . . .                                                                                                                                                      | <u>\$ 540</u>                                                                      | <u>\$ 42</u>                          | <u>\$ 582</u>  |
| Total des (gains) pertes pour l'année inclus dans le Revenu (perte) imputables à une variation des gains ou pertes non réalisés sur les passifs encore détenus en fin d'année . . | <u>\$ (56)</u>                                                                     | <u>\$ 39</u>                          | <u>\$ (17)</u> |

|                                                                                                                          | Année close le 31 décembre 2009                                                  |                                                                           | Année close le 31 décembre 2009                                                    |                                                                                            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                          | Total des gains (pertes) inclus dans le revenu net (la perte nette) pour l'année | Variation du montant des gains (pertes) non réalisés (ées) liés au passif | Total des (gains) Pertes incluses dans le revenu net (la perte nette) pour l'année | Variation des Pertes non réalisées liées (ées) au Passif encore détenu à la fin de l'année |
| Dépenses d'emprunts —                                                                                                    |                                                                                  |                                                                           |                                                                                    |                                                                                            |
| Intérêts, après swaps . . . . .                                                                                          | \$ 8                                                                             | \$ —                                                                      | \$ 45                                                                              | \$ —                                                                                       |
| Gains (pertes) nets non réalisés sur produits dérivés et emprunts non négociables mesurés à leur valeur vénale . . . . . | 56                                                                               | 56                                                                        | (17)                                                                               | (17)                                                                                       |
| Total . . . . .                                                                                                          | <u>\$64</u>                                                                      | <u>\$56</u>                                                               | <u>\$ 28</u>                                                                       | <u>\$(17)</u>                                                                              |

**Note L – Risque de crédit commercial**

Le risque de crédit commercial est l'exposition aux pertes potentielles pouvant résulter de la défaillance ou du déclassement par une agence de cotation de titres de l'une des contreparties de la Banque à un placement, une transaction ou une opération sur instrument dérivé. Les principales sources de risque de crédit commercial sont les instruments financiers dans lesquels la Banque investit ses liquidités. La gestion des liquidités de la Banque a pour principal but le maintien d'une exposition prudente aux risques de crédit, du marché, et de trésorerie. C'est pourquoi la Banque n'investit que dans des instruments de dette d'une grande qualité émis par des entités souveraines, des institutions publiques, des banques et des entreprises, y compris dans des titres adossés à des actifs ou à des hypothèques. De plus, la Banque limite ses activités sur les marchés financiers à des contreparties, des organes d'émission et des opérateurs agréés, choisis sur la base de politiques de gestion des risques prudentes, et fixe les limites de ses engagements et de leurs échéances pour ces contreparties, organes d'émission et opérateurs en se fondant sur leur dimension et leur solvabilité.

Dans le cadre de ses activités habituelles de placement, de prêt, de financement et de gestion d'actif et de passif, la Banque utilise des produits dérivés, le plus souvent des swaps de monnaies et de taux d'intérêt, essentiellement à des fins de couverture. La Banque a également fixé des limites d'engagement pour chaque contrepartie à un produit dérivé et a conclu des accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés comportant des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée. Ces accords-cadres prévoient également la constitution de garanties pour le cas où l'exposition aux cours du marché dépasserait certaines limites contractuelles. La Banque ne prévoit pas de défaillance de l'une quelconque de ses contreparties. Au 31 décembre 2009, elle avait reçu pour \$2 765 millions (contre \$1 761 millions en 2008) de garanties exigibles (bons du Trésor

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

des États-Unis et liquidités) au titre de ses accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés.

Le risque lié aux produits dérivés indiqué ci-dessous représente la perte potentielle maximale, calculée sur la base de la valeur vénale brute des instruments financiers, indépendamment des mécanismes de compensation avec exigibilité anticipée prévus par les accords-cadres pour l'utilisation de produits dérivés, que la Banque subirait si les parties aux instruments financiers dérivés ne se conformaient pas totalement aux termes des contrats et de la garantie ou autre sûreté, le cas échéant, pour le montant exigible déclaré irrécouvrable. Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, le risque d'engagement, avant que soit considéré un accord-cadre pour l'utilisation de produits dérivés ou que soit donnée une garantie, s'établissait comme suit (en millions de dollars) :

|                                           | 2009  | 2008  |
|-------------------------------------------|-------|-------|
| Placements — Portefeuille de transactions |       |       |
| Swaps de taux d'intérêt.....              | \$ —  | \$ 4  |
| Portefeuille d'emprunts                   |       |       |
| Swaps de monnaies .....                   | 48    | 41    |
| Swaps de taux d'intérêt .....             | 149   | —     |
| Portefeuille de prêts                     |       |       |
| Swaps de monnaies .....                   | 2,962 | 1,881 |
| Swaps de taux d'intérêt .....             | 1,014 | 1,573 |

**Note M – Capital social et droit de vote**

**Capital social**

Le capital social de la Banque comprend des actions « libérées » et des actions « exigibles ». La fraction « libérée » du capital social a été payée en or et/ou en dollars des États-Unis et dans la monnaie du pays membre qui, dans certains cas, doit être rendue librement convertible, en accord avec les termes de l'augmentation respective du capital. Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été acceptées en lieu et place du paiement immédiat d'une partie quelconque de la fraction libérée des souscriptions du capital. La fraction non appelée des souscriptions au Capital autorisé ne peut être exigible que pour permettre à la Banque de faire face aux engagements résultant d'emprunts à inclure dans les ressources du Capital ordinaire, ou de garanties de prêts imputables à ces ressources, et elle est payable par le pays membre soit en or, soit en dollars des États-Unis, soit dans la monnaie librement convertible du pays membre, soit encore dans la monnaie requise pour honorer les obligations de la Banque qui ont fait l'objet de l'appel. L'Annexe I-6 présente l'état des souscriptions au capital au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008.

Le 12 janvier 2009, la République populaire de Chine est devenue le 48<sup>e</sup> membre de la Banque et a souscrit huit actions de la fraction libérée et 176 actions de la fraction exigible du capital.

Le 17 août 2009, la Banque a reçu du Canada une lettre de souscription de 334 887 actions du capital exigible ne donnant pas droit de vote, portant la souscription totale du Canada à 669 774 actions. En conséquence, à compter de cette date, le capital autorisé de la Banque a été augmenté d'un montant de \$4 039,9 millions et porté à un total de \$104 980 millions représenté par 8 702 335 actions autorisées et souscrites. La fraction libérée du capital est restée inchangée. Les conditions et modalités de la souscription du Canada stipulent que cette souscription est temporaire et que le Canada est tenu de retransférer 25% de ces actions à la Banque au cours de chacune des années 2014 à 2017.

**Droit de vote**

Aux termes de l'Accord, chaque pays membre dispose de 135 voix plus une voix pour chaque action donnant droit de vote du Capital ordinaire qu'il détient. L'Accord, amendé aux termes de la Huitième augmentation des ressources de la Banque, stipule également qu'aucune augmentation de la souscription d'un membre quelconque au Capital ordinaire ne doit avoir pour effet de réduire le nombre de voix des pays membres en développement de la région à moins de 50,005 %, celui des États-Unis à moins de 30 % et celui du Canada à moins de 4 % du nombre total de voix, ce qui laisserait le nombre de voix restant à attribuer aux pays membres extra-régionaux à un maximum de 15,995 %, dont environ 5 % pour le Japon.

Le total des souscriptions d'actions du Capital ordinaire et le nombre de voix des pays membres au 31 décembre 2009 figurent dans l'État des souscriptions au capital social et des voix attribuées aux pays membres présenté à l'Annexe I-7.

**Note N – Bénéfices non distribués**

La composition des Bénéfices non distribués au 31 décembre 2009, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 se présentait comme suit (en millions de dollars) :

|                        | 2009            | 2008            | 2007            |
|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Réserve générale ..... | \$12 776        | \$11 982        | \$11 911        |
| Réserve spéciale.....  | 2 665           | 2 665           | 2 665           |
| Total .....            | <u>\$15 441</u> | <u>\$14 647</u> | <u>\$14 576</u> |

**Note O – Montant cumulé des autres revenus globaux**

Les autres éléments du revenu global résultent essentiellement des effets des exigences comptables liées aux prestations de retraite et des ajustements de conversion monétaire. Ces éléments sont récapitulés dans le Compte de résultat global.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

On trouvera ci-après un état récapitulatif des variations du montant cumulé des autres revenus globaux pour les exercices clos les 31 décembre 2009, 2008 et 2007 (en millions de dollars) :

|                                                                                                           | Ajustements de conversion |                  | Autres ajustements | Total         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|------------------|--------------------|---------------|
|                                                                                                           | Réserve Générale          | Réserve Spéciale |                    |               |
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2007 .....                                                               | \$ 512                    | \$(168)          | \$ 682             | \$ 1 026      |
| Ajustements de conversion .....                                                                           | 234                       | 46               | —                  | 280           |
| Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie .....                        | —                         | —                | 1                  | 1             |
| Comptabilisation des variations des actifs liés aux prestations de retraite perte actuarielle nette ..... | —                         | —                | 126                | 126           |
| reclassement aux revenus — amortissement du coût net avant service .....                                  | —                         | —                | 4                  | 4             |
| Solde au 31 décembre 2007 .....                                                                           | 746                       | (122)            | 813                | 1 437         |
| Ajustements de conversion .....                                                                           | 376                       | 20               | —                  | 396           |
| Comptabilisation des variations des actifs/passifs liés aux prestations de retraite .....                 | —                         | —                | (4)                | (4)           |
| perte actuarielle nette .....                                                                             | —                         | —                | (1 375)            | (1 375)       |
| reclassement aux revenus — amortissement du coût net avant service .....                                  | —                         | —                | 4                  | 4             |
| Solde au 31 décembre 2008 .....                                                                           | 1 122                     | (102)            | (562)              | 458           |
| Ajustements de conversion .....                                                                           | (78)                      | 6                | —                  | (72)          |
| Reclassement aux revenus des opérations de couverture des flux de trésorerie .....                        | —                         | —                | 2                  | 2             |
| Comptabilisation des variations des actifs/passifs liés aux prestations de retraite :                     |                           |                  |                    |               |
| perte actuarielle nette .....                                                                             | —                         | —                | 579                | 579           |
| Coût avant service .....                                                                                  | —                         | —                | (77)               | (77)          |
| reclassement aux revenus — amortissement du coût net avant service .....                                  | —                         | —                | 4                  | 4             |
| Solde au 31 décembre 2009 .....                                                                           | <u>\$1 044</u>            | <u>\$ (96)</u>   | <u>\$ (54)</u>     | <u>\$ 894</u> |

**Note P – Gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur instruments dérivés non négociables et emprunts mesurés à leur valeur vénale**

À partir de 2008, le choix de la valeur vénale pour certains emprunts a permis à la Banque de réduire la volatilité de ses revenus causée par le fait qu'elle ne comptabilisait jusque-là que ses instruments dérivés à leur valeur vénale. Les gains nets non réalisés (pertes nettes non réalisées) sur les instruments dérivés non négociables et les emprunts mesurés à la valeur vénale pour les exercices clos le 31 décembre 2009, 2008 et 2007 comprennent les éléments suivants (en millions de dollars) :

|                                                                                   | 2009            | 2008          | 2007            |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|---------------|-----------------|
| Variations de la valeur vénale des instruments dérivés dues aux :                 |                 |               |                 |
| Fluctuations des taux de change .....                                             | \$ 2 953        | \$(3 980)     | \$ 1 106        |
| Fluctuations des taux d'intérêt .....                                             | (1 563)         | 2 900         | (170)           |
| Variation totale de la valeur vénale des instruments dérivés .....                | 1 390           | (1 080)       | 936             |
| Variations de la valeur vénale des emprunts dues aux :                            |                 |               |                 |
| Fluctuations des taux de change .....                                             | (2 783)         | 3 727         | —               |
| Fluctuations des taux d'intérêt .....                                             | 958             | (1 961)       | —               |
| Variation totale de la valeur vénale des emprunts .....                           | (1 825)         | 1 766         | —               |
| Gains (Pertes) monétaires sur emprunts et prêts au coût amorti .....              | (77)            | 241           | (1 141)         |
| Amortissement des ajustements de la valeur vénale des emprunts et des prêts ..... | 14              | 19            | 57              |
| Reclassement au revenu — opérations de couverture des flux de trésorerie .....    | (2)             | 4             | (1)             |
| Total .....                                                                       | <u>\$ (500)</u> | <u>\$ 950</u> | <u>\$ (149)</u> |

Les pertes nettes non réalisées sur instruments dérivés non négociables par suite de variations des taux d'intérêt ont été de \$1 563 millions en 2009 (contre des gains de \$2 900 millions en 2008), du fait d'un accroissement général des taux d'intérêt à long terme sur swaps sur les marchés mondiaux par rapport à leurs niveaux de la fin de 2008. Ces pertes ont été en partie compensées par les gains nets non réalisés de \$958 millions (2008 – pertes de \$1 961 millions) sur emprunts mesurés à leur valeur vénale. Cette volatilité des revenus, qui s'est traduite par une perte de \$605 millions en 2009, contre un gain de \$939 millions en 2008, est due principalement aux pertes liées à un resserrement des marges de crédit de la Banque sur le portefeuille d'emprunts (d'environ \$460 millions), aux variations des marges de base (d'environ \$210 millions) qui sont partiellement compensées par des pertes non réalisées sur les swaps de prêts (\$216 millions). La volatilité des revenus de 2008 est due pratiquement en totalité à l'élargissement des marges de crédit de la

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

Banque. À la fin de 2008, les troubles sur les marchés financiers ont provoqué une crise de confiance qui a eu des effets négatifs sur tous les instruments affectés d'une marge de crédit, y compris les emprunts de la Banque. En 2009, à mesure que le marché s'améliorait peu à peu, les marges sur les produits de qualité ont généralement diminué.

Les emprunts de la Banque en monnaies non fonctionnelles font généralement l'objet de swaps en monnaies fonctionnelles, protégeant ainsi la Banque des fluctuations des taux de change. En 2009, les fluctuations des taux de change ont entraîné un accroissement de la valeur des emprunts et des prêts, ce qui s'est traduit par des pertes nettes de \$2 860 millions (contre des gains de \$3 968 millions en 2008 et des pertes de \$1 141 millions en 2007), qui ont été compensées par des gains nets résultant des variations de la valeur des swaps d'emprunts et de prêts de \$2 953 millions (contre des pertes de \$3 980 millions en 2008 et des gains de \$1 106 millions en 2007).

**Note Q – Régimes des pensions et autres prestations de retraite**

La Banque a deux régimes de pensions de retraite pour offrir des prestations de retraite aux employés de la Banque et de la SII : l'un bénéficiant à son personnel international et à celui de la SII et l'autre aux employés nationaux des bureaux hors siège. Ces régimes sont financés par capitalisation des cotisations des employés et des contributions de la Banque et de la SII, conformément à leurs dispositions. Toutes les contributions de la Banque et de la SII à ces régimes sont irrévocables, et sont détenues séparément dans des caisses de retraite à seule fin de versement de prestations aux bénéficiaires de ces régimes.

La Banque offre également des prestations pour soins de santé et autres prestations aux retraités. Tous les membres du personnel de la Banque et de la SII qui prennent leur retraite et perçoivent une pension mensuelle de la Banque ou de la SII et qui répondent à certaines conditions ont droit aux pensions de retraite prévues par le Régime des pensions et autres prestations de retraite. Les retraités versent une cotisation d'assurance maladie fondée sur un barème de primes établi par la Banque. Celle-ci et la SII versent le solde du coût des futures prestations de santé et autres déterminé de façon actuarielle. Bien que toutes les contributions versées par la Banque et tous les autres actifs et revenus du Régime des pensions et autres prestations de retraite restent la propriété de la Banque, ils sont détenus et administrés séparément et indépendamment des autres biens et actifs de la Banque à seule fin de versement de prestations au titre dudit Régime.

Comme la Banque et la SII contribuent au financement des régimes bénéficiant à son personnel international et du Régime des autres prestations de retraite, chaque employeur présente sa part respective de contribution à ces caisses. Les

montants présentés ci-dessous reflètent la part de contribution de la Banque aux coûts, actifs et obligations des caisses de pensions et autres prestations de retraite.

**Obligations et état de capitalisation**

La Banque utilise le 31 décembre comme date d'évaluation des Régimes de pension et des autres prestations de retraite. Le tableau ci-dessous récapitule la modification de l'obligation de versement de prestations, la variation des actifs et l'état de capitalisation de la part de la Banque dans les Caisses de pensions et autres prestations de retraite comptabilisés au Bilan pour les exercices clos les 31 décembre 2009, 2008 et 2007 (en millions de dollars) :

|                                                                                      | Pensions       |                 |                 | Autres<br>prestations de retraite |                 |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|-----------------|-----------------------------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                      | 2009           | 2008            | 2007            | 2009                              | 2008            | 2007            |
| <b>Modification de l'obligation de versement de prestations</b>                      |                |                 |                 |                                   |                 |                 |
| Obligation de versement de prestations en début d'année.....                         | \$2 419        | \$2 264         | \$2 207         | \$1 068                           | \$ 996          | \$ 886          |
| Coût du service.....                                                                 | 63             | 54              | 58              | 35                                | 29              | 32              |
| Coût des intérêts.....                                                               | 139            | 142             | 132             | 60                                | 62              | 58              |
| Cotisations des participants.....                                                    | 22             | 20              | 21              | —                                 | —               | —               |
| Subventions reçues pour médicaments de retraités                                     | —              | —               | —               | 1                                 | 1               | —               |
| Paiements de prestations.....                                                        | —              | —               | —               | 79                                | —               | —               |
| Amendement du Plan.....                                                              | —              | —               | —               | —                                 | —               | —               |
| Paiements de prestations.....                                                        | (96)           | (93)            | (86)            | (28)                              | (25)            | (22)            |
| Perte actuarielle (gain actuariel) ...                                               | (133)          | 32              | (68)            | (99)                              | 5               | 42              |
| Obligation de versement de prestations en fin d'année.....                           | <u>2 414</u>   | <u>2 419</u>    | <u>2 264</u>    | <u>1 116</u>                      | <u>1 068</u>    | <u>996</u>      |
| <b>Variation des actifs</b>                                                          |                |                 |                 |                                   |                 |                 |
| Valeur vénale des actifs du régime en début d'année.....                             | 2 204          | 3 038           | 2 826           | 873                               | 1 195           | 1 130           |
| Rendement effectif des actifs du régime.....                                         | 418            | (785)           | 243             | 178                               | (314)           | 71              |
| Contribution de l'Employeur.....                                                     | 39             | 24              | 34              | 25                                | 17              | 16              |
| Cotisations des participants.....                                                    | 22             | 20              | 21              | —                                 | —               | —               |
| Paiements de prestations.....                                                        | (96)           | (93)            | (86)            | (28)                              | (25)            | (22)            |
| Valeur vénale des actifs du régime en fin d'année.....                               | <u>2 587</u>   | <u>2 204</u>    | <u>3 038</u>    | <u>1 048</u>                      | <u>873</u>      | <u>1 195</u>    |
| État de capitalisation en fin d'année.....                                           | <u>\$ 173</u>  | <u>\$ (215)</u> | <u>\$ 774</u>   | <u>\$ (68)</u>                    | <u>\$ (195)</u> | <u>\$ 199</u>   |
| Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global comprennent : |                |                 |                 |                                   |                 |                 |
| Perte actuarielle (gain actuariel) ...                                               | \$ (38)        | \$ 339          | \$ (648)        | \$ 8                              | \$ 212          | \$ (176)        |
| Coût avant service.....                                                              | <u>5</u>       | <u>6</u>        | <u>8</u>        | <u>82</u>                         | <u>3</u>        | <u>5</u>        |
| Montant net comptabilisé.....                                                        | <u>\$ (33)</u> | <u>\$ 345</u>   | <u>\$ (640)</u> | <u>\$ 90</u>                      | <u>\$ 215</u>   | <u>\$ (171)</u> |

Au 31 décembre 2009, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007, l'obligation nette cumulée de versement de prestations au titre des Régimes des pensions était respectivement de \$ 2 1300 millions, de \$2 150 millions et de \$1 943 millions.

En 2008, la valeur vénale de l'actif des Plans et des Régimes de pension et autres prestations de retraite a diminué face aux effets de la crise des marchés financiers, qui a contribué sensiblement au rendement négatif de l'actif des plans pendant

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

cette année. En 2009, les actifs des Plans ont augmenté par suite de la récupération de pertes précédentes par référence au marché.

Le coût net des prestations périodiques et autres variations des actifs et obligations de versement de prestations des régimes comptabilisés dans les Autres éléments du revenu global pour les années terminées les 31 décembre 2009, 2008 et 2007, le cas échéant, comprennent les éléments suivants (en millions de dollars) :

**Composantes du coût net des prestations périodiques :**

|                                               | Pensions     |              |              | Autres prestations de retraite |              |              |
|-----------------------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------------------------|--------------|--------------|
|                                               | 2009         | 2008         | 2007         | 2009                           | 2008         | 2007         |
| Coût de service .....                         | \$ 63        | \$ 54        | \$ 58        | \$ 35                          | \$ 29        | \$ 32        |
| Coût des intérêts .....                       | 139          | 142          | 132          | 60                             | 62           | 58           |
| Rendement attendu des actifs du régime .....  | (173)        | (171)        | (154)        | (75)                           | (68)         | (61)         |
| Amortissement des coûts avant service .....   | 2            | 2            | 2            | 4                              | 2            | 2            |
| Coût périodique net des prestations ..        | <u>\$ 31</u> | <u>\$ 27</u> | <u>\$ 38</u> | <u>\$ 24</u>                   | <u>\$ 25</u> | <u>\$ 31</u> |
| Dont :                                        |              |              |              |                                |              |              |
| Part correspondant au Capital ordinaire ..... | \$ 30        | \$ 23        | \$ 32        | \$ 23                          | \$ 21        | \$ 26        |
| Part correspondant au FOS .....               | 1            | 4            | 6            | 1                              | 4            | 5            |

**Autres variations de l'actif et des obligations de versement de prestations comptabilisées dans les Autres éléments du résultat global (pertes)**

|                                                                                                                | Pensions       |                |                | Autres prestations de retraite |              |             |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|--------------------------------|--------------|-------------|
|                                                                                                                | 2009           | 2008           | 2007           | 2009                           | 2008         | 2007        |
| Perte actuarielle nette (Gain actuariel net) .....                                                             | \$(377)        | \$ 987         | \$(156)        | \$(202)                        | \$388        | \$30        |
| Amortissement du coût avant service ..                                                                         | (2)            | (2)            | (2)            | (2)                            | (2)          | (2)         |
| Amendement du Plan .....                                                                                       | —              | —              | —              | 77                             | —            | —           |
| Total comptabilisé dans les Autres éléments du résultat global (pertes) ..                                     | <u>\$(379)</u> | <u>\$ 985</u>  | <u>\$(158)</u> | <u>\$(127)</u>                 | <u>\$386</u> | <u>\$28</u> |
| Total comptabilisé dans le coût net des prestations périodiques autres éléments du résultat global (pertes) .. | <u>\$(348)</u> | <u>\$1,012</u> | <u>\$(120)</u> | <u>\$(103)</u>                 | <u>\$411</u> | <u>\$59</u> |

La Banque répartit les coûts périodiques afférents aux pensions au Capital ordinaire et au FOS selon une formule d'allocation approuvée par le Conseil d'administration pour les dépenses administratives.

Le coût estimatif avant service qui sera amorti au moyen des autres revenus globaux cumulés et imputé au coût périodique net des prestations en 2010 est de \$2 millions pour les Régimes des pensions et de \$38 millions pour le Régime des autres prestations de retraite.

**Hypothèses actuarielles**

Les hypothèses actuarielles utilisées sont fondées sur les taux d'intérêt des marchés financiers, l'expérience et la meilleure estimation de la Direction concernant les variations des prestations et les conditions économiques futures. Les modifications de ces hypothèses auront des répercussions sur les coûts des prestations et les obligations à venir. Les gains ou pertes actuariels se produisent lorsque les résultats effectifs diffèrent des résultats attendus. Les pertes et gains actuariels non comptabilisés qui dépassent 10 % de l'obligation de versement de prestations ou de la valeur en bourse des actifs du régime en début de période, celui de ces deux montants qui est le plus élevé étant retenu, sont amortis sur la durée moyenne de service restante des employés censés recevoir des prestations au titre des deux régimes de pensions et du régime des autres prestations de retraite, qui est respectivement d'environ 11,6 ans, 12,7 ans et 12 ans.

Les obligations nettes avant service non comptabilisées sont amorties sur 10,5 ans pour le régime de retraite du personnel international, sur 13 ans pour le régime de retraite du personnel local et sur 7,9 ans pour le Régime des autres prestations de retraite.

Les moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations et du coût périodique net des prestations sont les suivantes :

| Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre | Pensions |       |       | Autres prestations de retraite |       |       |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------|-------|--------------------------------|-------|-------|
|                                                                                                                      | 2009     | 2008  | 2007  | 2009                           | 2008  | 2007  |
| Taux d'actualisation .....                                                                                           | 6,25%    | 5,75% | 6,25% | 6,25%                          | 5,75% | 6,25% |
| Taux d'accroissement des traitements (personnel international) .....                                                 | 5,50%    | 5,50% | 6,00% |                                |       |       |
| Taux d'accroissement des traitements (personnel local) .....                                                         | 7,30%    | 7,30% | 7,80% |                                |       |       |

| Hypothèses de moyennes pondérées utilisées pour le calcul du coût net périodique des prestations au titre des exercices clos le 31 décembre | Pensions |       |       | Autres prestations de retraite |       |       |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------|-------|--------------------------------|-------|-------|
|                                                                                                                                             | 2009     | 2008  | 2007  | 2009                           | 2008  | 2007  |
| Taux d'actualisation .....                                                                                                                  | 5,75%    | 6,25% | 6,00% | 5,75%                          | 6,25% | 6,00% |
| Rendement à long terme attendu des actifs du régime .....                                                                                   | 6,75%    | 6,75% | 6,75% | 7,25%                          | 6,75% | 6,75% |
| Taux d'accroissement des traitements (personnel international) .....                                                                        | 5,50%    | 6,00% | 6,00% |                                |       |       |
| Taux d'accroissement des traitements (personnel local) .....                                                                                | 7,30%    | 7,80% | 7,80% |                                |       |       |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

Le rendement annuel attendu des actifs des régimes est fondé sur la meilleure estimation de la direction des taux de rentabilité attendus des catégories d'actifs utilisées par ces régimes et appliqués avec prudence pour déterminer les affectations au titre de la politique relative aux placements. Les taux d'actualisation utilisés pour déterminer les obligations de versement de prestations sont déterminés sur la base des taux des obligations de sociétés cotées AAA et AA à la fin de l'exercice.

Pour les participants censés prendre leur retraite aux États-Unis, l'obligation cumulée de prestations de retraite a été déterminée sur la base des tendances suivantes des coûts au 31 décembre :

|                                                                             | 2009  | 2008  | 2007  |
|-----------------------------------------------------------------------------|-------|-------|-------|
| Tendances des coûts des soins de santé supposés pour le prochain exercice : |       |       |       |
| Frais médicaux . . . . .                                                    | 8,00% | 8,50% | 9,50% |
| Médicaments sur ordonnance . . . . .                                        | 8,00% | 8,50% | 9,50% |
| Soins dentaires . . . . .                                                   | 5,50% | 6,00% | 6,50% |
| Rythme auquel les coûts sont censés diminuer (taux ultime) . . . . .        | 4,50% | 4,50% | 5,00% |
| Année où les coûts atteindront le taux ultime . . . . .                     | 2017  | 2017  | 2017  |

Pour les participants censés prendre leur retraite hors des États-Unis, on a utilisé un taux d'évolution des coûts des soins de santé de 8,0% pour 2009 (2008 — 8,50% ; 2007 — 9,50 %) pour les coûts des soins de santé.

Les taux supposés d'évolution des coûts des soins de santé ont un effet sensible sur les montants indiqués pour le Régime des autres prestations de retraite (soins de santé). Une variation d'un point de pourcentage de ces taux aurait eu les effets suivants au 31 décembre 2009 (en millions de dollars) :

|                                                                            | Augmentation d'un point de pourcentage | Diminution d'un point de pourcentage |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|
| Effet sur le total des composantes coût du service et des intérêts . . . . | \$ 17                                  | \$ (13)                              |
| Effet sur l'obligation de versement de prestations de retraite . . . . .   | 142                                    | (112)                                |

**Actifs des régimes de retraite**

Les actifs des Caisses de pensions et autres prestations de retraite sont gérées principalement par des responsables de la gestion des placements engagés par la Banque, auxquels sont fournies des directives en matière de placements qui tiennent compte des politiques de placement des Caisses de pensions et autres prestations de retraite. Ces politiques de placement ont été établies de manière que, conformément aux rendements attendus, il y ait une forte affectation de fonds propres, dans l'espoir de rendements suffisants pour faire face aux besoins de financement à long terme.

Les placements des actifs représentent en moyenne de 60 à 70% de placements sur des ensembles bien diversifiés de titres et des valeurs sur des marchés émergents (0 à 5 %) et de la dette sur des marchés émergents (0 % à 5 %). Ces actifs sont également placés dans des titres à revenu fixe (20 %) à titre de protection contre les risques de déflation, et dans un ensemble d'autres types d'investissements (de 10 à 20%) qui sont censés réagir positivement à une reprise de l'inflation, aux valeurs des marchés émergents (de 0 % à 5%) et à la dette des marchés émergents (de 0 % à 5%).

Au 31 décembre 2009, les affectations visées par la politique de placement étaient les suivantes :

|                                                           | SRP | LRP | PRBP |
|-----------------------------------------------------------|-----|-----|------|
| Valeurs des États-Unis . . . . .                          | 35% | 40% | 40%  |
| Autres valeurs . . . . .                                  | 25% | 30% | 30%  |
| Titres placés sur les marchés émergents <sup>(1)</sup>    | 5%  | —   | —    |
| Revenu fixe . . . . .                                     | 20% | 20% | 20%  |
| Placements sensibles à l'inflation <sup>(2)</sup> . . . . | 15% | 10% | 10%  |

<sup>(1)</sup> Comprennent les valeurs et la dette sur les marchés émergents.

<sup>(2)</sup> Comprennent des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (5% à 15 %), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0% à 6 %) et des instruments financiers à terme indexés sur le niveau général des prix (0% à 4%) pour le Régime du Personnel international et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (5% à 10%), des participations et fonds détenus dans des placements immobiliers (0% à 5%) pour le Régime du Personnel local et des obligations du Gouvernement des États-Unis indexées sur l'inflation (10 %) pour les Autres prestations.

La gestion des risques est assurée par un suivi continu du niveau de chaque catégorie d'actif et des responsables de la gestion des placements. Dans la mesure du possible, les placements sont réajustés en fonction des objectifs d'affectation de la politique à l'aide de la trésorerie des régimes. Si la trésorerie ne suffit pas pour maintenir les pondérations visées, des transferts sont effectués au moins une fois par an d'un compte à un autre. En règle générale, les responsables de la gestion des placements ne sont pas autorisés à investir plus de 5% de leurs portefeuilles dans les titres d'un même émetteur autre que le Gouvernement des États-Unis. L'utilisation d'instruments dérivés par un responsable de la gestion des placements doit être expressément autorisée pour chaque instrument.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

Les tableaux ci-dessous indiquent les placements des actifs des régimes et autres prestations de retraite au 31 décembre 2009, mesurés à leur valeur vénale et présentés avec leur affectation moyenne pondérée, par niveau de la hiérarchie des valeurs vénales (en millions de dollars). Comme l'exige le cadre de mesure de la valeur vénale, ces placements sont classés dans leur ensemble sur la base du plus faible niveau significatif pour la mesure de la valeur vénale, sauf pour les fonds de placement, dont la classification dans la hiérarchie des valeurs vénales dépendent de l'aptitude à racheter dans le court terme leurs parts correspondantes à leur valeur nette.

**Actifs du Plan :**

| Catégorie de placements                                                     | Niveau<br>1    | Niveau<br>2    | Niveau<br>3 | Mesures de<br>la valeur<br>vénale au 31,<br>décembre 2009 | Allocations<br>moyennes<br>pondérées |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|-------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Fonds de placement                                                          |                |                |             |                                                           |                                      |
| Valeurs des États-Unis. . . . .                                             | \$ 275         | \$ 645         | \$—         | \$ 920                                                    | 36%                                  |
| Autres valeurs . . . . .                                                    | 267            | 365            | —           | 632                                                       | 24%                                  |
| Valeurs des marchés<br>émergents . . . . .                                  | —              | 66             | —           | 66                                                        | 2%                                   |
| Obligations du gouvernement<br>et fonds d'obligations<br>diversifiées :     |                |                |             |                                                           |                                      |
| Fonds à revenu fixe . . . . .                                               | 512            | —              | —           | 512                                                       | 20%                                  |
| Obligations des États-Unis<br>indexées sur le taux<br>d'inflation . . . . . | 284            | —              | —           | 284                                                       | 11%                                  |
| Dette sur les marchés<br>émergents . . . . .                                | —              | 68             | —           | 68                                                        | 3%                                   |
| Fonds de placements à court<br>terme . . . . .                              | 13             | 34             | —           | 47                                                        | 2%                                   |
| Fonds de placement<br>immobilier . . . . .                                  | —              | —              | 58          | 58                                                        | 2%                                   |
| Total . . . . .                                                             | <u>\$1 351</u> | <u>\$1 178</u> | <u>\$58</u> | <u>\$2 587</u>                                            | <u>100%</u>                          |

**Actifs des autres prestations de retraite**

| Catégorie de placements                                                     | Niveau<br>1   | Niveau<br>2   | Niveau<br>3 | Mesures de<br>la valeur<br>vénale au 31,<br>décembre 2009 | Allocations<br>moyennes<br>pondérées |
|-----------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-------------|-----------------------------------------------------------|--------------------------------------|
| Fonds de placement :                                                        |               |               |             |                                                           |                                      |
| Valeurs des États-Unis. . . . .                                             | \$ —          | \$ 379        | \$—         | \$ 379                                                    | 37%                                  |
| Autres valeurs . . . . .                                                    | —             | 264           | —           | 264                                                       | 25%                                  |
| Obligations du gouvernement<br>et fonds d'obligations<br>diversifiées :     |               |               |             |                                                           |                                      |
| Fonds à revenu fixe . . . . .                                               | 205           | —             | —           | 205                                                       | 20%                                  |
| Obligations indexées sur le<br>taux d'inflation aux<br>États-Unis . . . . . | 128           | —             | —           | 128                                                       | 12%                                  |
| Fonds de placement à court<br>terme . . . . .                               | 2             | 58            | —           | 60                                                        | 6%                                   |
| Total des titres de placement . .                                           | <u>\$ 335</u> | <u>\$ 701</u> | <u>\$—</u>  | <u>1 036</u>                                              | <u>100%</u>                          |
| Actifs divers . . . . .                                                     |               |               |             | 12                                                        |                                      |
| Total . . . . .                                                             |               |               |             | <u>\$1 048</u>                                            |                                      |

Les titres de placement qui sont mesurés à leur valeur vénale sur la base de prix sur des marchés actifs, selon une technique d'évaluation conforme à l'approche du marché, comprennent des titres des États-Unis, d'autres titres, des fonds à revenu fixe, des bons du Trésor des États-Unis indexés sur l'inflation et des contrats à terme. Ces titres sont classés au Niveau 1 de la hiérarchie des valeurs vénales. Comme l'exige le cadre de mesure de la valeur vénale, il n'est pas apporté d'ajustement au prix indiqué pour ces titres.

Les titres et la dette sur les marchés émergents, et les fonds de placement à court terme qui ne sont pas négociés sur le marché sont mesurés à leur valeur vénale sur la base de la valeur nette de ces fonds de placement et sont classés au Niveau 2, car ils peuvent être rachetés à court terme à leur valeur nette par action à la date de la transaction. Cette technique d'évaluation est conforme aux approches fondées sur le marché.

Les fonds de placement immobilier sont mesurés à leur valeur vénale sur la base de la valeur nette de ces fonds et sont classés au Niveau 3 car le délai nécessaire à leur rachat est incertain. Les hypothèses d'évaluation utilisées par ces fonds de placement comprennent (i) la valeur marchande de biens similaires ; (ii) le coût de remplacement ; et (iii) la dette sur le bien (capitalisation directe). Ces méthodes sont conformes à l'approche fondée sur le marché et sur le coût.

Les tableaux ci-dessous illustrent le rapprochement des soldes initiaux et finals des titres de placement des régimes mesurés à leur valeur vénale à partir de leur valeur nette par action et dont les conditions de rachat sont incertaines (Niveau 3) pour l'année close le 31 décembre 2009 :

|                                                                                                                                                                                                               | Au<br>31 décembre 2009 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2009 . . . . .                                                                                                                                                               | \$ 86                  |
| Total des pertes nettes . . . . .                                                                                                                                                                             | (23)                   |
| Distribution des ventes et revenus . . . . .                                                                                                                                                                  | (5)                    |
| Solde au 31 décembre 2009 . . . . .                                                                                                                                                                           | <u>\$ 58</u>           |
| Total des pertes pour l'année attribuables aux<br>variations des gains nets non réalisés ou des<br>pertes nettes non réalisées sur les titres de<br>placement encore détenus au<br>31 décembre 2009 . . . . . | <u>\$(30)</u>          |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

**Trésorerie**

**Contributions**

En 2010, les contributions de la Banque aux régimes de retraite et autres prestations devraient être respectivement d'environ \$55 millions et de \$30 millions. Toutes ces contributions sont effectuées en espèces.

**Estimation des paiements futurs de prestations**

Le tableau ci-dessous indique les montants totaux des prestations que la Banque prévoit de payer au cours de chacune des cinq prochaines années et globalement pour les cinq années suivantes (en millions). Ces montants sont fondés sur les mêmes hypothèses que celles qui ont été utilisées pour mesurer le volume des prestations à payer au 31 décembre 2009.

| Année           | Régimes | Autres prestations |
|-----------------|---------|--------------------|
| 2010 .....      | \$104   | \$ 37              |
| 2011 .....      | 109     | 39                 |
| 2012 .....      | 113     | 42                 |
| 2013 .....      | 118     | 44                 |
| 2014 .....      | 124     | 47                 |
| 2015–2019 ..... | 712     | 280                |

**Note R – Ajustement du revenu net (de la perte nette) à la trésorerie nette fournie par (utilisée dans) les opérations**

L'ajustement du revenu net (de la perte nette) à la trésorerie nette fournie par (utilisée dans) les opérations, tel qu'il figure dans l'état de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

|                                                                                                                                 | Exercices clos le 31 décembre |                 |              |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|-----------------|--------------|
|                                                                                                                                 | 2009                          | 2008            | 2007         |
| Revenu net (perte nette) .....                                                                                                  | \$ 794                        | \$ (22)         | \$134        |
| Différence entre les montants cumulés et les montants payés ou perçus comme :                                                   |                               |                 |              |
| Revenu des prêts .....                                                                                                          | 150                           | 57              | (2)          |
| Revenu des placements .....                                                                                                     | (143)                         | (54)            | (26)         |
| Perte nette non réalisée (gain net non réalisé) sur les placements échangeables .....                                           | (382)                         | 1 596           | 280          |
| Intérêts et autres coûts des emprunts après swaps .....                                                                         | (58)                          | 350             | 182          |
| Frais administratifs, y compris l'amortissement ..                                                                              | 84                            | 7               | 67           |
| Programmes spéciaux .....                                                                                                       | 55                            | 48              | 24           |
| Pertes nettes non réalisées (gains nets non réalisés) de dérivés non commerciaux et d'emprunts mesurés à la valeur vénale ..... | 500                           | (950)           | 149          |
| Diminution (augmentation) nette des placements échangeables .....                                                               | (3 067)                       | (1 951)         | 122          |
| Provision (crédit) pour pertes sur prêts et sur garanties .....                                                                 | (21)                          | 93              | (13)         |
| Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les opérations .....                                                               | <u>\$(2 088)</u>              | <u>\$ (826)</u> | <u>\$917</u> |
| <b>Activités non monétaires supplémentaires rendues publiques</b>                                                               |                               |                 |              |
| Augmentation (diminution) résultant de fluctuations des taux de change :                                                        |                               |                 |              |
| Titres de placement échangeables .....                                                                                          | \$ 73                         | \$ (199)        | \$438        |
| Titres de placement détenus jusqu'à l'échéance ...                                                                              | 210                           | (237)           | 347          |
| Encours de prêts .....                                                                                                          | (41)                          | 806             | 583          |
| Emprunts .....                                                                                                                  | (27)                          | 272             | 840          |
| À recevoir des membres – montant net .....                                                                                      | (203)                         | 260             | (302)        |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

**Note S – Présentation d'un rapport fragmentaire**

La Direction a déterminé que la Banque ne peut rendre compte que d'un fragment de ses activités car elle ne gère pas ses opérations en affectant des ressources sur la base des contributions de ses différentes opérations à son revenu net. La Banque ne fait pas de différence selon la nature des produits ou services offerts, le processus de préparation ou la méthode de prestation de services aux différents pays. En 2009, 2008 et 2007, les prêts consentis à, ou garantis individuellement par, trois pays ont dégagé un revenu de plus de 10 %, comme suit (en millions de dollars) :

|                 | Au 31 décembre |       |       |
|-----------------|----------------|-------|-------|
|                 | 2009           | 2008  | 2007  |
| Argentine ..... | \$357          | \$411 | \$463 |
| Brésil .....    | 494            | 579   | 583   |
| Colombie .....  | 231            | 253   | 230   |

**Note T – Valeur vénale des instruments financiers**

Pour mesurer la valeur vénale des instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

**Espèces :** Le montant indiqué dans le bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

**Titres de placement :** Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur les services externes d'établissement des prix ou les flux de trésorerie réduits.

**Prêts :** La Banque est l'un des rares bailleurs de fonds pour le développement de l'Amérique latine et des Caraïbes. Pour tous les prêts et les engagements s'y rapportant, la Banque juge qu'en raison du caractère unique de ses opérations de prêt et de l'absence de marché secondaire pour les prêts au développement, il est difficile d'estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts, malgré la flexibilité offerte par le cadre de la valeur vénale. La Banque continue d'étudier d'éventuels outils d'évaluation pour estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts sans avoir à encourir de dépenses excessives.

**Swaps :** La valeur vénale des swaps de taux d'intérêt et de monnaies se fonde sur des modèles d'actualisation des flux financiers ou de fixation des prix.

**Emprunts :** La valeur vénale des emprunts se fonde sur les flux financiers actualisés ou sur des modèles de tarification.

Le tableau ci-dessous présente la valeur vénale des instruments financiers, ainsi que les montants comptabilisés au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 (en millions de dollars) :

|                                                   | 2009 <sup>(1)</sup> |               | 2008 <sup>(1)</sup> |               |
|---------------------------------------------------|---------------------|---------------|---------------------|---------------|
|                                                   | Valeur comptable    | Valeur vénale | Valeur comptable    | Valeur vénale |
| Espèces .....                                     | \$ 242              | \$ 242        | \$ 301              | \$ 301        |
| Titres de placement                               |                     |               |                     |               |
| Transactions .....                                | 16 335              | 16 335        | 12 669              | 12 669        |
| Détenus jusqu'à l'échéance ..                     | 3 843               | 3 916         | 3 657               | 3 703         |
| Prêts en cours, nets. ....                        | 58 429              | N/A           | 51 601              | N/A           |
| Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à recevoir |                     |               |                     |               |
| Titres de placement — transactions .....          | —                   | —             | 4                   | 4             |
| Prêts .....                                       | 186                 | 186           | 41                  | 41            |
| Emprunts .....                                    | 3 968               | 3 968         | 3 454               | 3 454         |
| Emprunts                                          |                     |               |                     |               |
| Court terme .....                                 | 1 908               | 1 908         | 3 067               | 3 067         |
| Moyen et long terme :                             |                     |               |                     |               |
| Mesurés à la valeur vénale .....                  | 45 898              | 45 898        | 34 675              | 34 675        |
| Mesurés au coût amorti .....                      | 13 123              | 13 878        | 12 211              | 13 977        |
| Swaps de monnaies et de taux d'intérêt à payer    |                     |               |                     |               |
| Titres de placement — transactions .....          | 19                  | 19            | 11                  | 11            |
| Prêts .....                                       | 191                 | 191           | 110                 | 110           |
| Emprunts .....                                    | 933                 | 933           | 1 792               | 1 792         |

N/C = Non connu

<sup>(1)</sup> Comprend les intérêts courus

**Note U – Événements ultérieurs**

La Direction a évalué les possibilités d'événements ultérieurs jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 2010, qui est la date à laquelle les états financiers ont été publiés. Du fait de cette évaluation, il n'y a pas d'événements ultérieurs, tels que définis, qui nécessitent de comptabilisation ou de divulgation dans les états financiers de la Banque au 31 décembre 2009.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS<sup>(1)</sup> – NOTE D**

Au 31 décembre 2009

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                        | Euro  | Yen<br>Japonais | Francs<br>suisses | Dollars<br>États-Unis | Autres<br>monnaies   |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-------|-----------------|-------------------|-----------------------|----------------------|
| Obligations du Gouvernement<br>des États-Unis, de ses entreprises<br>et institutions : |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable <sup>(2)</sup> . . . . .                                              | —     | —               | —                 | 1 357                 | 1 357 <sup>(2)</sup> |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | —     | —               | —                 | 1 669                 | 1 669                |
| Gains nets pour l'exercice . . . . .                                                   | —     | —               | —                 | (7)                   | (7)                  |
| Obligations d'autres gouvernements<br>et institutions :                                |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable . . . . .                                                             | 1 028 | 361             | 96                | 5 068                 | 6 553                |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | 686   | 276             | 69                | 3 930                 | 4 961                |
| Gains nets pour l'exercice . . . . .                                                   | 6     | —               | (1)               | (3)                   | 2                    |
| Obligations bancaires :                                                                |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable . . . . .                                                             | 695   | 7               | 99                | 3 652                 | 4 453                |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | 1 122 | 2               | 146               | 4 233                 | 5 503                |
| Pertes nettes pour l'exercice . . . . .                                                | 31    | —               | —                 | 46                    | 77                   |
| Titres de sociétés :                                                                   |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable . . . . .                                                             | —     | —               | —                 | 49                    | 49                   |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | —     | —               | —                 | 79                    | 79                   |
| Pertes nettes pour l'exercice . . . . .                                                | —     | —               | —                 | 1                     | 1                    |
| Titres adossés à des actifs et des hypothèques :                                       |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable . . . . .                                                             | 1 600 | —               | —                 | 2 292                 | 3 892                |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | 1 579 | —               | —                 | 2 221                 | 3 800                |
| Pertes nettes pour l'exercice . . . . .                                                | 43    | —               | —                 | 418                   | 461                  |
| Total des titres de placement :                                                        |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable . . . . .                                                             | 3 323 | 368             | 195               | 12 418                | 16 304               |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | 3 387 | 278             | 215               | 12 132                | 16 012               |
| Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice . . . . .                                   | 80    | —               | (1)               | 455                   | 534                  |
| Swaps de taux d'intérêt nets :                                                         |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable <sup>(3)</sup> . . . . .                                              | —     | —               | —                 | (8)                   | (8)                  |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | —     | —               | —                 | (6)                   | (6)                  |
| Pertes nettes pour l'exercice . . . . .                                                | —     | —               | —                 | (6)                   | (6)                  |
| Swaps de monnaies à recevoir :                                                         |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable <sup>(3)</sup> . . . . .                                              | —     | —               | —                 | 35                    | 35                   |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | —     | —               | —                 | 35                    | 35                   |
| Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice . . . . .                                   | —     | —               | —                 | —                     | —                    |
| Swaps de monnaies à payer :                                                            |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable <sup>(3)</sup> . . . . .                                              | (38)  | —               | —                 | —                     | (38)                 |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | (37)  | —               | —                 | —                     | (37)                 |
| Pertes nettes pour l'exercice . . . . .                                                | —     | —               | —                 | —                     | —                    |
| Total des titres de placement à négocier et des swaps :                                |       |                 |                   |                       |                      |
| Valeur comptable . . . . .                                                             | 3 285 | 368             | 195               | 12 445                | 16 293               |
| Solde moyen durant l'exercice . . . . .                                                | 3 350 | 278             | 215               | 12 161                | 16 004               |
| Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice . . . . .                                   | 80    | —               | (1)               | 449                   | 528                  |
| Rendement pour l'exercice (%) . . . . .                                                | 4,34  | 0,19            | 0,21              | 4,97                  | 4,65                 |

<sup>(1)</sup> Non compris les intérêts courus.

<sup>(2)</sup> Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant au montant de \$538 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du gouvernement des États-Unis.

<sup>(3)</sup> La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-1

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT À NÉGOCIER ET DES SWAPS<sup>(1)</sup> – NOTE D**

Au 31 décembre 2008

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                  | Euros  | Yen japonais | Francs suisses | Dollars États-Unis | Toutes monnaies      |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------|--------------|----------------|--------------------|----------------------|
| Obligations du Gouvernement des États-Unis, de ses entreprises et institutions : |        |              |                |                    |                      |
| Montant comptabilisé .....                                                       | —      | —            | —              | 2 678              | 2 678 <sup>(2)</sup> |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | —      | —            | —              | 996                | 996                  |
| Gains nets pour l'exercice .....                                                 | —      | —            | —              | 10                 | 10                   |
| Obligations d'autres gouvernements et institutions :                             |        |              |                |                    |                      |
| Montant comptabilisé .....                                                       | 331    | 33           | 142            | 265                | 771                  |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | 386    | 101          | 42             | 26                 | 555                  |
| Gains nets pour l'exercice .....                                                 | 7      | 1            | 1              | —                  | 9                    |
| Obligations bancaires :                                                          |        |              |                |                    |                      |
| Montant comptabilisé .....                                                       | 1 361  | —            | 120            | 3 300              | 4 781                |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | 1 714  | 231          | 239            | 3 493              | 5 677                |
| Pertes nettes pour l'exercice .....                                              | (31)   | —            | —              | (69)               | (100)                |
| Titres de sociétés :                                                             |        |              |                |                    |                      |
| Valeur comptable .....                                                           | —      | —            | —              | 199                | 199                  |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | —      | —            | —              | 325                | 325                  |
| Pertes nettes pour l'exercice .....                                              | —      | —            | —              | (2)                | (2)                  |
| Titres adossés à des actifs et des hypothèques :                                 |        |              |                |                    |                      |
| Montant comptabilisé .....                                                       | 1 838  | —            | —              | 2 346              | 4 184                |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | 2 273  | —            | —              | 3 237              | 5 510                |
| Pertes nettes pour l'exercice .....                                              | (313)  | —            | —              | (1 201)            | (1 514)              |
| Total des titres de placement :                                                  |        |              |                |                    |                      |
| Valeur comptable .....                                                           | 3 530  | 33           | 262            | 8 788              | 12 613               |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | 4 373  | 332          | 281            | 8 077              | 13 063               |
| Gains nets (pertes) pour l'exercice .....                                        | (337)  | 1            | 1              | (1 262)            | (1 597)              |
| Swaps de taux d'intérêt nets :                                                   |        |              |                |                    |                      |
| Montant comptabilisé <sup>(3)</sup> .....                                        | —      | —            | —              | (7)                | (7)                  |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | —      | —            | —              | (4)                | (4)                  |
| Pertes nettes pour l'exercice .....                                              | —      | —            | —              | (1)                | (1)                  |
| Swaps de monnaies à recevoir :                                                   |        |              |                |                    |                      |
| Valeur comptable <sup>(3)</sup> .....                                            | —      | —            | —              | 35                 | 35                   |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | —      | —            | —              | 12                 | 12                   |
| Gains nets (pertes nettes) pour l'exercice .....                                 | —      | —            | —              | —                  | —                    |
| Swaps de monnaies à payer :                                                      |        |              |                |                    |                      |
| Valeur comptable <sup>(3)</sup> .....                                            | (36)   | —            | —              | —                  | (36)                 |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | (11)   | —            | —              | —                  | (11)                 |
| Pertes nettes pour l'exercice .....                                              | (2)    | —            | —              | —                  | (2)                  |
| Total des titres de placement à négocier et des swaps :                          |        |              |                |                    |                      |
| Valeur comptable .....                                                           | 3 494  | 33           | 262            | 8 816              | 12 605               |
| Solde moyen durant l'exercice .....                                              | 4 362  | 332          | 281            | 8 085              | 13 060               |
| Gains nets (pertes) pour l'exercice .....                                        | (339)  | 1            | 1              | (1 263)            | (1 600)              |
| Rendement pour l'exercice (%) .....                                              | (3,26) | 0,70         | 2,52           | (12,57)            | (7,84)               |

<sup>(1)</sup> Non compris les intérêts courus.

<sup>(2)</sup> Comprend les obligations émises ou garanties par des Entreprises d'État, telles que les dettes et les titres adossés à des actifs et à des hypothèques, s'élevant à \$1 357 millions. Les obligations des Entreprises d'État ne sont pas soutenues par la pleine garantie de solvabilité du Gouvernement des États-Unis.

<sup>(3)</sup> La valeur comptable des swaps de monnaies représente la valeur vénale de chaque swap à recevoir (à payer), classé par monnaie. Les accords de swap de monnaies et de taux d'intérêt sont indiqués sur le Bilan comme actif ou passif, selon la nature (débit ou crédit) de la valeur vénale nette de ces accords.

## ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE<sup>(1)</sup> – NOTE D

Au 31 décembre 2009

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

|                                                            | Euro  | Yen japonais | Francs suisses | Dollars États-Unis | Autres monnaies      | Toutes monnaies |
|------------------------------------------------------------|-------|--------------|----------------|--------------------|----------------------|-----------------|
| Obligations d'autres gouvernements et institutions :       |       |              |                |                    |                      |                 |
| Montant net comptabilisé.....                              | 1 586 | 544          | 162            | 90                 | 1 139                | 3 521           |
| Gains bruts non réalisés.....                              | 37    | 2            | 1              | 1                  | 35                   | 76              |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | 4     | —            | —              | —                  | 2                    | 6               |
| Valeur vénale.....                                         | 1 619 | 546          | 163            | 91                 | 1 172                | 3 591           |
| Obligations bancaires :                                    |       |              |                |                    |                      |                 |
| Montant net comptabilisé.....                              | —     | —            | —              | —                  | 167                  | 167             |
| Gains bruts non réalisés.....                              | —     | —            | —              | —                  | 1                    | 1               |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | —     | —            | —              | —                  | —                    | —               |
| Valeur vénale.....                                         | —     | —            | —              | —                  | 168                  | 168             |
| Titres adossés à des actifs et des hypothèques :           |       |              |                |                    |                      |                 |
| Montant net comptabilisé.....                              | —     | —            | —              | 5                  | 117                  | 122             |
| Gains bruts non réalisés.....                              | —     | —            | —              | —                  | 2                    | 2               |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | —     | —            | —              | —                  | —                    | —               |
| Valeur vénale.....                                         | —     | —            | —              | 5                  | 119                  | 124             |
| Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance : |       |              |                |                    |                      |                 |
| Montant net comptabilisé.....                              | 1 586 | 544          | 162            | 95                 | 1 423 <sup>(2)</sup> | 3 810           |
| Gains bruts non réalisés.....                              | 37    | 2            | 1              | 1                  | 38                   | 79              |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | 4     | —            | —              | —                  | 2                    | 6               |
| Valeur vénale.....                                         | 1 619 | 546          | 163            | 96                 | 1 459                | 3 883           |
| Rendement pour l'exercice (%).....                         | 2,90  | 0,55         | 0,91           | 4,13               | 3,62                 | 2,75            |

<sup>(1)</sup> Non compris les intérêts courus.

<sup>(2)</sup> Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Dollars canadiens..... | \$1 113        |
| Livres sterling.....   | 206            |
| Autres.....            | 104            |
| Total.....             | <u>\$1 423</u> |

## STRUCTURE PAR ÉCHEANCE DES TITRES DE PLACEMENT DETENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE

Au 31 décembre 2009

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Année d'échéance | Montant net comptabilisé | Valeur vénale  |
|------------------|--------------------------|----------------|
| 2010.....        | \$1 600                  | \$1 608        |
| 2011 à 2014..... | 2 210                    | 2 275          |
| Total.....       | <u>\$3 810</u>           | <u>\$3 883</u> |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-2

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE<sup>(1)</sup> – NOTE D**

Au 31 décembre 2008

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

|                                                            | Euros | Yen<br>japonais | Francs<br>suisses | Dollars<br>États-Unis | Autres<br>monnaies   | Toutes<br>monnaies |
|------------------------------------------------------------|-------|-----------------|-------------------|-----------------------|----------------------|--------------------|
| Obligations d'autres gouvernements et institutions :       |       |                 |                   |                       |                      |                    |
| Montant net comptabilisé.....                              | 1 428 | 551             | 155               | 181                   | 947                  | 3 262              |
| Gains bruts non réalisés.....                              | 16    | 3               | 1                 | 4                     | 39                   | 63                 |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | 18    | —               | —                 | —                     | —                    | 18                 |
| Valeur vénale.....                                         | 1 426 | 554             | 156               | 185                   | 986                  | 3 307              |
| Obligations bancaires :                                    |       |                 |                   |                       |                      |                    |
| Montant net comptabilisé.....                              | 73    | —               | 2                 | —                     | 148                  | 223                |
| Gains bruts non réalisés.....                              | —     | —               | —                 | —                     | —                    | —                  |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | —     | —               | —                 | —                     | —                    | —                  |
| Valeur vénale.....                                         | 73    | —               | 2                 | —                     | 148                  | 223                |
| Titres adossés à des actifs et des hypothèques :           |       |                 |                   |                       |                      |                    |
| Montant net comptabilisé.....                              | —     | —               | —                 | 35                    | 101                  | 136                |
| Gains bruts non réalisés.....                              | —     | —               | —                 | —                     | 2                    | 2                  |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | —     | —               | —                 | 1                     | —                    | 1                  |
| Valeur vénale.....                                         | —     | —               | —                 | 34                    | 103                  | 137                |
| Total des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance : |       |                 |                   |                       |                      |                    |
| Montant net comptabilisé.....                              | 1 501 | 551             | 157               | 216                   | 1 196 <sup>(2)</sup> | 3 621              |
| Gains bruts non réalisés.....                              | 16    | 3               | 1                 | 4                     | 41                   | 65                 |
| Pertes brutes non réalisées.....                           | 18    | —               | —                 | 1                     | —                    | 19                 |
| Valeur vénale.....                                         | 1 499 | 554             | 158               | 219                   | 1 237                | 3 667              |
| Rendement pour l'exercice (%).....                         | 3,74  | 0,72            | 2,21              | 3,87                  | 4,27                 | 3,47               |

<sup>(1)</sup>Non compris les intérêts courus.

<sup>(2)</sup>Le montant net comptabilisé des titres de placement détenus jusqu'à l'échéance dans d'autres monnaies se décompose comme suit :

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Dollars canadiens..... | \$ 927         |
| Livres sterling.....   | 178            |
| Autres.....            | 91             |
| Total.....             | <u>\$1 196</u> |

**STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DES TITRES DE PLACEMENT DÉTENUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE**

Au 31 décembre 2008

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Année d'échéance | Montant net<br>comptabilisé | Valeur<br>vénale |
|------------------|-----------------------------|------------------|
| 2009.....        | \$1 535                     | \$1 539          |
| 2010 à 2013..... | 2 086                       | 2 128            |
| Total.....       | <u>\$3 621</u>              | <u>\$3 667</u>   |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

## ANNEXE I-3

## ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PRÊTS – NOTE E

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008  
Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Pays sur le territoire<br>desquels des prêts ont été consentis | Encours<br>2009 <sup>(1)</sup> | Monnaie dans<br>laquelle le solde<br>du prêts est recouvrable |                                    | Non décaissé    | En cours<br>2008 <sup>(1)</sup> |
|----------------------------------------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------------------------------|------------------------------------|-----------------|---------------------------------|
|                                                                |                                | Monnaies<br>de pays<br>non emprunteurs <sup>(2)</sup>         | Monnaies<br>de pays<br>emprunteurs |                 |                                 |
| Argentine . . . . .                                            | \$ 9 530                       | \$ 9 486                                                      | \$ 44                              | \$ 4 410        | \$ 8 668                        |
| Bahamas . . . . .                                              | 106                            | 106                                                           | —                                  | 109             | 90                              |
| Barbade . . . . .                                              | 153                            | 153                                                           | —                                  | 133             | 140                             |
| Belize . . . . .                                               | 103                            | 103                                                           | —                                  | 41              | 94                              |
| Bolivia . . . . .                                              | 124                            | 124                                                           | —                                  | 228             | 161                             |
| Brésil . . . . .                                               | 13 544                         | 13 502                                                        | 42                                 | 4 327           | 12 543                          |
| Chili . . . . .                                                | 632                            | 632                                                           | —                                  | 361             | 591                             |
| Colombie . . . . .                                             | 6 152                          | 6 133                                                         | 19                                 | 1 083           | 5 620                           |
| Costa Rica . . . . .                                           | 255                            | 255                                                           | —                                  | 800             | 251                             |
| El Salvador . . . . .                                          | 1 610                          | 1 610                                                         | —                                  | 17              | 1 377                           |
| Équateur . . . . .                                             | 1 608                          | 1 608                                                         | —                                  | 643             | 1 487                           |
| Guatemala . . . . .                                            | 1 451                          | 1 451                                                         | —                                  | 909             | 1 197                           |
| Guyana . . . . .                                               | 7                              | 7                                                             | —                                  | 43              | 3                               |
| Honduras . . . . .                                             | 54                             | 54                                                            | —                                  | 185             | 75                              |
| Jamaïque . . . . .                                             | 707                            | 707                                                           | —                                  | 331             | 627                             |
| Mexique . . . . .                                              | 7 089                          | 7 089                                                         | —                                  | 1 788           | 4 782                           |
| Nicaragua . . . . .                                            | 102                            | 102                                                           | —                                  | 121             | 77                              |
| Panama . . . . .                                               | 1 040                          | 1 040                                                         | —                                  | 466             | 911                             |
| Paraguay . . . . .                                             | 717                            | 717                                                           | —                                  | 537             | 705                             |
| Pérou . . . . .                                                | 4 046                          | 4 046                                                         | —                                  | 482             | 3 957                           |
| République dominicaine . . . . .                               | 1 398                          | 1 398                                                         | —                                  | 406             | 1 025                           |
| Suriname . . . . .                                             | 68                             | 68                                                            | —                                  | 90              | 59                              |
| Trinité-et-Tobago . . . . .                                    | 376                            | 376                                                           | —                                  | 146             | 396                             |
| Uruguay . . . . .                                              | 2 370                          | 2 370                                                         | —                                  | 486             | 2 056                           |
| Venezuela . . . . .                                            | 1 470                          | 1 457                                                         | 13                                 | 1 313           | 1 329                           |
| Région . . . . .                                               | 354                            | 354                                                           | —                                  | —               | 419                             |
| Prêts sans garantie souveraine . . . . .                       | 2 883                          | 2 883                                                         | —                                  | 1 900           | 2 433                           |
| Société interaméricaine d'investissement . . . . .             | 100                            | 100                                                           | —                                  | 200             | 100                             |
| Total 2009 . . . . .                                           | <u>\$58 049</u>                | <u>\$57 931</u>                                               | <u>\$118</u>                       | <u>\$21 555</u> |                                 |
| Total 2008 . . . . .                                           |                                | <u>\$51 041</u>                                               | <u>\$132</u>                       | <u>\$19 820</u> | <u>\$51 173</u>                 |

<sup>(1)</sup> Ce tableau exclut les prêts en cours sans garantie souveraine (\$3 130 millions au 31 décembre 2009) (contre \$2 437 millions en 2008). Il exclut également les garanties en cours à hauteur de \$988 millions au 31 décembre 2009 (contre \$1 035 millions en 2008).

<sup>(2)</sup> Comprend des prêts dans les devises du pays emprunteur d'un montant de \$1 476 millions qui ont été échangés contre des prêts en dollars des États-Unis.

La Banque a des prêts sans garantie souveraine en cours dans les pays suivants (en millions de dollars) :

|                       | Au 31 décembre |      |                     | Au 31 décembre |                |
|-----------------------|----------------|------|---------------------|----------------|----------------|
|                       | 2009           | 2008 |                     | 2009           | 2008           |
| Argentine . . . . .   | \$ 90          | \$ 1 | Guatemala . . . . . | \$ 69          | \$ 25          |
| Bolivia . . . . .     | 67             | 73   | Honduras . . . . .  | 12             | —              |
| Brésil . . . . .      | 1 342          | 925  | Mexique . . . . .   | 81             | 87             |
| Chili . . . . .       | 14             | 302  | Panama . . . . .    | 75             | 50             |
| Colombie . . . . .    | 125            | 125  | Pérou . . . . .     | 536            | 401            |
| Costa Rica . . . . .  | 178            | 180  | Suriname . . . . .  | 6              | 7              |
| El Salvador . . . . . | 50             | 50   | Région . . . . .    | 139            | 128            |
| Équateur . . . . .    | 99             | 79   |                     | <u>\$2 883</u> | <u>\$2 433</u> |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## ANNEXE I-4

# ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT<sup>(1)</sup> – NOTE E

Au 31 décembre 2009

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Monnaie/taux                       | Prêts en devises multiples <sup>(2)</sup> |                        | Prêts en devise unique |                        |                           | Total des prêts |                        |
|------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------|------------------------|
|                                    | Montant                                   | Taux moyen pondéré (%) | Montant                | Taux moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant         | Taux moyen pondéré (%) |
| <b>Euro</b>                        |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | \$ 43                                     | 7,00                   | \$ —                   | —                      | —                         | \$ 43           | 7,00                   |
| Taux variable.....                 | 501                                       | 4,14                   | —                      | —                      | —                         | 501             | 4,14                   |
| <b>Yen japonais</b>                |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 94                                        | 6,99                   | —                      | —                      | —                         | 94              | 6,99                   |
| Taux variable.....                 | 1 104                                     | 4,14                   | —                      | —                      | —                         | 1 104           | 4,14                   |
| Taux variable basé sur le LIBOR... | —                                         | —                      | 88                     | 0,99                   | 7,13                      | 88              | 0,99                   |
| <b>Francs suisses</b>              |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 52                                        | 7,09                   | —                      | —                      | —                         | 52              | 7,09                   |
| Taux variable.....                 | 578                                       | 4,14                   | —                      | —                      | —                         | 578             | 4,14                   |
| <b>Dollars des États-Unis</b>      |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 181                                       | 7,01                   | 26 295                 | 5,36                   | 6,84                      | 26 476          | 5,37                   |
| Taux variable.....                 | 2 116                                     | 4,14                   | 4 158                  | 4,66                   | 7,27                      | 6 274           | 4,48                   |
| Taux variable basé sur le LIBOR... | —                                         | —                      | 21 245                 | 1,77                   | 9,18                      | 21 245          | 1,77                   |
| <b>Autres</b>                      |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 118                                       | 4,00                   | 1 476                  | 5,52                   | 13,28                     | 1 594           | 5,41                   |
| <b>Encours des prêts</b>           |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Fixed-base cost .....              | 488                                       | 6,28                   | 27 771                 | 5,37                   | 7,18                      | 28 259          | 5,38                   |
| Taux variable.....                 | 4 299                                     | 4,14                   | 4 158                  | 4,66                   | 7,27                      | 8 457           | 4,40                   |
| Taux fixé sur la base du LIBOR.... | —                                         | —                      | 21 333                 | 1,76                   | 9,17                      | 21 333          | 1,76                   |
| <b>Total .....</b>                 | <b>\$4 787</b>                            | <b>4,36</b>            | <b>\$53 262</b>        | <b>3,87</b>            | <b>7,99</b>               | <b>\$58 049</b> | <b>3,91</b>            |

## STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

Au 31 décembre 2009

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Année d'échéance                     | Prêts en devises multiples <sup>(2)</sup> |                | Prêts en devise unique   |                              | Total des prêts          |                              |                 |
|--------------------------------------|-------------------------------------------|----------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------|-----------------|
|                                      | Taux fixe <sup>(4)</sup>                  | Taux variable  | Taux fixe <sup>(4)</sup> | Taux variable <sup>(3)</sup> | Taux fixe <sup>(4)</sup> | Taux variable <sup>(3)</sup> | Total           |
| 2010 .....                           | \$130                                     | \$ 465         | \$ 2 491                 | \$ 1 249                     | \$ 2 621                 | \$ 1 714                     | \$ 4 335        |
| 2011 .....                           | 100                                       | 460            | 2 487                    | 1 398                        | 2 587                    | 1 858                        | 4 445           |
| 2012 .....                           | 86                                        | 448            | 2 376                    | 1 549                        | 2 462                    | 1 997                        | 4 459           |
| 2013 .....                           | 66                                        | 414            | 2 214                    | 1 766                        | 2 280                    | 2 180                        | 4 460           |
| 2014 .....                           | 45                                        | 389            | 2 161                    | 1 910                        | 2 206                    | 2 299                        | 4 505           |
| 2015 à 2019 .....                    | 48                                        | 1 566          | 8 515                    | 7 513                        | 8 563                    | 9 079                        | 17 642          |
| 2020 à 2024 .....                    | 12                                        | 492            | 4 731                    | 6 024                        | 4 743                    | 6 516                        | 11 259          |
| 2025 à 2029 .....                    | 1                                         | 65             | 2 243                    | 3 241                        | 2 244                    | 3 306                        | 5 550           |
| 2030 à 2034 .....                    | —                                         | —              | 541                      | 811                          | 541                      | 811                          | 1 352           |
| 2035 à 2039 .....                    | —                                         | —              | 12                       | 30                           | 12                       | 30                           | 42              |
| <b>Total .....</b>                   | <b>\$488</b>                              | <b>\$4 299</b> | <b>\$27 771</b>          | <b>\$25 491</b>              | <b>\$28 259</b>          | <b>\$29 790</b>              | <b>\$58 049</b> |
| <b>Échéance moyenne (années) ...</b> | <b>2,64</b>                               | <b>5,47</b>    | <b>7,18</b>              | <b>8,86</b>                  | <b>7,11</b>              | <b>8,37</b>                  | <b>7,75</b>     |

<sup>(1)</sup> Informations présentées avant swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

<sup>(2)</sup> Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.

<sup>(3)</sup> Y compris les prêts à taux variable basé sur le LIBOR.

<sup>(4)</sup> Y compris un total de \$1 160 millions en taux d'intérêt fixe.

## ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR MONNAIE ET PAR PRODUIT<sup>(1)</sup> – NOTE E

Au 31 décembre 2008

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Monnaie/taux                       | Prêts en devises multiples <sup>(2)</sup> |                        | Prêts en devise unique |                        |                           | Total des prêts |                        |
|------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------|------------------------|------------------------|---------------------------|-----------------|------------------------|
|                                    | Montant                                   | Taux moyen pondéré (%) | Montant                | Taux moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant         | Taux moyen pondéré (%) |
| <b>Euro</b>                        |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | \$ 52                                     | 7,05                   | \$ —                   | —                      | —                         | \$ 52           | 7,05                   |
| Taux variable.....                 | 1 288                                     | 4,21                   | 10                     | 4,84                   | 4,74                      | 1 298           | 4,21                   |
| <b>Yen japonais</b>                |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 146                                       | 7,04                   | —                      | —                      | —                         | 146             | 7,04                   |
| Taux variable.....                 | 3 633                                     | 4,21                   | 9                      | 1,94                   | 4,39                      | 3 642           | 4,20                   |
| Taux variable basé sur le LIBOR... | —                                         | —                      | 93                     | 1,08                   | 7,87                      | 93              | 1,08                   |
| <b>Francs suisses</b>              |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 68                                        | 7,12                   | —                      | —                      | —                         | 68              | 7,12                   |
| Taux variable.....                 | 1 613                                     | 4,21                   | —                      | —                      | —                         | 1 613           | 4,21                   |
| <b>Dollars des États-Unis</b>      |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 246                                       | 7,05                   | 754                    | 5,53                   | 5,96                      | 1 000           | 5,90                   |
| Taux variable.....                 | 6 075                                     | 4,21                   | 23 113                 | 5,15                   | 7,59                      | 29 188          | 4,95                   |
| Taux variable basé sur le LIBOR... | —                                         | —                      | 13 696                 | 4,75                   | 9,49                      | 13 696          | 4,75                   |
| <b>Autres</b>                      |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 132                                       | 4,00                   | 245                    | 7,75                   | 10,64                     | 377             | 6,44                   |
| <b>Encours des prêts</b>           |                                           |                        |                        |                        |                           |                 |                        |
| Taux fixe .....                    | 644                                       | 6,43                   | 999                    | 6,07                   | 7,11                      | 1 643           | 6,21                   |
| Taux variable.....                 | 12 609                                    | 4,21                   | 23 132                 | 5,15                   | 7,59                      | 35 741          | 4,82                   |
| Taux variable basé sur le LIBOR... | —                                         | —                      | 13 789                 | 4,73                   | 9,48                      | 13 789          | 4,73                   |
| <b>Total .....</b>                 | <b>\$13 253</b>                           | <b>4,32</b>            | <b>\$37 920</b>        | <b>5,02</b>            | <b>8,26</b>               | <b>\$51 173</b> | <b>4,84</b>            |

## STRUCTURE PAR ÉCHÉANCE DE L'ENCOURS DES PRÊTS

Au 31 décembre 2008

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Année d'échéance                     | Prêts en devises multiples <sup>(2)</sup> |                 | Prêts en devise unique   |                              | Total des prêts          |                              |                 |
|--------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|------------------------------|-----------------|
|                                      | Taux fixe <sup>(4)</sup>                  | Taux variable   | Taux fixe <sup>(4)</sup> | Taux variable <sup>(3)</sup> | Taux fixe <sup>(4)</sup> | Taux variable <sup>(3)</sup> | Total           |
| 2009 .....                           | \$156                                     | \$ 1 990        | \$ 84                    | \$ 1 859                     | \$ 240                   | \$ 3 849                     | \$ 4 089        |
| 2010 .....                           | 131                                       | 1 906           | 84                       | 2 144                        | 215                      | 4 050                        | 4 265           |
| 2011 .....                           | 102                                       | 1 705           | 84                       | 2 450                        | 186                      | 4 155                        | 4 341           |
| 2012 .....                           | 86                                        | 1 442           | 90                       | 2 603                        | 176                      | 4 045                        | 4 221           |
| 2013 .....                           | 66                                        | 1 195           | 70                       | 2 679                        | 136                      | 3 874                        | 4 010           |
| 2014 to 2018.....                    | 84                                        | 3 317           | 313                      | 12 256                       | 397                      | 15 573                       | 15 970          |
| 2019 to 2023.....                    | 18                                        | 922             | 160                      | 8 415                        | 178                      | 9 337                        | 9 515           |
| 2024 to 2028.....                    | 1                                         | 132             | 107                      | 3 765                        | 108                      | 3 897                        | 4 005           |
| 2029 to 2033.....                    | —                                         | —               | 7                        | 719                          | 7                        | 719                          | 726             |
| 2034 to 2038.....                    | —                                         | —               | —                        | 31                           | —                        | 31                           | 31              |
| <b>Total .....</b>                   | <b>\$644</b>                              | <b>\$12 609</b> | <b>\$999</b>             | <b>\$36 921</b>              | <b>\$1 643</b>           | <b>\$49 530</b>              | <b>\$51 173</b> |
| <b>Échéance moyenne (années) ...</b> | <b>2,85</b>                               | <b>4,36</b>     | <b>7,11</b>              | <b>8,30</b>                  | <b>5,44</b>              | <b>7,30</b>                  | <b>7,24</b>     |

<sup>(1)</sup> Informations présentées avant swaps de monnaies et de taux d'intérêt.

<sup>(2)</sup> Échéance moyenne — Prêts en devises multiples : Le choix des monnaies effectué par la Banque aux fins de facturation ne permet pas de déterminer l'échéance moyenne par devise pour les prêts en devises multiples. En conséquence, la Banque indique les échéances pour ses prêts en devises multiples et l'échéance moyenne pour l'ensemble de son portefeuille de prêts en devises multiples sur la base d'une contrevaletur combinée en dollars des États-Unis.

<sup>(3)</sup> Y compris les prêts à taux variable basé sur le LIBOR.

<sup>(4)</sup> Y compris un total de \$1 166 millions en taux d'intérêt fixe.

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE I-5

## ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE H, I ET J

Au 31 décembre 2009

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Monnaie/taux                               | Emprunts directs |                        |                           | Swaps de monnaies                           |                        |                           | Swaps de taux d'intérêt                     |                        |                           | Obligations monétaires nettes               |                        |                                          |
|--------------------------------------------|------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|------------------------|------------------------------------------|
|                                            | Montant          | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant <sup>(2)</sup> à payer (à recevoir) | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant <sup>(2)</sup> à payer (à recevoir) | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant <sup>(2)</sup> à payer (à recevoir) | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) <sup>(1)</sup> |
| <b>Euro</b>                                |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe .....                            | \$ 2 293         | 5,08                   | 1,48                      | \$ —                                        | —                      | —                         | \$ —                                        | —                      | —                         | \$ 2 293                                    | 5,08                   | 1,48                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (1 107)                                     | 5,57                   | 0,24                      | (860)                                       | 4,26                   | 3,54                      | (1 967)                                     | 5,00                   | 1,69                                     |
| Taux variable .....                        | 746              | 5,06                   | 6,15                      | 2 845                                       | 0,44                   | 3,44                      | 860                                         | 0,38                   | 3,54                      | 4 451                                       | 1,20                   | 3,91                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (898)                                       | 4,26                   | 5,95                      | —                                           | —                      | —                         | (898)                                       | 4,26                   | 5,95                                     |
| <b>Yen japonais</b>                        |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe .....                            | 920              | 4,98                   | 3,81                      | —                                           | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | 920                                         | 4,98                   | 3,81                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (462)                                       | 5,51                   | 4,74                      | (161)                                       | 2,52                   | 0,46                      | (623)                                       | 4,74                   | 3,63                                     |
| Taux variable .....                        | 424              | 2,28                   | 8,06                      | 1 250                                       | 0,11                   | 1,63                      | 193                                         | 0,12                   | 1,85                      | 1 867                                       | 0,61                   | 3,11                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (764)                                       | 1,16                   | 4,73                      | (32)                                        | 1,23                   | 8,83                      | (796)                                       | 1,16                   | 4,89                                     |
| <b>Francs suisses</b>                      |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe .....                            | 628              | 2,63                   | 8,55                      | —                                           | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | 628                                         | 2,63                   | 8,55                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (628)                                       | 2,63                   | 8,55                      | —                                           | —                      | —                         | (628)                                       | 2,63                   | 8,55                                     |
| Taux variable .....                        | —                | —                      | —                         | 1 035                                       | 0,09                   | 2,21                      | —                                           | —                      | —                         | 1 035                                       | 0,09                   | 2,21                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (349)                                       | 0,04                   | 2,34                      | —                                           | —                      | —                         | (349)                                       | 0,04                   | 2,34                                     |
| <b>Dollars des États-Unis</b>              |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe .....                            | 31 334           | 4,21                   | 5,38                      | 645                                         | 5,42                   | 0,67                      | 415                                         | 5,02                   | 6,69                      | 32 394                                      | 4,25                   | 5,30                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | (23 540)                                    | 3,77                   | 5,57                      | (23 540)                                    | 3,77                   | 5,57                                     |
| Taux variable .....                        | 5 300            | 0,55                   | 2,47                      | 18 841                                      | 0,43                   | 5,07                      | 27 827                                      | 0,30                   | 4,89                      | 51 968                                      | 0,37                   | 4,71                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (4 821)                                     | 0,15                   | 2,72                      | (5 166)                                     | 0,60                   | 3,91                      | (9 987)                                     | 0,38                   | 3,34                                     |
| <b>Autres</b>                              |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe .....                            | 18 231           | 6,41                   | 5,18                      | —                                           | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | 18 231                                      | 6,41                   | 5,18                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (18 231)                                    | 6,41                   | 5,18                      | —                                           | —                      | —                         | (18 231)                                    | 6,41                   | 5,18                                     |
| Taux variable .....                        | 126              | 6,05                   | 5,73                      | —                                           | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | 126                                         | 6,05                   | 5,73                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (126)                                       | 6,05                   | 5,73                      | —                                           | —                      | —                         | (126)                                       | 6,05                   | 5,73                                     |
| <b>Total</b>                               |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe .....                            | 53 406           | 4,99                   | 5,15                      | 645                                         |                        |                           | 415                                         |                        |                           | 54 465                                      | 5,00                   | 5,11                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (20 427)                                    |                        |                           | (24 561)                                    |                        |                           | (44 988)                                    | 4,89                   | 5,26                                     |
| Taux variable .....                        | 6 596            | 1,28                   | 3,31                      | 23 971                                      |                        |                           | 28 880                                      |                        |                           | 59 446                                      | 0,45                   | 4,56                                     |
|                                            | —                | —                      | —                         | (6 958)                                     |                        |                           | (5 198)                                     |                        |                           | (12 155)                                    | 0,77                   | 3,63                                     |
| <b>Principal à la valeur nominale.....</b> | 60 002           | 4,59                   | 4,95                      | (2 769)                                     |                        |                           | (464)                                       |                        |                           | 56 768                                      | 1,23                   | 4,74                                     |
| <b>Ajustement de la valeur vénale.....</b> | 759              |                        |                           | (308)                                       |                        |                           | (648)                                       |                        |                           | (197)                                       |                        |                                          |
| <b>Prime nette non amortie .....</b>       | (2 361)          |                        |                           | 1 115                                       |                        |                           | 464 <sup>(3)</sup>                          |                        |                           | (781)                                       |                        |                                          |
| <b>Total.....</b>                          | <u>\$58 400</u>  | <u>4,59</u>            | <u>4,95</u>               | <u>\$ (1 962)</u>                           |                        |                           | <u>\$ (648)</u>                             |                        |                           | <u>\$ 55 790</u>                            | <u>1,23</u>            | <u>4,74</u>                              |

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2009, la période moyenne de reprise des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de 4 mois.

<sup>(2)</sup> Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. Les valeurs vénales nettes à recevoir sur les swaps de monnaies de \$1 962 millions, et les swaps de taux d'intérêt de \$648 millions, indiquées ci-dessus, sont présentées comme actif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$3 647 millions et comme passif sur swaps de monnaie et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 037 millions sur le Bilan.

<sup>(3)</sup> Représente la prime non amortie sur les swaps de taux d'intérêt à coupon zéro.

## STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

Au 31 décembre 2009

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

| Année d'échéance |          | Année d'échéance  |                 |
|------------------|----------|-------------------|-----------------|
| 2010 .....       | \$ 9 759 | 2015 à 2019 ..... | \$14 369        |
| 2011 .....       | 7 361    | 2020 à 2024 ..... | 1 761           |
| 2012 .....       | 9 634    | 2025 à 2029 ..... | 2 406           |
| 2013 .....       | 4 704    | 2037 à 2039 ..... | 1 128           |
| 2014 .....       | 8 880    | Total .....       | <u>\$60 002</u> |

## ÉTAT DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME ET DES SWAPS – NOTE H, I ET J

Au 31 décembre 2008

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Monnaie/taux                           | Emprunts directs |                        |                           | Swaps de monnaies                           |                        |                           | Swaps de taux d'intérêt                     |                        |                           | Obligations monétaires nettes               |                        |                                          |
|----------------------------------------|------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|------------------------|---------------------------|---------------------------------------------|------------------------|------------------------------------------|
|                                        | Montant          | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant <sup>(2)</sup> à payer (à recevoir) | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant <sup>(2)</sup> à payer (à recevoir) | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) | Montant <sup>(2)</sup> à payer (à recevoir) | Coût moyen pondéré (%) | Échéance moyenne (années) <sup>(1)</sup> |
| <b>Euros</b>                           |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe.....                         | \$ 2 234         | 5,08                   | 2,48                      | \$ 173                                      | 6,70                   | 0,67                      | \$ —                                        | —                      | —                         | \$ 2 407                                    | 5,20                   | 2,35                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (630)                                       | 5,57                   | 1,24                      | (838)                                       | 4,26                   | 4,54                      | (1 468)                                     | 4,82                   | 3,12                                     |
| Taux variable.....                     | 799              | 5,23                   | 7,39                      | 2 961                                       | 4,10                   | 3,81                      | 838                                         | 3,99                   | 4,54                      | 4 598                                       | 4,28                   | 4,57                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (799)                                       | 5,23                   | 7,39                      | —                                           | —                      | —                         | (799)                                       | 5,23                   | 7,39                                     |
| <b>Yen japonais</b>                    |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe.....                         | 2 595            | 3,02                   | 2,08                      | —                                           | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | 2 595                                       | 3,02                   | 2,08                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (139)                                       | 5,73                   | 4,58                      | (1 408)                                     | 1,94                   | 0,63                      | (1 547)                                     | 2,28                   | 0,98                                     |
| Taux variable.....                     | 434              | 2,09                   | 9,06                      | 458                                         | 0,60                   | 2,59                      | 1 441                                       | 0,76                   | 0,84                      | 2 333                                       | 0,98                   | 2,71                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (952)                                       | 1,29                   | 4,09                      | (33)                                        | 1,23                   | 9,83                      | (985)                                       | 1,29                   | 4,28                                     |
| <b>Francs suisses</b>                  |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux variable.....                     | —                | —                      | —                         | 1 311                                       | 2,78                   | 2,13                      | —                                           | —                      | —                         | 1 311                                       | 2,78                   | 2,13                                     |
| <b>Dollars des États-Unis</b>          |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe.....                         | 25 689           | 4,81                   | 5,74                      | 620                                         | 5,62                   | 1,33                      | 580                                         | 5,25                   | 5,77                      | 26 889                                      | 4,84                   | 5,64                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (150)                                       | 8,58                   | 0,67                      | (16 517)                                    | 4,15                   | 5,53                      | (16 667)                                    | 4,19                   | 5,49                                     |
| Taux variable.....                     | 212              | 2,08                   | 6,31                      | 16 392                                      | 2,81                   | 5,55                      | 17 739                                      | 3,25                   | 4,49                      | 34 343                                      | 3,03                   | 5,01                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (3 997)                                     | 2,98                   | 3,53                      | (2 531)                                     | 2,08                   | 4,44                      | (6 528)                                     | 2,63                   | 3,88                                     |
| <b>Autres</b>                          |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe.....                         | 15 194           | 6,64                   | 5,54                      | —                                           | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | 15 194                                      | 6,64                   | 5,54                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (15 194)                                    | 6,64                   | 5,54                      | —                                           | —                      | —                         | (15 194)                                    | 6,64                   | 5,54                                     |
| Taux variable.....                     | 134              | 7,46                   | 6,16                      | —                                           | —                      | —                         | —                                           | —                      | —                         | 134                                         | 7,46                   | 6,16                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (134)                                       | 7,46                   | 6,16                      | —                                           | —                      | —                         | (134)                                       | 7,46                   | 6,16                                     |
| <b>Total</b>                           |                  |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                           |                                             |                        |                                          |
| Taux fixe.....                         | 45 712           | 5,33                   | 5,31                      | 793                                         | —                      | —                         | 580                                         | —                      | —                         | 47 085                                      | 5,34                   | 5,24                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (16 113)                                    | —                      | —                         | (18 763)                                    | —                      | —                         | (34 876)                                    | 5,20                   | 5,21                                     |
| Taux variable.....                     | 1 579            | 4,13                   | 7,60                      | 21 122                                      | —                      | —                         | 20 018                                      | —                      | —                         | 42 719                                      | 3,06                   | 4,75                                     |
|                                        | —                | —                      | —                         | (5 882)                                     | —                      | —                         | (2 564)                                     | —                      | —                         | (8 446)                                     | 2,80                   | 4,30                                     |
| <b>Principal à la valeur nominale</b>  | 47 291           | 5,29                   | 5,38                      | (80)                                        | —                      | —                         | (729)                                       | —                      | —                         | 46 482                                      | 3,81                   | 4,99                                     |
| <b>Ajustements de la valeur vénale</b> | 1 703            | —                      | —                         | (1 166)                                     | —                      | —                         | (1 432)                                     | —                      | —                         | (895)                                       | —                      | —                                        |
| <b>Prime nette non amortie</b>         | (2 667)          | —                      | —                         | 1 063                                       | —                      | —                         | 729 <sup>(3)</sup>                          | —                      | —                         | (875)                                       | —                      | —                                        |
| <b>Total</b>                           | <u>\$46 327</u>  | <u>5,29</u>            | <u>5,38</u>               | <u>\$ (183)</u>                             | —                      | —                         | <u>\$ (1 432)</u>                           | —                      | —                         | <u>\$ 44 712</u>                            | <u>3,81</u>            | <u>4,99</u>                              |

<sup>(1)</sup> Au 31 décembre 2008, la période moyenne de réévaluation des obligations monétaires nettes pour les emprunts à taux variable était de quatre mois.

<sup>(2)</sup> Les swaps de monnaies sont indiqués à leur valeur nominale et les swaps de taux d'intérêt sont indiqués à la valeur fictive de chaque swap à payer (à recevoir) classé par monnaie. Globalement, les swaps de monnaies et de taux d'intérêt sont ajustés à leur valeur vénale. La valeur vénale nette à recevoir sur les swaps de monnaies et de taux d'intérêt de \$183 millions, et de \$1 432 millions respectivement, indiquée ci-dessus, est présentée comme actif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$3 415 millions et comme passif sur swaps de monnaies et de taux d'intérêt d'une valeur vénale de \$1 800 millions sur le Bilan.

<sup>(3)</sup> Représente la prime non amortie sur les swaps de taux d'intérêt à coupon zéro.

## STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ENCOURS DES EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

Au 31 décembre 2008

Exprimés en millions de dollars des États-Unis

| Année d'échéance |          | Année d'échéance  |                 |
|------------------|----------|-------------------|-----------------|
| 2009.....        | \$ 5 952 | 2014 à 2018.....  | \$13 772        |
| 2010.....        | 7 583    | 2019 à 2023.....  | 1 193           |
| 2011.....        | 4 926    | 2024 à 2028.....  | 2 816           |
| 2012.....        | 5 951    | 2037 et 2038..... | 747             |
| 2013.....        | 4 351    | Total.....        | <u>\$47 291</u> |

CAPITAL ORDINAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

## ANNEXE I-6

## ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL – NOTE M

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008  
Exprimés en milliers de dollars des États-Unis<sup>(1)</sup>

| Pays membres                 | Actions            | Fraction libérée<br>du capital souscrit |                    | Fraction<br>exigible du<br>capital souscrit | Total<br>2009    | Total<br>2008    |
|------------------------------|--------------------|-----------------------------------------|--------------------|---------------------------------------------|------------------|------------------|
|                              |                    | Monnaies<br>librement<br>convertibles   | Autres<br>monnaies |                                             |                  |                  |
| Allemagne .....              | 158 638            | \$ 82,3                                 | \$ —               | \$ 1 831,4                                  | \$ 1 913,7       | \$ 1 913,7       |
| Argentine .....              | 900 154            | 361,1                                   | 104,1              | 10 393,8                                    | 10 858,9         | 10 858,9         |
| Autriche .....               | 13 312             | 6,9                                     | —                  | 153,7                                       | 160,6            | 160,6            |
| Bahamas .....                | 17 398             | 7,5                                     | 4,1                | 198,3                                       | 209,9            | 209,9            |
| Barbade .....                | 10 767             | 3,9                                     | 1,8                | 124,3                                       | 129,9            | 129,9            |
| Belgique .....               | 27 438             | 14,2                                    | —                  | 316,8                                       | 331,0            | 331,0            |
| Belize .....                 | 9 178              | 3,6                                     | 3,6                | 103,5                                       | 110,7            | 110,7            |
| Bolivie .....                | 72 258             | 29,0                                    | 8,4                | 834,4                                       | 871,7            | 871,7            |
| Brésil .....                 | 900 154            | 361,1                                   | 104,1              | 10 393,8                                    | 10 858,9         | 10 858,9         |
| Canada <sup>(2)</sup> .....  | 669 774            | 173,7                                   | —                  | 7 906,1                                     | 8 079,8          | 4 039,9          |
| Chili .....                  | 247 163            | 99,1                                    | 28,6               | 2 853,9                                     | 2 981,6          | 2 981,6          |
| Chine .....                  | 184                | 0,1                                     | —                  | 2,1                                         | 2,2              | —                |
| Colombie .....               | 247 163            | 99,2                                    | 28,6               | 2 853,9                                     | 2 981,6          | 2 981,6          |
| Costa Rica .....             | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Croatie .....                | 4 018              | 2,1                                     | —                  | 46,4                                        | 48,5             | 48,5             |
| Danemark .....               | 14 157             | 7,3                                     | —                  | 163,4                                       | 170,8            | 170,8            |
| El Salvador .....            | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Équateur .....               | 48 220             | 19,3                                    | 5,6                | 556,8                                       | 581,7            | 581,7            |
| Espagne .....                | 158 638            | 82,3                                    | —                  | 1 831,4                                     | 1 913,7          | 1 913,7          |
| États-Unis .....             | 2 512 529          | 1 303,0                                 | —                  | 29 006,7                                    | 30 309,7         | 30 309,7         |
| Finlande .....               | 13 312             | 6,9                                     | —                  | 153,7                                       | 160,6            | 160,6            |
| France .....                 | 158 638            | 82,3                                    | —                  | 1 831,4                                     | 1 913,7          | 1 913,7          |
| Guatemala .....              | 48 220             | 19,3                                    | 5,6                | 556,8                                       | 581,7            | 581,7            |
| Guyana .....                 | 13 393             | 5,2                                     | 2,6                | 153,8                                       | 161,6            | 161,6            |
| Haiti .....                  | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Honduras .....               | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Israël .....                 | 13 126             | 6,8                                     | —                  | 151,5                                       | 158,3            | 158,3            |
| Italie .....                 | 158 638            | 82,3                                    | —                  | 1 831,4                                     | 1 913,7          | 1 913,7          |
| Jamaïque .....               | 48 220             | 19,3                                    | 5,6                | 556,8                                       | 581,7            | 581,7            |
| Japon .....                  | 418 642            | 217,1                                   | —                  | 4 833,2                                     | 5 050,3          | 5 050,3          |
| Mexique .....                | 578 632            | 232,1                                   | 66,9               | 6 681,3                                     | 6 980,3          | 6 980,3          |
| Nicaragua .....              | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Norvège .....                | 14 157             | 7,3                                     | —                  | 163,4                                       | 170,8            | 170,8            |
| Panama .....                 | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Paraguay .....               | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Pays-Bas .....               | 28 207             | 14,6                                    | —                  | 325,6                                       | 340,3            | 340,3            |
| Pérou .....                  | 120 445            | 48,3                                    | 14,0               | 1 390,7                                     | 1 453,0          | 1 453,0          |
| Portugal .....               | 4 474              | 2,3                                     | —                  | 51,7                                        | 54,0             | 54,0             |
| République de Corée .....    | 184                | 0,1                                     | —                  | 2,1                                         | 2,2              | 2,2              |
| République dominicaine ..... | 48 220             | 19,3                                    | 5,6                | 556,8                                       | 581,7            | 581,7            |
| Royaume-Uni .....            | 80 551             | 41,8                                    | —                  | 929,9                                       | 971,7            | 971,7            |
| Slovénie .....               | 2 434              | 1,3                                     | —                  | 28,1                                        | 29,4             | 29,4             |
| Suède .....                  | 27 268             | 14,1                                    | —                  | 314,8                                       | 328,9            | 328,9            |
| Suisse .....                 | 39 347             | 20,4                                    | —                  | 454,2                                       | 474,7            | 474,7            |
| Suriname .....               | 7 342              | 3,5                                     | 2,2                | 82,9                                        | 88,6             | 88,6             |
| Trinité-et-Tobago .....      | 36 121             | 14,5                                    | 4,2                | 417,1                                       | 435,7            | 435,7            |
| Uruguay .....                | 96 507             | 38,7                                    | 11,2               | 1 114,3                                     | 1 164,2          | 1 164,2          |
| Venezuela .....              | 482 267            | 216,0                                   | 33,3               | 5 568,5                                     | 5 817,8          | 5 817,8          |
| Total 2009 .....             | <u>\$8 702 335</u> | <u>\$ 3 870</u>                         | <u>\$469</u>       | <u>\$100 641</u>                            | <u>\$104 980</u> |                  |
| Total 2008 .....             | <u>\$8 367 264</u> | <u>\$ 3 870</u>                         | <u>\$469</u>       | <u>\$ 96 599</u>                            |                  | <u>\$100 938</u> |

<sup>(1)</sup> Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

<sup>(2)</sup> En 2009, y compris 334 887 actions du capital exigible temporaires ne donnant pas droit de vote, d'une valeur au pair de \$4 039,9 millions. Voir Note M pour plus de détails.

## ÉTAT DES SOUSCRIPTIONS AU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE DE VOIX

Au 31 décembre 2009

| Pays membres                                   | Actions<br>souscrites | Nombre<br>de voix | Pourcentage<br>du nombre<br>total de voix <sup>(1)</sup> |
|------------------------------------------------|-----------------------|-------------------|----------------------------------------------------------|
| <b>Membres régionaux en développement</b>      |                       |                   |                                                          |
| Argentine .....                                | 900 154               | 900 289           | 10,751                                                   |
| Bahamas .....                                  | 17 398                | 17 533            | 0,209                                                    |
| Barbade .....                                  | 10 767                | 10 902            | 0,130                                                    |
| Belize .....                                   | 9 178                 | 9 313             | 0,111                                                    |
| Bolivie .....                                  | 72 258                | 72 393            | 0,865                                                    |
| Brésil .....                                   | 900 154               | 900 289           | 10,751                                                   |
| Chili .....                                    | 247 163               | 247 298           | 2,953                                                    |
| Colombie .....                                 | 247 163               | 247 298           | 2,953                                                    |
| Costa Rica .....                               | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| El Salvador .....                              | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| Equateur .....                                 | 48 220                | 48 355            | 0,577                                                    |
| Guatemala .....                                | 48 220                | 48 355            | 0,577                                                    |
| Guyana .....                                   | 13 393                | 13 528            | 0,162                                                    |
| Haiti .....                                    | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| Honduras .....                                 | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| Jamaïque .....                                 | 48 220                | 48 355            | 0,577                                                    |
| Mexique .....                                  | 578 632               | 578 767           | 6,912                                                    |
| Nicaragua .....                                | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| Panama .....                                   | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| Paraguay .....                                 | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| Pérou .....                                    | 120 445               | 120 580           | 1,440                                                    |
| République dominicaine .....                   | 48 220                | 48 355            | 0,577                                                    |
| Suriname .....                                 | 7 342                 | 7 477             | 0,089                                                    |
| Trinité-et-Tobago .....                        | 36 121                | 36 256            | 0,433                                                    |
| Uruguay .....                                  | 96 507                | 96 642            | 1,154                                                    |
| Venezuela .....                                | 482 267               | 482 402           | 5,761                                                    |
| Total membres régionaux en développement ..... | 4 184 669             | 4 188 179         | 50,015                                                   |
| <b>Canada<sup>(2)</sup> .....</b>              | <b>334 887</b>        | <b>335 022</b>    | <b>4,001</b>                                             |
| <b>États-Unis .....</b>                        | <b>2 512 529</b>      | <b>2 512 664</b>  | <b>30,006</b>                                            |
| <b>Membres extra-régionaux</b>                 |                       |                   |                                                          |
| Allemagne .....                                | 158 638               | 158 773           | 1,896                                                    |
| Autriche .....                                 | 13 312                | 13 447            | 0,161                                                    |
| Belgique .....                                 | 27 438                | 27 573            | 0,329                                                    |
| Chine .....                                    | 184                   | 319               | 0,004                                                    |
| Croatie .....                                  | 4 018                 | 4 153             | 0,050                                                    |
| Danemark .....                                 | 14 157                | 14 292            | 0,171                                                    |
| Espagne .....                                  | 158 638               | 158 773           | 1,896                                                    |
| Finlande .....                                 | 13 312                | 13 447            | 0,161                                                    |
| France .....                                   | 158 638               | 158 773           | 1,896                                                    |
| Israël .....                                   | 13 126                | 13 261            | 0,158                                                    |
| Italie .....                                   | 158 638               | 158 773           | 1,896                                                    |
| Japon .....                                    | 418 642               | 418 777           | 5,001                                                    |
| Norvège .....                                  | 4 157                 | 4 292             | 0,171                                                    |
| Pays-Bas .....                                 | 28 207                | 28 342            | 0,338                                                    |
| Portugal .....                                 | 4 474                 | 4 609             | 0,055                                                    |
| République de Corée .....                      | 184                   | 319               | 0,004                                                    |
| Royaume-Uni .....                              | 80 551                | 80 686            | 0,964                                                    |
| Slovénie .....                                 | 2 434                 | 2 569             | 0,031                                                    |
| Suède .....                                    | 27 268                | 27 403            | 0,327                                                    |
| Suisse .....                                   | 39 347                | 39 482            | 0,471                                                    |
| Total membres extra-régionaux .....            | 1 335 363             | 1 338 063         | 15,979                                                   |
| <b>TOTAL GÉNÉRAL .....</b>                     | <b>8 367 448</b>      | <b>8 373 928</b>  | <b>100,000</b>                                           |

<sup>(1)</sup> Les chiffres étant arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme de leurs éléments.

<sup>(2)</sup> Non compris 334 887 actions du capital exigible temporaires ne donnant pas droit de vote.

## **FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES**

### **NOTE**

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Fonds des opérations spéciales — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

**BILAN**

*Exprimé en millions de dollars des États-Unis*

|                                                                                                | Au 31 décembre |         |         |         |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|---------|---------|---------|
|                                                                                                | 2009           |         | 2008    |         |
| ACTIF                                                                                          |                |         |         |         |
| Espèces et titres de placement                                                                 |                |         |         |         |
| Espèces — Note C .....                                                                         | \$ 369         |         | \$ 365  |         |
| Titres de placement — Notes D et E et Annexe II-1 .....                                        | 1 041          | \$1 410 | 990     | \$1 355 |
| Encours des prêts — Note F et Annexe II-2 .....                                                | 4 317          |         | 4 524   |         |
| Provision pour allégement de la dette .....                                                    | —              | 4 317   | (423)   | 4 101   |
| Intérêts courus et autres commissions sur prêts.....                                           |                | 20      |         | 23      |
| À recevoir des membres — Note G                                                                |                |         |         |         |
| Obligations non négociables et ne portant pas intérêt :                                        |                |         |         |         |
| Bons à vue .....                                                                               | 458            |         | 527     |         |
| Bons à terme.....                                                                              | 146            |         | —       |         |
| Montants requis pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie ..                              | 98             | 702     | 283     | 810     |
| Total des actifs.....                                                                          |                | \$6 449 |         | \$6 289 |
| PASSIF ET SOLDE DU FONDS                                                                       |                |         |         |         |
| Passif                                                                                         |                |         |         |         |
| Dettes passives et charges à payer.....                                                        | \$ 4           |         | \$ 5    |         |
| Projets de coopération technique et autres financements non décaissés — Note H.....            | 89             |         | 91      |         |
| Montant dû au Mécanisme de dons de la BID .....                                                | 154            |         | 73      |         |
| Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie des pays membres — Note G..... | 295            | \$ 542  | 334     | \$ 503  |
| Solde du fonds                                                                                 |                |         |         |         |
| Contributions autorisées et souscrites — Note I et Annexe II-3 ...                             | 9 762          |         | 9 636   |         |
| Réserve générale (déficit) — Note J.....                                                       | (3 966)        |         | (3 952) |         |
| Montant cumulé des ajustements de conversion — Note K.....                                     | 111            | 5 907   | 102     | 5 786   |
| Total des passifs et solde du fonds .....                                                      |                | \$6 449 |         | \$6 289 |

Les notes d'accompagnement et les annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

## ÉTAT DES REVENUS (PERTES) ET DE LA RÉSERVE GÉNÉRALE (DÉFICIT)

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                                                                      | Exercices clos le 31 décembre |                  |                  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|------------------|------------------|
|                                                                                                                                      | 2009                          | 2008             | 2007             |
| <b>Revenus (perte)</b>                                                                                                               |                               |                  |                  |
| Prêts                                                                                                                                |                               |                  |                  |
| Intérêts .....                                                                                                                       | \$ 75                         | \$ 80            | \$ 79            |
| Autres revenus des prêts .....                                                                                                       | 8                             | 11               | 11               |
|                                                                                                                                      | 83                            | 91               | 90               |
| Placements — Note D .....                                                                                                            | 57                            | (18)             | 56               |
| Total des revenus .....                                                                                                              | 140                           | 73               | 146              |
| <b>Dépenses</b>                                                                                                                      |                               |                  |                  |
| Dépenses administratives — Note L .....                                                                                              | 12                            | 62               | 64               |
| Total des dépenses .....                                                                                                             | 12                            | 62               | 64               |
| <b>Revenus avant coopération technique, allègement de la dette<br/>et transferts approuvés par l'Assemblée des gouverneurs .....</b> | <b>128</b>                    | <b>11</b>        | <b>82</b>        |
| <b>Dépenses de coopération technique .....</b>                                                                                       | <b>23</b>                     | <b>33</b>        | <b>23</b>        |
| <b>Dépenses d'allègement de la dette .....</b>                                                                                       | <b>(3)</b>                    | <b>—</b>         | <b>—</b>         |
| <b>Transferts approuvés par l'Assemblée des gouverneurs<br/>au Mécanisme de dons de la BID — Note J .....</b>                        | <b>122</b>                    | <b>50</b>        | <b>50</b>        |
| <b>Revenus nets (perte nette) .....</b>                                                                                              | <b>(14)</b>                   | <b>(72)</b>      | <b>9</b>         |
| <b>Réserve générale (déficit) en début d'exercice .....</b>                                                                          | <b>(3 952)</b>                | <b>(3 880)</b>   | <b>(3 889)</b>   |
| <b>Réserve générale (déficit) en fin d'exercice .....</b>                                                                            | <b>\$(3 966)</b>              | <b>\$(3 952)</b> | <b>\$(3 880)</b> |

## COMPTE DE RÉSULTAT GLOBAL

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                 | Exercices clos le 31 décembre |               |             |
|-------------------------------------------------|-------------------------------|---------------|-------------|
|                                                 | 2009                          | 2008          | 2007        |
| <b>Revenus nets (perte nette) .....</b>         | <b>\$(14)</b>                 | <b>\$(72)</b> | <b>\$ 9</b> |
| <b>Ajustements de conversion — Note K .....</b> | <b>9</b>                      | <b>(16)</b>   | <b>34</b>   |
| <b>Revenus globaux (perte globale) .....</b>    | <b>\$ (5)</b>                 | <b>\$(88)</b> | <b>\$43</b> |

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

## ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

*Exprimé en millions de dollars des États-Unis*

|                                                                                 | Exercices clos le 31 décembre |               |               |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------|---------------|
|                                                                                 | 2009                          | 2008          | 2007          |
| <b>Trésorerie issue des activités de prêt</b>                                   |                               |               |               |
| Décassements de prêts . . . . .                                                 | <b>\$(414)</b>                | \$(415)       | \$(393)       |
| Recouvrements de prêts . . . . .                                                | <b>220</b>                    | 229           | 275           |
| Participations à des prêts, nettes . . . . .                                    | <b>(2)</b>                    | (5)           | (2)           |
| Trésorerie nette utilisée dans les activités de prêt . . . . .                  | <b>(196)</b>                  | (191)         | (120)         |
| <b>Trésorerie issue des activités de financement</b>                            |                               |               |               |
| Recouvrement de montants à recevoir des pays membres . . . . .                  | <b>49</b>                     | 22            | 28            |
| Quotes-parts de contribution des membres . . . . .                              | <b>125</b>                    | —             | —             |
| Remboursement des quotes-parts de contribution aux membres . . . . .            | <b>—</b>                      | (1)           | —             |
| Trésorerie nette issue des activités de financement . . . . .                   | <b>174</b>                    | 21            | 28            |
| <b>Trésorerie issue des activités d'exploitation</b>                            |                               |               |               |
| Achats bruts de titres de placement . . . . .                                   | <b>(886)</b>                  | (586)         | (572)         |
| Produit brut issu de la vente ou de l'échéance de titres de placement . . . . . | <b>872</b>                    | 730           | 625           |
| Recouvrement du revenu des prêts . . . . .                                      | <b>80</b>                     | 91            | 93            |
| Revenus des placements . . . . .                                                | <b>31</b>                     | 23            | 23            |
| Frais administratifs . . . . .                                                  | <b>(13)</b>                   | (63)          | (65)          |
| Coopération technique et autres financements . . . . .                          | <b>(25)</b>                   | (27)          | (23)          |
| Transferts de fonds au Mécanisme de dons de la BID . . . . .                    | <b>(41)</b>                   | (15)          | (12)          |
| Trésorerie nette issue des activités d'exploitation . . . . .                   | <b>18</b>                     | 153           | 69            |
| <b>Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie . . . . .</b>    | <b>8</b>                      | 8             | 8             |
| <b>Accroissement (diminution) net de la trésorerie . . . . .</b>                | <b>4</b>                      | (9)           | (15)          |
| <b>Trésorerie en début d'exercice . . . . .</b>                                 | <b>365</b>                    | 374           | 389           |
| <b>Trésorerie en fin d'exercice . . . . .</b>                                   | <b>\$ 369</b>                 | <b>\$ 365</b> | <b>\$ 374</b> |

Les notes d'accompagnement et les annexes font partie intégrante de ces états financiers.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

### Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Le Fonds des opérations spéciales (FOS) a été fondé en vertu de l'Accord constitutif de la Banque (l'Accord) pour consentir des prêts à des conditions fortement concessionnelles aux pays moins avancés membres de la Banque. Le FOS dispense également une assistance technique en rapport ou non avec des projets mais non liée à des prêts spécifiques. Il complète les activités financées au titre du Capital ordinaire et du Mécanisme de financement intermédiaire (MIF) et du Mécanisme de don de la BID. Le MFI a pour objet de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Le Mécanisme de don a été créé en 2007 dans le but d'offrir des dons à certains pays pour faire face à des circonstances particulières (Haïti seulement jusqu'ici) ou pour des projets spécifiques.

### Note B – Résumé des principes comptables

Les états financiers du FOS sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés (PCGA) aux États-Unis. La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés de recettes et de dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations. D'importantes décisions ont dû être prises pour l'évaluation de certains instruments financiers et la détermination du caractère adéquat des provisions pour pertes sur prêts.

### Nouvelles dispositions comptables

En juin 2009, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié un amendement à une norme comptable relative à la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés (FASB ASC 105-10-65-1). Cet amendement modifie la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés utilisée dans la préparation des états financiers d'entités non gouvernementales. Il établit la Codification des Normes comptables du FASB (FASB ASC) comme seule source autorisée de principes comptables reconnus par le FASB à appliquer aux entités non gouvernementales dans la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. L'adoption de cet amendement n'a pas eu d'impact sur les états financiers du FOS.

Le 9 avril 2009, le FASB a émis la Règle FASB ASC 820-10-65-4 qui donne des directives pour l'exécution de mesures de la valeur vénale plus conformes aux principes énoncés dans la norme comptable applicable Mesures et divulgations de la valeur vénale ; cet amendement nécessite de meilleures divulgations concernant les actifs et passifs financiers comptabilisés à leur valeur vénale. Cette disposition comptable n'a pas eu d'effet sur la position financière du FOS ou ses résultats d'exploitation. Les divulgations améliorées sont incluses à l'Annexe II-1 — État récapitulatif des titres de placement.

En mai 2009, le FASB a publié la norme intitulée « Événements ultérieurs » (FASB ASC 855-10), qui a pour objectif d'établir des règles générales de comptabilité et de divulgation d'événements qui se produisent après la date du bilan mais avant que les états financiers ne soient publiés ou prêts à être publiés. Le FOS a adopté la norme FASB ASC 855-10 en 2009, et la divulgation correspondante figure dans la Note O — Événements ultérieurs.

En 2009, le FASB a émis l'Accounting Standards Update (ASU) No. 2009-16, intitulée « Transferts et service (Thème 860) — Comptabilisation des transferts d'actifs financiers. » ASU No. 2009-16, qui amende la norme Transfert et service (FASB ASC 860) afin d'améliorer la pertinence et la comparabilité des informations qu'une entité présentant un rapport fournit dans ses états financiers à propos d'un transfert d'actifs financiers, des effets d'un transfert sur sa position financière, de ses résultats financiers et de sa trésorerie ; et de l'engagement continu, le cas échéant, de l'entité effectuant le transfert vis-à-vis des actifs financiers transférés. La Norme ASU No. 2009-16 s'applique au FOS pour les périodes de présentation de rapports annuels à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, et ne devrait pas avoir d'impact sensible sur la position financière du FOS ou ses résultats d'exploitation.

### Conversion des monnaies

Les états financiers sont établis en dollars des États-Unis ; toutefois, la Banque mène ses opérations dans les monnaies de tous ses pays membres, qui sont considérées comme monnaies fonctionnelles. Les ressources du FOS sont issues des quotes-parts de contribution et du montant cumulé des bénéfices non-distribués dans ces diverses monnaies. Les actifs et les passifs libellés dans d'autres monnaies que le dollar des États-Unis sont convertis en dollars des États-Unis aux taux de change approximatifs du marché en vigueur aux dates où le Bilan est établi. Les revenus et les dépenses dans ces monnaies sont convertis aux taux approximatifs du marché des changes en vigueur dans le courant de chaque mois. Les fluctuations des taux de change n'ont aucune incidence sur les équivalents en dollars des États-Unis des monnaies soumises aux dispositions concernant le maintien de la valeur décrites ci-dessous. Les ajuste-

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

ments nets résultant de la conversion en dollars des États-Unis d'actifs et de passifs libellés dans des monnaies provenant des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995, qui ne sont pas protégés par les dispositions relatives au maintien de la valeur, sont présentés comme un élément du Revenu global (des Pertes globales)<sup>1</sup> dans l'État spécial des revenus globaux (pertes globales).

**Placements**

Les transactions sur titres de placement sont enregistrées à la date de transaction. Tous les titres de placement sont détenus dans un portefeuille des titres à négocier à leur valeur vénale, les variations de cette valeur étant incluses dans le revenu des placements.

**Prêts**

La Banque utilise les ressources du FOS pour accorder des prêts fortement concessionnels libellés dans les monnaies des pays membres non-emprunteurs aux pays membres les moins avancés et à leurs institutions et subdivisions politiques. Les années précédentes, la Banque a accordé également des prêts concessionnels en monnaie nationale à ses membres emprunteurs. Pour les prêts accordés à des emprunteurs autres que des gouvernements nationaux, des banques centrales ou autres entités gouvernementales ou intergouvernementales, la Banque suit une politique générale qui exige une garantie engageant la bonne foi et le crédit du gouvernement. Aux termes des contrats de prêt passés avec les emprunteurs, la Banque cède des participations à certains prêts au Fonds de gestion pour le progrès social, mais elle se réserve le droit d'administrer ces prêts.

Les prêts sont généralement consentis pour 40 ans, avec un différé d'amortissement pouvant atteindre 10 ans pour les remboursements du principal. Ils portent généralement intérêt à 1 % pendant le différé d'amortissement, et 2 % par la suite. Le principal des prêts et les intérêts courus sont remboursables dans la monnaie du prêt. Par suite de l'Initiative d'Allègement de la dette multilatérale [IADM] et de la Réforme du financement concessionnel approuvés par l'Assemblée des gouverneurs en 2007 (voir Note N), la Banque offre désormais un panachage de prêts du FOS et du Capital ordinaire (« prêts parallèles »). La fraction des prêts parallèles provenant du FOS est constituée de prêts remboursables en une fois avec une échéance pouvant aller jusqu'à 40 ans et un taux d'intérêt de 0,25 %.

Le revenu des prêts est comptabilisé selon la comptabilité d'exercice. La Banque a pour principe de déclarer non productifs tous les prêts accordés à un pays membre lorsque le service

de la dette afférent à un prêt consenti à ce pays ou garanti par lui, à partir de fonds détenus ou administrés par la Banque, accuse un retard de plus de 180 jours. Le jour où un prêt consenti à un pays membre est déclaré non productif, tous les prêts consentis à ce pays membre sont également déclarés non productifs. Lorsqu'un prêt est déclaré non productif, les charges échues qui restent impayées sont déduites du revenu de la période en cours. Les charges sur les prêts non productifs ne sont incluses dans le revenu que dans la mesure où des paiements ont été effectivement reçus. Lorsqu'un pays membre paie la totalité de ses arriérés, ses prêts sont retirés de la liste des prêts non productifs ; il recouvre son droit à obtenir de nouveaux prêts, et toutes les charges en situation d'arriéré (y compris celles afférentes aux exercices précédents) sont comptabilisées comme revenu des prêts pour la période en cours.

La Banque n'a jamais eu à passer aucun des prêts du FOS par pertes et profits et a pour politique de ne pas rééchelonner les remboursements des prêts. La Banque examine périodiquement la possibilité de recouvrement de ses prêts et, le cas échéant, enregistre comme dépense des provisions pour pertes sur prêts conformément à sa détermination du risque de non-recouvrement de l'ensemble de son portefeuille de prêts. Ces examens tiennent compte des probabilités de défaut de remboursement liées aux cotes de crédit externes de chaque emprunteur et ajustées pour tenir compte de la probabilité de défaut envers la Banque, ainsi que du risque de pertes découlant de retards des remboursements prévus. En raison de la nature de ses emprunteurs, la Banque s'attend à ce que chacun des prêts du FOS soit remboursé. Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008, la provision pour pertes sur prêts était minime.

Les coûts directs additionnels afférents aux nouveaux prêts sont débités à mesure que les dépenses correspondantes sont engagées, car ces montants sont insignifiants pour les résultats financiers du FOS.

**Comptabilisation de l'allègement de la dette :** La Banque a participé à des initiatives d'allègement de dette concertées entre les organisations internationales afin faire face aux problèmes d'endettement de pays membres identifiés comme pays pauvres très endettés, en renonçant en tout ou en partie aux paiements futurs du service de la dette sur l'encours des prêts du FOS. La composante « principal » des prêts bénéficiant des initiatives d'allègement de dette envers la Banque est comptabilisée comme dépense d'allègement de la dette dans l'État des revenus (Perte) et de la Réserve générale (Déficit) et comme réduction de l'encours des prêts, au moyen d'une provision pour allègement de la dette lorsque l'engagement du FOS est probable et que le montant de l'allègement de la dette peut être estimé. Suivant cette politique, selon l'initiative PPTE renforcée, le FOS

<sup>1</sup>Chaque fois qu'elles figurent dans les notes relatives aux états financiers, les références aux rubriques de ces états financiers sont indiquées par une majuscule.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

a comptabilisé la composante principal de l'allègement de la dette dans sa totalité lorsque le pays a atteint le point de décision, tel qu'il est défini.<sup>2</sup> Au titre de l'IADM et de la Réforme du financement concessionnel (IADM), le FOS a comptabilisé l'allègement de la dette dans sa totalité lorsque l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé la participation de la Banque à cette initiative en 2006. Lorsque l'allègement de la dette est appliqué, les soldes des différents prêts sont réduits au titre de la Provision pour allègement de la dette.

**Effets à recevoir des membres**

Les effets à recevoir des membres comprennent les obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui ont été acceptées en guise de paiement immédiat de la totalité ou d'une partie quelconque des quotes-parts de contribution de ces membres, de leurs obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt reçues en paiement de leurs obligations au titre du maintien de la valeur et d'autres obligations au titre du maintien de la valeur.

**Quotes-parts de contribution**

**Comptabilisation :** La totalité des quotes-parts de contribution est comptabilisée à la date d'entrée en vigueur de la reconstitution. Les quotes-parts de contribution à recevoir qui sont ainsi comptabilisées sont présentées comme contrepartie aux quotes-parts de contribution autorisées et souscrites jusqu'à leur règlement par paiement en espèces ou par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt.

Les quotes-parts de contribution sont exigibles comme effets à recevoir pendant toute la période de reconstitution, conformément à un calendrier convenu de souscriptions et d'encaissements. La souscription et le paiement effectifs d'effets à recevoir de certains membres, lorsque ces effets deviennent exigibles, sont subordonnés aux procédures budgétaires du membre en question. Les quotes-parts de contribution sont réglées par paiement en espèces ou par bons à vue non négociables et ne portant pas intérêt. Les effets reçus en règlement des quotes-parts de contribution sont encaissés conformément aux dispositions de la résolution pertinente concernant la reconstitution.

**Évaluation :** L'Accord stipule que les quotes-parts de contribution doivent être exprimées en dollars des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1959. Le deuxième amendement aux statuts du Fonds monétaire international a

éliminé les parités des monnaies par rapport à l'or avec effet au 1<sup>er</sup> avril 1978. Par conséquent, le Conseiller juridique de la Banque a émis l'avis que les droits de tirage spéciaux (DTS) remplacent le dollar des États-Unis de 1959 comme étalon de valeur des contributions des membres et pour le maintien de la valeur des avoirs en monnaie du FOS. La valeur du DTS est égale à la somme des valeurs de montants spécifiques de monnaies données, y compris le dollar des États-Unis. En attendant une décision de l'Assemblée des gouverneurs de la Banque et comme le Conseiller juridique l'a suggéré, la Banque continue d'utiliser comme base d'évaluation le dollar des États-Unis de 1959, tel qu'il est évalué en dollar des États-Unis du 1<sup>er</sup> juillet 1974, qui est égal à environ 1,2063 dollar courant des États-Unis de cette date.

**Maintien de la valeur**

Conformément à l'Accord, chaque membre est tenu de maintenir la valeur des montants détenus par le FOS dans sa monnaie dans la mesure établie par les termes des différentes augmentations des quotes-parts de contribution. De même, et sous réserves des mêmes termes, la Banque est tenue de rembourser au pays membre le montant de sa monnaie égal à toute augmentation significative de la valeur de sa monnaie qui est détenue par le FOS. L'étalon de valeur considéré dans ces cas est le dollar des États-Unis du poids et du titre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1959. Les montants détenus au titre des augmentations des quotes-parts de contribution de 1983, 1990 et 1995 ne sont pas protégés par une clause de maintien de leur valeur.

Le montant net résultant du calcul du maintien de la valeur des avoirs en devises des pays membres non emprunteurs est inclus comme élément d'actif ou de passif sur le Bilan, au titre des montants nécessaires/à payer pour le maintien de la valeur des avoirs en devises.

**Frais administratifs**

La totalité des frais administratifs de la Banque, à l'exclusion des dépenses afférentes au Réalignement, est répartie entre le FOS et le Capital ordinaire selon une formule d'affectation approuvée par le Conseil d'administration. En 2009, ces frais administratifs ont été imputés respectivement à 2,3 % au FOS et à 97,7 % au Capital ordinaire (contre 12,7 % et 87,3 % en 2008 et 11,5 % et 88,5 % en 2007).

**Coopération technique**

Les projets de coopération technique non remboursable, ainsi que certains financements dont le recouvrement est expressément fonction d'événements qui peuvent ne pas se produire, sont enregistrés comme dépenses de coopération technique au moment de l'approbation.

<sup>2</sup>Au titre de l'Initiative PPTÉ renforcée, le Point de décision est atteint lorsque le pays a mis en œuvre un ensemble de mesures adéquat. Le Point d'achèvement est atteint lorsque le pays affiche de solides réformes.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

Les annulations du solde non décaissé et des recouvrements de financements recouvrables sous conditions sont comptabilisées à titre de compensation aux dépenses de coopération technique pendant la période visée.

**Les transferts de la réserve générale**

Le FOS effectue des transferts de la réserve générale vers le Mécanisme de don de la BID (GRF). Ces transferts sont comptabilisés comme dépense lorsqu'ils sont approuvés par l'Assemblée des gouverneurs et financés conformément aux besoins de financement du GRF. La fraction non décaissée des transferts approuvés de la réserve générale au GRF est présentée au Bilan sous le poste Montant dû au Mécanisme de don de la BID.

**Valeur vénale des instruments financiers**

Pour estimer la valeur vénale de ses instruments financiers, la Banque a eu recours aux méthodes et hypothèses suivantes :

**Espèces :** Le montant indiqué au Bilan pour les espèces est une approximation de leur valeur vénale.

**Titres de placement :** Le cas échéant, la valeur vénale des titres de placement se fonde sur la cote officielle ; sinon, elle se fonde sur celle d'instruments comparables ou sur les flux financiers actualisés.

**Prêts :** La Banque est l'une des très rares sources de financement de prêts pour le développement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes. L'absence d'un marché secondaire pour les prêts au développement rend difficile l'estimation de la valeur vénale du portefeuille de prêts de la Banque, malgré la souplesse du cadre de la valeur vénale. La Banque continue d'étudier la possibilité de disposer de modèles d'évaluation pour estimer la valeur vénale de son portefeuille de prêts sans avoir à encourir des coûts excessifs.

**Note C – Monnaies soumises à restrictions**

Au 31 décembre 2009, le poste « espèces » comprend un montant de \$355 millions (contre \$353 millions en 2008) dans les monnaies de pays membres régionaux emprunteurs, dont \$12 millions (contre \$21 millions en 2008) ont été soumis à restrictions par un pays membre, conformément aux dispositions de l'Accord, pour être utilisés pour les paiements de biens et de services produits sur son territoire.

**Note D – Titres de placement**

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit les ressources du Fonds des opérations spéciales dans des titres de haute qualité conformément aux di-

rectives de placement établies. Les titres de placement du Fond des opérations spéciales comprennent les obligations de gouvernements, de leurs institutions, de sociétés et de banques, et des titres adossés à des actifs et à des hypothèques présentant des cotes de crédit classées entre AAA et A (les titres à court-terme sont ceux qui présentent les cotes de crédit à court-terme les plus élevées). La Banque limite ses activités de placement aux titres offerts par une liste d'opérateurs et de contreparties agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

La Banque gère deux pools de titres de placement pour le compte du FOS et du MFI. En 2009, la part des gains non réalisés du FOS sur ces pools s'est élevée à \$28 millions (contre des pertes non réalisées de \$69 millions en 2008).

Un résumé du portefeuille de titres de placement à négocier détenus au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 dans le portefeuille de titres à négocier, y compris de la part des actifs des pools de titres de placement attribuée au FOS, figure dans l'État récapitulatif des titres de placement à l'Annexe II-1. Le rendement moyen des titres de placement, y compris les pertes et les gains réalisés et non réalisés, a été de 5,09 % en 2009 (contre 1,68 %) en 2008 et 4,42 % en 2007).

**Note E – Mesures de la valeur vénale**

Le cadre servant à mesurer la valeur vénale établit une hiérarchie de valeurs vénales qui donne la priorité aux éléments des techniques d'évaluation utilisés pour mesurer la valeur vénale. Cette hiérarchie donne la priorité absolue aux prix non ajustés offerts sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1) et le plus faible degré de priorité aux éléments non observables (Niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des valeurs vénales sont les suivants :

- Niveau 1 – Prix non ajustés offerts sur les marchés actifs qui sont accessibles à la date de la mesure pour des actifs ou des passifs identiques non soumis à restrictions ;
- Niveau 2 – Prix offerts sur des marchés qui ne sont pas actifs, ou éléments qui sont observables, directement ou indirectement, sensiblement pour toute la durée de l'actif ou du passif ;
- Niveau 3 – Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des éléments qui soient à la fois significatifs pour la mesure de la valeur vénale et non observables (c'est-à-dire appuyés par un marché peu actif ou inactif).

Les titres de placement du FOS sont mesurés à leur valeur vénale sur la base de prix offerts sur des marchés qui ne sont pas actifs, par des services de tarification externe, le cas échéant, de prix demandés à des courtiers/opérateurs ou de prix découlant d'autres modèles de tarification utilisant des flux de trésorerie

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

actualisés. Ces méthodes représentent des techniques d'évaluation conformes aux approches du marché et du revenu. Ces titres de placement sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénables. Pour une ventilation des titres de placement à négocier par catégorie, voir Annexe II-1.

**Note F – Encours des prêts et provision pour l'Allègement de la dette**

Les prêts approuvés sont décaissés conformément aux conditions du projet financé ; toutefois, les décaissements ne commencent que lorsque les éventuels emprunteurs et garants ont rempli certaines conditions préalables exigées par le contrat. L'encours des prêts par pays figure dans l'état récapitulatif des prêts, à l'annexe II-2. Le taux d'intérêt moyen appliqué à l'encours des prêts au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 était respectivement de 1,65 % et de 1,76 %, et l'échéance moyenne, de [12,8 ans] et de 12,3 ans respectivement en 2009 et 2008.

Les variations de la provision pour allègement de la dette au 31 décembre 2009, au 31 décembre 2008 et au 31 décembre 2007 se présentaient comme suit (en millions de dollars) :

|                                                                          | 2009   | 2008  | 2007    |
|--------------------------------------------------------------------------|--------|-------|---------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier .....                                   | \$ 423 | \$433 | \$4 311 |
| Dépenses au titre de l'allègement de dette — Composante principale...    | (10)   | —     | —       |
| Allègement de dette accordé dans le courant de l'année :                 |        |       |         |
| Initiative PPTE renforcée.....                                           | (10)   | (10)  | (893)   |
| Initiative d'Allègement de la dette multilatérale.....                   | (403)  | —     | (2,985) |
| Solde au 31 décembre.....                                                | \$ —   | \$423 | \$ 433  |
| Comprenant :                                                             |        |       |         |
| Provision pour l'Initiative PPTE renforcée .....                         | \$ —   | \$ 10 | \$ 10   |
| Provision pour l'Initiative d'Allègement de la dette multilatérale ..... | —      | 413   | 423     |
|                                                                          | \$ —   | \$423 | \$ 433  |

**Note G – A recevoir des Membres**

La composition nette des effets à recevoir des membres au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 se présente comme suit (en millions de dollars) :

|                                         | 2009   | 2008   |
|-----------------------------------------|--------|--------|
| Membres régionaux en développement..... | \$ 647 | \$ 699 |
| Canada.....                             | 15     | 35     |
| Membres extra-régionaux.....            | (255)  | (258)  |
| Total.....                              | \$ 407 | \$ 476 |

Ces montants sont inscrits au Bilan de la façon suivante (en millions de dollars) :

|                                                                                 | 2009   | 2008   |
|---------------------------------------------------------------------------------|--------|--------|
| Montants à recevoir des membres .....                                           | \$ 702 | \$ 810 |
| Montants à payer pour maintenir la valeur des avoirs en monnaie nationale ..... | (295)  | (334)  |
| Total.....                                                                      | \$ 407 | \$ 476 |

Le 16 octobre 2009, la Banque a conclu un accord avec l'un de ses pays membres emprunteurs pour consolider l'encours de ses obligations au titre du Maintien de la valeur envers le FOS d'un montant de \$ 146 millions et a accepté un échéancier de remboursement en 16 versements annuels à compter de 2010.

**Note H – Projets de coopération technique et autres financements non décaissés**

Le tableau ci-dessous présente un résumé des modifications apportées aux projets de coopération technique et autres financements non décaissés pour les années closes le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008 (en millions de dollars) :

|                                       | 2009  | 2008  |
|---------------------------------------|-------|-------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier..... | \$ 91 | \$ 85 |
| Approbations .....                    | 33    | 43    |
| Annulations .....                     | (6)   | (6)   |
| Décaissements .....                   | (29)  | (31)  |
| Solde au 31 décembre .....            | \$ 89 | \$ 91 |

**Note I – Quotes-parts de contributions autorisées et souscrites**

Des obligations à vue non négociables et ne portant pas intérêt ont été acceptées au lieu du paiement immédiat de la totalité ou d'une partie des quotes-parts de contribution des pays membres. Le paiement des quotes-parts de contribution est subordonné au processus budgétaire et, parfois, au processus législatif, des États membres. La contribution du Canada est augmentée des recouvrements du principal, de l'intérêt et des commissions de service au titre des prêts consentis sur le Fonds de gestion du Canada administré par la Banque (\$1 million en 2009 ; et \$1 million en 2008). L'état des quotes-parts de contribution au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 est présenté à l'annexe II-3.

**Nombre de voix**

Pour les décisions concernant les opérations du FOS, le nombre de voix et le pourcentage du total des voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui sont applicables pour les décisions portant sur le Capital ordinaire.

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

**Nouvelle adhésion à la Banque**

Le 12 janvier 2009, la République populaire de Chine est devenu le 48<sup>e</sup> membre de la Banque. Au titre de cette adhésion, elle a apporté une contribution de \$125 millions en espèces au FOS.

**Restitution de capital à la Serbie et au Monténégro**

En juin 2008, la Banque a restitué à la Serbie et au Monténégro les fonds correspondant à des quotes parts de contribution par suite de la décision de ces pays de ne pas souscrire en tant que successeurs de l'ex-République socialiste fédérative de Yougoslavie, ancien membre de la Banque. Les ajustements correspondants se sont traduits par une réduction de \$5,4 millions des quotes-parts de contribution.

**Note J – Réserve générale (Déficit)**

La réserve générale (déficit) comprend les revenus et pertes des années précédentes.

Dans le cadre de l'IADM et de la Réforme du financement concessionnel, le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la Banque a cessé de transférer des ressources du FOS au MFI (voir Note N pour plus de détails). De plus, en 2007, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé la création du GRF, qui est financé par des transferts de la réserve générale du FOS (calculés après exclusion du montant cumulé en principal des prêts passés par pertes et profits au titre des Initiative PPTE ainsi que d'autres allègements de dette), et par des contributions directes éventuelles de pays donateurs.

En 2009, l'Assemblée des gouverneurs a approuvé des transferts de \$122 millions (2008 — \$50 millions) du FOS au GRF pour l'octroi de dons à Haïti. Les transferts de FOS au GRF sont estimés à \$128 millions pour 2010. Les transferts futurs seront déterminés en fonction des conditions financières futures du FOS.

Les variations de la réserve générale (déficit) enregistrées au cours des exercices clos le 31 décembre 2009, le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007 sont récapitulées ci-dessous (en millions de dollars) :

|                                            | Allègement<br>de la<br>dette | Revenu (perte),<br>allègement<br>de la<br>dette non<br>compris | Total<br>Réserve<br>générale<br>(déficit) |
|--------------------------------------------|------------------------------|----------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2007..... | \$(4 698)                    | \$809                                                          | \$(3 889)                                 |
| Revenu net.....                            | —                            | 9                                                              | 9                                         |
| Solde au 31 décembre 2007.....             | (4 698)                      | 818                                                            | (3 880)                                   |
| Perte nette.....                           | —                            | (72)                                                           | (72)                                      |
| Solde au 31 décembre 2008.....             | (4 698)                      | 746                                                            | (3 952)                                   |
| Perte nette (revenus nets).....            | 3                            | (17)                                                           | (14)                                      |
| Solde au 31 décembre 2009.....             | \$(4 695)                    | \$729                                                          | \$(3 966)                                 |

**Note K – Ajustements de conversion cumulés**

On trouvera ci-dessous un état récapitulatif des variations des ajustements de conversion cumulés pour les exercices clos le 31 décembre 2009, le 31 décembre 2008 et le 31 décembre 2007 (en millions de dollars) :

|                                       | 2009  | 2008  | 2007  |
|---------------------------------------|-------|-------|-------|
| Solde au 1 <sup>er</sup> janvier..... | \$102 | \$118 | \$ 84 |
| Ajustements de conversion.....        | 9     | (16)  | 34    |
| Solde au 31 décembre.....             | \$111 | \$102 | \$118 |

**Note L – Frais administratifs**

Conformément à la politique décrite à la Note B, le Fonds des opérations spéciales partage sensiblement toutes les dépenses engagées par la Banque, sauf les dépenses liées au réaligement, y compris celles relatives aux contributions aux régimes de retraite et aux prestations complémentaires de retraite.

**Note M – Ajustement du Revenu Net (Perte) de Trésorerie nette issu des activités d'exploitation**

L'ajustement du revenu net (perte) à la trésorerie nette provenant des opérations, telle qu'elle figure dans l'État de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

|                                                                               | Exercices clos le<br>31 décembre |        |       |
|-------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------|--------|-------|
|                                                                               | 2009                             | 2008   | 2007  |
| Revenu net (perte).....                                                       | \$(14)                           | \$(72) | \$ 9  |
| Différence entre les montants échus<br>et les montants payés ou perçus pour : |                                  |        |       |
| Revenu des prêts.....                                                         | (3)                              | —      | 3     |
| Perte nette non réalisée (gain net<br>non réalisé) sur placements.....        | (26)                             | 41     | (32)  |
| Charges administratives.....                                                  | (1)                              | (1)    | (2)   |
| Coopération technique et autres<br>financements.....                          | (2)                              | 6      | —     |
| Transferts au GRF.....                                                        | 81                               | 35     | 38    |
| Diminution nette (augmentation nette)<br>des placements.....                  | (14)                             | 144    | 53    |
| Allègement de la dette.....                                                   | (3)                              | —      | —     |
| Trésorerie nette fournie par les activités<br>d'exploitation.....             | \$ 18                            | \$153  | \$ 69 |

**Activités non financières supplémentaires rendues publiques**

Augmentation (Diminution) résultant des fluctuations des taux de change :

|                                   |       |        |      |
|-----------------------------------|-------|--------|------|
| Placements.....                   | \$ 11 | \$(16) | \$ 9 |
| Encours des prêts.....            | 10    | (56)   | 95   |
| À recevoir des membres — net..... | (20)  | 49     | (78) |

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

**Note N – Allègement de la dette et Réforme du financement concessionnel**

La Banque a participé aux Initiatives PPTE initiale et renforcée, initiatives internationales concertées approuvées par le Groupe des Sept (G-7), la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale) et le Fonds monétaire international pour faire face aux problèmes de la dette d'un groupe de pays identifiés comme pays pauvres très endettés. Par ailleurs, en 2007, la Banque a approuvé l'IADM et la Réforme du financement concessionnel, qui offre 100 % de remise de dette sur certains prêts admissibles du FOS aux pays membres pauvres très endettés et la restructuration des opérations du FOS. Au titre de l'IADM, les PPTE, la Bolivie, le Guyana, Haïti, le Honduras et le Nicaragua, tous classés comme PPTE, ont été admis à bénéficier d'un allègement de leur dette une fois qu'ils ont atteint le Point d'achèvement au titre de l'Initiative PPTE renforcée. À la fin de 2009, ces cinq pays avaient atteint le Point d'achèvement, et la Banque a accordé \$4 695 millions de remise totale de leur dette au titre de ces trois initiatives. Une fois qu'Haïti eut atteint le Point d'achèvement, en juin 2009, la participation de la Banque à ces initiatives a atteint son niveau le plus élevé.

Dans le cadre de la restructuration des opérations du FOS en 2007, après avoir bénéficié d'un allègement de leur dette au titre de l'IADM, les pays bénéficiaires de l'aide du FOS peuvent recevoir des prêts parallèles qui combinent des ressources du FOS et du Capital ordinaire pour offrir des ressources concessionnelles aux pays jugés admissibles, y compris aux pays

qui avaient déjà fait l'objet de réductions du taux d'intérêt perçu sur leurs prêts du Capital ordinaire à travers le Mécanisme de financement intermédiaire. En outre, le FOS assume à présent une part plus faible des frais administratifs de la Banque répartis entre le Capital ordinaire et le FOS.

**Note O – Événements postérieurs à la clôture**

La Direction a évalué les événements postérieurs à la clôture jusqu'au 22 mars 2010, date à laquelle les états financiers ont été approuvés par l'Assemblée des gouverneurs. À la suite de cette évaluation, la Direction a déterminé que, à l'exception des événements indiqués ci-dessous, aucun événement postérieur à la clôture, tel que défini, n'exige une prise en compte ou une divulgation dans les états financiers du FOS au 31 décembre 2009.

Le 22 mars 2010, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque est convenue de prendre les mesures nécessaires pour, notamment, allouer 479 millions de dollars qui serviront au financement de l'annulation de la dette d'Haïti et de la conversion des avoirs en monnaie locale restants au titre du FOS, d'une manière qui permette de fournir un financement immédiat sous forme de dons à Haïti, et à la conversion des prêts à Haïti non décaissés en dons. Au 31 décembre 2009, la dette d'Haïti auprès du FOS, la conversion des avoirs en monnaie locale restants et les prêts FOS non décaissés se montaient respectivement à 447 millions, 28 millions et 186 millions de dollars. Les documents techniques et légaux nécessaires seront préparés pour être soumis dans les 60 jours à l'Assemblée des gouverneurs, qui procédera alors à un vote officiel.

## ÉTAT RÉCAPITULATIF DES TITRES DE PLACEMENT – NOTE D

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008  
Exprimé en millions de dollars des États-Unis

| Placements                                       | 2009           | 2008          |
|--------------------------------------------------|----------------|---------------|
| Pool de placements <sup>(1)</sup> :              |                |               |
| Obligations des États-Unis                       |                |               |
| Le gouvernement, ses entreprises et institutions | \$ 94          | \$ 128        |
| Entreprises parrainées par le gouvernement       |                |               |
| des États-Unis . . . . .                         | 10             | 68            |
| Obligations d'autres gouvernements               |                |               |
| et institutions . . . . .                        | 284            | 48            |
| Titres de sociétés . . . . .                     | 5              | 30            |
| Obligations bancaires . . . . .                  | 222            | 305           |
| Titres adossés à des hypothèques . . . . .       | 130            | 120           |
| Titres adossés à des actifs . . . . .            | 85             | 138           |
|                                                  | <u>830</u>     | <u>837</u>    |
| Placements directs :                             |                |               |
| Obligations d'autres gouvernements               |                |               |
| et institutions . . . . .                        | 141            | 31            |
| Obligations bancaires . . . . .                  | 70             | 122           |
|                                                  | <u>\$1 041</u> | <u>\$ 990</u> |

<sup>(1)</sup>Le détail des titres de placement par catégorie représentant la part proportionnelle du FOS dans les pools de placements. Pour plus de renseignements, voir Note D.

Les montants en devises des placements susmentionnés sont les suivants :

| Monnaies                         | 2009           | 2008          |
|----------------------------------|----------------|---------------|
| Livres sterling . . . . .        | \$ 19          | \$ 13         |
| Dollars canadiens . . . . .      | 45             | 31            |
| Couronnes danoises . . . . .     | 4              | 4             |
| Euros . . . . .                  | 119            | 87            |
| Couronnes suédoises . . . . .    | 4              | 3             |
| Dollars des États-Unis . . . . . | 850            | 852           |
|                                  | <u>\$1 041</u> | <u>\$ 990</u> |

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## ANNEXE II-2

# ÉTAT RÉCAPITULATIF DE L'ENCOURS DES PRÊTS – NOTE F

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

| Membres sur le territoire<br>desquels des prêts ont été consentis | Encours<br>2009 <sup>(1)</sup> | Monnaie dans laquelle<br>le solde des prêts en cours<br>doit être recouvré |                                    | Non<br>décaissés | Encours<br>2008 <sup>(1)</sup> |
|-------------------------------------------------------------------|--------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|------------------|--------------------------------|
|                                                                   |                                | Monnaies<br>de pays non<br>emprunteurs                                     | Monnaies<br>de pays<br>emprunteurs |                  |                                |
| Argentine .....                                                   | \$ 80                          | \$ —                                                                       | \$ 80                              | \$ —             | \$ 89                          |
| Barbade .....                                                     | 7                              | 7                                                                          | —                                  | —                | 9                              |
| Bolivie .....                                                     | 392                            | 361                                                                        | 31                                 | 335              | 295                            |
| Brésil .....                                                      | 195                            | —                                                                          | 195                                | —                | 224                            |
| Colombie .....                                                    | 80                             | 6                                                                          | 74                                 | —                | 94                             |
| Costa Rica .....                                                  | 37                             | 34                                                                         | 3                                  | —                | 47                             |
| El Salvador .....                                                 | 386                            | 375                                                                        | 11                                 | —                | 407                            |
| Équateur .....                                                    | 437                            | 388                                                                        | 49                                 | 10               | 464                            |
| Guatemala .....                                                   | 310                            | 268                                                                        | 42                                 | 15               | 314                            |
| Guyana .....                                                      | 252                            | 251                                                                        | 1                                  | 149              | 188                            |
| Haiti .....                                                       | 447                            | 441                                                                        | 6                                  | 186              | 785                            |
| Honduras .....                                                    | 396                            | 365                                                                        | 31                                 | 306              | 363                            |
| Jamaïque .....                                                    | 28                             | 24                                                                         | 4                                  | —                | 32                             |
| Mexique .....                                                     | 7                              | —                                                                          | 7                                  | —                | 10                             |
| Nicaragua .....                                                   | 576                            | 555                                                                        | 21                                 | 252              | 463                            |
| Panama .....                                                      | 19                             | 16                                                                         | 3                                  | —                | 26                             |
| Paraguay .....                                                    | 271                            | 254                                                                        | 17                                 | 33               | 283                            |
| Pérou .....                                                       | 28                             | 7                                                                          | 21                                 | —                | 38                             |
| République dominicaine .....                                      | 298                            | 288                                                                        | 10                                 | —                | 316                            |
| Suriname .....                                                    | 1                              | —                                                                          | 1                                  | 4                | 1                              |
| Trinité-et-Tobago .....                                           | 6                              | —                                                                          | 6                                  | —                | 7                              |
| Uruguay .....                                                     | 10                             | 4                                                                          | 6                                  | —                | 13                             |
| Région .....                                                      | 54                             | 53                                                                         | 1                                  | —                | 56                             |
| Total 2009 .....                                                  | <u>\$4 317</u>                 | <u>\$3 697</u>                                                             | <u>\$620</u>                       | <u>\$1 290</u>   |                                |
| Total 2008 .....                                                  |                                | <u>\$3 823</u>                                                             | <u>\$701</u>                       | <u>\$1 502</u>   | <u>\$4 524</u>                 |

<sup>(1)</sup> Exclut les participations à des prêts vendues au Fonds de gestion pour le progrès social pour un total de \$31 millions (\$33 millions en 2008), y compris \$3 millions au Costa Rica (\$3 millions en 2008), \$5 millions à la République dominicaine (\$6 millions en 2008), \$6 millions à l'Équateur (\$6 millions en 2008), \$10 millions à El Salvador (\$10 millions en 2008), \$4 millions au Guatemala (\$5 millions en 2008), \$2 millions au Panama (\$2 millions en 2008) et \$1 million au Paraguay (\$1 million en 2008).

Les monnaies des pays non emprunteurs dans lesquelles l'encours des prêts peut être perçu sont les suivantes :

| Monnaies                    | 2009           | 2008           |
|-----------------------------|----------------|----------------|
| Livre sterling .....        | \$ 35          | \$ 36          |
| Dollar canadien .....       | 145            | 157            |
| Couronne danoise .....      | 22             | 23             |
| Euro .....                  | 439            | 516            |
| Yen japonais .....          | 117            | 160            |
| Couronne norvégienne .....  | 11             | 16             |
| Couronne suédoise .....     | 8              | 12             |
| Franc suisse .....          | 25             | 30             |
| Dollar des États-Unis ..... | 2 895          | 2,873          |
|                             | <u>\$3 697</u> | <u>\$3 823</u> |

FONDS DES OPÉRATIONS SPÉCIALES  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## ANNEXE II-3

## ÉTAT DES QUOTES-PARTS DE CONTRIBUTION – NOTE I

Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008  
Exprimé en millions de dollars des États-Unis<sup>(1)</sup>

| Pays membres                     | Contributions autorisées et souscrites |                            |                                             |            |            |
|----------------------------------|----------------------------------------|----------------------------|---------------------------------------------|------------|------------|
|                                  | Soumises au maintien de la valeur      |                            | Non soumises<br>au maintien<br>de la valeur | Total 2009 | Total 2008 |
|                                  | Avant<br>ajustements                   | Ajustements <sup>(2)</sup> |                                             |            |            |
| Allemagne . . . . .              | \$ 136,7                               | \$ —                       | \$ 93,3                                     | \$ 230,0   | \$ 230,0   |
| Argentine . . . . .              | 402,8                                  | 29,5                       | 73,1                                        | 505,4      | 505,4      |
| Autriche . . . . .               | 11,0                                   | —                          | 9,0                                         | 20,0       | 20,0       |
| Bahamas . . . . .                | 8,8                                    | —                          | 1,8                                         | 10,6       | 10,6       |
| Barbade . . . . .                | 1,4                                    | —                          | 0,4                                         | 1,8        | 1,8        |
| Belgique . . . . .               | 27,1                                   | —                          | 15,4                                        | 42,5       | 42,5       |
| Belize . . . . .                 | —                                      | —                          | 7,6                                         | 7,6        | 7,6        |
| Bolivie . . . . .                | 32,5                                   | 9,7                        | 6,5                                         | 48,7       | 48,7       |
| Brésil . . . . .                 | 402,8                                  | 62,2                       | 79,4                                        | 544,4      | 544,4      |
| Canada . . . . .                 | 226,3                                  | 12,6                       | 71,3                                        | 310,2      | 309,4      |
| Chili . . . . .                  | 111,4                                  | 24,0                       | 22,3                                        | 157,7      | 157,7      |
| China . . . . .                  | —                                      | —                          | 125,0                                       | 125,0      | —          |
| Colombie . . . . .               | 111,4                                  | 20,1                       | 22,2                                        | 153,7      | 153,7      |
| Costa Rica . . . . .             | 16,2                                   | 4,0                        | 3,2                                         | 23,4       | 23,4       |
| Croatie . . . . .                | 3,1                                    | —                          | 2,8                                         | 5,9        | 5,9        |
| Danemark . . . . .               | 11,7                                   | —                          | 8,3                                         | 20,0       | 20,0       |
| El Salvador . . . . .            | 16,2                                   | 2,0                        | 3,2                                         | 21,4       | 21,4       |
| Équateur . . . . .               | 21,7                                   | 4,2                        | 4,4                                         | 30,3       | 30,3       |
| Espagne . . . . .                | 133,4                                  | —                          | 82,4                                        | 215,8      | 215,8      |
| États-Unis . . . . .             | 4 100,0                                | 243,7                      | 495,3                                       | 4 839,0    | 4 839,0    |
| Finlande . . . . .               | 11,0                                   | —                          | 8,0                                         | 19,0       | 19,0       |
| France . . . . .                 | 133,4                                  | —                          | 87,7                                        | 221,1      | 221,1      |
| Guatemala . . . . .              | 21,7                                   | 6,8                        | 4,3                                         | 32,8       | 32,8       |
| Guyana . . . . .                 | 7,0                                    | —                          | 1,3                                         | 8,3        | 8,3        |
| Haïti . . . . .                  | 16,2                                   | 2,4                        | 3,2                                         | 21,8       | 21,8       |
| Honduras . . . . .               | 16,2                                   | 7,1                        | 3,2                                         | 26,5       | 26,5       |
| Israël . . . . .                 | 10,8                                   | —                          | 7,2                                         | 18,0       | 18,0       |
| Italie . . . . .                 | 133,4                                  | —                          | 82,3                                        | 215,7      | 215,7      |
| Jamaïque . . . . .               | 21,7                                   | 2,7                        | 4,4                                         | 28,8       | 28,8       |
| Japon . . . . .                  | 148,8                                  | —                          | 443,1                                       | 591,9      | 591,9      |
| Mexique . . . . .                | 259,2                                  | 15,0                       | 54,8                                        | 329,0      | 329,0      |
| Nicaragua . . . . .              | 16,2                                   | 4,8                        | 3,2                                         | 24,2       | 24,2       |
| Norvège . . . . .                | 11,7                                   | —                          | 8,3                                         | 20,0       | 20,0       |
| Panama . . . . .                 | 16,2                                   | 5,9                        | 3,3                                         | 25,4       | 25,4       |
| Paraguay . . . . .               | 16,2                                   | 8,5                        | 3,2                                         | 27,9       | 27,9       |
| Pays-Bas . . . . .               | 20,3                                   | —                          | 16,6                                        | 36,9       | 36,9       |
| Pérou . . . . .                  | 54,5                                   | 14,3                       | 11,0                                        | 79,8       | 79,8       |
| Portugal . . . . .               | 5,0                                    | —                          | 2,8                                         | 7,8        | 7,8        |
| République dominicaine . . . . . | 21,7                                   | 7,9                        | 4,3                                         | 33,9       | 33,9       |
| Royaume-Uni . . . . .            | 133,4                                  | —                          | 41,9                                        | 175,3      | 175,3      |
| Slovénie . . . . .               | 1,8                                    | —                          | 1,6                                         | 3,4        | 3,4        |
| Suède . . . . .                  | 23,7                                   | —                          | 16,4                                        | 40,1       | 40,1       |
| Suisse . . . . .                 | 38,7                                   | —                          | 24,4                                        | 63,1       | 62,9       |
| Suriname . . . . .               | 5,3                                    | —                          | 1,0                                         | 6,3        | 6,3        |
| Trinité-et-Tobago . . . . .      | 16,2                                   | 1,5                        | 3,2                                         | 20,9       | 20,9       |
| Uruguay . . . . .                | 43,5                                   | 3,7                        | 8,7                                         | 55,9       | 55,9       |
| Venezuela . . . . .              | 250,1                                  | 12,1                       | 53,1                                        | 315,3      | 315,3      |
| Total 2009 . . . . .             | \$ 7 228                               | \$ 505                     | \$2 029                                     | \$ 9 762   |            |
| Total 2008 . . . . .             | \$ 7 227                               | \$ 505                     | \$1 904                                     |            | \$ 9 636   |

<sup>(1)</sup> Les chiffres ayant été arrondis, les totaux partiels et généraux ne correspondent pas nécessairement à la somme de leurs divers éléments.

<sup>(2)</sup> Représente les ajustements au titre du maintien de la valeur résultant des fluctuations des monnaies qui se sont produites en 1972 et 1973 par suite des dévaluations du dollar des États-Unis de ces années.

# **COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE**

## **NOTE**

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de financement intermédiaire — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

## BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                              | Au 31 décembre |              |
|--------------------------------------------------------------|----------------|--------------|
|                                                              | 2009           | 2008         |
| <b>ACTIFS</b>                                                |                |              |
| Espèces . . . . .                                            | \$ 1           | \$ 1         |
| Titres de placement — Notes C et D et Annexe III-1 . . . . . | 227            | 250          |
| Total des actifs. . . . .                                    | <u>\$228</u>   | <u>\$251</u> |
| <b>PASSIF</b>                                                |                |              |
| Comptes à payer et charges. . . . .                          | \$ 7           | \$ 3         |
| <b>SOLDE DU FONDS</b>                                        |                |              |
| Solde du fonds. . . . .                                      | 221            | 248          |
| Total du passif et du solde du fonds . . . . .               | <u>\$228</u>   | <u>\$251</u> |

## ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                          | Exercices clos le 31 décembre |                     |                     |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------|
|                                                                                          | 2009                          | 2008                | 2007                |
| <b>Additions</b>                                                                         |                               |                     |                     |
| Revenus des placements — Note C . . . . .                                                | \$ 12                         | \$ —                | \$ 14               |
| Total des additions. . . . .                                                             | <u>12</u>                     | <u>\$ —</u>         | <u>14</u>           |
| <b>Déductions</b>                                                                        |                               |                     |                     |
| Pertes sur titres de placement — Note C. . . . .                                         | —                             | 7                   | —                   |
| Paievements d'intérêts pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire . . . . . | 39                            | 50                  | 48                  |
| Total des déductions . . . . .                                                           | <u>39</u>                     | <u>57</u>           | <u>48</u>           |
| <b>Variation du solde du fonds . . . . .</b>                                             | <b>(27)</b>                   | <b>(57)</b>         | <b>(34)</b>         |
| <b>Solde en début d'exercice. . . . .</b>                                                | <b>248</b>                    | <b>305</b>          | <b>339</b>          |
| <b>Solde en fin d'exercice. . . . .</b>                                                  | <b><u>\$221</u></b>           | <b><u>\$248</u></b> | <b><u>\$305</u></b> |

## ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                                                                                                                     | Exercices clos le 31 décembre |                    |                    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|--------------------|--------------------|
|                                                                                                                                                     | 2009                          | 2008               | 2007               |
| <b>Trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>                                                                                            |                               |                    |                    |
| Revenus des placements . . . . .                                                                                                                    | \$ 1                          | \$ 3               | \$ 3               |
| Intérêt payé pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire . . . . .                                                                      | (35)                          | (47)               | (48)               |
| Diminution nette sur les titres de placement . . . . .                                                                                              | 34                            | 43                 | 47                 |
| <b>Trésorerie nette fournie par (utilisée pour) les activités d'exploitation et accroissement net (diminution nette) de la trésorerie . . . . .</b> | <b>—</b>                      | <b>(1)</b>         | <b>2</b>           |
| <b>Trésorerie en début d'exercice. . . . .</b>                                                                                                      | <b>1</b>                      | <b>2</b>           | <b>—</b>           |
| <b>Trésorerie en fin d'exercice. . . . .</b>                                                                                                        | <b><u>\$ 1</u></b>            | <b><u>\$ 1</u></b> | <b><u>\$ 2</u></b> |

Les notes d'accompagnement et l'annexe font partie intégrante de ces états financiers.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

### Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets et programmes spécifiques ou pour favoriser une réforme économique. Aux termes de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciales (FOS). En 1983, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a créé le Compte du Mécanisme de financement intermédiaire (MFI) aux fins de subventionner une partie des intérêts dus par certains emprunteurs sur les prêts qu'ils ont reçus au titre du Capital ordinaire. Jusqu'au 31 décembre 2006, le MFI était financé principalement par des transferts du FOS. En 2007, la Banque a mis fin aux transferts du FOS au MFI (voir Note G).

Pour les décisions concernant les opérations du MFI, le nombre de voix et le pourcentage de voix de chaque pays membre sont les mêmes que ceux qui ont été appliqués pour les décisions concernant le Capital ordinaire. Toutefois, le nombre de voix pour les décisions concernant l'octroi de subventions du MFI sur les prêts est déterminé selon la quote-part de contribution de chaque pays membre au FOS.

### Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers du MFI sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation de ces états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés des recettes et des dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

### Nouvelles dispositions comptables

En juin 2009, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié un amendement à une norme comptable relative à la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés (FASB ASC 105-10-65-1). Cet amendement modifie la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés (GAAP) utilisée dans la préparation des états financiers d'entités non gouvernementales. Il établit la Codification des Normes comptables du FASB (FASB ASC) comme seule source autorisée de principes comptables reconnus par le FASB à appliquer aux entités non gouvernementales dans la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement accep-

tés aux États-Unis. L'adoption de cet amendement n'a pas eu d'impact sur les états financiers du MFI.

Le 9 avril 2009, le FASB a émis la Règle FASB ASC 820-10-65-4 qui donne des directives pour l'exécution de mesures de la valeur vénale plus conformes aux principes énoncés dans la norme comptable applicable aux Mesures et divulgations de la valeur vénale ; cet amendement nécessite de meilleures divulgations concernant les actifs et passifs financiers comptabilisés à leur valeur vénale. Cette disposition comptable n'a pas eu d'effet sur la position financière du MFI ou ses résultats d'exploitation. Les divulgations améliorées sont incluses à l'Annexe III-1 — État récapitulatif des placements.

En mai 2009, le FASB a publié la norme comptable intitulée « Événements ultérieurs » (FASB ASC 855-10), qui a pour objectif d'établir des règles générales de comptabilité et de divulgation d'événements qui se produisent après la date du bilan mais avant que les états financiers ne soient publiés ou prêts à être publiés. En 2009, le MFI a adopté la Règle FASB ASC 855-10 et la divulgation complémentaire est incluse à la Note H — Événements ultérieurs.

### Titres de placement

Les transactions sur titres de placement sont comptabilisées à la date de transaction et ces titres sont détenus dans un portefeuille de transactions, à leur valeur vénale, et les variations de la valeur vénale sont inscrites comme revenu (perte) sur titres de placement<sup>1</sup>. La valeur vénale des titres de placement se fonde sur les prix offerts, le cas échéant ; sinon, elle se fonde sur des services de tarification externe, sur les prix d'opérateurs indépendants ou sur les flux financiers actualisés.

### Frais administratifs

Les frais administratifs du MFI sont payés par la Banque et affectés au Capital ordinaire et au FOS selon des formules d'affectation approuvées par le Conseil d'administration.

### Note C – Titres de placement

Dans le cadre de sa stratégie générale de gestion de son portefeuille, la Banque investit les ressources du MFI dans des titres de haute qualité, selon des directives établies en matière de placements, à travers deux pools de placements gérés par la Banque pour le compte du MFI et du FOS. Les titres de placement du MFI comprennent des obligations d'État, d'institutions publiques, de sociétés et de banques, et des titres adossés à des actifs et à des hypothèques dont la cote de crédit varie de A à AAA (les titres à court terme ont la cote de crédit à court terme la plus

<sup>1</sup>Les références aux titres dans les états financiers sont identifiées par le titre, à commencer par une lettre majuscule chaque fois qu'elles figurent dans les notes d'accompagnement des états financiers.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

élevée). La Banque limite les placements du MFI aux titres offerts par une liste de courtiers et contreparties agréés. Des limites de crédit ont été établies pour chaque contrepartie.

La part respective des actifs de pools de placements du MFI au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008 figure dans l'État récapitulatif des placements à l'Annexe III-1. Tous les titres de placement sont détenus en dollars des États-Unis. En 2009, la part des gains non réalisés par le MFI sur les placements effectués à travers ces pools s'élevait à \$6 millions (contre \$17 millions en 2008). Le rendement moyen des placements en 2009, y compris les gains et les pertes réalisés et non réalisés, a été de 5,26 % (contre 2,30 % en 2008 et 4,41 % en 2007).

**Note D – Mesure de la valeur vénale**

Le cadre de mesure de la valeur vénale établit une hiérarchie de valeurs vénales qui classe par ordre de priorité les éléments introduits dans les techniques d'évaluation utilisées pour mesurer la valeur vénale. Cette hiérarchie donne le plus haut degré de priorité aux prix non ajustés offerts sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (Niveau 1) et le plus faible degré de priorité aux éléments ne pouvant être observés (Niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie des valeurs vénales sont les suivants :

- Niveau 1 : Prix non ajustés offerts sur des marchés actifs accessibles à la date de la mesure pour des actifs ou des passifs identiques non frappés de restrictions ;
- Niveau 2 : Prix offerts sur des marchés non actifs, ou éléments pouvant être observés, directement ou indirectement, sensiblement pendant toute la durée de vie de l'actif ou du passif ;
- Niveau 3 : Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des éléments qui soient à la fois significatifs pour la mesure de la valeur vénale et qui ne puissent être observés (c'est-à-dire qui ne soient que peu ou pas corroborés par l'activité du marché).

Les titres de placement du MFI sont évalués sur la base de prix offerts sur des marchés qui ne sont pas actifs, de prix indiqués par des services de tarification externes, le cas échéant, de prix demandés à des courtiers/opérateurs, ou de prix découlant d'autres modèles de tarification utilisant des flux de trésorerie actualisés. Ces méthodologies représentent des techniques d'évaluation conformes aux approches du marché et des revenus. Ces titres de placement sont classés au Niveau 2 de la hiérarchie des valeurs vénales. Pour une ventilation des titres de placement du portefeuille par catégorie, voir Annexe III-1.

**Note E – Engagements**

Le MFI couvre une partie de l'intérêt dû par les emprunteurs sous réserve de la disponibilité des ressources. Au 31 décembre 2009, les montants décaissés et non remboursés ainsi que les montants non décaissés de prêts pour lesquels le MFI prendrait à sa charge une partie des intérêts sont présentés ci-après, par pays (en millions de dollars) :

| Pays                        | Décaissé<br>et en cours | Non<br>décaissé |
|-----------------------------|-------------------------|-----------------|
| Barbade.....                | \$ 30                   | \$ —            |
| Bolivie.....                | 61                      | —               |
| Costa Rica.....             | 58                      | —               |
| El Salvador.....            | 377                     | 1               |
| Équateur.....               | 468                     | 60              |
| Guatemala.....              | 417                     | 52              |
| Jamaïque.....               | 231                     | 26              |
| Nicaragua.....              | 63                      | —               |
| Panama.....                 | 56                      | —               |
| Paraguay.....               | 196                     | 113             |
| République dominicaine..... | 302                     | 18              |
| Suriname.....               | 56                      | 15              |
| Trinité-et-Tobago.....      | 53                      | —               |
| Uruguay.....                | 53                      | —               |
| Région.....                 | 29                      | —               |
|                             | <u>\$2 450</u>          | <u>\$285</u>    |

La bonification d'intérêts dus par certains emprunteurs sur des prêts financés sur le Capital ordinaire est fixée semestriellement par le Conseil d'administration. Elle ne peut dépasser 3,62 % par an (5 % par an pour certains prêts dont la subvention a été augmentée aux termes de l'Initiative PPTE I).

Les prêts approuvés après le 31 décembre 2006 ne sont plus admis à bénéficier de la subvention. On compte que, à terme, la Banque distribuera toutes les ressources du MFI pour subventionner une partie des paiements d'intérêts dont certains emprunteurs du Capital ordinaire sont redevables.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

**Note F – Alignement de la variation du Solde du Fonds sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation**

L'alignement de la variation du solde du fonds sur la trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation, indiqué sur l'État de la trésorerie, se présente comme suit (en millions de dollars) :

|                                                                                     | Exercices clos le 31 décembre |               |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|---------------|-------------|
|                                                                                     | 2009                          | 2008          | 2007        |
| Variation du solde du fonds . . . . .                                               | \$(27)                        | \$(57)        | \$(34)      |
| Différence entre les montants échus et les montants payés ou perçus pour :          |                               |               |             |
| (Gain net non réalisé) Perte nette non réalisée sur les placements. . . . .         | (11)                          | 10            | (11)        |
| Intérêts payés pour le compte des emprunteurs sur le Capital ordinaire. . . . .     | 4                             | 3             | —           |
| Diminution nette des placements. . . . .                                            | 34                            | 43            | 47          |
| Trésorerie nette (utilisée pour) fournie par les activités d'exploitation . . . . . | <u>\$ —</u>                   | <u>\$ (1)</u> | <u>\$ 2</u> |

**Note G – Allègement de la dette multilatérale et Réforme du financement concessionnel**

Du fait de la Réforme de l'allègement de la dette multilatérale et du financement concessionnel (initiative de la Banque approuvée en 2007, qui prévoit un allègement de 100 % de la dette sur certains prêts du FOS jugés admissibles, accordés à des pays pauvres très endettés, et la restructuration des opérations du FOS), la Banque a cessé d'effectuer des transferts de la réserve générale du FOS au MFI, les pays admis à bénéficier des subventions du MFI continuent de recevoir des ressources concessionnelles pour de nouveaux prêts jusqu'en 2015, sous la forme de prêts parallèles (un panachage de prêts du FOS et du Capital ordinaire), plutôt qu'une réduction du taux d'intérêt facturé, et continuent de recevoir la réduction du taux d'intérêt facturé pour les prêts approuvés jusqu'au 31 décembre 2006, sous réserve de la disponibilité de ressources du MFI.

**Note H – Événements ultérieurs**

La Direction a évalué les événements ultérieurs jusqu'au 22 mars 2010, qui est la date à laquelle les états financiers ont été approuvés par l'Assemblée des gouverneurs. Du fait de cette évaluation, il n'y a pas d'événements ultérieurs, tels que définis, qui nécessitent de comptabilisation ou de divulgation dans les états financiers du MFI au 31 décembre 2009.

COMPTE DU MÉCANISME DE FINANCEMENT INTERMÉDIAIRE  
BANQUE INTERAMÉRICAIN DE DÉVELOPPEMENT

ANNEXE III-1

**ÉTAT RÉCAPITULATIF DES PLACEMENTS – NOTE C**

*Au 31 décembre 2009 et au 31 décembre 2008*

*Exprimé en millions de dollars des États-Unis*

| Titres de placements                                                                     | 2009         | 2008         |
|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Pools de placements <sup>(1)</sup> :                                                     |              |              |
| Obligations du Gouvernement des États-Unis,<br>de ses sociétés et institutions . . . . . | \$ 46        | \$ 47        |
| Entreprises parrainées par le Gouvernement des États-Unis . . . . .                      | 4            | 22           |
| Obligations d'autres gouvernements et institutions . . . . .                             | 83           | 17           |
| Titres de sociétés . . . . .                                                             | 2            | 11           |
| Obligations bancaires . . . . .                                                          | 48           | 84           |
| Titres adossés à des hypothèques . . . . .                                               | 24           | 31           |
| Titres adossés à des actifs . . . . .                                                    | 20           | 38           |
|                                                                                          | <u>\$227</u> | <u>\$250</u> |

<sup>(1)</sup>Le détail des placements par catégorie représente la part du MFI dans les pools de placements. Pour plus de détails, voir Note C.

## **MÉCANISME DE DONS DE LA BID**

### **NOTE**

Les États financiers ci-joints de la Banque interaméricaine de développement — Mécanisme de dons — ont été traduits en français des textes anglais et espagnol. Les États financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Banque. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

MÉCANISME DE DONS DE LA BID  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## BILAN

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                        | Au 31 décembre |             |
|--------------------------------------------------------|----------------|-------------|
|                                                        | 2009           | 2008        |
| <b>ACTIFS</b>                                          |                |             |
| À recevoir du Fonds des opérations spéciales . . . . . | \$154          | \$73        |
| Total des actifs . . . . .                             | <u>\$154</u>   | <u>\$73</u> |
| <b>PASSIF ET SOLDE DU FONDS</b>                        |                |             |
| Passif :                                               |                |             |
| Dons non décaissés — Note C . . . . .                  | \$154          | \$73        |
| Solde du fonds . . . . .                               | —              | —           |
| Total du passif et du solde du fonds . . . . .         | <u>\$154</u>   | <u>\$73</u> |

## ÉTAT DES VARIATIONS DU SOLDE DU FONDS

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                        | Exercices clos<br>le 31 décembre |             | Du<br>29 juin 2007<br>(création du<br>Mécanisme) au<br>31 décembre<br>2007 |
|--------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------|
|                                                        | 2009                             | 2008        |                                                                            |
| <b>Additions</b>                                       |                                  |             |                                                                            |
| Transferts du Fonds des opérations spéciales . . . . . | \$122                            | \$ 50       | \$ 50                                                                      |
| Total des additions . . . . .                          | <u>122</u>                       | <u>50</u>   | <u>50</u>                                                                  |
| <b>Déductions</b>                                      |                                  |             |                                                                            |
| Dons . . . . .                                         | 122                              | 50          | 50                                                                         |
| Variation du solde du fonds . . . . .                  | —                                | —           | —                                                                          |
| Solde en début d'exercice . . . . .                    | —                                | —           | —                                                                          |
| Solde en fin d'exercice . . . . .                      | <u>\$ —</u>                      | <u>\$ —</u> | <u>\$ —</u>                                                                |

## ÉTAT DE LA TRÉSORERIE

Exprimé en millions de dollars des États-Unis

|                                                                  | Exercices clos<br>le 31 décembre |             | Du<br>29 juin 2007<br>(création du<br>Mécanisme) au<br>31 décembre<br>2007 |
|------------------------------------------------------------------|----------------------------------|-------------|----------------------------------------------------------------------------|
|                                                                  | 2009                             | 2008        |                                                                            |
| <b>Trésorerie issue des activités d'exploitation</b>             |                                  |             |                                                                            |
| Transferts en liquidités du Fonds des opérations spéciales . . . | \$ 41                            | \$ 15       | \$ 12                                                                      |
| Décaissements de dons . . . . .                                  | (41)                             | (15)        | (12)                                                                       |
| Trésorerie nette issue des activités d'exploitation . . . . .    | —                                | —           | —                                                                          |
| <b>Trésorerie en début d'exercice . . . . .</b>                  | —                                | —           | —                                                                          |
| <b>Trésorerie en fin d'exercice . . . . .</b>                    | <u>\$ —</u>                      | <u>\$ —</u> | <u>\$ —</u>                                                                |

MÉCANISME DE DONS DE LA BID  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

## NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

### Note A – Origine

La Banque interaméricaine de développement (la Banque) est une organisation internationale qui a été fondée en décembre 1959. Elle a pour principal but de promouvoir le développement économique et social de l'Amérique latine et des Caraïbes, essentiellement en accordant des prêts et une assistance technique complémentaire pour des projets spécifiques ou pour des programmes de réforme économique. Aux termes de l'Accord constitutif de la Banque interaméricaine de développement (l'Accord), celle-ci finance ses opérations au moyen de son Capital ordinaire et du Fonds des opérations spéciales (FOS). En juin 2007, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque a approuvé la création du Mécanisme de dons de la BID (GRF) aux fins d'accorder des dons pour aider certains pays (actuellement, seulement Haïti) à faire face à des circonstances particulières ou pour certains projets donnés. Le GRF est financé par des affectations de la Réserve générale au titre du FOS et d'éventuelles contributions directes de certains pays donateurs.

### Note B – Résumé des principes comptables essentiels

Les états financiers sont préparés conformément à des principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. La préparation de ces états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur la divulgation des actifs et passifs conditionnels à la date de préparation desdits états et sur les montants notifiés des recettes et des dépenses pendant la période couverte. Les résultats effectifs peuvent s'écarter de ces estimations.

### Nouvelles dispositions comptables

En juin 2009, le Financial Accounting Standards Board (FASB) a publié un amendement à une norme comptable relative à la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés (FASB ASC 105-10-65-1). Cet amendement modifie la hiérarchie des principes comptables généralement acceptés utilisée dans la préparation des états financiers d'entités non gouvernementales. Il établit la Codification des Normes comptables du FASB (FASB ASC) comme seule source autorisée de principes comptables reconnus par le FASB à appliquer aux entités non gouvernementales dans la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés aux États-Unis. L'adoption de cet amendement n'a pas eu d'impact sur les états financiers du GRF.

En mai 2009, le FASB a publié la norme comptable intitulée « Événements ultérieurs » (FASB ASC 855-10), qui a pour

objectif d'établir des règles générales de comptabilité et de divulgation d'événements qui se produisent après la date du bilan mais avant que les états financiers ne soient publiés ou prêts à être publiés. En 2009, le GRF a adopté la Règle FASB ASC 855-10 et la divulgation complémentaire est incluse à la Note D — Événements ultérieurs.

### Dons

Lorsqu'ils sont approuvés, les dons sont enregistrés comme déduction du solde du fonds. L'annulation de la portion non décaissée des dons approuvés est soustraite des dons<sup>1</sup> pour la période pendant laquelle cette annulation est effectuée.

### Affectations du FOS

Les affectations du FOS sont reconnues lorsqu'elles sont approuvées par l'Assemblée des gouverneurs. Cependant, le FOS finance ces affectations selon les besoins de financement du GRF. La portion des affectations approuvées qui n'a pas encore été reçue du FOS est inscrite à la ligne intitulée « À recevoir du Fonds des opérations spéciales » du Bilan.

### Frais administratifs

Les frais administratifs du GRF sont payés par la Banque et affectés au Capital ordinaire et au FOS selon des formules d'affectation approuvées par le Conseil d'administration.

### Note C – Dons non décaissés

En 2009, la Banque a approuvé des dons à Haïti pour un montant de \$122 millions (contre \$50 millions en 2008). Les modifications apportées aux dons non décaissés pour les exercices clos le 31 décembre 2009 et le 31 décembre 2008 et pour la période allant du 29 juin 2007 (création) au 31 décembre 2007 sont récapitulées ci-dessous (en millions de dollars) :

|                              | Exercices clos<br>le 31 décembre |              | Du<br>29 juin 2007<br>(création) au<br>31 décembre 2007 |
|------------------------------|----------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------|
|                              | 2009                             | 2008         |                                                         |
| Solde au début de la période |                                  |              |                                                         |
| Approbations.....            | \$ 73                            | \$ 38        | \$ —                                                    |
| Décaissements.....           | 122                              | 50           | 50                                                      |
| Solde au 31 décembre, .....  | <u>\$154</u>                     | <u>\$ 73</u> | <u>\$ 38</u>                                            |

<sup>1</sup>Les références aux titres dans les états financiers sont identifiées par le titre, à commencer par une lettre majuscule chaque fois qu'elles figurent dans les notes d'accompagnement des états financiers.

MÉCANISME DE DONS DE LA BID  
BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE DÉVELOPPEMENT

**NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS** (suite)

---

**Note D – Évènements postérieurs à la clôture**

La Direction a évalué les événements postérieurs à la clôture jusqu'au 22 mars 2010, date à laquelle les états financiers ont été approuvés par l'Assemblée des gouverneurs. A la suite de cette évaluation, la Direction a déterminé que, à l'exception des événements indiqués ci-dessous, aucun événement postérieur à la clôture, tel que défini, n'exige une prise en compte ou une divulgation dans les états financiers du Mécanisme de dons au 31 décembre 2009.

Le 22 mars 2010, l'Assemblée des gouverneurs de la Banque est convenue de prendre les mesures nécessaires pour, notamment, transférer 200 millions de dollars annuellement du revenu du Capital ordinaire au Mécanisme de dons, jusqu'en 2020. Ces dons seront financés à partir de transferts du Capital ordinaire au Mécanisme de dons. Les documents techniques et légaux nécessaires seront préparés pour être soumis dans les 60 jours à l'Assemblée des gouverneurs, qui procèdera alors à un vote officiel.

## **ANNEXES GÉNÉRALES**



**GOUVERNEURS ET SUPPLÉANTS**

| <b>Pays</b>            | <b>Gouverneurs</b>                | <b>Suppléants</b>              |
|------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| ALLEMAGNE              | Gudrun Kopp                       | Rolf Wenzel                    |
| ARGENTINE              | Amado Boudou                      | Martín P. Redrado              |
| AUTRICHE               | Josef Pröll                       | Edith Frauwallner              |
| BAHAMAS                | Zhivargo S. Laing                 | Ehurd Cunningham               |
| BARBADE                | David J. H. Thompson              | Grantley W. Smith              |
| BELGIQUE               | Didier Reynders                   | Franciscus Godts               |
| BELIZE                 | Dean Barrow                       | Joseph Waight                  |
| BOLIVIE                | Noel Ricardo Aguirre Ledezma      | Luis Alberto Arce Catacora     |
| BRÉSIL                 | Paulo Bernardo Silva              | Alexandre Meira da Rosa        |
| CANADA                 | Lawrence Cannon                   | James Haley                    |
| CHILI                  | Andrés Velasco Brañes             | María Olivia Recart Herrera    |
| CHINE                  | Zhou Xiaochuan                    | Yi Gang                        |
| COLOMBIE               | Óscar Iván Zuluaga Escobar        | Esteban Piedrahita Uribe       |
| COSTA RICA             | Jenny Phillips Aguilar            | Francisco de Paula Gutiérrez   |
| CROATIE                | Ivan Suker                        | Zdravko Maric                  |
| DANEMARK               | Susan Ulbæk                       | Lars Bredal                    |
| EL SALVADOR            | Alexander Ernesto Segovia Cáceres | Juan Ramón Cáceres Chávez      |
| ÉQUATEUR               | María Elsa Viteri Acaiturri       | Diego Borja Cornejo            |
| ESPAGNE                | Elena Salgado                     | José Manuel Campa Fernández    |
| ÉTATS-UNIS             | Timothy F. Geithner               | Robert D. Hormats              |
| FINLANDE               | Ritva Koukku-Ronde                | Jorma Julin                    |
| FRANCE                 | Christine Lagarde                 | Ramón Fernández                |
| GUATEMALA              | Juan Alberto Fuentes Knight       | María Antonieta de Bonilla     |
| GUYANA                 | Bharrat Jagdeo                    | Ashni Singh                    |
| HAÏTI                  | Ronald Baudin                     | Jean-Max Bellerive             |
| HONDURAS               | Rebeca Patricia Santos Rivera     | Edwin Araque Bonilla           |
| ISRAËL                 | Stanley Fischer                   | Oded Brook                     |
| ITALIE                 | Giulio Tremonti                   | Mario Draghi                   |
| JAMAÏQUE               | Audley Shaw, MP                   | Wesley Hughes, CD              |
| JAPON                  | Hirohisa Fujii                    | Masaaki Shirakawa              |
| MEXIQUE                | Ernesto Cordero-Arroyo            | Alejandro Werner Wainfeld      |
| NICARAGUA              | Alberto José Guevara Obregón      | Antenor Rosales Bolaños        |
| NORVÈGE                | Ingrid Fiskaa                     | Henrik Harboe                  |
| PANAMA                 | Alberto Vallarino Clément         | Frank De Lima Gercich          |
| PARAGUAY               | Dionisio Borda                    | Manuel Vidal Caballero Giménez |
| PAYS-BAS               | Bert Koenders                     | Yoka Brandt                    |
| PÉROU                  | Mercedes Aráoz                    | José Berley Arista Arbildo     |
| PORTUGAL               | Fernando Teixeira dos Santos      | Carlos Costa Pina              |
| RÉPUBLIQUE DE CORÉE    | Jeung-Hyun Yoon                   | Seongtae Lee                   |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | Vicente Ignacio Bengoa Albizu     | Juan Temístocles Montás        |
| ROYAUME-UNI            | Douglas Alexander, MP             | Mike Foster, MP                |
| SLOVÉNIE               | Franz Krizanic                    | Mitja Mavko                    |
| SUÈDE                  | Jan Knutsson                      | Anders Bengtén                 |
| SUISSE                 | Beatrice Maser Mallor             | Roger Denzer                   |
| SURINAM                | Humphrey S. Hildenberg            |                                |
| TRINITÉ-ET-TOBAGO      | Emily Gaynor Dick-Forde           | Esme Rawlins-Charles           |
| URUGUAY                | Álvaro García Rodríguez           | Enrique Rubio                  |
| VENEZUELA              | Alí Rodríguez Araque              | Jorge A. Giordani C.           |

## ADMINISTRATEURS ET SUPPLÉANTS

|                                                                                                       |                                                                 |                                                | Nombre<br>de voix | Pourcentage    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-------------------|----------------|
| Gustavo Arnavat, <b>ÉTATS-UNIS</b><br>Poste à combler (Suppléant), <b>ÉTATS-UNIS</b>                  | <b>nommé par :</b><br>États-Unis                                |                                                | 2 512 664         | 30,006         |
| Adina Bastidas, <b>VENEZUELA</b><br>Antonio De Roux (Suppléant), <b>PANAMA</b>                        | <b>élue par :</b><br>Panama<br>Venezuela                        |                                                | 518 658           | 6,194          |
| Manuel Coronel Novoa, <b>NICARAGUA</b><br>Carmen María Madriz (Suppléante)<br><b>COSTA RICA</b>       | <b>élu par :</b><br>Belize<br>Costa Rica<br>El Salvador         | Guatemala<br>Honduras<br>Nicaragua             | 202 692           | 2,420          |
| Winston A. Cox, <b>BARBADE</b><br>Richard Bernal (Suppléant), <b>JAMAÏQUE</b>                         | <b>élu par :</b><br>Bahamas<br>Barbade<br>Guyana                | Jamaïque<br>Trinité-et-Tobago                  | 126 574           | 1,511          |
| Eugenio Díaz-Bonilla, <b>ARGENTINE</b><br>Martín Bès (Suppléant), <b>ARGENTINE</b>                    | <b>élu par :</b><br>Argentine<br>Haïti                          |                                                | 936 545           | 11,184         |
| Alejandro Foxley Tapia, <b>CHILI</b><br>Xavier Eduardo Santillán (Suppléant)<br><b>ÉQUATEUR</b>       | <b>élu par :</b><br>Chili<br>Équateur                           |                                                | 295 653           | 3,531          |
| Hans Hammann, <b>ALLEMAGNE</b><br>Francesca Manno (Suppléante), <b>ITALIE</b>                         | <b>élu par :</b><br>Allemagne<br>Belgique<br>Chine<br>Israël    | Italie<br>Pays-Bas<br>Suisse                   | 426 523           | 5,093          |
| Hernando Larrazábal, <b>BOLIVIE</b><br>Marcelo Bisogno (Suppléant), <b>URUGUAY</b>                    | <b>élu par :</b><br>Bolivie<br>Paraguay<br>Uruguay              |                                                | 205 291           | 2,452          |
| José Carlos Miranda, <b>BRÉSIL</b><br>Sérgio Portugal (Suppléant), <b>BRÉSIL</b>                      | <b>élu par :</b><br>Brésil<br>Surinam                           |                                                | 907 766           | 10,840         |
| Cecilia Ramos Ávila, <b>MEXIQUE</b><br>Muriel Alfonseca (Suppléante)<br><b>RÉPUBLIQUE DOMINICAINE</b> | <b>élue par :</b><br>Mexique<br>République dominicaine          |                                                | 627 122           | 7,489          |
| Marc-Olivier Strauss-Kahn, <b>FRANCE</b><br>Elisabeth Gruber (Suppléante), <b>AUTRICHE</b>            | <b>élu par :</b><br>Autriche<br>Danemark<br>Espagne<br>Finlande | France<br>Norvège<br>Suède                     | 400 427           | 4,782          |
| Yasusuke Tsukagoshi, <b>JAPON</b><br>Gerry Duffy (Suppléant), <b>ROYAUME-UNI</b>                      | <b>élu par :</b><br>Croatie<br>Japon<br>Portugal                | République de Corée<br>Royaume-Uni<br>Slovénie | 511 113           | 6,104          |
| Vinita Watson, <b>CANADA</b><br>Peter Cameron (Suppléant), <b>CANADA</b>                              | <b>élue par :</b><br>Canada                                     |                                                | 335 022           | 4,001          |
| Verónica Zavala Lombardi, <b>PÉROU</b><br>Luis Guillermo Echeverri (Suppléant)<br><b>COLOMBIE</b>     | <b>élue par :</b><br>Colombie<br>Pérou                          |                                                | 367 878           | 4,393          |
| <b>MONTANT TOTAL</b>                                                                                  |                                                                 |                                                | <b>8 373 928</b>  | <b>100,00*</b> |

Bureau d'évaluation et de supervision  
Stephen A. Quick, Directeur  
Sixto Felipe Aquino, Directeur adjoint

Au 31 décembre 2009

\*Le total de 100 % peut ne pas correspondre à la somme des pourcentages individuels.

**INTERMÉDIAIRES ET DÉPOSITAIRES**

| <b>Pays membres</b>    | <b>Intermédiaire</b>                                                                                                                        | <b>Dépositaire</b>                       |
|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------|
| ALLEMAGNE              | Federal Ministry for Economic Cooperation and Development                                                                                   | Deutsche Bundesbank                      |
| ARGENTINE              | Ministerio de Economía                                                                                                                      | Banco Central de la República Argentina  |
| AUTRICHE               | Federal Ministry of Finance                                                                                                                 | Österreichische Nationalbank             |
| BAHAMAS                | Federal Ministry of Finance                                                                                                                 | Central Bank of The Bahamas              |
| BARBADE                | Ministry of Economic Development                                                                                                            | Central Bank of Barbados                 |
| BELGIQUE               | Ministère des Finances                                                                                                                      | Banque nationale de Belgique             |
| BELIZE                 | Ministry of Finance                                                                                                                         | Central Bank of Belize                   |
| BOLIVIE                | Banco Central de Bolivia                                                                                                                    | Banco Central de Bolivia                 |
| BRÉSIL                 | Ministério do Planejamento, Orçamento e Gestão                                                                                              | Banco Central do Brasil                  |
| CANADA                 | Institutions financières internationales, Direction générale des programmes multilatéraux, Agence canadienne de développement international | Banque du Canada                         |
| CHILI                  | Ministerio de Hacienda                                                                                                                      | Banco Central de Chile                   |
| CHINE                  | People's Bank of China                                                                                                                      |                                          |
| COLOMBIE               | Ministerio de Hacienda y Crédito Público                                                                                                    | Banco de la República                    |
| COSTA RICA             | Ministerio de Relaciones Exteriores                                                                                                         | Banco Central de Costa Rica              |
| CROATIE                | Ministry of Finance                                                                                                                         | National Bank of Croatia                 |
| DANEMARK               | Danish International Development Agency (DANIDA)                                                                                            | Danmarks Nationalbank                    |
| EL SALVADOR            | Secretaría Técnica de la Presidencia                                                                                                        | Banco Central de Reserva de El Salvador  |
| ÉQUATEUR               | Ministerio de Economía y Finanzas                                                                                                           | Banco Central del Ecuador                |
| ESPAGNE                | Subdirección General de Instituciones Financieras Multilaterales, Ministerio de Economía                                                    | Banco de España                          |
| ÉTATS-UNIS             | Treasury Department                                                                                                                         | Federal Reserve Bank of New York         |
| FINLANDE               | Ministry for Foreign Affairs                                                                                                                | Bank of Finland                          |
| FRANCE                 | Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi                                                                                      | Banque de France                         |
| GUATEMALA              | Banco de Guatemala                                                                                                                          | Banco de Guatemala                       |
| GUYANA                 | Ministry of Finance                                                                                                                         | Bank of Guyana                           |
| HAÏTI                  | Banque de la République d'Haïti                                                                                                             | Banque de la République d'Haïti          |
| HONDURAS               | Banco Central de Honduras                                                                                                                   | Banco Central de Honduras                |
| ISRAËL                 | Bank of Israel                                                                                                                              | Bank of Israel                           |
| ITALIE                 | Ministry of the Economy and Finance                                                                                                         | Banca d'Italia                           |
| JAMAÏQUE               | Ministry of Finance and Planning                                                                                                            | Bank of Jamaica                          |
| JAPON                  | Ministry of Finance                                                                                                                         | Bank of Japan                            |
| MEXIQUE                | Secretaría de Hacienda y Crédito Público                                                                                                    | Banco de México                          |
| NICARAGUA              | Ministerio de Hacienda y Crédito Público                                                                                                    | Banco Central de Nicaragua               |
| NORVÈGE                | Royal Norwegian Ministry of Foreign Affairs                                                                                                 | Bank of Norway                           |
| PANAMA                 | Ministerio de Economía y Finanzas                                                                                                           | Banco Nacional de Panamá                 |
| PARAGUAY               | Banco Central del Paraguay                                                                                                                  | Banco Central del Paraguay               |
| PAYS-BAS               | Ministry of Finance                                                                                                                         | De Nederlandsche Bank N.V.               |
| PÉROU                  | Banco Central de Reserva del Perú                                                                                                           | Banco Central de Reserva del Perú        |
| PORTUGAL               | Ministério das Finanças e da Administração Pública                                                                                          | Banco de Portugal                        |
| RÉPUBLIQUE DE CORÉE    | Ministry of Strategy and Finance                                                                                                            | Bank of Korea                            |
| RÉPUBLIQUE DOMINICAINE | Banco Central de la República Dominicana                                                                                                    | Banco Central de la República Dominicana |
| ROYAUME-UNI            | Department for International Development                                                                                                    | Bank of England                          |
| SLOVÉNIE               | Ministry of Finance                                                                                                                         | Bank of Slovenia                         |
| SUÈDE                  | Ministry for Foreign Affairs, Department for International Development Co-operation                                                         | Sveriges Riksbank                        |
| SUISSE                 | Office fédéral des affaires économiques extérieures                                                                                         | Banque nationale suisse                  |
| SURINAM                | Ministry of Finance                                                                                                                         | Central Bank van Suriname                |
| TRINITÉ-ET-TOBAGO      | Central Bank of Trinidad and Tobago                                                                                                         | Central Bank of Trinidad and Tobago      |
| URUGUAY                | Ministerio de Economía y Finanzas                                                                                                           | Banco Central del Uruguay                |
| VENEZUELA              | Ministerio de Planificación y Desarrollo                                                                                                    | Banco Central de Venezuela               |

## DIRECTION DE LA BANQUE

|                                                                                                                                                         |                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Président                                                                                                                                               | Luis Alberto Moreno        |
| Vice-président exécutif                                                                                                                                 | Daniel M. Zelikow          |
| Vice-président pour les pays                                                                                                                            | Roberto Vellutini          |
| Vice-président pour les secteurs et le savoir                                                                                                           | Santiago Levy Algazi       |
| Vice-président des finances et de l'administration                                                                                                      | Manuel Rapoport            |
| Vice-président pour le secteur privé et les opérations sans garantie souveraine                                                                         | Steven J. Puig             |
| Directeur général et Économiste en chef, par intérim, Département de la recherche et de l'Économiste en chef                                            | Eduardo Lora               |
| Directeur général, Département géographique/Cône sud                                                                                                    | Carlos Hurtado López       |
| Directrice générale, Département géographique/Groupe andin                                                                                              | Alicia Ritchie             |
| Directrice générale, Département géographique/Amérique centrale, Mexique, Panama et République dominicaine                                              | Gina Montiel               |
| Directrice générale, Département géographique/Caraïbes                                                                                                  | Dora Currea                |
| Secrétaire                                                                                                                                              | Germán Quintana            |
| Conseiller juridique                                                                                                                                    | James Spinner              |
| Chef de cabinet de la Présidence                                                                                                                        | Luis A. Giorgio            |
| Conseiller principal auprès du Vice-président exécutif                                                                                                  | Robert Kaplan              |
| Directeur général et Directeur financier, Département des finances                                                                                      | Edward Bartholomew         |
| Directeur général et Principal responsable de l'efficacité du développement, Bureau de la planification stratégique et de l'efficacité du développement | Luis Estanislao Echebarría |
| Directeur général, Département du budget et des services administratifs                                                                                 | John R. Hauge              |
| Directeur général, Département du financement structuré et corporatif                                                                                   | Hans Schulz                |
| Directeur général, Département des ressources humaines                                                                                                  | Guillermo Miranda          |
| Directeur général et Chef des services d'information, Département de la technologie de l'information                                                    | Simon Gauthier             |
| Directrice générale, Bureau du Fonds multilatéral d'investissement                                                                                      | Julie T. Katzman           |
| Commissaire aux comptes exécutif                                                                                                                        | Alan N. Siegfried          |
| Conseiller, Bureau des relations extérieures                                                                                                            | George de Lama             |
| Directeur, par intérim, Secteur de l'infrastructure et de l'environnement                                                                               | José Agustín Aguerre       |
| Directrice, Secteur social                                                                                                                              | Kei Kawabata               |
| Directeur, Secteur de la capacité institutionnelle et des finances                                                                                      | Mario Marcel Culléll       |
| Directeur, Secteur de l'intégration et du commerce                                                                                                      | Antoni Esteveordal         |
| Directrice, Secteur du savoir et de l'apprentissage                                                                                                     | Graciela Schamis           |
| Directeur, Secteur des opportunités pour la majorité                                                                                                    | Luiz Ros                   |
| Conseiller, Bureau des partenariats stratégiques                                                                                                        | Bernardo Guillamón         |
| Conseiller, Bureau de la gestion des risques                                                                                                            | Fernando Yñigo             |
| Chef, par intérim, Bureau de l'intégrité institutionnelle                                                                                               | Roberto de Michele         |

## BUREAUX ET REPRÉSENTANTS DE LA BANQUE

**ARGENTINE, Daniel Oliveira**  
Calle Esmeralda 130, pisos 19 y 20  
(Casilla de correo 181, Sucursal 1)  
Buenos Aires Tél : 4320-1800

**BAHAMAS, Oscar E. Spencer**  
IDB House, East Bay Street  
(P.O. Box N-3743)  
Nassau Tél : 396-7801

**BARBADE, Anneke Jessen**  
Maple Manor, Hastings  
(P.O. Box 402)  
Christ Church Tél : 227-8502

**BELIZE, Caroline L. Clarke**  
1024 Newtown Barracks  
101 1<sup>st</sup> Floor  
Marina Towers Building  
(P.O. Box 1853)  
Belize City Tél : 221-5305

**BOLIVIE, Baudouin Duquesne**  
Edificio "BISA", piso 5  
Avda. 16 de Julio, 1628  
(Casilla 5872)  
La Paz Tél : 235-1221

**BRÉSIL, José Luis Lupo**  
Setor de Embaixadas Norte  
Quadra 802 Conjunto F  
Lote 39 - Asa Norte  
70.800-400 Brasília, D.F. Tél : 3317-4286

**CHILI, Jaime Alberto Sujoy**  
Avda. Pedro de Valdivia 0193, piso 11  
(Casilla 16611)  
Correo 9 (Providencia)  
Santiago Tél : 431-3700

**COLOMBIE, Rodrigo Parot**  
Carrera 7, 71-21  
Torre B, piso 19  
Edificio Bancafe  
Bogotá Tél : 325-7000

**COSTA RICA, Fernando Quevedo**  
Edificio Centro Colón, piso 12  
Paseo Colón, entre calles 38 y 40  
San José Tél : 2523-3304

**EL SALVADOR**  
**María Carmenza McLean**  
Edificio World Trade Center, piso 4  
89 Avda. Norte y Calle El Mirador  
Colonia Escalón  
San Salvador Tél : 2233-8920

**ÉQUATEUR, Carlos N. Melo**  
Avda. 12 de Octubre N24-528  
y Cordero  
Edificio WTC - Torre II, piso 9  
(Apartado postal 17-07-9041)  
Quito Tél : 299-6900

**GUATEMALA, Juan José Taccone**  
3<sup>era</sup> Avenida 13-78, Zona 10  
Torre Citigroup – Nivel 10  
(Apartado postal 935)  
Guatemala Tél : 2379-9393

**GUYANA, Marco Carlo Nicolás**  
47 High Street, Kingston  
(P.O. Box 10867)  
Georgetown Tél : 225-7950

**HAÏTI, Eduardo Marques Almeida**  
Banque interaméricaine de  
développement  
Bourdon 389  
(Boîte postale 1321)  
Port-au-Prince Tél : 45-5711

**HONDURAS, Miguel Manzi a.i.**  
Colonia Lomas del Guisjarro Sur  
Primera Calle  
(Apartado postal 3180)  
Tegucigalpa Tél : 290-3500

**JAMAÏQUE, Gerard S. Johnson**  
40-46 Knutsford Blvd., 6th floor  
(P.O. Box 429)  
Kingston 10 Tél : 764-0833

**MEXIQUE, Ellis J. Juan**  
Avda. Paseo de la Reforma 222, piso 11  
Colonia Juárez  
Delegación Cuauhtémoc  
06600 México, D.F. Tél : 9138-6200

**NICARAGUA**  
**Mirna Liévano de Marques**  
Edificio BID  
Km. 4-1/2 Carretera a Masaya  
(Apartado postal 2512)  
Managua Tél : 264-9082

**PANAMA, Marcelo G. Antinori**  
Avda. Samuel Lewis, Obarrio  
Torre HSBC, piso 14  
(Apartado postal 0816-02900)  
Panamá 5 Tél : 206-0901

**PARAGUAY, Vladimir Radovic**  
Calle Quesada esq. Legión Civil  
Extranjera  
(Casilla 1209)  
Asunción Tél : 616-2000

**PÉROU, Ana Rodríguez-Ortiz**  
Paseo de la República 3245, piso 14  
(Apartado postal 270154)  
San Isidro, Lima 27 Tél : 215-7801

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**  
**Manuel Labrado**  
Calle Luis F. Thomen esq. Winston  
Churchill  
Torre BHD, piso 10  
(Apartado postal 1386)  
Santo Domingo Tél : 562-6400

**SURINAM, Ancile E. Brewster**  
Peter Brunetlaan 2-4  
Paramaribo Tél : 52-1204

**TRINITÉ-ET-TOBAGO**  
**Iwan P. Sewberath Misser**  
17 Alexandra Street, St. Clair  
(P.O. Box 68)  
Port of Spain Tél : 822-6435

**URUGUAY, Tracy A. Betts**  
Rincón 640 esq. Bartolomé Mitre  
(Casilla de correo 5029)  
11000 Montevideo Tél : 915-4330

**VENEZUELA, Joel Branski**  
Edificio Central Federal, piso 3  
Avda. Venezuela, El Rosal  
Caracas 1060 Tél : 955-2952

**INSTITUT POUR L'INTÉGRATION  
DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES  
CARAÏBES**  
**Ricardo R. Carciofi**  
Calle Esmeralda 130, pisos 16 y 17  
(Casilla de correo 181, Sucursal 1)  
Buenos Aires Tél : 4323-2350

**BUREAU EN EUROPE**  
**Carlos M. Jarque**  
Banque interaméricaine de  
développement  
66, Avenue d'Iéna  
75116 Paris, France Tél : 40 69 31 00

**BUREAU AU JAPON**  
**Soichi Yoshimura**  
Fukoku Seimei Building 16-F  
2-2-2 Uchisaiwaicho, Chiyoda-ku  
Tokyo 100 Tél : 3591-0461







[www.iadb.org](http://www.iadb.org)

ISSN: 0253-603X